



PIERRE VERDY/AFP

Corse : les ratés de l'antiterrorisme

PROST GRAND PRIX
L'écurie de F1 placée en liquidation judiciaire p. 25

AL-QAIDA
Les noms des six présumés talibans français p. 4

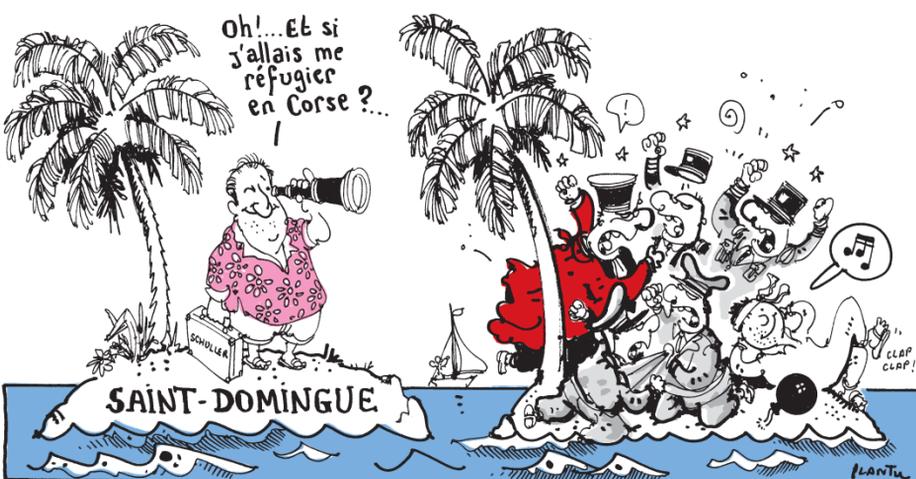
ASSURANCES
Les grandes sociétés s'autoassurent p. 16

International.....	2	Marchés.....	20
Union européenne.....	5	Carnet.....	22
France.....	6	Abonnements.....	22
Société.....	8	Aujourd'hui.....	23
Régions.....	11	Météorologie.....	27
Horizons.....	12	Jeux.....	27
Entreprises.....	16	Culture.....	28
Communication.....	19	Radio-Télévision.....	33

A LA DEMANDE du juge d'instruction antiterroriste de Paris Jean-Louis Bruguière, trois avocats et six journalistes ont été placés sur écoutes au cours des années 2000 et 2001 dans le cadre d'une enquête pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste » visant le chef de file nationaliste François Santoni.

Ces écoutes sont légales - les juges d'instruction peuvent y avoir recours « lorsque les nécessités de l'information l'exigent » - mais elles passent outre l'usage qui veut que les magistrats s'interdisent de violer le secret de la correspondance des professions « sensibles » sans de solides raisons.

L'avocat de François Santoni, M^r Pascal Garbarini, la femme du nationaliste assassiné, qui est avocate, M^r Christel Baldocchi, ainsi que Marie-Hélène Pacalin, une avocate corse, ont été placés sur écoutes en 2001. Ce fut également le cas d'un photographe de l'agen-



ce Gamma, Jean-Pierre Rey, de sa femme Michèle Fines, rédactrice en chef à France 2, d'une journaliste de Paris Match, Delphine Byrka, et de trois journalistes indépen-

dants, Roger Auque, Jean-Michel Verne et Guy Benhamou.

Les juges refusent aujourd'hui de préciser si ces écoutes ont été utiles. « Nous n'allons pas commen-

cer à commenter nos enquêtes dans la presse », a déclaré au Monde le juge antiterroriste Gilbert Thiel, qui s'exprimait au nom de ses collègues.

► La guerre des polices pour traquer Yvan Colonna

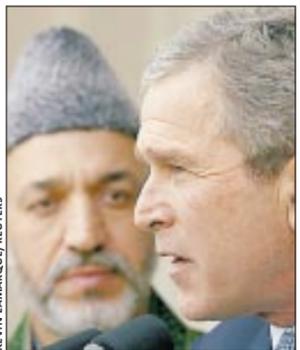
► Trois avocats et six journalistes placés sur écoutes téléphoniques en 2000 et 2001

► Comment François Santoni a reçu par fax ses comptes-rendus d'écoutes

Lire page 8

George W. Bush sur le front de la récession

GEORGE W. BUSH devait prononcer, mardi 29 janvier, le discours présidentiel annuel sur l'état de l'Union devant les deux Chambres réunies au Congrès, quatre mois après les attentats du 11 septembre. Les opérations militaires ne sont pas achevées en Afghanistan, comme l'illustre la présence, parmi les invités, du chef du gouvernement provisoire afghan, Hamid Karzaï (photo). Le président veut passer à la « phase 2 » de la guerre contre le terrorisme, celle de l'adaptation durable des Etats-Unis à l'après-11 septembre.



KEVIN LAMARQUE/REUTERS

George W. Bush devait se prononcer sur le traitement des prisonniers d'Al-Qaïda détenus à Guantanamo et sur la crise au Proche-Orient. Mais les Américains retiendront surtout ce qu'il dira de la situation économique intérieure. Le président américain bénéficie d'une image flatteuse dans les sondages, et 80 % des Américains lui font confiance. Mais il lui faut assurer la reprise économique avant les élections législatives de mi-mandat, prévues pour novembre. Dans cette perspective, M. Bush veut faire adopter par les députés et sénateurs un plan de relance par des baisses d'impôts de 75 milliards de dollars.

Or les critiques sont nombreuses envers ce projet, dont le financement n'est pas assuré. La récession dans laquelle sont plongés les Etats-Unis depuis mars 2001 a fait totalement disparaître l'excédent budgétaire laissé par Bill Clinton. L'année 2002 devrait se terminer par un déficit de 106 milliards de dollars. Les démocrates estiment que les baisses d'impôts favorisent les plus riches.

Lire page 2

Où sont passés les restes de la Vénus hottentote réclamés par l'Afrique du Sud ?

VOILÀ une bien sinistre et curieuse histoire. Le Sénat devait examiner, mardi 29 janvier, une proposition de loi de Nicolas About (DL, Yvelines) qui vise à autoriser la restitution à l'Afrique du Sud, par la France, de la dépouille mortelle de Saartjie Baartman. Née en 1789, en Afrique australe, sous la domination des colons hollandais, les Boers, la jeune femme est issue de l'ethnie sud-africaine des Hottentots. Un chirurgien de la marine britannique l'emmena à Londres, vers 1810, puis à Paris, pour y être exhibée comme une bête de foire : la nature lui a donné des fesses très, très larges et des organes sexuels hors norme. La « Vénus hottentote » éveille aussi l'intérêt des scientifiques à une époque où les considérations sur l'infériorité de certaines races ont encore cours. En 1815, à la demande d'Etienne Geoffroy Saint-Hilaire, elle est examinée par un groupe de savants, parmi lesquels Georges Cuvier, qui note que ses mouvements ont « quelque chose de curieux et de capricieux » qui rappellent « ceux du singe ». Elle meurt à

l'âge de 27 ans. Cuvier effectue un moulage complet de son corps, dissèque le cerveau, la vulve, l'anus, qui seront placés dans des bocaux de formol. Son squelette est reconstitué os par os. Le tout sera exhibé dans des musées avant que ses « restes » ne soient rentrés en réserve.

La fin de l'apartheid a incité les ethnies sud-africaines à revendiquer la reconnaissance de leur identité et à réclamer les restes de la Vénus. Le 6 novembre 2001, au Sénat, Nicolas About a interpellé le gouvernement. Le secrétaire d'Etat au patrimoine et à la décentralisation culturelle, Michel Duffour (PCF), a répondu que les restes de Saartjie Baartman « font partie des collections nationales, lesquelles, selon la loi française, sont inaliénables. Seule une loi pourrait permettre son rapatriement ». Le sénateur rédige donc une proposition de loi : « Les restes de la dépouille mortelle de Saartjie Baartman cessent de faire partie des collections de l'établissement public du Museum national d'histoire naturelle. »

Puis le ministre de la recherche, Roger-Gérard Schwartzberg, s'aperçoit que, selon l'article 16-1 du code civil, issu de la loi de bioéthique de 1994, « le corps humain, ses éléments et ses produits ne peuvent faire l'objet d'un droit patrimonial ». Des restes humains ne peuvent donc pas être une propriété de l'Etat, et une loi n'est pas nécessaire à leur restitution.

Mais l'affaire n'est pas si simple. Que sont devenus les bocaux contenant les organes de la Vénus ? L'anthropologue Steve J. Gould les aurait vus « sur une étagère au Musée de l'homme, juste au-dessus du cerveau de Broca », lit-on dans le rapport du sénateur Philippe Richert (UDF, Bas-Rhin). Les restes auraient été détruits accidentellement, en 1983, rapporte un agent du Musée, « l'étagère s'étant effondrée ». Le ministre de la recherche demande donc « au nouveau président du Muséum, Bernard Chevassus, de faire ouvrir les archives du Musée de l'homme ».

Clarisse Fabre

GÉOLOGIE

Volcans et tectonique des plaques



L'ÉRUPTION du Nyiragono est le fruit de mouvements de plaques tectoniques dans une dépression, le grand rift est-africain, où tente de se former le fond d'un océan. p. 23

ANALYSE

Washington contre Yasser Arafat

AVEC LA COMPLICITÉ de plus en plus active de l'administration Bush, le premier ministre israélien, Ariel Sharon, semble sur le point d'accomplir le rêve de sa vie politique : éliminer Yasser Arafat.

Ce serait une étape cruciale, non pas seulement dans l'affrontement de deux hommes aujourd'hui septuagénaires, mais dans l'histoire du conflit proche-oriental. Et un saut dans l'inconnu.

Le chef du mouvement national palestinien est maintenu en résidence surveillée à Ramallah, en Cisjordanie, à portée de canon des chars de Tsahal. Il préside une Autorité palestinienne qui n'a plus d'autorité que le nom. Les uns après les autres, ses relais de pouvoirs - polices, milices, médias, infrastructures administratives et économiques, etc. - essuient les coups de boutoir de

l'armée israélienne. Certains de ses collaborateurs sont obligés de se cacher : ils figurent sur la liste des activistes que l'Etat hébreu entend éliminer physiquement. Alors que son autorité est sans cesse plus ébranlée, il n'est pas un attentat qui ne lui soit imputé par Israël, aujourd'hui victime d'attaques terroristes aveugles quasi quotidiennes.

Comme si, cerné de toutes parts, aux abois, incapable d'acquiescer un mouvement qui ne soit contrôlé par l'armée israélienne, il était encore en mesure de commander meurtres, attentats et autres violences... Bref, Yasser Arafat est sous le feu d'un tir de barrage, politique, diplomatique et militaire de plus en plus serré : Ariel Sharon pourrait réussir à Ramallah ce qu'il a raté à Beyrouth en 1982.

D'autant que les Etats-Unis sont en passe de lâcher le

« Vieux ». Ils ne cessent de lui adresser critiques et injonctions. Ils étudient un éventail d'options pour sanctionner l'homme qui se confond avec l'histoire de la lutte nationale des Palestiniens.

Les chefs d'Etat arabes ne lui ont manifesté qu'une solidarité tardive. La Russie est occupée ailleurs. L'Union européenne est largement absente de la bataille. Elle établit l'addition, chaque jour un peu plus lourde, de ce que lui coûte une offensive israélienne démolissant les installations financées par Bruxelles dans les territoires palestiniens.

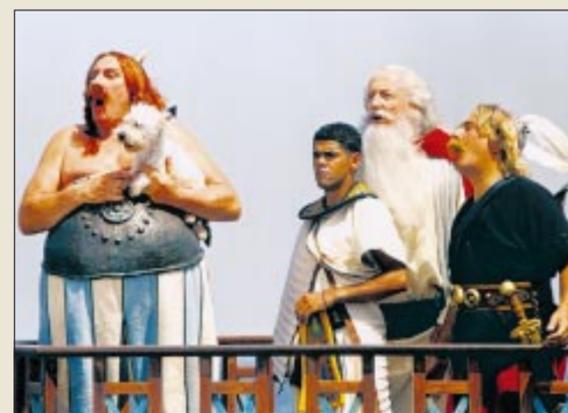
De bévues tactiques en erreurs stratégiques, Yasser Arafat porte une lourde responsabilité dans ses malheurs.

Alain Frachon

Lire la suite page 15

CINÉMA

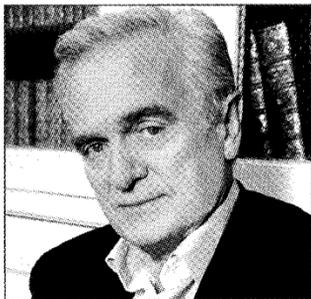
Astérix, Obélix et Jamel débarquent chez Cléopâtre



ASTÉRIX ET OBÉLIX : Mission Cléopâtre est déjà en quatrième position au box-office. 200 000 personnes ont vu en avant-première le film d'Alain Chabat avec Jamel Debbouze dans le rôle de l'architecte Numérobis. Inspiré d'Uderzo et Goscinny, il bénéficie d'un lancement massif. Parmi les autres sorties de la semaine, L'Afance, premier long métrage d'Alain Gomis, né en France d'un père sénégalais, sur la douleur d'appartenir à deux cultures. p. 28 à 31

ETIENNE GEORGE/H&K

PHILIPPE LABRO



Je connais gens de toutes sortes

de Kennedy à Platini
de Modiano à Mitterrand
de Melville à Jean-Jacques Goldman
20 portraits revisités



Ph. J. Szwed / Adhion Gullmand - 872.206.753 RCS Paris B.

M 00147 - 130 - F. 1,20 €

INTERNATIONAL

ÉTATS-UNIS

Le président américain George W. Bush devait prononcer, mardi soir 29 janvier, le traditionnel discours sur l'ÉTAT DE L'UNION devant les chambres du Congrès. L'allocution devrait être suivie par un grand

nombre de téléspectateurs. Après l'union sacrée qui a suivi le 11 septembre, le chef de l'exécutif affronte une situation économique beaucoup plus difficile : **RÉCESSION**, montée du chômage et fin de « l'exubé-

rance irrationnelle » qui avait marqué les années de la « nouvelle économie ». Pour la première fois depuis quatre ans, le budget devrait être en **DÉFICIT** en 2002. Inhibée par la vague patriotique mais contrain-

te de préparer les élections intermédiaires de novembre, l'**OPPOSITION** est à la recherche d'un leader. L'affaire Enron-Andersen assombrit le paysage politique. Elle risque de déborder en Grande-Bretagne.

George Bush est attendu maintenant sur le terrain de l'économie

Le président américain, qui prononce mardi soir le traditionnel discours sur l'Etat de l'Union, commence la deuxième année de son mandat sur des perspectives bouleversées : les excédents budgétaires ont fondu ; le chômage est passé de 4,2 % à 5,8 %.

WASHINGTON

de notre correspondant

La dernière fois que le président George W. Bush a adressé un discours aux deux Chambres du Congrès réunies, c'était le 20 septembre 2001, neuf jours après les attaques terroristes sur New York et sur Washington. Un peu plus de quatre mois plus tard, l'exercice auquel il devait se livrer, mardi 29 janvier au soir, était aussi difficile, pour d'autres raisons, que celui de septembre. Ce devait être, d'une certaine manière, le discours de la « phase 2 », à ceci près qu'il ne s'agissait pas de nouvelles opérations militaires, mais de l'adaptation durable des Etats-Unis au monde de l'après 11 septembre.

Personne n'envisageait, à Washington, que le président définisse de nouveaux objectifs ou annonce de nouvelles actions après l'Afghanistan. La présence du chef du gouvernement provisoire afghan, Hamid Karzaï, devait symboliser, au contraire, que l'on est toujours dans la guerre contre le terrorisme. Il paraissait probable que M. Bush évoquerait la situation des prisonniers de Guantanamo et répondrait, à ce sujet, aux critiques européennes.

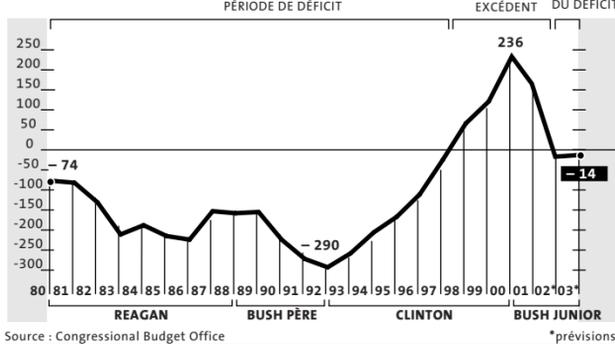
Le président était attendu aussi

sur le Proche-Orient. Au cours de ses multiples entretiens télévisés de dimanche et lundi, Richard Cheney, le vice-président, a confirmé, en fait, la position qui lui était prêtée par la presse au sujet de Yasser Arafat et de la cargaison d'armes, interceptée par les Israéliens. « Nous ne le croyons pas », a dit M. Cheney au sujet des propos du président de l'Autorité palestinienne affirmant qu'il n'était pas au courant de ces achats et livraisons d'armes. Pour le vice-président, il est clair que M. Arafat « a traité avec le Hezbollah, qui est une organisation terroriste, et avec l'Iran, qui est un Etat terroriste ». Dans ces conditions, le général Anthony Zinni, envoyé spécial du gouvernement américain, n'est pas près de retourner sur place, comme le réclame le dirigeant palestinien. M. Bush, qui s'était prononcé en novembre pour un « second Etat », appelé « Palestine », ne pouvait éviter de dire, mardi soir, si cette perspective est toujours d'actualité et comment s'y engager.

Bénéficiant d'une confiance qui reste élevée – autour de 80 % selon les différents sondages – et d'une avance importante par rapport aux démocrates, sur presque tous les sujets à l'exception des

LE RETOUR DU DÉFICIT

Solde budgétaire américain en milliards de dollars



Source : Congressional Budget Office

retraites et de la santé, le président doit faire connaître au Congrès ses propositions budgétaires pour l'année fiscale 2002-2003. Un discours sur l'état de l'Union n'est pas destiné à entrer dans ce genre de détails, mais les projections faites du côté de l'exécutif et du Congrès prévoient un déficit en 2002, 2003 et 2004. Selon l'Office du management et du budget, qui dépend de la Maison Blanche, ce déficit serait de 106 milliards de dollars, en 2002, sur un budget de 2 000 milliards de dollars. En 2003,

le déficit serait encore de 80 milliards, compte tenu des fortes augmentations des dépenses militaires et de sécurité intérieure annoncées par M. Bush.

Alors que la prévision de croissance pour 2002 est de 0,8 % ou 0,7 %, l'exécutif intègre dans ses calculs un plan de soutien à l'économie de 75 milliards de dollars, sur lequel l'accord n'est toujours pas fait avec les démocrates, majoritaires au Sénat. Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale, a répété, le 25 janvier, qu'un tel

plan ne lui paraît pas nécessaire. Quoi qu'en pense M. Greenspan, le président tient, lui, à un plan de soutien, dans lequel figure notamment un allongement de la durée d'indemnisation du chômage, accompagné d'une aide pour l'assurance-maladie des chômeurs. Le chef de la majorité démocrate du Sénat, Thomas Daschle, croit possible un accord avec la présidence sur un paquet de mesures moins coûteux que ce qu'ont voté les députés républicains (100 milliards de dollars) et dont le volet fiscal serait politiquement très différent : les cotisations de retraite seraient suspendues plutôt que de réduire l'impôt sur les sociétés.

PERTE DE CONFIANCE

Les élections intermédiaires de novembre risquent de rendre plus difficile le vote du prochain budget. Le gouvernement et l'opposition se retrouvent là où ils en étaient avant le 11 septembre, la question posée étant celle des ponctions opérées sur les cotisations de retraite pour financer, notamment, les dépenses militaires. Le débat mené par les démocrates est loin d'être sans danger pour M. Bush et pour les républicains. Le président est resté un défenseur intransigeant des bais-

ses d'impôts qu'il avait fait voter dans son premier budget et qui s'évalent sur plusieurs années. Les démocrates font valoir que ces baisses profitent aux contribuables les plus riches, tandis que les recettes destinées aux retraites des salariés de la génération des baby-boomers, à partir de 2010-2015, vont devoir être mises à contribution. Or, les catégories qui dépendent le plus du système de retraite par répartition, la Social Security, sont évidemment les plus modestes.

La réponse du gouvernement, qui propose une réforme de ce système le faisant passer de la répartition à la capitalisation, ne provoque pas l'enthousiasme alors que les salariés d'Enron, le géant de l'énergie en faillite, découvrent que la part de leur épargne placée en actions de leur société a fondu avec le cours de ces actions. La période n'est pas vraiment propice à la confiance dans les entreprises ni dans la Bourse. Or, les républicains et, particulièrement, cette administration sont toujours perçus comme plus proches des entreprises que de leurs salariés. Sur ce sujet, aussi, le discours de M. Bush allait être écouté avec attention.

Patrick Jarreau

Les engagements pris par M. Bush au début de son mandat

LES RÉFORMES ACCOMPLIES

● **Les baisses d'impôts.** Un plan de baisse massive des impôts des ménages (1 350 milliards de dollars sur dix ans, soit 1 534 milliards d'euros) a été adopté par le Congrès en mai 2001. Les républicains étaient alors majoritaires au Sénat, mais ils avaient reçu le renfort de douze démocrates. Ces réductions d'impôts ont donné lieu à des remboursements dès la fin de l'été.

● **Réforme de l'éducation.** L'engagement a été tenu en décembre 2001 grâce à une majorité bipartite républicains-démocrates au Congrès. Destinée à lutter contre l'échec scolaire, la loi promulguée le 8 janvier institue une évaluation annuelle des élèves en anglais et en maths, et des sanctions pour les établissements médiocres.

LES RÉFORMES EN COURS

● **Plan de stimulation de l'économie.** Attendu depuis le ralentissement de la croissance, en septembre, ce plan se fonde sur des baisses d'impôts, notamment pour les entreprises, et des aides pour les personnes ayant perdu leur emploi. Les républicains ont voté, à la Chambre des représentants, un dispositif portant sur 100 milliards de dollars, avant de le transmettre au Sénat.

● **Le plan énergétique.** La faillite d'Enron accroît encore l'importance de ce projet élaboré sous l'égide du vice-président Dick Cheney. Le texte initial favorise la production de pétrole, notamment en Alaska, et le secteur du nucléaire. Voté par les députés, il est en attente au Sénat, où les démocrates voudraient y introduire des dispositions de respect de l'environnement.

● **Modernisation de la défense.** Parallèlement au développement d'un vaste programme de bouclier antimissile, qui se traduit par la dénonciation du traité ABM de 1972 et l'accélération des essais au sol, en mer et dans les airs, l'administration Bush entend rénover l'organisation, les missions et l'équipement des forces armées américaines par un accroissement mais aussi par un redéploiement de leurs ressources.

● **Aide sociale.** Un projet visant à favoriser le rôle des organisations religieuses dans l'aide sociale via la répartition des aides fédérales a été adopté par les députés. Certaines de ses dispositions sont cependant contestées au motif qu'elles contreviendraient au premier amendement sur la liberté religieuse.

● **Négociations commerciales.** Grâce à une voix d'avance, George Bush a obtenu le 6 décembre,

de la Chambre des représentants, à majorité républicaine mais avec l'appoint de 21 démocrates, le pouvoir de négocier des accords commerciaux et de les soumettre au Congrès sans que celui-ci puisse les amender. Cet accord (ex-« fast track », appelé aujourd'hui *Trade Promotion Authority*) est jugé crucial par l'administration républicaine pour conduire les négociations, dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce, sur la libéralisation du commerce international. Il appartient désormais au Sénat de se prononcer.

LES RÉFORMES REPORTÉES

● **Les retraites.** Pour faire face au déficit attendu du régime public des retraites après la cessation d'activité des *baby-boomers*, George Bush souhaite transférer une partie des cotisations vers un système par capitalisation. Selon un premier rapport, commandé par la Maison Blanche, le système sera déficitaire dès 2018 et ne pourra plus faire face à ses obligations en 2038. Mais les fluctuations de la Bourse, qui chahutent les fonds de pension, et le retour des déficits poussent les républicains à souhaiter le report de ce volet, au moins après les élections de 2002.

L'opposition démocrate à la recherche de la faille

WASHINGTON

de notre correspondant

Il y a dix jours, les démocrates étaient furieux. Karl Rove, le principal conseiller politique du président George Bush, venait de dévoiler sans précaution particulière la stratégie qu'il recommandait aux républicains pour les élections de novembre : exploiter la confiance que le président et le gouvernement se sont acquise après le 11 septembre. « Je suis content que les démocrates aient travaillé avec nous, mais vous savez quoi ? C'est aux républicains que le mérite en sera reconnu », avait assuré M. Rove, le 18 janvier, devant les parlementaires et les cadres de son parti réunis à Austin. Les démocrates étaient rassemblés, eux, à Washington et, dès le lendemain, le chef de la minorité de la Chambre, Richard Gephardt, s'était indigné de ce détournement d'union nationale. « Nous devons être au coude à coude contre le terrorisme. Ce n'est pas une affaire partisane ! », s'emportait-il.

Toute la difficulté est là pour les démocrates. En soutenant le président et ses ministres dans la guerre contre le terrorisme, ont-ils gagné le droit d'être écoutés s'ils critiquent sur d'autres sujets ? Ou bien se sont-ils privés de la possibilité de leur disputer le pouvoir législatif, cette année, sans parler de la présidence en 2004 ? Leur choix a été de ne pas émettre de réserves sur la réponse du gouvernement aux attaques terroristes.

Aucune des principales personnalités de l'opposition n'a pris la parole contre le gouvernement lors des débats provoqués par les décisions du ministre de la justice, John Ashcroft, ou, plus récemment, par l'internement à Guantanamo des prisonniers ramenés d'Afghanistan. Ceux qui se considèrent ou qui se comportent comme des candidats possibles en 2004 n'ont pas élevé la voix. Les parlementaires que l'on a entendus, comme les sénateurs Patrick Leahy ou Edward Kennedy, n'ont pas d'ambition présidentielle et ont pris soin d'agir en accord avec des républicains partageant leurs inquiétudes pour le respect des droits.

Par conviction ou par stratégie, les démocrates ont jugé que la seule attitude possible était l'adhésion inconditionnelle, en tout cas silencieuse, aux décisions du président et de son équipe. Dimanche 27 janvier, la sénatrice de Californie Dian-

ne Feinstein, qui faisait partie d'une délégation visitant Guantanamo, a rejeté sans nuance les critiques émises en Europe. En décembre, les observations de certains sénateurs démocrates à M. Ashcroft au sujet des étrangers détenus aux Etats-Unis étaient restées isolées. Même une avocate comme Hillary Clinton, sénatrice de New York, qui passe pour libérale, ne trouvait rien à redire aux décisions du ministre de la justice.

Les démocrates ont décidé de faire porter leurs attaques essentiellement sur le terrain économique. Dès le 4 janvier, Thomas Daschle, chef de la majorité démocrate du

La seule attitude possible était

l'adhésion inconditionnelle aux décisions de Bush

Sénat, déclarait que les baisses d'impôts avaient aggravé la récession. L'argument sous-jacent de son discours, comme de celui de Richard Gephardt plus récemment, consiste à opposer la bonne gestion économique des années Clinton au mauvais climat qui s'est installé peu après l'entrée de M. Bush à la Maison Blanche. En même temps, l'administration républicaine est accusée d'être au service d'intérêts particuliers, principalement ceux de l'industrie pétrolière ; la faillite d'Enron est exploitée en ce sens, avec prudence parce que les démocrates ont aussi bénéficié des dons de cette entreprise.

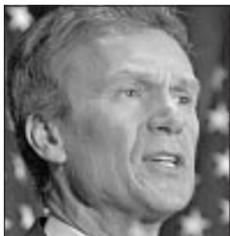
Aux élections intermédiaires de novembre, leurs objectifs sont de consolider leur majorité au Sénat et de la conquérir à la Chambre. Le premier est considéré comme plus facile à atteindre que le second, car si les républicains ont davantage de députés sortants qui ne se représentent pas les circonscriptions concernées leur sont, pour la plupart, largement acquises. Au-delà commence la terre inconnue de la présidentielle de 2004, pour laquelle le Parti démocrate voudrait pouvoir éviter de trop longues primaires face à un adversaire qui, lui, n'aura pas de concurrent dans son parti.

P. J.

CINQ FIGURES DÉMOCRATES SUR LES RANGS



HILLARY CLINTON
54 ans,
sénatrice de New York



THOMAS DASCHLE
54 ans, sénateur
du Dakota du Sud



RICHARD GEPHARDT
62 ans,
député du Missouri



AL GORE
53 ans,
conseiller financier



JOSEPH LIEBERMAN
60 ans,
sénateur du Connecticut

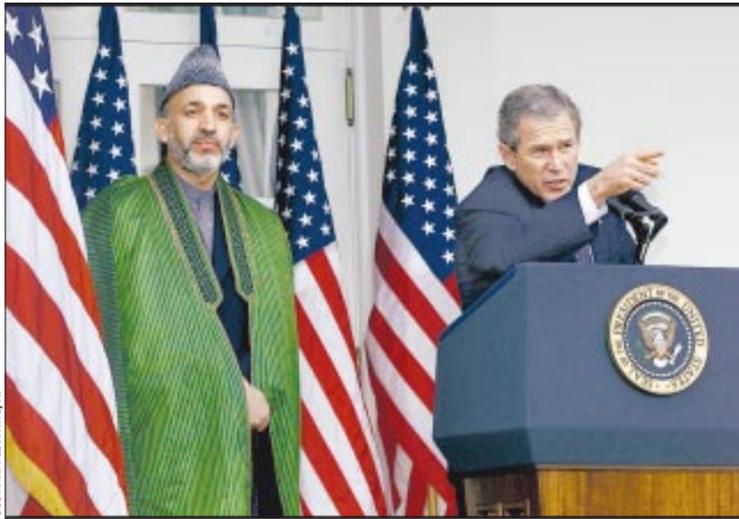
L'ancienne First Lady a levé une bonne part des préventions qu'elle avait fait naître à la Maison Blanche. Plusieurs sénateurs témoignent que sa réputation de sectarisme et d'arrogance n'était pas méritée ou qu'elle a cessé de l'être. Charles Schumer, l'autre sénateur démocrate de l'Etat de New York, dit aujourd'hui qu'ils ont très bien travaillé ensemble pour obtenir les crédits nécessaires à la ville après le 11 septembre. M^{me} Clinton met parfois sa notoriété au service de ses collègues pour des manifestations publiques ou des collectes de fonds. Ni candidate affichée pour 2004 ni membre des cercles de pouvoir du Parti démocrate, la sénatrice cultive l'intérêt des médias, sans en abuser.

Le 20 septembre, après son discours sur la guerre contre le terrorisme, George Bush lui donnait l'accolade. Le 9 décembre, le vice-président Richard Cheney le qualifiait d'obstructionniste. Chef de la majorité démocrate du Sénat, Thomas Daschle, principal partenaire du président dans l'union nationale post-attentats, est aussi son principal adversaire pour les élections à venir. Les républicains lui reprochent de bloquer le plan de soutien à l'économie. M. Daschle accuse les baisses d'impôts d'aggraver la récession. Les résultats des démocrates aux élections de novembre seront portés à son crédit ou à son débit. Un succès ferait de lui un candidat sérieux pour la primaire de 2004.

En 1992, après s'être opposé au premier président Bush au sujet de la guerre du Golfe, Richard Gephardt l'avait jugé imbattable à la présidentielle et avait renoncé à briguer la candidature démocrate, laissant la voie libre à Bill Clinton. Chef de file des démocrates à la Chambre des représentants, il s'était signalé par sa sévérité envers M. Clinton lors de l'affaire Lewinsky. Hostile au libre-échange, M. Gephardt n'a pu empêcher la Chambre de voter les pouvoirs de négociation commerciale demandés par M. Bush, mais il ne s'est pas vraiment opposé au projet présidentiel sur l'énergie. Proche des syndicats, il défend un programme économique centriste et ne critique pas les baisses d'impôts.

Le 2 février, l'ancien vice-président animera une réunion de collecte de fonds pour le Parti démocrate dans le Tennessee, l'Etat qu'il a représenté au Congrès pendant seize ans. Vice-président d'une société financière de Los Angeles, Al Gore est pratiquement silencieux depuis le 11 septembre. « George Bush est mon commandant en chef », avait-il alors lancé. Une deuxième candidature présidentielle après un échec est rare, mais pas sans précédent, et M. Gore demeure, aux yeux d'une partie de la base démocrate, le candidat légitime. Il se garde d'en parler lui-même, sans s'interdire pour autant de participer à des réunions discrètes dans des Etats importants sur la route des primaires.

L'ancien partenaire d'Al Gore sur le « ticket » démocrate de 2000 est omniprésent. Président de la commission des affaires gouvernementales du Sénat, il a organisé les premières auditions sur l'affaire Enron, bien qu'il ait bénéficié des contributions de cette entreprise et que l'ancien directeur de son cabinet ait travaillé pour elle. Il a plaidé pour que la « phase 2 » de la guerre contre le terrorisme soit dirigée contre Saddam Hussein. Il a regretté que le Français Zacarias Moussaoui ne soit pas jugé par un tribunal militaire. Juif pratiquant, très critique vis-à-vis de M. Clinton en 1998, il représente, pour le Parti démocrate, une option conservatrice que certains croient la meilleure face à M. Bush.



George Bush a reçu à la Maison Blanche, lundi 28 janvier, le chef du gouvernement intérimaire afghan Hamid Karzai. Lors d'une conférence de presse conjointe, le président américain s'est engagé à contribuer à l'établissement et à l'entraînement de forces de police et d'une armée nationale afghane.

SCOTT APPLEWHITE/AP

Le gouvernement de Tony Blair est gêné par ses liens avec Andersen

Les prolongements de l'affaire Enron atteignent le Parti travailliste

LONDRES

de notre correspondant

Le scandale Enron embarrasse le gouvernement de Tony Blair en mettant en lumière les liens étroits tissés entre le New Labour et le commissaire aux comptes de la société énergétique, le cabinet Andersen.

« Le Parti travailliste a choisi de nouer des liens extrêmement étroits avec le monde des affaires sur des bases douteuses, en recevant de l'argent et de l'aide de la part de sociétés qui, de leur côté, bénéficient de la politique du gouvernement » : comme l'atteste l'attaque lancée, le 28 janvier, par Matthew Taylor, porte-parole de l'opposition libérale-démocrate (centriste) pour les affaires financières, la faillite du courtier en énergie Enron place le gouvernement britannique sur la défensive. Politiquement, le dommage potentiel causé par les révélations sur l'influence exercée par Andersen, l'auditeur d'Enron, dans les couloirs du pouvoir travailliste, est en effet grand.

Les faits. Au début des années 1980, Arthur Andersen avait failli à sa mission dans le contrôle des comptes de John De Lorean, un entrepreneur américain, qui avait dilapidé les fonds publics dans une sombre histoire de construction d'une usine de montage automobile en Irlande du Nord. Le commissaire aux comptes s'était retrouvé sur la « liste noire » des ministères

de Whitehall. Pendant une décennie, ses plus gros rivaux, comme Price Waterhouse et KPMG, s'étaient taillés la part du lion dans les contrats publics, particulièrement le conseil aux privatisations de l'ère Thatcher-Major. Cette traversée du désert avait poussé Andersen à se ranger, dès 1995, sous l'étendard de l'opposition travailliste. Quand Tony Blair avait accédé, en 1997, au sommet de l'Etat, il avait fait d'Andersen son bureau-conseil favori.

RENVOI D'ASCENSEUR

A en croire la dernière livraison de l'hebdomadaire de droite *The Spectator*, des équipes d'Andersen ont prêté main-forte à la rédaction de pans entiers du programme économique de la nouvelle équipe travailliste : imposition des bénéfices excessifs des sociétés, réforme de la taxe sur les gains en capital, partenariat privé-public, etc. Andersen aurait également servi d'intermédiaire entre le gouvernement et son prestigieux client, Enron. Selon *The Spectator*, les responsables du New Labour auraient renvoyé l'ascenseur en levant le moratoire sur la construction de centrales au gaz et en approuvant le rachat, par Enron, de la compagnie d'eau Wessex Water.

Au sein du gouvernement, Andersen disposait d'un relais idéal en la personne de Patricia Hewitt, directrice de recherche chez Andersen

Consulting entre 1992 et 1997 et actuelle ministre du commerce et de l'industrie. Aujourd'hui, Matthew Taylor a beau jeu de souligner que, depuis l'arrivée au pouvoir de Tony Blair, l'auditeur a bénéficié des plus beaux contrats gouvernementaux d'audit ou de conseil (Dôme du millénaire, chemin de fer, métro...)

« Il n'y a jamais eu la moindre irrégularité » : démentant avoir reçu une quelconque aide d'Enron ou de son commissaire aux comptes, Downing Street a rejeté la demande d'ouverture d'une enquête parlementaire. Pour sa part, Andersen a catégoriquement réfuté les accusations du *Spectator*.

Cette affaire intervient au moment même où Tony Blair s'efforce de donner un nouveau souffle à son mandat. Pour désamorcer une fronde parlementaire, le premier ministre dispose toutefois d'un atout de choc : au nom des milliers de retraités d'Enron spoliés, la centrale syndicale AFL-CIO envisagerait de saisir la justice britannique à propos du rôle joué par l'ancien ministre conservateur de l'énergie, Lord Wakeham, qui était l'un des principaux directeurs d'Enron. Cette personnalité éminente de l'opposition tory siégeait au comité d'audit du conglomérat énergétique, aujourd'hui dans le collimateur des enquêteurs américains.

Marc Roche

La peur du chômage est de retour après l'insouciance et le plein-emploi de la fin des années 1990

EDISON (New Jersey)

de notre envoyé spécial

« On vit bien. Les salaires sont confortables, les assurances sociales et médicales sérieuses, la ville est agré-

REPORTAGE

A Edison, le choc de la récession menace les salariés en sursis de l'usine Ford

ble, tranquille. Il va être difficile de dire au revoir à tout cela », explique Robert « Bob » LaPoint. Il est le président de la section d'Edison, la « local 980 », du syndicat de l'automobile Union of Automobile Workers (UAW). L'usine Ford de la ville fait partie des quatre condamnées aux Etats-Unis par le constructeur en difficulté. Le groupe a perdu 5,45 milliards de dollars l'an dernier. M. LaPoint a commencé en 1968 à travailler ici à la chaîne. Son fils puis son petit-fils l'ont suivi.

PARFUM DE PROSPÉRITÉ

Edison est une ville coquette du New Jersey de près de 100 000 habitants à 50 kilomètres au sud-ouest de New York. Les rues sont larges, les pelouses bien tondues, les voies cyclables omniprésentes, les parcs et les jardins nombreux. Les bâtiments regroupant les services municipaux, la police, les pompiers, la justice locale sont flamboyants neufs. Il règne dans les rues un petit parfum de prospérité. L'héritage de dix années de croissance ininterrompue, de l'insouciance et du plein-emploi de la fin des années 1990. La récession ne l'a pas encore abîmé. Pour combien de temps ?

A quelques centaines de mètres

de là, dans la vieille usine Ford construite en 1947, six cents ouvriers seront licenciés dans les prochaines semaines. Ils devaient recevoir leur lettre le 4 février. Le maire de la ville et l'UAW ont réussi à retarder l'échéance d'un mois. « J'ai l'impression de revenir vingt ans en arrière. En 1982, Ford avait déjà supprimé une des deux équipes de travail. Il restera 857 employés dans l'usine. Ils ont annoncé le 11 janvier que l'usine fermera définitivement ses portes en 2004. D'ici là, nous avons peut-être une chance de sauver quelque chose », souligne Bob LaPoint.

Pour Robert Harrigan, 24 ans, il n'y a plus rien à espérer. « Je fais partie de la première vague, je n'ai pas beaucoup d'ancienneté alors je suis foutu. Ce n'est pas de chance, ma femme et moi venons juste d'avoir un bébé. Cela ne va pas être facile de retrouver un travail comme celui-là. Personne ne gagne moins de 4 500 dollars par mois ici. » Cela fait cinq ans qu'il assemble sur la chaîne les « pick-up » Ranger, le seul véhicule produit à Edison. Un modèle en perte de vitesse dont les ventes ont baissé l'an dernier de 17,5 %. Plus de 170 000 « trucks » ont été produits en 2000 à Edison, moins de 135 000 l'an dernier. Autour des bâtiments gris alignés s'entassent sur les parkings des milliers de Ranger neufs. Un immense drapeau américain recouvre la façade de la principale chaîne de montage, le long de l'autoroute 287.

La rancœur et l'amertume sont grandes chez ceux qui partent. D'autant plus que les dirigeants de Ford ne sont même pas venus s'expliquer. « D'habitude, ils viennent nous parler, mais depuis un moment plus personne ne les voit, remarque Anthony San Martin. Ils doivent penser qu'on va leur sauter à la gorge. » Une certaine jalousie existe aussi envers ceux qui restent. « Ils ont les

meilleurs salaires, sont là depuis longtemps et sont les plus protégés. »

« Les gens sont prêts à tout pour rester à Edison et chez Ford, reconnaît M. LaPoint. Les ouvriers de Ford, ici, c'est comme une grande famille. Travailler dix heures par jour au coude à coude sur le « cheval de fer » (iron horse), comme nous appelons la chaîne, cela crée des liens. » Le gouverneur du New Jersey, James McGreevey, et le maire de la ville, George Spadoro, ont rencontré le 25 janvier des dirigeants de Ford au siège de la société, à Dearborn, dans le Michigan. « A leur retour, ils ne se sont pas montrés optimistes ou pessimistes, mais ils ont gagné trois mois. Ils doivent proposer un plan fait d'aides de toutes sortes, des avantages fiscaux et des crédits subventionnés pour convaincre le groupe de ne pas fermer », explique M. LaPoint.

COUPÉS MUSTANG

Richard Linn, le numéro deux du syndicat, ne se fait pas trop d'illusions. Dans les locaux de l'« UAW local 980 », une petite maison en briques jaunes juste en face de l'usine, coincée entre une pizzeria et un restaurant chinois, il explique qu'elle est condamnée. « Le problème de fond, c'est qu'elle ne peut pas s'étendre. Les terrains aux alentours sont occupés. On ne peut pas déplacer des centaines de maisons et l'autoroute. La mode aujourd'hui consiste à avoir des unités de production capables de produire plusieurs modèles en fonction de la demande, et cela ne peut pas se faire à Edison. »

Larry Bockerry, 55 ans, travaille depuis 31 ans chez Ford à Edison. Lui qui se souvient avec fierté d'avoir fabriqué à ses débuts les célèbres coupés Mustang déclare, fataliste : « Les vieilles usines meurent un jour, on n'y peut rien. »

Eric Leser

La faillite d'Enron relance les chances d'une réforme du financement des campagnes

Une proposition de loi sera discutée à la Chambre des représentants

WASHINGTON

de notre correspondant

La faillite d'Enron, le géant de l'énergie dont les dirigeants étaient parmi les plus gros pourvoyeurs d'argent pour les campagnes électorales, a redonné vigueur au débat sur le financement de la vie politique. Les partisans d'une réforme ont obtenu, le 24 janvier, les signatures qui leur manquaient pour imposer l'inscription de leur proposition de loi à l'ordre du jour de la Chambre des représentants. Des embûches réglementaires sont encore possibles, les chefs républicains estimant que la réforme proposée défavoriserait leurs candidats aux élections intermédiaires de novembre. S'ils bloquent de nouveau le processus, leurs adversaires démocrates pourraient tirer avantage, auprès des électeurs, de l'obstination du parti adverse à empêcher tout assainissement.

L'affaire Enron touche précisément au cœur de ce que les auteurs de la proposition veulent réformer. Plus de la moitié des 6 millions de dollars distribués par ses dirigeants depuis 1989 a consisté en ce que l'on appelle *soft money*, expression qui désigne les financements non soumis aux limitations et contrôles prévus par la loi. Celle-ci date, pour l'essentiel, des lendemains de l'élection présidentielle de 1972 et du scandale du Watergate, qui avait

contraint le président Richard Nixon à la démission en 1974. Elle limite les dons que les candidats aux élections fédérales (Congrès et présidence) peuvent recevoir, qu'ils proviennent de particuliers, de partis politiques ou de comités d'action politiques. Ces comités, les PAC, sont les canaux que doivent obligatoirement emprunter les entreprises et les syndicats qui souhaitent financer des campagnes.

Le géant de l'énergie était un des plus gros pourvoyeurs d'argent pour les campagnes électorales

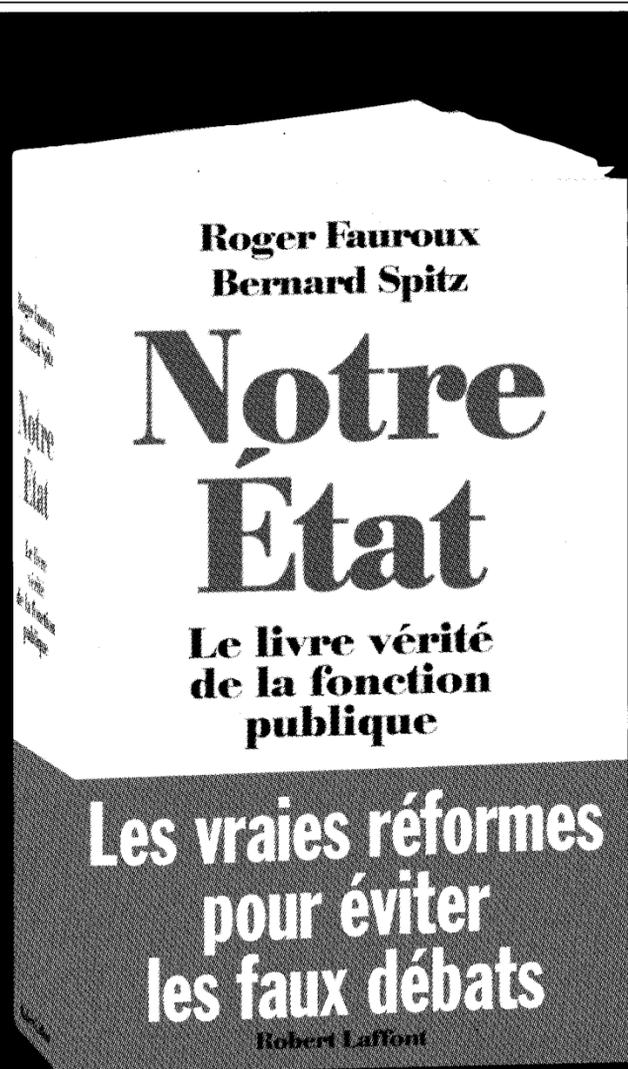
Il existe toutefois deux moyens de se soustraire à ces contraintes : le premier consiste à verser de l'argent aux partis, qui le dépensent en fait pour le profit de leurs candidats ; le second est de financer de la propagande défendant ou attaquant la position d'un candidat sur un sujet donné, sans appeler formellement à voter pour ou contre lui. En 2000, certains candidats, découvrant une nouvelle faille du système, ont mis en place des associations de finance-

ment parallèles qui leur ont permis de collecter des dons échappant aux contrôles. Au total, les élections de 2000, parlementaires et présidentielles, auraient entraîné des dépenses de plus de 6 milliards de dollars, dont une proportion inconnue de *soft money*, celle-ci ne devant être déclarée à la Commission fédérale des élections que lorsqu'elle transite par les partis.

Rival malheureux de George Bush dans la primaire républicaine, John McCain, sénateur de l'Arizona, et son collègue démocrate du Wisconsin Russell Feingold ont proposé une réforme qui a été votée par le Sénat en avril. A la Chambre, le républicain Christopher Shays et le démocrate Martin Meehan, deux élus de Nouvelle-Angleterre, ont déposé une proposition qui vise, elle aussi, à interdire ces pratiques. Jusqu'à maintenant, le *speaker* Dennis Hastert et les autres dirigeants républicains refusaient de l'inscrire à l'ordre du jour.

M. Bush, quant à lui, a évité de se prononcer sur le sujet, mais il a fait savoir que si un texte est voté il le promulguera aussitôt. Les républicains ne peuvent donc pas parier sur un veto présidentiel, qui leur permettrait de laisser passer une loi vertueuse sans devoir ensuite s'y conformer.

P. J.



« Pour réveiller les consciences en ces veilles de campagne électorale... Avant qu'il ne soit trop tard. »

Françoise Crouigneau,
Les Échos

Robert Laffont
www.laffont.fr

La CIA a transmis à Paris l'identité de six Français qui seraient détenus à la base de Guantanamo

La police française vérifie les éléments fournis par le service américain. Des associations de défense des droits de l'homme s'inquiètent du vide juridique entourant leur détention

TRANSMISE dès le 17 janvier 2002 par la CIA aux autorités françaises, une note du service américain détaille les identités de six prisonniers qui se prétendent de nationalité française et dont certains seraient détenus à la base militaire de Guantanamo (Cuba). Le contenu de cette note comportant six noms, révélée par *Le Parisien* de mardi 29 janvier, est en cours de vérification par la police française. Ces premiers éléments mettent à mal la position du Quai d'Orsay qui, lundi 28 janvier, a affirmé ne disposer d'aucune indication sur l'identité d'éventuels détenus français du camp militaire américain de Guantanamo.

EMBARRAS ET CAFOUILLAGE

« Nous pouvons maintenant vous confirmer que les forces américaines ont arrêté les individus suivants qui prétendent être des ressortissants français et sont suspectés d'être membres d'Al-Qaïda ou des talibans », note le document de la CIA. Six noms sont mentionnés : Huwari Mustafa Abd-Al-Rahman, né le 23 février 1980 à Paris ; Jean-Baptiste Mihoud, né le 7 août 1980 à Paris ; Ridouane Khalid, né le 16 août 1967 à Villemonble (Seine-Saint-Denis) ; Nizar Sassi, né le 1^{er} août 1979 à Lyon ; Oliver Jean Christian Marie Joseph Bazart, né en 1956 à Bordeaux ; Khaled Ben Mustafa, né le 9 janvier 1972 à Lyon.

Certains de ces noms peuvent évidemment correspondre à de faux documents d'identité. Retrouvés par *Le Parisien* à leurs domiciles de

banlieue parisienne, les parents de MM. Khalid et Ben Mustafa ont toutefois confirmé que ces deux hommes ont bien disparu, depuis plusieurs mois, de leurs lieux de résidence habituels.

Une campagne a été lancée en France, comme en Grande-Bretagne, par les organisations non gouvernementales (ONG) de défense des droits de l'homme, qui ne s'in-

quirent pas seulement des conditions de détention à Guantanamo, mais mettent en doute le droit des Américains à détenir ces prisonniers et dénoncent leur intention de les faire juger par des tribunaux militaires spéciaux qui n'excluent pas la peine de mort.

Trente nationalités pour 158 détenus

Selon le porte-parole de la Maison Blanche, Ari Fleischer, les 158 prisonniers talibans et d'Al-Qaïda détenus sur la base militaire américaine de Guantanamo (Cuba) proviendraient de trente pays différents. Lundi 28 janvier, M. Fleischer n'a pas spécifié ces diverses origines nationales. Mais le ministre de l'intérieur d'Arabie saoudite a affirmé que beaucoup d'entre eux viendraient de son pays. « Ils sont environ au nombre de cent », a déclaré lundi le prince Nayef Ben Abdel Aziz. Nous demandons qu'ils soient soumis aux lois du royaume. »

Le même jour, le président George Bush a répondu : « Il y a beaucoup de citoyens d'Arabie saoudite qui ont choisi de se battre pour Al-Qaïda ou pour les talibans, et nous voulons en savoir davantage à ce propos, a-t-il indiqué. Nous déciderons au cas par cas si les intéressés doivent, ou non, rentrer en Arabie saoudite. » De son côté, Londres avait annoncé que trois Britanniques étaient prisonniers à Guantanamo. Il y aurait également des détenus de nationalités australienne, algérienne, belge, suédoise, yéménite et pakistanaise.

retenues contre eux, elle pourrait réclamer de les juger elle-même. La même question se pose à la Grande-Bretagne, où elle a donné lieu, la semaine dernière, à un cafouillage révélateur de l'embarras des pays alliés des Américains dans la lutte antiterroriste. Alors que le ministre des affaires étrangères, Jack Straw, avait estimé « de loin préférable » que les prisonniers de nationalité britannique soient jugés en Grande-

Bretagne, le porte-parole de Tony Blair a procédé le lendemain à un début de marche-arrière prudente, en déclarant que la concertation était en cours avec Washington sur cette question.

A Washington, la Maison Blanche a considéré, lundi, qu'il faudrait donner une lecture « moderne » aux conventions de Genève protégeant les prisonniers de guerre. « Ce qui est en jeu, c'est la nature unique de ce conflit », a déclaré son porte-parole, Ari Fleischer. « Ils n'appartiennent pas à une armée organisée ou à un Etat organisé. Ils se sont rendus en Afghanistan pour s'entraîner au terrorisme. C'est un cas sans précédent, compliqué, et personne ne devrait être surpris d'entendre que les règlements contenus dans la convention de Genève doivent être interprétés de manière moderne », a-t-il ajouté.

Le même jour, le président George Bush et ses collaborateurs du Conseil national de sécurité se sont réunis pour étudier le dossier. Si les responsables américains s'accordent pour priver les détenus de Guantanamo du statut de prisonnier de guerre, un débat continue de les opposer quant à l'application des conventions de Genève. « C'est un sujet qui continue d'être discuté au sein de l'administration », a déclaré, lundi, le porte-parole du département d'Etat, Richard Boucher. Estimant qu'il ne s'agit pas d'« une grosse affaire », il a considéré que ces détenus « reçoivent un traitement humain, conforme aux principes de la convention, parce que c'est ainsi que nous traitons les gens ». – (AFP, AP, Reuters.)

Manifestation monstre dans la capitale malgache

ANTANANARIVO. Le deuxième jour de grève générale, mardi 29 janvier, s'annonçait, de même que la veille, comme un succès pour l'opposition. Lundi, plusieurs centaines de milliers de personnes (entre 1 million et 200 000, selon les sources) ont défilé dans Antananarivo, paralysée à la suite de l'appel lancé par l'opposant Marc Ravalomanana, qui revendique la victoire au premier tour de l'élection présidentielle du 16 décembre 2001.

Les entreprises publiques ont assuré un service minimum et 80 % des salariés des entreprises de la zone franche (elles représentent l'essentiel des exportations de produits manufacturés) ont suivi le mot d'ordre de grève. « On ne pourra pas tenir longtemps comme ça », a commenté un responsable de la zone franche. De son côté, le Conseil de sécurité de l'ONU, lundi, s'est déclaré « inquiet de la situation trouble » qui prévaut à Madagascar.

Le président de la Knesset dénonce l'occupation des territoires

JÉRUSALEM. Le président du Parlement israélien, Avraham Burg (travailliste), a déclenché un tollé, lundi 28 janvier, en déclarant à la Knesset que « l'occupation des territoires corrompt ». « Un peuple d'occupants, même s'il a été amené à occuper contre sa volonté, finit par être changé et défiguré par les tares de l'occupation », a déclaré M. Burg avant d'ajouter : « Il ne faut pas oublier que le géolier et son prisonnier demeurent enfermés la plupart du jour derrière les mêmes murailles d'absence d'espérance. »

D'autre part, le recteur de l'université de Naplouse a démenti les informations selon lesquelles la Palestinienne auteur de l'attentat-suicide de dimanche à Jérusalem appartenait à son établissement. La presse israélienne, citant des sources palestiniennes, l'a identifiée sous le nom de Chahnaz Amoudi, âgée de vingt ans. Cette information n'a pas été corroborée et l'attentat n'a toujours pas été revendiqué. Enfin, le médiateur américain, Anthony Zinni, a démenti des informations du quotidien *Maariv* selon lesquelles il aurait traité le président palestinien, Yasser Arafat, de « parrain mafieux ». – (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **ZIMBABWE** : l'Union européenne a accentué ses pressions en menaçant pour la première fois le pouvoir à Harare de « sanctions ciblées », lundi 28 janvier, à l'issue du conseil des ministres des affaires étrangères. Les Quinze s'inquiètent de la dérive autoritaire du régime du président Mugabe et du bon déroulement de l'élection présidentielle des 9 et 10 mars.

■ **AFGHANISTAN** : l'assaut donné, lundi 28 janvier, contre l'hôpital de Kandahar où s'étaient retranchés, depuis cinquante jours, six miliciens d'Al-Qaïda blessés par les bombardements américains s'est soldé par la mort de ces six hommes. Cinq soldats afghans ont été blessés lors de cette attaque menée conjointement avec les forces spéciales américaines. Par ailleurs, quatorze soldats américains ont été blessés, mardi, lorsque leur hélicoptère, un CH-47 Chinook, qui transportait 24 personnes a été contraint d'atterrir en catastrophe près de la ville de Khost, dans l'est du pays. – (AFP.)

■ **PHILIPPINES** : l'engagement de soldats américains dans les combats contre la guérilla islamiste dans ce pays a été reporté sine die, a annoncé mardi 29 janvier l'armée philippine. Une opération conjointe américano-philippine contre les rebelles d'Abu Sayyaf était prévue pour mercredi, a-t-on indiqué de même source, mais les Etats-Unis ont demandé son report et exigé une définition plus précise de leur mission. – (AFP.)

■ **ÉQUATEUR** : un avion de la compagnie équatorienne TAME, porté disparu, lundi 28 janvier après-midi, alors qu'il devait relier Quito à Tulcan, près de la frontière colombienne, s'est vraisemblablement écrasé sur une montagne en Colombie avec 94 personnes à bord. – (AFP.)

■ **OUZBÉKISTAN** : les Etats-Unis ont estimé, lundi 28 janvier, que le référendum de dimanche allongeant de cinq à sept ans le mandat du président ouzbek, Islam Karimov, s'était déroulé dans des conditions douteuses. Selon la commission électorale, entre 91 % et 92 % des électeurs ont voté « oui » lors de ce référendum qui devrait permettre au président ouzbek, qui dirige le pays d'une main de fer depuis 1989, de rester au pouvoir. – (AFP.)

■ **TCHÉCHÈNE** : Radio Free Europe (RFE), qui devait lancer, lundi 28 janvier, des émissions en tchétchène à destination de la république russe indépendantiste, sera sous la « surveillance particulière » du Kremlin, a averti le conseiller présidentiel Sergueï Iastrjembki sur la radio Echo de Moscou. Les émissions de RFE, financées par le Congrès américain, auront lieu dans quatre langues de la région du Caucase du Nord : le russe, le tchétchène, le tcherkesse et l'avar. – (AFP.)

■ **VATICAN** : Jean Paul II a demandé, lundi 28 janvier, aux avocats catholiques de refuser de plaider dans les procès en divorce en invoquant l'objection de conscience, car le divorce est « toujours un mal » et « contraire à la justice ». Dans une adresse aux juges et aux avocats du tribunal ecclésiastique d'appel, appelé la Rote romaine, il a demandé à tous les responsables de la justice d'« éviter d'être personnellement impliqués dans tout ce qui représente une coopération avec le divorce ». – (AFP.)

Les Européens maintiennent leur soutien à Yasser Arafat

BRUXELLES

de notre bureau européen
Confrontée à un net durcissement de la position des Etats-Unis envers Yasser Arafat et l'Autorité palestinienne, l'Union européenne ne s'est pas divisée. Réunis, lundi 28 janvier, les ministres des affaires étrangères ont réaffirmé leur position adoptée lors du sommet de Laeken, en décembre 2001 : « Pour éradiquer le terrorisme comme pour construire la paix, Israël a besoin de l'Autorité palestinienne et de son président, Yasser Arafat, comme partenaire de négociation », souligne un communiqué.

De leur côté, l'Autorité palestinienne et son président « doivent tout mettre en œuvre pour mettre fin au terrorisme et à l'Intifada armée, pour démanteler tous les réseaux terroristes et pour arrêter les auteurs d'actes de terrorisme ». Ce soutien à M. Arafat ne prend que plus de poids au moment où le vieux chef palestinien n'est plus considéré comme un interlocuteur valable par les Etats-Unis et Israël.

« IL Y A PREUVES ET PREUVES »

Les Quinze demandent par ailleurs que la commission d'enquête établie par l'Autorité palestinienne pour faire la lumière sur les circonstances de l'affaire du *Karine-A*, ce cargo contenant des armes envoyées, selon l'Etat hébreu, par l'Iran aux Palestiniens, rende « rapidement » des conclusions. Contrairement aux Américains, les Européens ne sont pas entièrement convaincus par les « preuves » de la culpabilité palestinienne. « Il y a preuves et preuves, et tout est une question d'interprétation », a prudemment commenté Hubert Védrine, le ministre français des Affaires étrangères.

Les Quinze ont, d'autre part, décidé d'adresser au gouvernement de M. Sharon la liste des infrastructures et installations palestiniennes financées par les Européens et détruites par l'armée israélienne (*Le Monde* daté 28 janvier). L'Europe « invite » le gouvernement israélien à mettre un terme à ces opérations et « se réserve le droit de demander réparation dans le cadre des instances appropriées ».

Laurent Zecchini



PLUS UTOMI EKPEI / AFP

Plusieurs centaines de morts au Nigeria

DEVANT des témoins souvent en pleurs, les sauveteurs ont retiré, lundi 28 janvier, plusieurs centaines de corps de femmes et d'enfants en majorité, qui ont péri noyés en tentant de traverser les canaux de Lagos. Ils cherchaient à fuir l'enfer déclenché, la veille au soir, par un incendie qui avait gagné le plus gros dépôt d'explosifs et de munitions du pays, implanté dans une caserne en pleine ville. Plus de 500 morts

ont déjà été dénombrés et les sauveteurs continuent à extraire des cadavres de la vase des canaux, chargée de déchets industriels des usines de cette métropole de près de 10 millions d'habitants. Des centaines d'obus non explosés jonchaient, encore lundi, le sol du quartier. C'est « une énorme tragédie », « un désastre national », a commenté le président Obasanjo, qui s'est rendu sur les lieux et a lancé un appel à l'aide.

Racket et pots-de-vin au Haut-Commissariat pour les réfugiés à Nairobi

Selon une enquête de l'ONU, 50 millions de dollars auraient été extorqués depuis 1997 à des candidats à l'émigration

NAIROBI

de notre correspondant

Le scandale, retentissant et inédit dans l'histoire des Nations unies, peut se résumer simplement : au bureau régional du Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR), à Nairobi, tout, ou presque, était à vendre. Depuis l'accès aux bureaux, monnayé un peu moins de deux euros par les gardes à l'entrée, jusqu'aux places pour le programme de réinstallation, cette procédure qui offre aux réfugiés d'émigrer vers des pays comme les Etats-Unis, le Canada ou l'Australie, rendue accessible contre versement d'un pot-de-vin pouvant se monter à 6 000 dollars (près de 6 600 euros).

Selon un rapport du Bureau des services de contrôle interne (BSCI) des Nations unies, achevé vendredi 25 janvier, chacun de ces services théoriquement gratuits était transformé en pompe à dollars par

un « réseau criminel » qui a sévi pendant des années et dont le démantèlement vient à peine de commencer.

Ce groupe mafieux, établissent les enquêteurs, avait organisé son racket « à plusieurs niveaux », depuis les rabatteurs dans les camps de réfugiés jusqu'aux employés du bureau du HCR qui se chargeaient d'intervenir des photos dans des dossiers ou de changer des identités pour faire partir leurs propres clients en lieu et place des véritables ayants droit.

Depuis 1997, date approximative de la mise en place du réseau, 33 000 réfugiés ont quitté Nairobi dans le cadre du programme de réinstallation. Parmi eux, combien ont acheté un passe-droit ? A cette question, les enquêteurs n'osent répondre. Avec les pots-de-vin versés par ceux, nombreux, qui n'ont jamais pu partir mais jamais osé se

plaindre, de crainte des gros bras des escrocs, 50 millions de dollars auraient pu être extorqués au total, estiment les enquêteurs.

L'argent a « longtemps coulé à flots » sans qu'aucune autorité s'en

Neuf des « cerveaux » du réseau ont été arrêtés par la police kenyane

émeuve, selon une source du HCR, et « tout le monde en connaissait l'origine ». De fait régnait dans le bureau de Nairobi une ambiance que les enquêteurs du BSCI, interrogés, décrivent comme « totalement anarchique » et dans laquelle les escrocs ont prospéré.

Après des années d'inertie, l'arri-

vée d'enquêteurs spécialisés a déclenché une réaction violente. Des réfugiés floués, des « repentis » qui avaient décidé de parler, ont été menacés de mort. Mais, confondant les enquêteurs avec des agents du FBI américain, les escrocs ont cru les neutraliser en menaçant aussi l'ambassadeur des Etats-Unis, par l'intermédiaire d'une lettre écrite en arabe par un de leurs obligés et signée Oussama Ben Laden.

Ils avaient aussi cherché à entrer en contact avec le terroriste d'origine saoudienne, pensant naïvement lui confier un « contrat » pour exécuter le diplomate américain. C'est leur scribe, équipé par les enquêteurs d'une caméra invisible et d'un micro, lors d'une entrevue avec ses commanditaires, qui les a finalement trahis.

Depuis, neuf des « cerveaux » du réseau ont été arrêtés par la police kenyane, sur les soixante-

dix membres que compterait l'organisation. Parmi eux, trois employés du HCR, un Allemand propriétaire d'un hôtel de Nairobi fréquenté par le banditisme local, ou encore des employés d'une organisation non gouvernementale à laquelle le Haut-Commissariat sous-traitait une partie de ses dossiers de réinstallation. Leurs pratiques étaient-elles une spécialité de Nairobi, ou y a-t-il lieu de s'interroger sur les conditions dans lesquelles les quelque 22,5 millions de personnes placées sous la responsabilité du HCR dans le monde sont traitées ?

Pour l'instant, assure une source des Nations unies, « nous n'avons eu vent de rumeurs de malversations, actuellement en cours de vérification, que pour le bureau de Djibouti. Partout ailleurs, la situation nous semble saine ».

Jean-Philippe Rémy

Plusieurs centaines de chauffeurs-routiers de l'Est bloqués en Europe

Un tribunal allemand fait immobiliser les camions d'une firme de transport autrichienne accusée d'employer en toute illégalité des Slovaques, Tchèques, Polonais et Roumains. La plupart des conducteurs ne bénéficiaient d'aucun droit

LUXEMBOURG
de notre envoyé spécial

Dans la cabine du gros Volvo, Josip et son ami font chauffer une casserole de café sur un camping-gaz. Il est midi. Le break blanc de la Croix-Rouge arrive sur l'immense parking du centre douanier, au sud de Luxembourg-ville. Marc Crochet et deux collègues viennent se renseigner, ce lundi 28 janvier, sur la situation d'une vingtaine de routiers de l'Est, employés de la firme autrichienne Kralowetz, bloqués depuis quatre jours sur cette plaine balayée par la pluie et le vent.

Le 24 janvier, cent cinquante routiers ont convergé vers le Grand-Duché après qu'une enquête, notamment pour usage de main-d'œuvre illégale, ait été ouverte à Munich, en Allemagne, contre le transporteur autrichien, qui emploie plusieurs centaines de chauffeurs des pays de l'Est à travers toute l'Europe. Des perquisitions ont eu lieu dans huit pays. Au Luxembourg, en Espagne, en France, les camions verts de la maison mère Kralowetz GmbH, ceux, jaunes, de sa filiale luxembourgeoise United Continental Lines, ont été immobilisés par la police ou les douanes.

À Luxembourg, les chauffeurs restent nuit et jour sur le parking, surveillant la marchandise stockée dans les remorques frappées du sigle « Iso 9002 », censée garantir la qualité du service. « Certains attendent trois mois de salaire et n'ont plus un sou, d'autres espèrent retrouver rapidement du travail », explique Marc qui, comme d'autres bénévoles, pare au plus pressé. La Croix-Rouge, Caritas, le syndicat socialiste OGB-L pallient les carences des autorités publiques.

TROIS REVENDICATIONS

D'autres routiers sont hébergés à Berg, à la frontière allemande, et à Remich, dans le sud. Là, dans le hall du centre de formation, ils sont une dizaine à discuter et à attendre. Pâles, fatigués, inquiets pour leur famille restée « là-bas », en Slovaquie, en République tchèque, en Roumanie, en Pologne... Qu'espèrent-ils ? « Trois choses : notre salaire, l'argent qu'on nous doit si la faillite de Kralowetz est prononcée et un visa de travail », résume un Bulgare, dans un allemand chaotique.

D'abord prudents et prétextant leur méconnaissance des langues, ils se laissent bien vite aller pour

conter leurs malheurs. « On nous dit soudain que nos papiers et nos permis de travail ne sont pas valables ! Mais avant ça, on avait été contrôlés dans toute l'Europe et jamais personne n'avait rien remarqué », explique

travail et les modalités (illégal) du salaire : « 0,1 euro par kilomètre, mille kilomètres par jour, des sanctions financières à la moindre erreur ». Une rémunération hors norme pour l'Europe de l'Est mais qui, au bout

Un vide juridique complet

« Prenez le cas d'un Bulgare sur une cabine allemande. Seule l'Allemagne pourra contrôler si sa situation sociale est régulière et vérifier, une fois par an, lors d'un contrôle technique, le camion. Pour le reste, les contrôles, c'est zéro, parce qu'aucune autorité ne peut suivre la totalité des trajets. » La compagnie autrichienne Kralowetz – qui nie toute fraude et affirme que ses chauffeurs étaient bien inscrits au Luxembourg – a sans doute parfaitement compris le mécanisme décrit par ce douanier. D'autres entreprises ont embouché massivement des routiers qui, s'ils sont payés légalement, touchent au mieux quelque 1 500 euros, 1 200 de moins qu'un routier international français (charges comprises).

Des firmes se sont engouffrées dans le vide juridique européen qui permet de faire du cabotage au sein de l'Union avec des chauffeurs recrutés à l'Est. Un règlement européen adopté récemment prévoit qu'à partir de 2003 les routiers des pays de l'Est devront être payés au même tarif que ceux de l'Ouest.

Un Slovaque. Discrètement, un autre montre son visa touristique, plusieurs passeports ou un document qui donne le droit de conduire un camion roumain. « Et tout ça, j'ai dû le payer de ma poche. » Un autre détaille les conditions de

du compte, n'atteint pas le salaire minimum légal au Luxembourg, où l'entreprise Kralowetz a établi un « siège international », dans un immeuble HLM d'Esch-sur-Alzette. « Notre enquête nous a permis d'identifier une nébuleuse de sept ou

huit entreprises "Kralowetz" qui ont obtenu des autorisations du ministère luxembourgeois des classes moyennes », s'étonne John Castagnaro, président national du syndicat OGB-L. Peu de trace, en revanche, de permis de travail ou d'affiliations à la sécurité sociale, même si Henri Grethen, le ministre des transports, indiquait dimanche que « trois cent cinquante chauffeurs de la firme sont inscrits à la Sécu ». « Nous avons, nous, identifié vingt-cinq salariés seulement, parmi lesquels trois ou quatre membres de la firme Kralowetz qui, eux au moins, bénéficieront de droits en cas de faillite », corrige M. Castagnaro.

« INDÉPENDANTS FANTÔMES »

La plupart des conducteurs sont des « indépendants fantômes ». Couverts par des assurances privées minimales qui leur ont permis de disposer des autorisations européennes requises pour circuler, ils ont accepté des contrats dont on ignore encore s'ils étaient réguliers mais qui, en tout cas, risquent bien de ne leur donner accès à aucun droit social. Sauf celui de bénéficier d'une aide au retour, que l'OGB-L va négocier pour eux.

« Il y a longtemps pourtant que nous dénoncions l'esclavage moderne imposé à ces travailleurs », souligne Castagnaro. Son organisation s'étonnait de voir les routiers dormir ou se laver dans leur cabine entre deux voyages, à la frontière franco-luxembourgeoise. Mais les gendarmes ne sont jamais intervenus. « A chaque fois que nous tentions d'évoquer le dossier Kralowetz, la Chambre de commerce autrichienne ou d'autres instances se manifestaient et nous reprochaient de freiner l'expansion de l'entreprise », affirme John Castagnaro. Le syndicaliste redoute que cette affaire ne soit que la partie d'un immense iceberg : « Nous avons déjà signalé aux autorités le cas d'autres entreprises douteuses ».

À Luxembourg, la police n'intervient pas, le parquet renvoie vers Munich et le secrétaire général du ministre des transports est « en réunion », avant de partir « en voyage ». Le très libéral Grand-duché veut visiblement laisser passer l'orage et se prépare à porter la main à son portefeuille pour atténuer les dégâts de cette sale affaire.

Jean-Pierre Stroobants

Le discret succès de Silvio Berlusconi devant ses collègues ministres

BRUXELLES

de notre bureau européen

L'affaire a pris « quatre minutes », selon Hubert Védrine. Le temps pour Josep Piqué, le ministre espagnol des affaires étrangères, dont le pays préside l'Union européenne, de vérifier, lundi 28 janvier, que tout le monde était d'accord. Quatre minutes pour prendre acte de la victoire de Silvio Berlusconi, le président du conseil et ministre des affaires étrangères italien, qui obtient d'avoir son représentant au sein de la Convention sur l'avenir de l'Europe : aux côtés du socialiste Giuliano Amato, nommé par le sommet de Laeken au poste de vice-président, Gianfranco Fini représentera le gouvernement italien. La Belgique, dont l'ancien premier ministre Jean-Luc Dehaene détient le deuxième poste de vice-président, aura également un représentant national.

Après des débuts chaotiques, la Convention, présidée par Valéry Giscard d'Estaing, peut commencer ses travaux. La question de ses finances est également résolue. Son budget de 10,5 millions d'euros pour 2002 a également été entériné lundi.

Pour cette première prestation devant ses pairs en tant que ministre des affaires étrangères, Silvio Berlusconi avait soigneusement préparé le « casting ». Copieusement maquillé, en habitué des studios de télévision, il a agi tout au long de la journée comme si ces réunions ministérielles n'avaient aucun secret pour lui : sobre, « soft » et... presque silencieux.

Vient son tour de prendre la parole au cours d'un débat public sur l'avenir de l'Europe : il ne la garde que vingt secondes, le temps de se déclarer « pleinement d'accord avec tous les objectifs de la présidence espagnole ». La presse bruxelloise et romaine attendra en vain un nouveau « dérapage verbal » : dix fois

Laurent Zecchini

annoncée et retardée, sa conférence de presse n'aura pas lieu. Tout juste quatre phrases, au moment du départ, dans une grande leçon de victoire modeste... « Je n'ai jamais eu de doute que nous aboutirions à un accord. C'était logique, puisque c'était la seule solution possible », déclara-t-il.

Quand même, qu'en sera-t-il de cet étrange tandem Gianfranco Fini-Giuliano Amato (d'un côté, le leader de l'Alliance nationale, parti postfasciste ; de l'autre, l'homme de gauche et ancien président du conseil) ? « Ce sont deux personnes qui ont de fortes convictions européennes, et je suis sûr qu'ils travailleront bien ensemble », corrige-t-il. Silvio Berlusconi, l'homme d'Etat, rap-

Après des débuts chaotiques, la Convention peut commencer ses travaux

pelle que la Convention sur l'avenir de l'Europe proposera des « options », et qu'il reviendra aux chefs d'Etat et de gouvernement de confirmer ou non, au cours d'une conférence intergouvernementale (CIG). Quand ? « Pendant le semestre » de la présidence italienne, de juillet à décembre 2003...

Ce n'est pas si simple, puisque le texte du traité de Nice précise que la CIG « sera convoquée en 2004 ». Mais Silvio Berlusconi a un rêve : que la présidence italienne se termine par un nouveau traité de Rome. Ainsi, l'acte fondateur de la Communauté et le traité qui jettera les bases de la nouvelle architecture de la « Grande Europe » auraient-ils pris naissance dans la Ville éternelle.

défendre « les valeurs de la civilisation » devant le Bundestag allemand réuni en présence du chancelier Gerhard Schröder à l'occasion de la journée du souvenir des victimes du nazisme. Cette journée avait été instaurée en 1996 en mémoire de la libération du camp de concentration d'Auschwitz, le 27 janvier 1945.

■ **EMBRYONS : le ministre italien de la santé**, Girolamo Sirchia, a fait publier, mardi 29 janvier, au Journal Officiel la décision de proroger l'interdiction d'exportation et d'importation des embryons en Italie. Cette interdiction, qui vise à empêcher les Italiennes de se tourner vers des mères porteuses à des fins reproductrices, avait été prise en 2001 mais devait être confirmée en 2002.

ÉCHOS

■ **VIN : un accord sur le commerce des vins et spiritueux** a finalement été conclu, lundi 28 janvier, au terme de longues négociations entre l'Union européenne et l'Afrique du Sud. L'Union absorbe 78 % des exportations sud-africaines de vin. Les Sud-Africains pourront exporter chaque année jusqu'à 42 millions de litres de vin vers l'UE sans droit de douane. Bruxelles a aussi accordé une enveloppe de 15 millions d'euros à l'Afrique du Sud afin de soutenir ses projets visant à réduire l'hégémonie de la minorité blanche dans le secteur viticole.

■ **SOUVENIR : l'ancien ministre polonais des affaires étrangères**, Bronislaw Geremek, a pris la parole, lundi 28 janvier, pour

POUR UNE FOIS
UN SUJET QUI MET
TOUT LE MONDE
D'ACCORD.

VICTOIRES DES SICAV «LA TRIBUNE - STANDARD & POOR'S»
1^{er} sur 1 an catégorie Actions Europe : FF European Growth Fund.

CORBEILLE LONG TERME «MIEUX VIVRE VOTRE ARGENT»
Pour la régularité des performances sur 5 ans de l'ensemble de la gamme Fidelity Funds.

TROPHÉE D'OR «LE REVENU»
Meilleur fonds étranger actions européennes sur 3 ans : FF European Growth Fund.

GRANDS PRIX DE LA GESTION D'ACTIFS «AGEFI»
1^{er} sur 3 ans dans la catégorie fonds actions grandes capitalisations européennes : FF European Growth Fund.

Nous remercions de leur confiance les investisseurs qui nous ont choisis.

Fidelity Investments
www.fidelity.fr

INVESTIR AVEC LE N°1 MONDIAL

Récompenses obtenues en 2001.

Fidelity est le n°1 mondial indépendant de la gestion pour compte de tiers. FF European Growth Fund est un compartiment de Fidelity Funds. Fidelity Funds est une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois (SICAV). Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Fidelity fournit uniquement des informations sur ses produits et n'émet pas de recommandations d'investissement fondées sur des circonstances spécifiques. Avec les autorisations délivrées par la CCB en date du 30 août 1993, les actions autorisées de la SICAV Fidelity Funds peuvent être commercialisées auprès d'investisseurs en France. Publication au BALO - en date du 20 juillet 1994. Publiée par Fidelity Investments S.A.S. 17, avenue George V - 75008 Paris. C011214

FRANCE

POLITIQUE

Depuis les attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis, les candidats à l'élection présidentielle ont remis leur **DISCOURS** sur l'intégration. Alain Madelin, qui chevauchait le thème de la France « pluricultu-

relle », se fait plus discret. Jean-Pierre Chevènement veut se démarquer de l'« angélisme » de la gauche, même s'il se défend de prôner le « tout-répressif ». Les Verts rappellent leurs propositions en faveur du

VOTE DES ÉTRANGERS non communautaires aux élections locales. Les conseillers des candidats chargés de ce dossier, très souvent issus de l'immigration, mettent en garde contre l'**AMALGAME** entre

banlieue, délinquance et immigrés. Les jeunes se disent éloignés de la politique. Une étude de l'IFOP pour le ministère de la ville révèle leurs **DOUTES** sur la capacité de la société à les intégrer pleinement.

Les candidats insistent plus sur l'insécurité que sur l'intégration

Depuis les attentats du 11 septembre 2001, les partis et leurs porte-parole ont mis en sourdine le thème de la France multiculturelle. En musclant leur discours sur la lutte contre la délinquance, ils prennent le risque d'accroître le fossé avec ces électeurs issus de l'immigration

« **C'EST** une conférence de presse «à la Corse», sourit Nasser Ramdane. Sur une vidéo enregistrée le 23 janvier, ce membre du comité de campagne de Robert Hue apparaît – sans cagoule! –, sur un balcon de La Courneuve, un papier à la main, aux côtés de trois autres élus communistes de Seine-Saint-Denis. Il lit une lettre ouverte, adressée au président de la République et au premier ministre, sur le droit de vote des étrangers aux élections locales. « *La violente déflagration du 11 septembre a pulvérisé d'un souffle les efforts accomplis. Constat : l'ignorance fait des progrès et la jeunesse issue des immigrations se retrouve à la merci des surenchères sécuritaires* », énonce-t-il. Un constat partagé par les élus, de droite comme de gauche, chargés de ces questions.

Les attentats du 11 septembre 2001, puis les incidents du match de football France-Algérie, le 6 octobre, ont-ils sonné le glas des projets politiques en matière d'intégration? Le retour en force de la thématique sécuritaire dans la campagne présidentielle semble avoir mis un coup d'arrêt aux avancées enregistrées jusqu'à présent dans le débat public. Lors de la préparation des élections municipales, la présence de candidats issus de l'immigration sur les listes semblait presque devenue banale. Quatre mois plus tôt, nul ne s'était étonné d'entendre Alain Madelin chanter les louanges d'une France « tout naturellement pluriculturel-

le ». S'adressant à une cinquantaine de jeunes issus de l'immigration, le 9 novembre 2000, le président de Démocratie libérale, qui exprimait son « envie » d'être candidat à l'Élysée, affirmait que « tout projet politique doit être aujourd'hui aux couleurs multicolores de cette nouvelle France ».

Sur ce point, le discours – sinon le projet – du candidat Madelin est devenu monocolore. Le député se dit, certes, toujours convaincu que ce « grand enjeu des prochaines années » doit traiter non seulement des questions de sécurité, mais comporter également des mesures concernant le logement, l'école et l'emploi pour « s'attaquer à la racine du mal ». « S'il y a un endroit où l'« ascenseur social » est en panne, c'est bien là », commente-t-il. Pourtant, s'il a effectué de discrètes « virées » dans les banlieues, la crise internationale et la bonne tenue de Jean-Marie Le Pen dans les sondages l'ont incité à prôner la fermeté plus que l'ouverture.

M. Madelin, qui répugne à employer le terme d'« intégration » – auquel il préfère le diagnostic de « désintégration » –, reconnaît qu'il est désormais « plus difficile » d'aborder ce sujet : « En raison des événements en Afghanistan, il y a un regard un peu plus lourd de la communauté française de souche sur les nouveaux Français d'origine maghrébine ; et, à l'intérieur de cette jeunesse, une attitude plus provocatrice et plus rebelle », confie-t-il. Le



candidat a reporté une réunion publique au Zénith, qui devait rassembler des « jeunes de toutes origines ». Quant à la mise en place de comités de soutien dans les banlieues, elle a été quasiment passée sous silence.

M. Madelin n'est pas le seul candidat à éviter désormais le sujet. Au point que le thème de l'intégration ne semble pas avoir fait son apparition dans la campagne présidentielle, au grand dam des élus chargés de ce sujet dans les différents partis. La députée européenne DL Tokia Saïfi déplore qu'on assiste,

de façon générale, à « un amalgame complet entre les quartiers, l'intégration et l'insécurité ». « Les responsables politiques ont le devoir de clarifier leur discours », ajoute-t-elle, relevant que « l'image des jeunes issus de l'immigration subit les dégâts du 11 septembre et d'une insécurité qu'ils subissent eux-mêmes ».

En pointe sur ces questions, le maire (UDF) d'Amiens, Gilles de Robien, partage ce constat. Mais il préfère afficher son optimisme. « L'insécurité étant une des conséquences de l'échec des politiques d'intégration, ce thème va forcée-

ment finir par apparaître », affirme le directeur de campagne de François Bayrou. Pour autant, M. de Robien craint une « récup'Front nat », c'est-à-dire « que cette question soit abordée sous le mauvais angle : « L'ennemi, c'est les autres. » » Secrétaire nationale chargée de l'intégration au RPR, Fatima Zelligui déplore « un repli de la classe politique » et s'inquiète d'une remise en question du travail qu'elle a amorcé dans des conditions difficiles, « la droite n'ayant jamais pu parler à cet électorat pendant des années ». « Je suis très inquiète », confie-t-elle, envisageant « un repli communautaire des classes moyennes, qui risquent de porter l'étendard de l'islam plutôt que de mettre en avant la promotion et l'initiative ».

APPAREILS CONSERVATEURS

Ces préoccupations sont partagées à gauche. « Il faut aborder ces questions », estime Cécile Helle. Secrétaire nationale du PS aux droits de l'homme et à l'intégration, la députée du Vaucluse reconnaît que l'intégration n'a « jamais été un thème fondamental d'une campagne », mais elle évoque « un vrai risque de repli et de dégâts communautaristes ». Le porte-parole du candidat des Verts constate qu'« à droite comme à gauche les appareils politiques sont plus conservateurs que la société française. La seule formule qui vaille, c'est "j'ai peur, donc je suis" ». Stéphane Pocrain assure que « l'intégration reste un axe prio-

ritaire » de la campagne de Noël Mamère, comme le prouvent ses prises de position sur le droit de vote des étrangers aux élections locales ou sa dénonciation de la double peine. Mais il invite sa formation à « élargir sa base » pour « ne pas paraître exclusivement préoccupés par les "bobos" ».

Usant de son image de fermeté forgée au ministère de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement n'a pas eu à forcer le trait sur la thématique sécuritaire pour bénéficier du contexte créé par les attentats du 11 septembre. Président de l'association Agir pour la citoyenneté, créée en janvier 2001, Karim Zeribi, qui fait partie du premier cercle de M. Chevènement, souligne que ce dernier a « un discours cohérent : une vision exigeante et rigoureuse de la sécurité, et une capacité de parler d'une politique d'égalité et d'accès à la citoyenneté ». M. Zeribi juge qu'il existe un « espace extraordinaire » pour peu que l'on refuse les « discours démagogiques du tout répressif ou de l'angélisme ». Il juge d'abord « indispensable » de « couper court aux amalgames » et de refuser « l'équation banlieue = délinquance = intégrisme ». Si les candidats ont oublié les jeunes jeunes issus de l'immigration, ils n'ont pas pris le risque de les stigmatiser à la moindre flambée de violence dans les quartiers difficiles : ils représentent plusieurs centaines de milliers d'électeurs.

Jean-Baptiste de Montvalon

« Voter, c'est un droit ; donc, c'est un devoir »

ENTRE deux bouchées de hamburger au McDonald's des Halles, dans le centre de Paris, Farid, 22 ans, prévient : « *Ce que j'ai à dire sur les politiques, c'est pas beau*

REPORTAGE

S'ils ne sont pas dupes des discours, ils veulent se faire entendre

à entendre. » Une fois lancé sur le sujet, il est intarissable. « On est comme des marionnettes : eux, c'est des marionnettistes ; les fils, c'est les médias et, en particulier, la télévision », affirme le jeune de Bobigny (Seine-Saint-Denis), agent de prévention à la RATP. Il a beau comparer les hommes politiques à « une mafia » qui ne mérite que « mépris » et « indifférence », il n'a pas l'intention de s'abstenir aux prochaines élections.

Pour beaucoup qui, comme Farid, font partie de la première génération d'électeurs dans des familles dont les parents n'ont pas toujours la nationalité française, voter n'est pas une mince affaire. Nombre d'entre eux ont « oublié » de s'inscrire sur les listes électorales, d'autres regrettent de ne pas être assez sensibilisés.

« Les élections, c'est marrant ! Ma mère, quand elle regarde les élections, c'est Miss France pour elle », sourit Sabri, un jeune chômeur de 20 ans d'origine algérienne. Venu de Trappes (Yvelines) pour acheter des « fringues » aux Halles, il a l'air davantage préoccupé par les jeunes filles qui se promènent dans la galerie marchande que par la politique. Mais, même avec des airs ironiques et désinvoltes, il affirme qu'il se rendra au bureau de vote « pour éviter que Le Pen gagne ».

S'ils se sentent souvent « mal représentés » et déclarent fréquemment ne pas être intéressés par la politique, rares sont ceux qui sont sûrs de ne pas aller voter. Au con-

traire. « Si tu ne votes pas, tu donnes ta voix à quelqu'un d'autre », expliquent certains. Ils opposent « ceux qui brûlent des voitures » à « ceux qui vont voter ». Ceux qui veulent se faire entendre à ceux qui veulent se faire comprendre.

« JOSPIN A DÉCŪ »

« Voter, c'est un droit ; donc, c'est un devoir », résume Laila, 23 ans, et sa cousine Meriem, 18 ans, qui, sous leurs voiles vert et bleu, laissent leur discussion en plan pour débattre politiquement en pleine rue. Ces deux habitantes du quartier Barbès, dans le 18^e arrondissement de Paris, connaissent les acteurs politiques français sur le bout des doigts et analysent avec aisance les stratégies d'Alain Lipietz, Martine Aubry ou Dominique Strauss-Kahn. « Le fait d'être scolarisé est une attache à la société ; donc, on a plus tendance à aller voter », explique Laila, étudiante en sciences humaines, comme sa cousine.

Devisant en arabe avec deux amis devant la bibliothèque de

l'université de Saint-Denis, Tahar, 20 ans, étudiant en DEUG, n'a pas cette assurance : « Chevènement, c'est le barbu, c'est ça ? », tente-t-il de se faire confirmer par Fakher, 22 ans, qui, contrairement à lui, n'a pas la nationalité française et ne pourra donc pas voter.

Malgré une connaissance parfois partielle du paysage politique, ils ont chacun leur logique pour choisir leur candidat. « Je m'éloigne au maximum de l'extrême droite : donc, je vais voter à gauche », explique Sabri, qui avoue ne pas avoir arrêté son choix sur un candidat particulier. Farid pense apporter sa voix à Noël Mamère : « C'est celui qui cache le mieux son mensonge ». Pour Laila, qui rêve de voir Martine Aubry à l'Élysée, ce sera aussi Noël Mamère, parce que « Jospin a beaucoup déçu ». « La gauche récupère toute la population issue de l'immigration. Du coup, elle ne fait pas assez d'efforts », ajoute-t-elle.

Une des personnalités qui revient le plus fréquemment dans leurs discours, c'est Jean-Pierre Chevènement. « Il paraît qu'il règle les problèmes liés à l'immigration sans racisme », explique Fakher, qui conseille à Tahar de voter pour le candidat MDC à l'élection présidentielle. Sans être dupes de sa stratégie électorale, ils ont été touchés de voir l'ancien ministre de l'intérieur visiter les cités. « Il y avait le peuple, le drapeau et... une petite assemblée d'immigrés », note Farid, qui l'a vu à la télévision, Jean-Pierre Chevènement, c'est un malin. »

Pour justifier un « manque de repères », ils affirment ne pas s'intéresser aux personnes. Ce qui compte, ce sont les idées, les programmes. Il y a un thème qui leur tient à cœur en ce moment : l'« insécurité ». Là, ils sont plus à l'aise, se disent en terrain connu. Ils estiment être les premières victimes de cette violence quotidienne et s'amuse de discours des hommes politiques... et de leurs « solutions ». « Avant, il y avait un car de CRS en bas de ma rue. Maintenant, ils en ont rajouté un en haut, raconte Meriem, mais tu continues à te faire piquer ton sac entre les deux ! »

Christine Garin

Thomas Deltombe

TÊTES DE PONT



TOKIA SAÏFI (DL)



FATIMA ZELLAGUI (RPR)



KARIM ZERIBI (MDC)

Le monde politique a découvert Tokia Saïfi au printemps 1999, lorsque cette fille d'immigrés algériens a été propulsée, par la volonté d'Alain Madelin, au huitième rang de la liste que le président de Démocratie libérale conduisait, avec Nicolas Sarkozy, aux élections européennes. Militante associative, à Lille, depuis la fin des années 1980, M^{me} Saïfi a été « naturellement de gauche », avant de changer de camp. Candidat aux élections municipales de 1995, à Lille, sur la liste de droite conduite par le sénateur (non inscrit) Alex Türk, elle échoue encore, trois ans plus tard, aux régionales, où elle figure sur une liste de Génération Ecologie. Vouant une grande reconnaissance à M. Madelin, qui, soulève-t-elle, a été « le premier à adresser un signe d'ouverture » en permettant à une « beurette » de faire son entrée au Parlement européen, M^{me} Saïfi s'est efforcée de dénicher à son tour des candidats issus de l'immigration, pour le compte de DL, lors de la préparation des dernières élections municipales.

Fille d'un ancien harki, Fatima Zelligui a obtenu son bac à 25 ans, après avoir connu « cinq années de galère et de chômage ». Devenue cadre spécialisée dans les ressources humaines, elle avait été remarquée par Jacques Toubon et Roselyne Bachelot, lors d'un forum réunissant des chefs d'entreprise et des jeunes des banlieues. C'est ainsi qu'elle se décide à figurer sur la liste conduite par Edouard Balladur aux élections régionales de 1998, puis en étant candidate aux municipales dans le 13^e arrondissement de Paris. La présidente du RPR l'a nommée secrétaire nationale chargée de l'intégration. Son credo ? L'intégration par l'économique. Son « cœur de cible » ? Les classes moyennes, issues de l'immigration, victimes elles aussi de discriminations et tentées par le repli communautaire, qui voudraient « enfin devenir des acteurs visibles de la société ». Attachée à la reconnaissance d'« un islam de France », elle défend l'idée de constituer un conseil représentatif de la communauté musulmane.

Une blessure au genou l'a empêchée de poursuivre sa carrière de footballeur. Karim Zeribi est devenu, à 35 ans, le lien indispensable du candidat Jean-Pierre Chevènement avec les milieux issus de l'immigration. Petit-fils d'un syndicaliste algérien arrivé en France dans les années 1950, il passe « une enfance heureuse, dans une barre en béton, à Avignon ». Il réussit le concours de la SNCF et devient délégué CGT de la région PACA. La vie associative le jette alors « de 8 heures à minuit dans les cités ». En 1998, coup de foudre en voyant le président du MDC dans un débat télévisé. Prise de contact, séduction réciproque. M. Zeribi entre au cabinet du ministre de l'intérieur, participe à la mise en place des commissions départementales d'accès à la citoyenneté (Codac). Puis il crée Agir pour la citoyenneté et monte le Parlement des banlieues « pour faire vivre le réseau sur le terrain », avec de jeunes élus municipaux, de gauche et de droite : « Il faut tous s'y mettre, il y a trop d'urgence dans les banlieues. »

PHOTOS : D. R. ; THIERRY GOUGENOT ; ÉLODIE GRÉGOIRE/MPA

Un regard critique sur la société française

Un quart des jeunes d'origine étrangère s'estiment rejetés

LES JEUNES issus de l'immigration se sentent-ils intégrés à la société française ? Pour répondre à cette question, le ministère délégué à la ville a commandé à l'IFOP une enquête, réalisée du 12 au 15 juin 2001 auprès de 522 personnes âgées de 15 à 25 ans, nées en France de parents algériens, marocains, tunisiens ou africains. S'ils sont, globalement, optimistes (76 %) quand ils pensent à l'avenir, ces jeunes Français portent un regard critique sur la capacité intégratrice de la société française. Plus du tiers pensent que, depuis dix ans, la situation des jeunes issus de l'immigration s'est dégradée ; 29 % seulement estiment qu'elle s'est améliorée.

Leur sentiment d'être rejetés est beaucoup plus fort que dans la population totale des jeunes du même âge (25 % contre 8 %). Il est particulièrement marqué chez les plus jeunes (27 %), les sans-diplôme (25 %) et les musulmans prati-

quants (24 %). Les jeunes issus de l'immigration ont, aussi, un niveau élevé d'expérience de la discrimination : 43 % déclarent avoir déjà subi le racisme à l'école, notamment les garçons (47 %), tandis qu'un tiers l'ont éprouvé dans une situation de recherche d'emploi – 48 % chez les plus diplômés.

L'ÉCOLE PLÉBISCITÉE

L'enquête tente de mesurer la réalité de l'intégration de ces jeunes. Quelle langue parlent-ils au sein de leur famille ? Le français domine, utilisé soit de manière exclusive (21 %) ou indifféremment avec la langue d'origine des parents (47 %). La pratique exclusive du français est plus forte dans les familles d'origine africaine et algérienne dont le père est employé ou membre d'une profession intermédiaire. Seuls 16 % des jeunes interrogés déclarent que leurs parents n'utilisent, à la maison, que leur langue d'origine.

Autre facteur d'intégration mesuré : l'expérience d'une relation amoureuse mixte. Elle est massive, 66 % des sondés (77 % des 22-25 ans) déclarant avoir eu des relations avec un (ou une) Français(e). Le brassage en matière amoureuse reste, toutefois, très corrélé à la pratique religieuse : chez les musulmans pratiquants, seuls 43 % déclarent avoir eu une telle relation.

Aux yeux de ces jeunes, le principal lieu d'intégration reste l'école : 65 % la citent, avant le travail (48 %) et le sport (34 %). Contrairement à une idée reçue, la force intégratrice prêtée au quartier par les jeunes eux-mêmes est assez faible (19 %), davantage évoquée, toutefois, par les 15-17 ans (29 %). Sont rejetées en fin de liste, pour le rôle qu'elles jouent en matière d'intégration, les associations (16 %) et, surtout, la politique (5 %).

Le candidat Charles Pasqua dénonce la « déliquescence de l'Etat »

En dépit de sa mise en cause dans plusieurs « affaires », l'ancien ministre souhaite une revalorisation de la « fonction présidentielle »

DEUX ANS après avoir annoncé son intention d'être candidat à l'élection présidentielle, Charles Pasqua devait confirmer cette volonté, mardi 29 janvier, dans « une déclaration solennelle aux Français ». C'est dans une salle de réunion de la rue du Quatre-Septembre, à Paris – par référence à la République –, et à 18 heures – pour être présent dans les journaux télévisés de la soirée – que le président du Rassemblement pour la France (RPF) devait rassurer ses partisans. Nombre d'entre eux doutaient, en effet, ces derniers temps, de la volonté de M. Pasqua, ou de la possibilité pour celui-ci, d'être réellement candidat. Quelques-uns parmi les plus impatients, dont son ancien conseiller politique, le député européen William Abitbol, ont même choisi de soutenir activement la candidature de Jean-Pierre Chevènement.

« Retrouvons nos couleurs », celles de la République, va proposer l'ancien ministre de l'intérieur au cours de sa campagne. « La France n'est plus respectée. La fonction présidentielle est diminuée. L'Etat est déliquescence. La société se décompose de façon alarmante. L'immigration clandestine n'est plus maîtrisée et un islamisme intolérant prospère dans des banlieues délaissées. Les attentats du 11 septembre 2001 et un terrorisme qui ne fait que commencer sont la démonstration éclatante que nous avons besoin d'un Etat fort qui s'appuie sur le peuple souverain », devait notamment affirmer M. Pasqua dans sa brève déclaration de candidature.

L'exercice s'inscrit dans la tradition gaullienne, selon laquelle l'élec-

tion présidentielle est d'abord la rencontre d'un homme avec le peuple, sans interférence aucune des partis. Il est d'ailleurs prévu, de longue date, que Jean-Jacques Guillet, député (non inscrit) des Hauts-de-Seine, assume pendant la campagne la direction provisoire du RPF. La « déclaration solennelle » a aussi pour mérite d'éviter les questions des journalistes. M. Pasqua en avait fait l'expérience au printemps 2001, alors que son nom était cité dans de multiples dossiers judiciaires : il ne lui était plus possible de développer ses thèses sans être interpellé sur les affaires.

« QU'ON NOUS FOUTE LA PAIX ! »

A l'heure actuelle, le président du conseil général des Hauts-de-Seine est mis en examen dans trois dossiers : pour « financement illégal de campagne électorale » à l'occasion des élections européennes de 1999 ; pour « recel d'abus de biens sociaux » et « trafic d'influence » dans l'affaire Falcone ; pour « recel d'abus de biens sociaux » dans l'affaire Elf. Plus récemment, son nom a de nouveau été avancé, soit directement, soit par l'intermédiaire de certains de ses proches, dans l'affaire de la rançon qui aurait été versée, en 1988, pour la libération des otages du Liban et dans celle dite des HLM des Hauts-de-Seine.

Selon l'un de ses proches, ses « ennuis avec la justice » n'ont à aucun moment découragé M. Pasqua. Ils l'ont au contraire convaincu qu'ils étaient liés à sa volonté d'être candidat à l'élection présidentielle et destinés à le gêner. « Qu'on nous foute la paix ! », tonait-il encore au micro d'Europe 1, lundi 21 janvier,

en assurant que « les dossiers sont vides » et qu'il n'est plus confronté qu'à un « seul petit obstacle » : le financement de sa campagne. Celui-ci a dû en effet être revu à la baisse. Alors que les responsables du RPF prévoient, il y a quelques mois encore, un budget de l'ordre de 30 millions de francs, ils tablent désormais sur des recettes trois fois moindres, dont la moitié serait assurée par le financement public.

La campagne, courte, dans laquelle s'engage M. Pasqua sera donc essentiellement axée sur les médias. « Je n'ai pas de problème de notoriété », a toujours répondu le candidat à ceux qui le pressaient de se déclarer. Après l'inauguration, vraisemblablement le 8 février, de ses locaux de campagne – rue La Boétie, près des Champs-Élysées, à Paris –, M. Pasqua effectuera néanmoins plusieurs déplacements en province. Le doyen des candidats – il aura soixante-quinze ans trois jours avant le premier tour – sera cependant privé d'un argument sur lequel il comptait s'appuyer : l'arrivée de l'euro n'a pas perturbé les Français.

Jean-Louis Saux

Des syndicats médicaux appellent à manifester le 10 mars à Paris

Déçues par M^{me} Guigou, la CSMF et l'UNOF poursuivent la grève des gardes

LE mouvement continue. Se déclarant « profondément déçus » à l'issue de leur rencontre avec Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité, et Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, les dirigeants de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) et de sa branche généraliste, l'Union nationale des omnipraticiens français (UNOF), ont maintenu leur mot d'ordre de grève des gardes de nuit et de week-end. Initiateurs, avec le Syndicat des médecins libéraux, de la « journée sans toubibs » largement suivie le 23 janvier, ils appellent les professionnels de santé à une manifestation nationale à Paris, dimanche 10 mars. La date n'a peut-être pas été choisie au hasard, puisque c'est ce jour-là que se tiendra le congrès extraordinaire du PS où devrait être approuvée la candidature de Lionel Jospin à l'Élysée.

Au cours de l'entretien qui a duré plus d'une heure, M^{me} Guigou a exclu de revenir sur l'accord signé le 24 janvier entre les trois caisses nationales d'assurance-maladie et le syndicat MG France (Le Monde du 25 janvier), qu'elle juge « équilibré ». « Le gouvernement n'entend

pas remettre en cause des dispositions qui résultent de la négociation entre les partenaires conventionnels », a prévenu la ministre, qui souhaite faire aboutir sept mesures, dont le principe et parfois le financement ont déjà été adoptés : aides à l'installation, organisation des gardes, développement de réseaux de soins, formation initiale et continue, démographie, sécurité des professionnels, relations quotidiennes avec l'assurance-maladie. Pour ce faire, M^{me} Guigou et M. Kouchner ont proposé un calendrier de travail étalé du 11 février au 25 mars.

CONTESTATION INTERNE

Reçu lui aussi Rue de Grenelle après la délégation de la CSMF, le président de MG France, Pierre Costes, s'est félicité de « l'engagement pris par les pouvoirs publics », qui ont lancé « un chantier au plus près du terrain, avec un calendrier précis, auquel nous participerons ». La direction du syndicat doit cependant faire face à une contestation interne, une partie de la base et certains membres du comité directeur demandant la convocation d'une assemblée générale

extraordinaire pour dénoncer l'accord avec les caisses.

De son côté, Michel Chassang, le président de l'UNOF, estime que M^{me} Guigou « a choisi l'affrontement ». A ses yeux, la ministre de la solidarité « n'a pas pris en compte le désarroi des médecins de famille » et commet une « erreur politique en pensant que l'accord va être de nature à désamorcer le mouvement ». Le président de l'UNOF n'exclut cependant pas de participer aux réunions proposées par le gouvernement : « Nous avons proposé un deal au gouvernement : émettez des réserves sur l'accord signé avec la Caisse nationale d'assurance-maladie ; travaillons jusqu'au 30 juin, dans des ateliers, pour améliorer notre statut, et avec la CNAM sur la revalorisation des actes. » M. Chassang met en garde contre les risques de dérapages et de surenchères que font courir les coordinations de médecins généralistes mises en place dans certains départements, en marge des organisations syndicales. Tout le monde s'accorde, en tout cas, pour prédire que la saturation des services d'urgences va se poursuivre.

Paul Benkimoun

Protestations à droite après le week-end électoral à l'Élysée

LES RÉUNIONS qui se sont tenues ce week-end à l'Élysée autour de Jacques Chirac (Le Monde du 29 janvier) ont suscité les protestations de certains de ses rivaux de droite. Le président de l'UDF, François Bayrou, a ainsi déclaré, lundi 28 janvier, que « transformer l'Élysée en QG de campagne ne correspond pas à l'idée d'une République impartiale ». « Le président de la République est le président de tous les Français. L'Élysée doit être le lieu de l'impartialité », a souligné le candidat à l'élection présidentielle, en marge de sa conférence de presse hebdomadaire. Porte-parole de campagne d'Alain Madelin, le député européen (DL) Hervé Novelli a estimé que ces réunions avaient donné lieu à un « couac institutionnel ». Evoquant la nécessaire « distinction entre les combats partisans et la politique de la France », M. Novelli a précisé, dans un communiqué, que « l'arrivée très médiatisée, à l'Élysée, des généraux en chef et des lieutenants de la campagne du président candidat est à cet égard choquante ».

Chasse : Lionel Jospin tranche en faveur des Verts

LIONEL JOSPIN a arbitré en faveur de ses alliés Verts en autorisant, lundi 28 janvier, son ministre de l'environnement, Yves Cochet, à réduire à minima la chasse des oiseaux migrateurs en février. Seules la palombe et la bécasse des bois pourront être chassées jusqu'au 10 février. Le dossier des migrateurs empoisonne depuis vingt ans les gouvernements français soumis aux revendications antagonistes des chasseurs et des écologistes. Les deux camps s'affrontent en public et au prétoire sur l'interprétation d'une directive européenne de 1979 fixant des principes de protection des oiseaux sauvages. Vendredi 25 janvier, le Conseil d'Etat avait annulé une partie d'un décret d'août 2000 qui autorisait les tirs de la plupart des migrateurs du 10 août au 10 février. M. Cochet a donc obtenu que cet arrêt soit « respecté à la lettre ».

Laurent Fabius plaide pour « un ministère de la sécurité publique »

APRÈS la publication, lundi 28 janvier, des chiffres de la délinquance, qui établissent une progression de 7,69 % en 2001 par rapport à 2000, Laurent Fabius a suggéré, mardi sur BFM, la création d'« un ministère de la sécurité publique » à l'issue des échéances électorales du printemps. Selon le ministre de l'économie et des finances, ce nouveau ministère « devra regrouper l'ensemble des forces qui concourent à la sécurité ». M. Fabius a plaidé pour « une politique ferme, des moyens supplémentaires » et pour la mise en place de « centres d'éducation fermés ». Il a reconnu que les « chiffres [de la délinquance] sont mauvais » et que « l'ensemble des gouvernements depuis longtemps n'a pas été efficace ». Candidat du MDC à l'élection présidentielle, Jean-Pierre Chevènement a mis en cause Lionel Jospin, qui a « refusé d'arbitrer en temps utile sur les points décisifs comme la délinquance des mineurs ». Par ailleurs, Nicolas Sarkozy (RPR) s'est prononcé, lundi, pour la suppression, « dans certains cas », du versement des allocations familiales aux parents des mineurs délinquants.

DÉPÊCHE

■ **INFLATION** : les prix à la consommation ont augmenté de 1,7 % en 2001 par rapport à 2000, selon les données publiées, mardi 29 janvier, par l'Insee. Les produits alimentaires frais (+ 8,4 %) expliquent en partie cette hausse. En revanche, les prix de l'énergie ont baissé de 1,8 % l'an dernier, surtout grâce au recul de 5,3 % des produits pétroliers, qui avaient flambé à la fin de l'année 2000.

Chaque jour, défendez un organe vital : votre peau.

VICHY
LABORATOIRES
HOMME

MAG-C
Magnésium + Vitamine C pure

1° hydratant-fortifiant au magnésium et à la vitamine C pure qui renforce la résistance de la peau.

NOUVEAU

VICHY LABORATOIRES HOMME
MAG-C
HYDRATANT-FORTIFIANT
à la vitamine C pure et au magnésium

L'innovation soin à appliquer après le rasage. Résultats : une peau hydratée pendant 24 h. Et une tonicité stimulée. Texture non grasse. Hypoallergénique.

VICHY. LA SANTÉ PASSE AUSSI PAR LA PEAU
Le diagnostic personnalisé de votre peau sur www.vichyhomme.com

SOCIÉTÉ

CORSE

A la demande de Jean-Louis Bruguière, premier vice-président du tribunal de Paris et juge d'instruction antiterroriste, au moins trois avocats et six journalistes ont été placés sur écoutes, en 2000 et 2001, dans

le cadre d'une enquête pour **ASSOCIATION DE MALFAITEURS** visant le nationaliste François Santoni. Les écoutes judiciaires ne sont autorisées que « *lorsque les nécessités de l'information l'exigent* ». Dans le dossier

corse, ces écoutes n'ont pas véritablement fait avancer l'enquête et posent le problème du secret de la correspondance des **PROFESSIONS « SENSIBLES »**. Dans la procédure sur l'assassinat du préfet Erignac,

certain soupçonnerait l'Office central de répression du banditisme (OCRB) d'avoir mené une **ENQUÊTE PARALLÈLE**. Le directeur central de la police judiciaire dément tout détournement de procédure.

Des avocats et des journalistes placés sur écoutes dans les enquêtes corses

A la demande du juge antiterroriste Jean-Louis Bruguière, trois avocats et six journalistes ont été écoutés, en 2000 et 2001 dans une procédure visant le nationaliste François Santoni. Sans être illégales, ces interceptions violent le secret de la correspondance de ces professions « sensibles »

LES CONVERSATIONS d'au moins trois avocats et six journalistes ont été surveillées en 2001 dans des enquêtes pour « *association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste* ». Ces procédures visaient directement François Santoni, le chef présumé du mouvement clandestin Armata corsa, dont l'interpellation était prévue le 26 août 2001. Il a été assassiné le 17 août, sans que les écoutes des journalistes aient fait notablement avancer l'enquête. Ces écoutes judiciaires, demandées pour l'essentiel par Jean-Louis Bruguière, premier vice-président chargé de l'instruction, sont légales, mais passent outre l'usage établi qui veut que la justice s'interdise de violer le secret de la correspondance des professions « sensibles », comme les avo-

Quand Santoni recevait par erreur ses écoutes

Le 13 février 2001, une étrange télécopie tombe sur le fax de Christel Baldocchi, la compagne de François Santoni : il s'agit des relevés d'écoutes de leur propre téléphone, envoyé par erreur par France Télécom. Dix minutes plus tard, François Santoni appelle Jean-Michel Mimran, le directeur de la division nationale anti-terroriste, pour lui signaler qu'il « *vient de recevoir un courrier* » qui est destiné aux policiers. « *Voilà, indique François Santoni, donc c'est France Télécom avec, heu, nos écoutes, le dimanche, entre autres. Le problème, c'est que c'est sur le téléphone de ma femme, qui est avocate.* » Le policier s'inquiète : « *Mais ce que vous avez reçu, je comprends pas très bien, vous avez reçu chez vous, c'est ça ? - A domicile* », assure le nationaliste. Jean-Michel Mimran répond qu'il va se renseigner. « *Restons toujours corrects, donc, heu* », conclut Santoni. La cassette audiomagnétique de cette conversation a fait à son tour l'objet d'un scellé, le 15 février 2001.

cats et les journalistes, sans de solides raisons.

L'affaire des écoutes commence probablement le 3 janvier 2001, lorsque le bureau de l'Agence France-Presse de Marseille reçoit un communiqué d'Armata corsa qui revendique huit attentats et deux assassinats. L'organisation clandestine somme l'Etat de résoudre l'assassinat de Jean-Michel Rossi, sous peine de représailles « *aveugles et meurtrières* ». Le téléphone cellulaire de François Santoni est déjà sur écoutes depuis quelques mois, mais la division nationale antiterroriste (DNAT) estime alors nécessaire d'écouter à Paris le poste de sa compagne avocate, Christel Baldocchi. Le juge Bruguière autorise l'interception des communications sur le poste fixe de l'appartement du couple du 19 janvier au 18 mai 2001, puis jusqu'à l'été sur le portable de Christel Baldocchi. Dans la foulée, il autorise, du 26 janvier au 25 mai, l'écoute du mobile de l'avocat de François Santoni, M^e Pascal Garbarini : lorsque l'avocat téléphone à son client, leurs conversations sont ainsi enregistrées deux fois.

SANS LOGIQUE APPARENTE

François Santoni se sait écouté ; il est néanmoins bavard, et passe beaucoup de temps au téléphone. Avec des journalistes de l'AFP, de l'agence Gamma, de *Libération*, du *Monde*, du *Parisien*, de *France-Soir*, du *Nouvel Observateur*, de *L'Express*, de Radio Corse Frequenza Mora, d'Amnistia.net... Les policiers, qui n'ignorent rien des conversations du chef nationaliste, placent ensuite sur écoutes plusieurs journalistes. Un photographe de Gamma d'abord, Jean-Pierre Rey, écouté depuis le 1^{er} novembre 2000, qui a reçu un communiqué d'Armata corsa et été l'unique invité d'une de leurs conférences de presse. Les enquêteurs le soupçonneraient d'être allé très au-delà, et d'être susceptible d'être poursuivi



Le juge d'instruction antiterroriste Jean-Louis Bruguière (au centre), le 6 mars 1998 à Ajaccio, sur les lieux de l'assassinat du préfet Claude Erignac.

pour « *complicité* » d'association de malfaiteurs, ce qu'il a vivement nié lors des quatre jours de garde à vue dont il est sorti le 7 septembre. Le portable de son épouse, Michèle Fines, rédactrice en chef à France 2, a lui aussi été écouté à partir du 1^{er} novembre 2000 et la journa-

liste a été entendue par la police le 4 septembre 2001.

Plusieurs autres journalistes « *susceptibles d'entrer en contact avec des membres présumés du groupe terroriste Armata corsa* » ont ensuite été placés sur écoutes, sans logique apparente. Le portable et la

ligne fixe de Delphine Byrka, journaliste à *Paris-Match*, sont écoutés à partir du 22 janvier 2001. La police retranscrit notamment une banale conversation le 2 février avec Christophe Forcari, journaliste à *Libération*, tout en notant : « *début de conversation à caractère amical, sans aucun intérêt* », « *son fils vient l'interrompre* » ou « *conversation à propos de jouets pour les enfants* ». Delphine Byrka est interrogée le 5 septembre à la DNAT, et prévenue à cette occasion de ses écoutes.

Les communications de Roger Auque, l'un des anciens otages du Liban aujourd'hui journaliste indépendant au *Figaro Magazine* et à TFI, ainsi que celles de sa compagne, ont été surveillées pendant la même période. Les conversations de Jean-Michel Verne, qui travaille pour *France-Soir* et *Le Figaro*, sont écoutées du 26 janvier au 2 mars 2001, tant sur sa ligne privée que sur son portable. Sa compagne, Marie-Hélène Pacalin, qui se trouve être avocate et corse, a donc elle aussi été surveillée sur le téléphone familial. L'écoute a été assez peu fruc-

tueuse : « *L'ensemble des conversations ressortit au domaine soit professionnel, soit familial, note le SRPJ de Marseille ; aucune ne présente d'intérêt pour l'enquête en cours.* »

« MESURES LÉGALES »

Guy Benhamou, ancien journaliste de *Libération*, aujourd'hui indépendant, qui a cosigné le livre *Pour solde de tout compte* (Denoël) avec Jean-Michel Rossi et François Santoni, a été écouté du 25 janvier au 29 mars 2001, puis entendu par la police, le 11 avril. Les enquêteurs de la DNAT n'avaient pas identifié, sur une écoute du 29 janvier 2001, l'interlocuteur de Guy Benhamou, un « *prénom Gilles* ». Il s'agit en fait de Gilles Millet, un journaliste indépendant que connaît bien le juge Bruguière, puisqu'il l'avait fait placer en garde à vue le 30 juin 1998 pour « *association de malfaiteurs* », avant de le mettre en examen pour un plus banal « *recel de violation du secret de l'instruction* ». Dans une autre procédure, un journaliste du *Monde*, interrogé par la police, s'est vu présenter la liste détaillée de ses communications dans le cadre de l'enquête sur le double attentat d'Ajaccio le 25 novembre 1999.

Interrogé par fax lundi 28 janvier, Jean-Louis Bruguière, l'un des quatre juges d'instruction antiterroristes, a transmis les questions du *Monde* au juge Gilbert Thiel, qui a déclaré parler au nom de ses collègues : « *Si ces mesures, dont vous convenez vous-même qu'elles sont légales, ne sont pas conformes aux textes européens, dites-nous lesquels, a vivement répondu le magistrat. Quant à savoir si ces écoutes sont justifiées, nous n'allons pas commencer à commenter nos enquêtes dans la presse. Enfin, s'il s'agit de savoir si cette pratique est appelée à se développer, qui vivra verra !* »

Jacques Follorou et Franck Johannés

Le mystère de la note de police sur l'assassinat de François Santoni reste entier

Ce document avait provoqué la mutation du chef de la division antiterroriste

CE N'EST sans doute pas une note de deux pages qui a fait sauter, le 8 novembre 2001, Jean-Michel Mimran, le directeur de la division nationale antiterroriste (DNAT), que Roger Marion, son supérieur direct, ne supportait plus. Mais elle y a contribué, sans qu'on sache aujourd'hui qui a écrit cette note, et si elle présente le moindre intérêt... L'affaire débute le 9 septembre 2001, dans *Le Journal du dimanche*, qui évoque une note datée du 4 avril 2001 qui viendrait de la police touloonnaise : des truands de la région parisienne,

dirigés par un certain C..., auraient monté une « *opération Iguane* » visant à assassiner François Santoni. Comme le leader nationaliste a justement été assassiné un mois plus tôt, l'information provoque un certain émoi. On se renseigne auprès de la police de Toulon, qui n'est au courant de rien. Mais l'histoire rebondit lorsque ledit C..., en fait Stéphane Cherké, est interpellé début octobre dans une autre affaire, et que *Le Parisien*, le 12 octobre, puis *Le Monde* (daté 14-15 octobre 2001) donnent le contenu de la note.

Panique à la police judiciaire : personne ne sait d'où vient cette note. *Le Monde* ayant écrit qu'elle a été « *rédigée par un enquêteur qui l'aurait transmise à la hiérarchie de la DNAT* », Jean-Michel Mimran, sommé de s'expliquer, jure qu'il n'est au courant de rien. Un journaliste fait passer la fameuse note à la direction de la police judiciaire, un autre la faxe au juge Gilbert Thiel, mais prend soin de la retaper, pour protéger sa source : il y a désormais deux notes « *Iguane* » en circulation. Le juge Thiel la faxe à son tour au patron de la DNAT. Et Jean-Michel Mimran comprend qu'il pourrait bien porter le chapeau si on s'avisaient que la police, prévenue d'une tentative d'assassinat, n'avait rien fait.

Le 16 octobre, la juge Laurence Le Vert lui demande de lui faxer la note, que le juge Thiel ne retrouve pas. Jean-Michel Mimran semble se demander si on ne cherche pas la preuve, grâce à ce fax, que cette note vient bien de son service : il préfère l'envoyer par porteur. Puis c'est le juge Thiel qui veut son exemplaire par fax : le patron de la DNAT lui envoie à son tour un motard... Le lendemain, les quatre juges d'instruction somment

Patrick Riou, le directeur central de la police judiciaire, de leur indiquer d'où vient la note. Jean-Michel Mimran répond vivement, le 23 octobre, que la DNAT « *dans son ensemble n'a jamais rédigé ou eu en sa possession la moindre note* ». Mais le commissaire en profite pour dénoncer longuement la mise à l'écart de la DNAT, en visant clairement son supérieur direct, Roger Marion. Il envoie son rapport au juge Bruguière, au parquet de Paris, et à la direction de la police judiciaire.

« GESTION FÉODALE »

C'est un geste de trop. Le 30 octobre 2001, Patrick Riou indique à la direction de la police nationale qu'il va remplacer Jean-Michel Mimran, qui « *n'a plus la confiance* » de Roger Marion. Un syndicat d'officiers souligne la « *gestion féodale* » du patron de la DNAT, un autre son « *intolérance et son mépris* » ; les quatre magistrats instructeurs demandent sa mutation ; la demande est appuyée par la chancellerie. Patrick Riou, qui reprochait à Jean-Michel Mimran « *des indiscretions fréquentes* » dans la presse, lui fait désormais grief d'avoir « *perdu récemment [sa] confiance* ». Interrogé par *Le Monde*, Jean-Michel Mimran s'est refusé à tout commentaire. Il est aujourd'hui « *conseiller du directeur* » et attend dans un placard des jours meilleurs. Stéphane Cherké n'a jamais été interrogé sur « *l'opération Iguane* ». On ne sait toujours pas qui a écrit la note. « *En tout cas, elle ne vient pas de la police judiciaire* », se félicite Patrick Riou.

J. Fo et F. J.

Soupçon d'enquête parallèle dans l'affaire Erignac

La police judiciaire se défend de tout détournement de procédure

L'AFFAIRE a été jugée suffisamment embarrassante pour que la police épargne les détails au ministre. Le 2 avril 2001, des enquêteurs investissent une bergerie à Vico, en Corse-du-Sud, à la recherche d'Yvan Colonna : ils ne tombent que sur un paquet de très vieux explosifs, une carabine et un vêtement qui sent épouvantablement la chèvre. Pas de trace du tueur supposé du préfet Erignac. Sur-tout, c'est l'Office central de répression du banditisme (OCRB) qui est intervenu, dans une grande discrétion : le procureur général de Bastia et les juges, en Corse comme à Paris, ont été mis devant le fait accompli, tout comme le préfet de police à Ajaccio, la division nationale antiterroriste (DNAT) et le service régional de police judiciaire (SRPJ) d'Ajaccio, théoriquement chargés de l'enquête.

Les policiers du SRPJ se doutaient bien de quelque chose : en suivant des proches de Colonna, ils étaient déjà tombés sur une filature de l'OCRB. La DNAT avait de son côté placé un homme sur écoutes avant de découvrir qu'il l'avait déjà été, par l'OCRB. En fait, Roger Marion, le directeur central adjoint de la police judiciaire - l'un des policiers les plus puissants de France - avait décidé d'écarter la DNAT, dans laquelle il n'avait plus confiance, au profit d'un office qui lui était tout dévoué. Mais qui n'était pas chargé de l'enquête Erignac, confiée le 1^{er} juin 1999 par les juges d'instruction à la DNAT et au SRPJ. L'affaire n'est pas anodine, et pourrait peut-être provoquer une nullité dans le dossier.

« *Tout s'est déroulé au grand jour, proteste Patrick Riou, le directeur central de la police judiciaire. Ce n'est pas dans une procédure visant Colonna mais dans une*

affaire de droit commun, confiée à l'OCRB. » A l'origine, un informateur avait indiqué, en octobre 2000, qu'un certain Denis Drouot, trafiquant de voitures, voire de stupéfiants, avait, à l'occasion, fourni des papiers à Yvan Colonna. Le parquet de Créteil (Val-de-Marne), où réside le suspect, avait alors confié une enquête préliminaire à l'OCRB, qui poussé par Roger Marion, était remonté jusqu'en Corse. Colonna manqué, la procédure de l'OCRB s'était terminée par la mise en examen par le juge Eric Halphen de Denis Drouot pour « *blanchiment* », « *dans le cadre d'une affaire de banditisme*, conclut Patrick Riou, et pas de terrorisme ».

Le Parisien, qui avait cru lui aussi que les policiers « *avaient raté de peu Yvan Colonna* », s'était attiré le 3 avril un démenti, via l'AFP : l'opération « *menée par les policiers du SRPJ d'Ajaccio et de l'OCRB* » « *n'a aucun lien avec la recherche d'Yvan Colonna, avait-on indiqué Place Beauvau. En dehors du terrorisme, il y a aussi des affaires de banditisme en Corse.* » Le SRPJ d'Ajaccio, en tapant la procédure, n'avait visiblement pas saisi la nuance, puisque son directeur écrivait, le 1^{er} avril 2001, que, « *selon des informations confidentielles parvenues à la connaissance du service, le nommé Yvan Colonna (...) serait susceptible d'avoir trouvé refuge dans une maison située aux environs de Vico.* »

EN PLANQUE DEVANT LA BERGERIE

Juridiquement, la situation est complexe. L'OCRB était en planque devant la bergerie de Vico, sous le contrôle du parquet de Créteil, explique aujourd'hui la direction de la police judiciaire. La perquisition, qui n'est pas autorisée

en enquête préliminaire, était fondée sur la propre commission rogatoire de Roger Marion dans le dossier Erignac, délivrée par les juges d'instruction le 4 octobre 1999. « *Je n'ai pas l'habitude de faire des détournements de procédure* », tranche le contrôleur général Roger Marion. Les procureurs du SRPJ, faute de mieux, ont écrit que leurs collègues de l'OCRB étaient à Vico « *chargés du périmètre de sécurité* »...

« JE RÉÉCRIS DES NOTES »

Aussi, lorsque la DNAT envoie par informatique, le 2 avril 2001 à 20 h 17, un projet de note au ministre sur la perquisition de Vico, Roger Marion décide de rayer les mentions inutiles. La DNAT écrivait : « *Le 2 avril 2001, dans l'enquête relative à la localisation en Corse d'Yvan Colonna (...), le SRPJ d'Ajaccio, assisté de fonctionnaires de l'unité d'assistance de recherche et d'intervention (RAID) et de l'OCRB, a procédé à une visite domiciliaire d'une bâtisse située au lieu-dit San Martino sur la commune de Vico (Corse-du-Sud).* » Suit la liste des pièces saisies. Le commissaire Marion a renvoyé la note expurgée, le 5 avril à 18 h 59 : dans la version destinée au ministre de l'intérieur, il n'est plus question de Colonna, de RAID ou d'OCRB : « *Le 2 avril 2001, à l'occasion d'une enquête judiciaire (sic), le SRPJ d'Ajaccio a procédé à la perquisition d'une bâtisse située lieu-dit San Martino à Vico (Corse-du-Sud), lors de laquelle il a été découvert : (...).* » « *Je réécris des notes toute la journée, commente Roger Marion. Le chef de division propose, mais la rédaction, c'est de ma responsabilité.* »

J. Fo. et F. J.

MÉDAILLE D'OR 2001
concours NF ameublement

DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS

Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

MIEUX QUE DES SOLDES

MATELAS • SOMMIERS

Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.

SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX
Garantie 5 et 10 ans

CANAPÉS • SALONS • CLIC-CLAC

Duvivier - Stelner - Coulon - Oliva - Bournas

MOBECO

• 247, rue de Belleville - Paris 19^{ème}
• 50, avenue d'Italie - Paris 13^{ème}

01.42.08.71.00 - 7j/7

5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

TF1 renonce à organiser un jeu avec l'éducation nationale

Des syndicats d'enseignants ont protesté contre la « marchandisation du service public »

TF1 A PRÉFÉRÉ retirer ses doigts. Pour ne pas se coincer la main dans la porte de l'éducation nationale, entrouverte avec l'assentiment du ministère mais contre laquelle les syndicats d'enseignants se sont arc-boutés, lundi 28 janvier. Le jeu télévisé « Le Grand Concours », concocté par la chaîne, « destiné à récompenser le savoir et les connaissances des élèves de 5^e », se mettra donc en place sans le secours de la Rue de Grenelle.

Révéler par *Le Journal du dimanche* du 27 janvier, ce jeu, inspiré d'une émission britannique, s'adressait aux collégiens de 5^e. Les principaux de collège volontaires étaient appelés, dans un courrier de TF1 du 17 janvier, à désigner les « cinq élèves, âgés de 11 à 13 ans » correspondant le mieux au projet : « niveau scolaire, éveil, curiosité, enthousiasme ». Un quiz de présélection « portant sur le programme de 5^e et la culture générale » organisé dans l'établissement « sous le contrôle d'un surveillant » devait permettre à la société de production Starling (producteur, entre autres, de « Qui veut gagner des millions ? ») de constituer une équipe de 100 jeunes (moitié filles, moitié garçons), qui devaient concourir lors d'un test télévisé le 16 février. Une finale, diffusée à 20 h 50, devait réunir les 24 meilleurs. Le vainqueur remportait un « trophée » et faisait gagner à son collège un « équipement informatique ».

La requête de TF1 auprès des chefs d'établissement était appuyée par une lettre, datée elle aussi du 17 janvier, du directeur de l'enseignement scolaire, Jean-Paul de Gaudemar, indiquant que « cette initiative, réalisée dans un esprit d'ouverture et de curiosité, pouvait mettre en valeur les collèges et leurs élèves qui choisiraient d'y prendre part ».

A quelques jours du deuxième forum social mondial de Porto Ale-

gre, qui entend affirmer notamment que « l'éducation n'est pas une marchandise » et auquel doivent participer pas moins de six membres du gouvernement Jospin, la Fédération syndicale unitaire (FSU) a eu beau jeu, lundi après-midi, d'interpeller Jack Lang sur une mise à mal des « principes de neutralité commerciale » de l'école publique. Le SNES-FSU, majoritaire dans le second degré, a demandé qu'« un coup d'arrêt soit marqué dans ce processus inouï de marchandisation du service public ».

La FSU s'est indignée des autorisations de diffusion qu'auraient dû signer les parents des jeunes candidats, permettant à Starling et TF1 « d'utiliser à titre gracieux [le] nom et/ou [l'] image [des enfants sélectionnés] pour la promotion du jeu » et « pour tous produits dérivés et tous supports connus ou inconnus à ce jour, pour le monde entier sans limite de temps, sans salaire ni dédommagement d'aucune sorte ».

Constatant les résistances, TF1 « a préféré renoncer », a expliqué au Monde Etienne Mougeotte, vice-président de TF1. La chaîne maintient son jeu mais en modifie le mode de sélection : « Les élèves de 5^e qui souhaitent participer à la finale du concours pourront faire acte de candidature via Internet et le Minitel », précise un communiqué de TF1.

Dans l'entourage de M. Lang, lundi soir, on disait ne pas percevoir les dangers pointés par les syndicats. « Nous avons été sollicités par TF1, qui était pressé et avait besoin de remontées rapides », indique Catherine Lawless, déléguée à la communication. Nous n'avons pas eu l'impression que c'était un mauvais coup. »

Guy Dutheil
et Marie-Laure Phélippeau

Selon l'Insee, 86 000 personnes sont sans domicile fixe en France

Les deux tiers sont des hommes. Moins d'un quart touchent le RMI

LES PERSONNES sans domicile fixe ou en situation de très grande précarité ne forment pas un « tout » homogène qui se réduirait, peu ou prou, à la figure du clochard échoué sur le pavé. Leurs conditions de vie, leur insertion professionnelle, leurs relations à l'habitat sont, au contraire, d'une très grande diversité, comme le montre l'enquête, publiée mardi 29 janvier par l'Insee, sur la population « fréquentant les services d'hébergement et les distributions de repas chauds ».

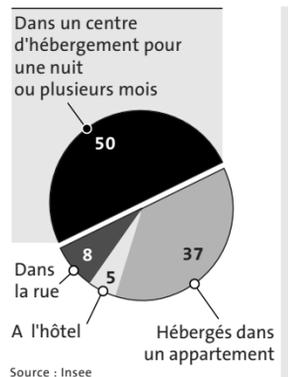
Cette recherche est inédite, tant par son objet, son envergure – l'ensemble du territoire métropolitain – que par la méthode d'investigation retenue. Pour la première fois, en effet, les enquêteurs de l'Insee se sont rendus dans des structures qui offrent aux plus démunis le gîte ou le couvert ; 4 109 entretiens individuels ont été réalisés, entre la mi-janvier et la mi-février 2001. A partir de cet échantillon, l'Institut fournit aujourd'hui des données quantitatives et qualitatives sur les sans-logis.

UNE POPULATION JEUNE

Premier enseignement : 86 000 personnes étaient « sans domicile » au moment de l'enquête ; soit elles dormaient dans la rue ou dans un abri de fortune, soit un organisme les hébergeait au sein d'une structure collective, à l'hôtel ou dans un appartement. Le chiffre, qui englobe les 6 500 étrangers pris en charge dans les centres d'accueil pour demandeurs d'asile, les centres provisoires d'hébergement et les centres de transit, ne mesure pas toute la population des sans-abri en France : il escamote ceux qui n'ont pas fait appel à un centre d'hébergement ou à une soupe populaire. En outre, l'étude a seulement été menée dans les agglomérations de

L'HÉBERGEMENT DES SDF

Adultes francophones vivant dans des agglomérations de plus de 20 000 habitants, en %



Source : Insee

plus de 20 000 habitants. Mais les « omissions sont vraisemblablement faibles », considère l'Insee.

Cette estimation est nettement inférieure aux autres ordres de grandeur qui circulent à propos des sans-logis ou des mal-logés depuis une quinzaine d'années. Joseph Wresinski, fondateur de ATD-Quart Monde, indiquait, en 1987, que 200 000 à 400 000 personnes rencontraient des difficultés pour trouver un toit ; le Bureau d'information et de prévisions économiques estimait, lui, à 202 000 le nombre d'« exclus du logement » au début des années 1990, tandis que la Fédération européenne d'associations travaillant avec les sans-abri faisait état, en 1993, de 627 000 personnes dans cette situation en France... Faut-il en conclure que les évaluations produites jusqu'à présent exagéraient le phénomène ou que, à l'inverse, les chiffres de l'Insee le minimisent ? Difficile de trancher, tant les approches

adoptées et les publics étudiés varient d'une enquête à une autre. L'Insee a, par exemple, écarté de sa définition des sans-domicile les squatteurs et ceux qui occupent des habitations de fortune – caravanes, baraques de chantiers, cabanes.

Les personnes privées de logement composent une population plutôt masculine et jeune : les deux tiers d'entre elles sont des hommes et 36 % ont entre dix-huit et vingt-neuf ans, alors que cette tranche d'âge représente 23 % de la population française. La proportion d'étrangers est forte : 29 % (le ratio serait plus élevé encore si l'Insee n'avait pas réduit son analyse qualitative aux seuls adultes francophones). Les trois quarts des sans-domicile ont eu leur propre logement dans le passé ; 40 % d'entre eux l'ont perdu au cours des douze mois qui ont précédé l'étude, pour des raisons diverses : séparation (37 %), impossibilité de payer le loyer (21 %), expulsion (13 %), etc.

Contrairement à certaines idées reçues, on peut ne pas avoir de toit et travailler : trois sans-logis sur dix connaissent cette situation, tandis que 43 % d'entre eux sont au chômage (les autres ne cherchent pas d'emploi). Parmi ceux qui n'exercent plus aucune activité, quelques-uns étaient cadres auparavant ou appartenaient aux professions intermédiaires (11 %). La part de sans-domicile qui ne sont pas affiliés aux dispositifs d'aide aux précaires est parfois très forte : moins d'un quart d'entre eux touchent le RMI et 60 % bénéficient de la couverture maladie universelle. Enfin, la moitié d'entre eux ont des revenus inférieurs à 380 euros (2 500 francs) par mois ; dans ce segment-là, 10 % déclarent même n'avoir aucune ressource.

Bertrand Bissuel

88 condamnations dans le procès du Sentier

LE TRIBUNAL correctionnel de Paris a condamné, lundi 28 janvier, 88 des 124 prévenus dans le procès dit « du Sentier » à des peines de prison parfois assorties de sursis et prononcé 36 relaxes dans ce dossier d'escroquerie portant sur plus de 82 millions d'euros. La condamnation la plus forte, à sept ans de prison ferme, été prononcée à l'encontre de Haïm Weizman, actuellement en fuite en Israël et organisateur présumé de l'opération appelée « planter les banques ». Il a également été condamné à 600 000 euros d'amende.

82 des 88 personnes condamnées devront en outre rembourser solidairement les préjudices subis par les banques, sociétés d'assurances et fournisseurs. Le montant total du préjudice retenu par le tribunal s'élève à 23,4 millions d'euros. Treize mandats d'arrêt ont été prononcés, dont douze concernent des prévenus en fuite avant le début de ce procès fleuve en février 2001.

L'homme d'affaires Michel Tomi, proche de M. Pasqua, a été écroué

L'HOMME D'AFFAIRES Michel Tomi, proche de Charles Pasqua, a été écroué, lundi 28 janvier, en exécution d'un mandat d'arrêt international. M. Tomi, qui ne s'était pas rendu à une première convocation des policiers, le 8 janvier, s'est présenté spontanément au pôle financier parisien lundi matin. Il devait être interrogé, mardi 29 janvier, par le juge Philippe Courroye, qui enquête sur le financement de la liste conduite par Charles Pasqua lors des élections européennes de 1999.

La liste souverainiste aurait bénéficié de fonds issus de la revente, en 1995, du casino d'Annemasse (Haute-Savoie), établissement géré par Robert Feliciaggi, principal associé de M. Tomi. M. Feliciaggi a été mis en examen pour « corruption » et « faux » le 10 janvier (*Le Monde* du 12 janvier). « Mon client, qui est rentré spécialement du Gabon comme il s'y était engagé, va pouvoir s'expliquer sur le fond et réfuter les soupçons qui pèsent sur lui », a indiqué au Monde, lundi soir, l'avocat de M. Tomi, M^e Philippe Dehapit.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : l'avocat de Michael Plunkett et Mary Reid, deux des trois Irlandais de Vincennes, a formé un pourvoi en cassation, vendredi 25 janvier, contre l'arrêt de la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Versailles (Yvelines) qui avait annulé, le 23 janvier, la totalité de la procédure (*Le Monde* du 25 janvier). L'ex-capitaine Paul Barril, au cœur du montage destiné à piéger les nationalistes irlandais lors d'une perquisition menée en août 1982, était la seule personne poursuivie dans ce dossier.

■ **LAÏCITÉ** : le ministre de l'éducation nationale, Jack Lang, a installé, lundi 28 janvier, le Comité national de réflexion et de propositions sur la laïcité à l'école, dont un arrêté a officialisé l'existence le 14 janvier. Hanifa Cherif et Gaye Salom (membres du Haut Conseil à l'intégration), Henri Pena-Ruiz (philosophe), Ali Bouamama (professeur à l'université Marc-Bloch de Strasbourg), Juliette Mincés (sociologue), ou Françoise Hostalier (inspecteur général de l'éducation nationale) en font partie.

■ **SÉCURITÉ** : le maire (RPR) de Bordeaux, Alain Juppé, a maintenu, lundi 28 janvier, son arrêté « anti-bivouac » pris le 10 janvier, interdisant « tout rassemblement d'individus pouvant troubler la tranquillité publique », malgré les critiques formulées par l'opposition au cours du conseil municipal de lundi.

Les étrangers non admis ne seront pas jugés à Roissy

LA SALLE était déjà prévue et construite. Les travaux d'aménagement devaient s'achever à la fin février. Il n'y aura cependant pas de « tribunal pour étrangers » à l'aéroport de Roissy. Alors que la discussion traînait depuis des mois au sein du gouvernement, et qu'un décret avait déjà été préréglé au ministère de l'intérieur, Matignon a décidé qu'aucune chambre du tribunal de grande instance de Bobigny (Seine-Saint-Denis) ne siègerait dans l'enceinte de la zone d'attente de l'aéroport de Roissy, où sont retenus les étrangers interdits d'entrée sur le territoire. L'arbitrage a été rendu en juillet 2001. La polémique continue malgré tout d'agiter le milieu des avocats et des magistrats.

La loi Chevènement sur l'immigration avait prévu que les audiences dites du « 35 quater », qui régissent les conditions de renouvellement du maintien en zone d'attente des étrangers non admis, pouvaient se tenir « dans une salle spécialement aménagée sur l'emprise (...) aéroportuaire ». Depuis le vote de la loi, les audiences continuent cependant de se tenir au sein des tribunaux de grande instance. Les flux d'arrivants non admis et retenus en zone d'attente à Roissy sont en constante augmentation, et le tribunal de grande instance de Bobigny a dû multiplier les audiences. Les juges doivent ainsi se prononcer sur le maintien ou la remise en liberté de plus de soixante personnes par jour. En 2001, 14 562 étrangers y sont passés, soit 460 % de plus qu'en 1996. En avril 2000, les associations avaient dénoncé les conditions dans lesquelles les étrangers étaient jugés (*Le Monde* du 4 avril 2001).

Face à une telle situation, le ministère de l'intérieur plaide pour un déménagement des audiences à l'intérieur de la zone d'attente de l'aéroport. La Place Beauvau estime en effet qu'elle doit consacrer une part trop importante de ses effectifs policiers à l'escorte des étrangers de la zone d'attente vers le tribunal de Bobigny. Le ministère avait donc prévu l'emplacement d'une salle au sein des nouveaux locaux de la Zapi 3 (zone d'attente pour personnes en instance) (*Le Monde* du 10 janvier 2001). Le projet avait soulevé un tel tollé parmi les avocats et les magistrats de Bobigny qu'il semblait enterré.

POUR UN PROCÈS ÉQUITABLE

Le 10 décembre 2001, lors d'une assemblée générale des magistrats, le président du tribunal de Bobigny a annoncé à ses collègues que le gouvernement s'appretait à publier un décret instituant les audiences foraines dans la zone d'attente de Roissy. Deux responsables du Syndicat de la magistrature, Jean-Claude Bouvier et Isabelle Liauzou, se sont rendus dans la Zapi 3 et ont constaté que les travaux « avancés » devaient être terminés « fin février ». Les magistrats ont adopté, le 14 janvier, une motion appelant « le gouvernement à renoncer à son projet » : « Les magistrats, constatant que les conditions d'un procès équitable ne seront pas réunies, refuseront de siéger dans de telles conditions. » Les juges ont rejeté l'idée de siéger dans des locaux gérés par le ministère de l'intérieur, y voyant une entrave à l'impartialité et l'indépendance du tribunal. Deux jours après, Bruno Marcus, président du Syndicat des avocats de France, et Jean-Pierre Rosenczweig, vice-président du tribunal de Bobigny, ont signé une tribune dans *Le Monde* dénonçant cette décision « dangereuse et destructrice ».

La mobilisation a payé. Le ministère de la justice déclare aujourd'hui qu'il « n'envisage pas de tout de tenir ces audiences à Roissy ». Deux raisons sont aujourd'hui évoquées pour justifier ce refus : l'hostilité des magistrats « au symbole du lieu » et les problèmes de moyens (ce sont les mêmes juges qui siègent pour d'autres audiences). A Matignon, on semble aujourd'hui s'étonner d'une telle polémique : « Nous avons décidé en juillet [2001] de ne pas donner suite à la demande du ministère de l'intérieur, assure un conseiller du premier ministre. La décision est reportée à un moment où un accord sera trouvé avec les professionnels de la justice. » Le ministère de l'intérieur n'a pas souhaité réagir.

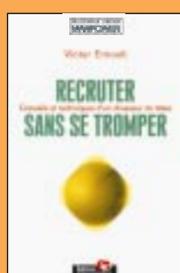
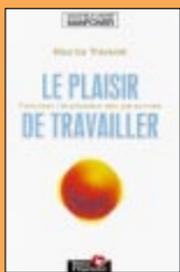
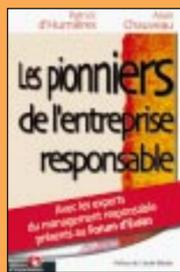
Sylvia Zappi

Prix du livre RH 2002

Sciences Po | Syntec Recrutement

Remise du Prix le 5 Février

6 ouvrages nominés



www.syntec-recrutement.org

en partenariat avec

Le Monde

alapage.com

Le nouveau code des marchés publics à l'heure européenne

La réforme de ce texte, essentiel pour les entreprises et les collectivités locales, est entrée en vigueur le 1^{er} janvier. Le consensus autour de ce travail de simplification est mis à mal par un arrêté ministériel très controversé

« **LE PRODUIT est bon, mais le marketing ne l'est pas** » : cette réflexion de Philippe Bonnacarrère, maire (RPR) d'Albi, sur la réforme du code des marchés publics traduit assez bien le sentiment des élus. Applicable depuis le 1^{er} janvier, le décret du 7 mars 2001 fait souffler un petit vent de panique et de contestation (*Le Monde* du 7 mars 2001). Pourtant cette réforme, souhaitée par tout le monde, est le résultat d'une longue concertation

Simplification et harmonisation

● **Seuils.** Les mêmes règles s'appliquent désormais à l'Etat et aux collectivités locales et elles sont en conformité avec la réglementation européenne. Trois niveaux de seuil sont fixés : jusqu'à 90 000 euros, les achats peuvent être faits sur facture ; au-delà de 90 000 euros, la procédure simplifiée mêle le travail des services et l'arbitrage de la commission d'appel d'offres ; à partir des seuils communautaires de 130 000 euros pour l'Etat et 200 000 euros pour les collectivités locales, la « *procédure simplifiée de mise en concurrence* » est autorisée. Au-dessus de ces sommes, le recours à l'appel d'offres est obligatoire.

● **Simplifications.** Certaines procédures, comme les marchés d'entreprises de travaux publics (METP) ou les marchés fractionnés, qui avaient conduit à de nombreuses dérives, ont été supprimées, ou sont désormais encadrées. Les services sociaux et sanitaires, d'éducation et d'insertion professionnelle, ou récréatifs, culturels et sportifs bénéficient d'un « régime allégé », censé profiter aux associations. Pour les entreprises candidates, une déclaration sur l'honneur suffit pour justifier qu'elles sont à jour de leurs obligations fiscales et sociales ; seule la société qui remporte le marché devra produire des attestations.

● **Références.** Certaines notions comme la définition du marché public, la méthode de comptabilisation des seuils ou la commande publique ont été précisées. Les compléments législatifs à la réforme du code se trouvent dans la loi portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier (Murcef) du 28 juin 2001, dans le projet de loi sur la démocratie de proximité et dans une loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier.

● **Evaluation.** Un Observatoire économique de l'achat public est créé pour évaluer la répartition de la commande publique en fonction des types d'entreprise et des secteurs d'activité.

avec les élus, les représentants de l'administration et les chefs d'entreprise. Interrompu par la dissolution de l'Assemblée nationale en 1997, le projet de loi préparé dès 1995 a été repris par le gouvernement de Lionel Jospin sous forme d'un décret, accompagné de mesures législatives. Outre le désir de modifier un texte dont l'application avait donné lieu à des dérives, comme le financement des partis politiques, et entraîné des condamnations d'élus par la justice, il s'agissait aussi de se mettre en conformité avec la réglementation européenne.

Avec 136 pages au lieu des 399 du code précédent, qui datait de 1964, le nouveau texte se veut plus simple. Désormais, les mêmes règles s'imposent à l'Etat et aux collectivités locales. Par ailleurs, trois étages de seuils sont créés pour les conditions de recours à la procédure d'appel d'offres.

Mais l'arrêté du 26 décembre sur la nomenclature pour le calcul des seuils fait figure de grain de sable. De la maintenance des gros ordinateurs aux services de restauration ou aux articles d'épicerie, cette liste énumère les différents postes sous lesquels doivent être comptabilisées les dépenses annuelles des collectivités ou de l'Etat. De la « *valeur de l'ensemble des fournitures et prestations homogènes* » ainsi calculée dépend la référence à tel ou tel seuil. « *Avec ce texte, c'est comme si on nous reprenait d'une main ce que l'on nous avait donné de l'autre. L'obligation d'additionner plusieurs prestations neutralise considérablement le relèvement des seuils* », commente Jean-Paul Alduy (UDF), sénateur et maire de Perpignan (Pyrénées-Orientales), qui annonce

une démarche de l'Association des maires des grandes villes de France, dont il est vice-président.

Dans l'entourage de Laurent Fabius, ministre de l'économie, on ironise sur « *le catalyseur à fantasmes* », mais on convient que la publication de cette nomenclature a été mal programmée, notamment en raison de la difficulté à trouver des critères communs aux petites collectivités locales et aux grands services de l'Etat. « *Les acheteurs publics doivent adapter leurs modes d'organisation et leurs outils informatiques en conséquence. 2002 sera une année de transition et d'adaptation. Les comptes publics ont reçu des consignes pour assurer un passage sans heurts, mais qui ne sera pas sans contrôle* », a tempéré Florence Parly, secrétaire d'Etat au budget, à l'Assemblée nationale, en réponse à un député.

En réalité, l'application de ces nouvelles règles va sensiblement modifier les conditions de travail des collectivités locales. La fixation à 90 000 euros du seuil au-dessous duquel il n'est plus obligatoire de faire un appel d'offres simplifiera le fonctionnement des petites collectivités locales, de même que le « régime allégé », dont bénéficient les marchés des services sociaux et sanitaires, d'éducation et d'insertion professionnelle, récréatifs, culturels, et qui devrait aussi profiter aux associations.

Pour les villes importantes, en revanche, le nouveau code est synonyme de réorganisation et de rationalisation des achats. Désormais, les collectivités vont devoir recenser l'ensemble de leurs dépenses par type de fournitures et de services et non plus par direction, comme cela était souvent le cas. « *L'obligation*

de travailler par type de prestations et non plus par fournisseur va probablement nous contraindre à passer beaucoup plus d'appels d'offres », prévoit un fonctionnaire de la Ville de Paris. C'est d'ailleurs ce qu'a fait cette collectivité pour le marché des couches-culottes, destinées aux services d'aide à l'enfance. Traitée auparavant par fournisseur et de manière annuelle, cette commande relevait du système de facturation autorisé au-dessous de

Dans l'entourage de M. Fabius, on ironise sur « le catalyseur à fantasmes »

700 000 francs (106 710 euros) et directement réglé par l'administration. Entre la volonté de lancer la commande sur trois ans par souci d'économies et l'obligation de travailler sur un marché global, la Ville a calculé que la dépense se situera entre 107 070 et 191 199 euros, ce qui oblige à utiliser la procédure de mise en concurrence simplifiée. Celle-ci confie à l'administration le travail d'appel à candidatures, d'ouverture des plis et de négociation avec les entreprises, mais elle donne à la commission d'appel d'offres le choix définitif d'avaliser ou non le choix des services.

Les choses semblent plus simples en matière de travaux. Les entreprises sont plutôt satisfaites de l'instauration d'un « *délai global de paiement* », qui prévoit que les retards seront sanctionnés par le versement

d'intérêts. Le recours à l'allotissement et au groupement des offres devrait favoriser l'accès des PME à la commande publique. « *Nous regardons comment le système des lots peut permettre aux entreprises d'insertion de soumissionner* », confirme Mireille Flam, adjointe (PS) au maire de Paris, chargée des marchés publics.

Les clauses sociales et environnementales laissent en revanche plus dubitatifs. Le nouveau code autorise, en effet, une collectivité à inscrire dans le cahier des charges de la commande des conditions sur le recours à certains salariés ou sur les conditions de protection des sites. « *Les mesures concernant l'environnement sont une bonne chose. En revanche, celles sur le social sont un leurre. Car la seule véritable manière d'améliorer l'emploi, c'est d'augmenter les investissements* », assure Serge Rampa, président de la commission des marchés publics à la Fédération nationale des travaux publics.

Le nouveau code met les marchés publics à l'heure des nouvelles technologies de l'information. Il ouvre la possibilité de transactions par voie électronique. Mais ceci exigera un effort d'équipements informatiques, notamment en matière de sécurisation et de confidentialité des informations. Cette évolution est inéluctable. A terme, la Commission européenne l'imposera. Peut-être dans le cadre des trois directives en cours d'examen à Bruxelles, qui concernent les travaux, les fournitures et les services. Transposables dans deux ans, elles obligeront sans doute à un nouveau toilettage du code.

Françoise Chivot

François Grosrichard

A Lyon, une cellule nationale spécialisée répond aux questions des « acheteurs locaux »

ILS SONT DIX, juristes et spécialistes des marchés publics, à composer la cellule de conseil aux acheteurs locaux mise en place par le ministère de l'économie. Installés à la trésorerie générale de Lyon depuis le 1^{er} septembre 2001, ils passent leur journée à répondre aux questions des collectivités locales, des services déconcentrés de l'Etat ou des établissements publics de la France entière qui s'interrogent sur les arcanes de la nouvelle réglementation sur les marchés publics. C'est des communes de moins de 20 000 habitants qu'émane le plus grand nombre de sollicitations. Cependant, 10 % des questions proviennent des entreprises... auxquelles ce service n'est pourtant pas destiné. En cinq mois, cette cellule a reçu plus de 6 000 questions. Elles portent principalement sur les modes de passation (17,5 %), la composition et le quorum des commissions d'appel d'offres et des jurys (13 %), le nouveau code des marchés publics (10 %) et le mode de calcul des seuils (7,5 %), à propos desquels les interrogations se multiplient depuis la parution de la nomenclature.

Sollicités par téléphone – le matin seulement, entre 8 h 30 et 12 h 30 –, les spécialistes de cette cellule répondent immédiatement, dans six cas sur dix. Ils

consacrent l'après-midi aux questions plus techniques, celles qui exigent des recherches et auxquelles ils s'efforcent de réagir dans les quarante-huit heures. Lorsqu'un sujet est trop complexe, il est transmis à la direction des affaires juridiques du ministère de l'économie.

« *Nous existions depuis le 1^{er} janvier 2001, c'est-à-dire avant la parution du nouveau code, mais sur deux régions seulement : Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur*, explique Christian Terme, venu de la direction de la comptabilité publique, qui dirige cette cellule. *Les questions étaient déjà nombreuses, tant est important le besoin d'information des collectivités locales.* » Pourtant, durant les six mois qui ont séparé la publication du nouveau décret et son entrée en vigueur, le ministère de l'économie avait lancé un vaste programme de formation. Outre les actions menées à Paris, 274 réunions publiques ont eu lieu dans tous les départements, auxquelles ont participé près de 26 500 acheteurs locaux. De leur côté, les associations d'élus locaux ont, elles aussi, organisé des sessions de formation.

F. Ch.

La Sologne aura peut-être son parc naturel régional

Un périmètre d'étude a été approuvé. Les communes concernées discuteront d'un projet de charte

ORLÉANS

de notre correspondant régional
Les élus de Sologne se sont toujours opposés à la création d'un parc naturel régional (PNR). Ils réfléchissent pourtant à nouveau au projet, à l'initiative du conseil régional. Ce dernier a adopté, le 14 décembre 2001, une délibération instituant un périmètre d'étude. C'est un des plus vieux dossiers d'aménagement de la région, objet de plusieurs décennies de polémiques (*Le Monde* du 22 novembre 1997), qui se trouve ainsi relancé.

La Sologne est réputée pour l'originalité de son milieu naturel, voué à la chasse. Mais c'est aussi une vaste propriété privée, où chacun s'enferme derrière un rideau de brume et de barbelés. Les grands propriétaires de domaine ont constamment combattu les projets de parc, apparus au début des années 1970 et perçus par eux comme une calamité, l'amorce d'une sorte de nationalisation – de « socialisation » – de leurs terres et d'une limitation du sacro-saint droit de chasse.

A force de refuser toute politique d'aménagement, la Sologne

500 000 HECTARES FRAGILES



est aujourd'hui de plus en plus fragilisée. Le nécessaire équilibre entre l'agriculture et la chasse est rompu. L'hémorragie des terres agricoles se poursuit. Environ 900 hectares de cultures sont chaque année abandonnés à la friche, selon la Confédération paysanne locale. Cet abandon n'arrange même pas les chasseurs, puisque le gibier – qui n'est plus naturel

depuis longtemps – trouve de moins en moins à se nourrir. Les seuls gagnants sont les spéculateurs fonciers : l'hectare de friche en Sologne se négocie plus cher qu'un hectare en Beauce.

La disparition de l'agriculture provoque une fermeture des milieux ouverts, modifiant ainsi profondément le paysage solognot, fait de bois, de landes à bruyère, d'étangs et d'espaces cultivés. Les villages de brique rose – peuplés surtout de résidents secondaires – sont certes coquets, mais ce n'est qu'une façade : la situation de l'emploi, par ailleurs, n'est pas bonne. La crise de l'industrie de l'armement a affecté plusieurs sites de la région, notamment le canton de Salbris (Loir-et-Cher).

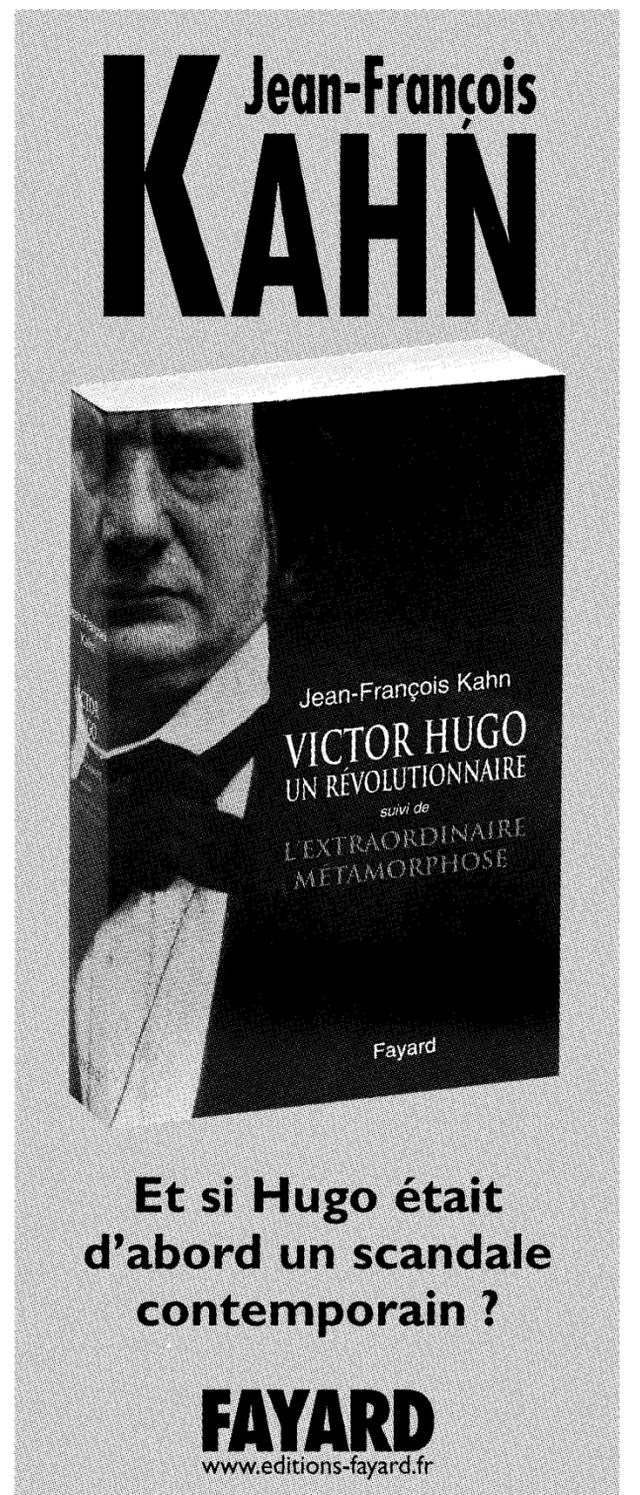
PASSIONS APAISÉES

En 1997, les élus de Sologne ont accepté la constitution d'un « pays ». Même si certaines associations de propriétaires continuent à croiser le fer et redoutent que la future structure ne fasse éclore « *des couvées d'écologistes* », les passions autour du PNR semblent être aujourd'hui moins vives. « *Les ambiguïtés sont levées. Les*

défenseurs du parc ne sont ni contre la chasse, qui fait partie de la culture de la Sologne, ni contre la grande propriété, qui a permis de conserver le patrimoine naturel », rassure Alain Beignet (PS), élu régional, à l'origine de cette nouvelle réflexion sur le parc. Patrice Martin-Lalande, député (RPR) du Loir-et-Cher, président du « pays » de la Grande Sologne, est « *réserve* » sur son utilité, comme « *une majorité de maires* », selon lui, mais « *cela peut avoir de l'intérêt pour protéger et valoriser notre patrimoine naturel* », reconnaît-il. « *Le parc n'est pas un aboutissement idéologique, mais un outil de développement* », insiste M. Beignet.

La Sologne s'étend sur trois départements (Loiret, Loir-et-Cher, Cher) et 500 000 hectares. Le « périmètre d'étude » voté par le conseil régional comprend 53 communes (Chambord compris). Dans les mois à venir, un projet de charte va être élaboré, qui sera discuté ensuite dans chacune des communes concernées. Celles-ci auront le dernier mot pour créer ou refuser le projet.

Régis Guyotat



Et si Hugo était d'abord un scandale contemporain ?

FAYARD
www.editions-fayard.fr

Gilles Kepel est retourné dans la région où s'est noué le drame du 11 septembre et décrit l'envers du décor de la traque d'Oussama Ben Laden. Extraits

D I M A N C H E 11 novembre. Aujourd'hui, le centre du monde se trouve à Qatar. L'émirat est en état de siège pour accueillir, dans la sérénité, la réunion plénière

de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Les émeutes organisées par les opposants à la mondialisation, pendant la dernière assemblée à Seattle, sont encore dans toutes les mémoires – et cette péninsule de sable enfoncée dans les eaux du golfe Persique a su convaincre qu'elle serait un havre sûr, où les foules de gauchistes, écologistes et autres tiers-mondistes ne pourraient pas pénétrer. Il faut un visa pour entrer au Qatar, et celui-ci n'est délivré que si l'on dispose sur place d'un garant – ou sponsor. Le Qatar a acquis une notoriété universelle depuis qu'y a été installée la télévision par satellite de langue arabe Al-Jazira, qui est à la guerre de l'automne 2001 ce que CNN fut à la guerre du Golfe en 1991. On connaît le Qatar grâce à Al-Jazira, comme nombre de touristes nippons ou australiens ont découvert l'existence de la France depuis que Paris n'est qu'à une demi-heure d'EuroDisney. C'est donc au pays d'Al-Jazira, chaîne régulièrement décriée par l'administration américaine pour diffuser les proclamations incendiaires de Ben Laden, que s'est réunie l'Organisation mondiale du commerce, instance consacrée à favoriser la liberté des échanges économiques pour le plus grand profit de l'impérialisme américain – à en croire José Bové et les autres opposants à la mondialisation.

L'Etat qatari, qui a démontré son intelligence aigüe des rapports de puissance mondiaux au point de créer Al-Jazira, ne pouvait se laisser déborder par des apprentis manipulateurs de médias : notre homme-sandwich du roquefort, grand démonteur de McDo devant l'éternel, a obtenu son visa. Belle mise en scène pour la séance de photos : José Bové la bouche fermée par un sparadrap collé sous sa grande moustache, sa pipe inutile à la main, surveillé de près par des gardes de sécurité en *dishdash* (robe traditionnelle) et keffieh. Un cliché dans la presse internationale du lendemain, et la réunion de l'OMC s'est tenue dans la quiétude, on a pu y fêter l'entrée de la Chine des droits de l'homme au business-club mondial, *hamdou llah !*

Les délégués n'ont guère de distractions dans l'émirat : faute de manifs et de casseurs comme à Seattle, ils se donnent le grand frisson en allant visiter les locaux de la sulfureuse Al-Jazira, dont les journalistes anglophones ou francophones sont mobilisés pour accueillir et guider par groupes entiers ces pèlerins au sanctuaire sacré de la Mecque télévisuelle arabe. Hommage du commerce planétaire au merchandising des produits Ben Laden – qui se cache apparemment dans la montagne pachtoune, à un jet de missile de la péninsule qatarie. On doit se trouver sur la ligne de front du fameux « clash des civilisations » – mais je ne saurais dire de quel côté.

J'avais visité les locaux de la chaîne en 1997, impressionné par le professionnalisme des journalistes, les équipements qui pouvaient en remontrer à bien des télévisions européennes. Mais ce n'est pas le jour pour les retrouver, au milieu de cette foule voyeuriste. Je n'ai rien à faire non plus dans les grands hôtels où se tiennent les sessions de l'OMC. Je suis venu à Qatar en ce dimanche pour profiter de la présence sur place du cheikh Youssef Al-Qardhawi, qui enregistre, sur Al-Jazira, son émission dominicale diffusée en direct, « Al-chari'a wa-l hayat » (« La loi islamique et la vie »). Elle donne le *la* à la prédication sunnite de langue arabe dans le monde entier.

Cela fait une vingtaine d'années que j'observe la carrière, les propos et les déplacements de cet ancien Frère musulman égyptien, emprisonné sous Nasser, parti au Qatar, qui lui conféra sa nationalité (une rare distinction), mentor des étudiants islamistes dans l'Égypte de Sadate, où je l'avais vu haranguer les foules réunies pour la prière de l'Aïd, appelé à la rescousse par le président algérien Chadli pour conférer au régime du FLN quelque légitimité religieuse dans les années qui précédèrent la naissance du Front islamique du salut, guide spirituel des jeunes militants islamistes d'Europe occidentale, auteur prolifique traduit en plusieurs langues – son livre, *Le Licite et l'Illicite en islam*, a été un temps interdit à la vente

RENCONTRÉS

GILLES KEPEL, 46 ANS, EST PROFESSEUR À L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS, OÙ IL DIRIGE LE PROGRAMME DOCTORAL SUR LE MONDE MUSULMAN. IL EST L'AUTEUR DE *DIJHAD, EXPANSION ET DÉCLIN DE L'ISLAMISME*, PARU AUX ÉDITIONS GALLIMARD EN 2000 ET RÉÉDITÉ EN 2001 EN COLLECTION « FOLIO ACTUEL ».

CHRONIQUE D'UNE GUERRE D'ORIENT, DE GILLES KEPEL, GALLIMARD, 128 P., 13,50 €.



EN TERRE D'ISLAM

en France par le ministère de l'intérieur – hôte en ligne du *Yussif Al-Qaradhawi homepage* sur la Toile, et membre du *charia board* des plus grandes banques d'affaires islamiques (le *charia board* est leur conseil de surveillance religieuse, chargé de vérifier que les opérations financières sont conformes aux injonctions des textes sacrés ; la qualité des oulémas qui en font partie est un must pour attirer les clients). Bref, Youssef Al-Qardhawi est partout où l'on trouve l'islam sunnite, ou à peu près. Et son émission dominicale sur Al-Jazira est la clef de voûte de cet édifice, elle a conféré aujourd'hui à ce « cathodique pratiquant » une notoriété qui lui permet de surclasser tous ses pairs.

Lorsque je lui demande ce qu'il pense de Ben Laden, s'il accorde quelque importance à ses déclarations d'un point de vue religieux, il m'est répondu que l'intéressé n'a jamais rien publié qui permette de juger sur pièces de ses connaissances ; il ne saurait se qualifier de docteur de la loi, donc émettre aucun avis juridique, aucune fatwa : il est un « sermonnaire », le rang le plus bas de la hiérarchie des prédicateurs dans l'acceptation courante. C'est cette absence de savoir qui lui a fait commettre l'erreur fondamentale de lancer un djihad contre l'Occident : pour Qardhawi, cela n'a plus de sens aujourd'hui où l'on dispose d'Internet et de la télévision par satellite. La propagation et l'expansion de l'islam, le prosélytisme, peuvent s'y dérouler sans violence. Le djihad contre l'Occident risque de remettre en cause des années de patient effort d'implantation et de répandre la suspicion.

Le cheikh fulmine contre le porte-parole de Ben Laden, le footballeur koweïtien Abou Gheith (affublé d'un « Ben Gheith » ironique), qui a appelé les musulmans à ne plus emprunter les avions de ligne, dans l'attente d'un prochain attentat, et incité ses coreligionnaires installés en Occident à revenir. (...)

Je m'interroge à haute voix : s'il est licite que les soldats musulmans américains combattent les talibans, la guerre que ceux-ci mènent contre les États-Unis, qui bombardent leur territoire, peut-elle tout de même être qualifiée de djihad ? Pour Qardhawi, cela ne fait aucun doute : on se trouve précisément dans le cas du « djihad de défense » prévu par les textes sacrés. Les bombardements américains signifient que des armées non musulmanes attaquent le territoire de l'islam : le mollah Omar est fondé à appeler à la mobilisation générale de ses coreligionnaires sur toute la planète. Je pousse le questionnement plus avant : lorsque les talibans se défendent contre les assauts de l'Alliance du Nord, composée de combattants musulmans, ont-ils le droit de proclamer le djihad et d'appeler les croyants à la rescousse ? La réponse tombe, comme un couperet : non, ce n'est pas un djihad, en aucune manière.

Y a-t-il un djihad défensif qui vaille aujourd'hui dans le monde ? Le cheikh cite le Cachemire (face aux Indiens), la Tchétchénie (face aux Russes) et surtout Israël. Les attentats-suicides qui y sont commis par le parti islamiste Hamas et d'autres sont-ils licites ? Réponse affirmative. Pourtant, il m'a

expliqué auparavant qu'il condamnait radicalement le massacre des civils innocents lors des attentats du 11 septembre. Qu'en est-il lorsqu'une bombe explose dans une pizzeria de Tel-Aviv et tue les civils présents ? Réponse : Israël est une société militaire, hommes et femmes servent, dans l'armée, il ne saurait s'agir de civils innocents. Tous sont les cibles légitimes du djihad.

LUNDI 12 novembre. L'émirat d'Abou Dhabi. Garçons et filles se rencontrent dans les *city centers*, d'immenses *malls* à l'américaine, climatisés, gigantesques temples païens édifiés pour adorer les idoles de la consommation. Boutiques de luxe, bijoux, bijoux, chasseurs, mais aussi, partout dans le Golfe, hypermarchés Carrefour. Mêmes gondoles, mêmes Caddies, mêmes produits que dans la banlieue d'Orléans ou de Marseille. Dans celui de Qatar, un homme en *dishdash* blanc, flanqué de deux femmes au visage masqué par un *niqab* noir, pousse un chariot ; le groupe s'arrête longuement devant la pile du dernier CD de Michael Jackson, *Invincible*, proposé au prix promotionnel de 54 riyals qataris. Soudain, j'entends deux vendeurs se parler en verlan : apparemment, ce sont des jeunes Maghrébins bien de chez nous. On est partout « *at home* » dans le village planétaire – mais les règles de la drague sont différentes selon les civilisations.

Occupés à fureter parmi les CD, garçons et filles s'observent. Qu'un contact visuel prometteur s'établisse, la fille saura trouver, glissé entre deux albums, le numéro de portable du garçon

A Orléans, après une rencontre chez Carrefour, on se fait les yeux doux sous les spots romantiques du McDo. Impossible ici : les cafés du *mall* disposent d'un espace pour hommes seuls, et d'un autre pour « familles ». Pas de place pour lier connaissance et roucouler. Apparemment, tout se joue dans les magasins de disques. Des groupes de garçons et de filles paraissent très occupés à fureter parmi les CD. En fait, ils s'observent : qu'un contact visuel prometteur s'établisse, la fille saura trouver, glissé entre deux albums, le numéro de portable du garçon. A la patinoire du *mall* de Qatar, un petit bonhomme en tenue typique de Frère musulman n'arrive pas à décoller son regard d'une jeune patineuse asiatique mouillée dans un justaucorps noir.

Quelques-uns de ces riches et pieux jeunes gens de la péninsule ont dû se lasser des jeux futiles des *shopping malls* et de l'ennui des grands *compounds*, où tout n'est qu'électronique, automobile et électroménager, climatiseur et piscine, hi-fi et *dolce vita*. Lorsque, dans les années 1980, s'est présentée l'opportunité du djihad en Afghanistan contre l'Armée rouge, plusieurs centaines parti-

rent en quête d'un héroïsme à inventer, qui réconcilierait la défense de la religion et la chasse à l'outarde, la théologie et la fauconnerie. Tous les pouvoirs de la péninsule financèrent généreusement ce combat sacré.

Pour certains jeunes, ce ne fut qu'une manière de *summer camp* avec photo en situation (bonnet carré afghan sur la tête, treillis militaire, et kalachnikov à la hanche) destinée à trôner dans le *diwan*, dans le salon de réception du *compound*. D'autres prirent les choses plus à cœur. Ces enfants oisifs élevés dans l'aisance se mêlèrent au gibier de potence d'Égypte ou d'Algérie : partisans radicaux de la *gama'a islamiyya* ou du djihad qui avaient trempé dans l'assassinat de Sadate puis furent élargis en 1984 et partirent vers Peshawar, guérilleros islamistes de la bande à Bouyali, arrêtés dans les maquis de l'Atlas bllidéen et exfiltrés vers les montagnes pachtounes. Quelle a dû être la fascination de ces gosses de riches empotés pour les militants aguerris auréolés de gloire par leur séjour dans les geôles des dirigeants « *apostats* » du Caire ou d'Alger !

J'ai retrouvé les photos de certains d'entre eux sur le site en ligne des Azzam Brigades – qui tire son nom d'Abdallah Azzam, un Palestinien héraut du djihad afghan, tué en novembre 1989 dans un attentat à Peshawar. Eux aussi étaient morts au combat, en Bosnie ou en Tchétchénie, des années après la fin du djihad afghan, tentant de pro-

pager ailleurs la guerre sainte, et, sous l'image numérisée de leur cadavre, on pouvait lire leur hagiographie de martyr, de *chahid*, avec leur nom de guerre suivi de leur origine régionale.

Quels enfants de bonne famille furent Abou Khalid Al-Qatari ou Abou Hamam Al-Najdi avant leur embrigadement aux côtés d'Abdallah Azzam et d'Oussama Ben Laden ? Allaient-ils au *shopping mall*, en Arabie saoudite ou au Qatar, glisser leur numéro de téléphone entre deux pochettes de disque, troublés par une paire d'yeux brillants derrière la fente d'un *niqab* noir ? Avaient-ils, comme Ben Laden lui-même, accompli le pèlerinage vers la Scandinavie libérée d'avant les années sida, posé comme lui pour une photo aux côtés d'une Suédoise blonde chaussée de cuissardes et vêtue d'une mini-robe ? Ou s'étaient-ils contentés, comme le petit bonhomme en djellaba du *mall* de Qatar, de reluquer une patineuse asiatique, avant de pourchasser les impies et les apostats du Cachemire à la Bosnie ?

Gilles Kepel
Dessin Pancho

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

LE FIGARO
Renaud Girard

Telle une gangrène, l'insécurité s'est répandue partout en France, dans les banlieues, dans le centre des villes, à la campagne. Il est inadmissible qu'un Etat, par ailleurs si prompt à prélever les impôts sur ses citoyens, ne soit pas capable de leur procurer en retour ce minimum de toute nation civilisée que constitue la sécurité des personnes et des biens. Ce n'est pas un problème de moyens – avec un policier pour 120 habitants, Paris détient un record mondial –, c'est une question de volonté politique. Il est urgent d'importer en France le principe de la tolérance zéro qui, appliqué à New York par le maire Giuliani, a considérablement fait baisser petite et grande délinquance. Paris est une capitale où le petit crime paie, car il n'est pas sanctionné.

RFI
Geneviève Goëtzinger

Il est des chiffres qui ne mentent pas : ceux de la délinquance démontrent qu'au-delà du sentiment, il y a la réalité d'une indéfinissable dégradation. Sur ce terrain-là, le gouvernement se trouve un peu démuné. Nul ne doute des intentions de Lionel Jospin. Dans les mots, la métamorphose des socialistes est spectaculaire. Le droit fondamental à la sécurité est constamment réaffirmé. Le gouvernement plaide le long terme pour que jouent à plein les effets de la police de proximité et des contrats locaux de sécurité. [Mais] en matière de sécurité comme ailleurs, ce sont ceux qui sont aux commandes qui sont appelés à rendre des comptes.

RTL
Alain Duhamel

Les chiffres de la délinquance pour 2001 sont exécrables, calamiteux. Cela pose la question de ressort de cette violence, d'ailleurs enregistrée dans tous les pays occidentaux. On espérait que le recul du chômage aurait des effets bénéfiques. Erreur. On pouvait penser que l'amélioration du budget de la police, pour tardive qu'elle soit, et que la mise en place de la police de proximité auraient des effets bénéfiques. En réalité, la violence s'est déplacée. En fait, tout se passe comme si le code social, les lois, les symboles de l'autorité, étaient défaits ou rejetés. Cela signifie que là où l'apprentissage du code social doit avoir lieu, c'est-à-dire au sein des familles, l'effondrement de l'autorité parentale débouche tout droit sur les transgressions sociales.

AU COURRIER DES LECTEURS

EUROPE ROYALE

Le 21 janvier 1793, dans le grand silence qui, le couperet tombé, suivit la mort du roi Louis XVI, la France et sa monarchie ont cessé de vivre en symbiose. Aujourd'hui même, notre pays s'en ressent encore : il n'est pas malvenu d'y réfléchir, pour plus tard, à l'approche de l'élection présidentielle. (...) En fait, le 21 janvier 1793, la France s'est amputée. Elle s'est privée de cet élément essentiel d'équilibre qu'était – et pourrait être –, à la tête de l'Etat, l'incarnation en une personne, une famille, de son unité, de sa continuité, de ses intérêts généraux, permanents et essentiels, communs à toute la nation, que nul parti – parce que parti et partiel – ne peut représenter. (...) Dans l'Union européenne dont les composantes, les nations, demeurent des réalités irréductibles, rien ne les représentera et garantira mieux que des monarchies liées à leur Histoire. Ce n'est pas sans raisons que la moitié des pays d'Europe demeurent des monarchies, même si les rois, reines, grands-ducs ou princes n'y disposent pas de pouvoirs très étendus. Ces monarchies sont en réalité plus jeunes et plus vivantes que certaines Républiques fourbues. (...)

Hervé Lavenir de Buffon
Paris

OCTANTE ET NONANTE

Avec l'adoption de la monnaie commune dans l'Union européenne, le moment serait peut-être venu d'emprunter à nos amis belges et luxembourgeois (ainsi qu'à nos amis suisses) les adjectifs numé-

POURQUOI le Japon ne parvient-il pas à sortir de la crise ? Parce que les Japonais ont perdu leur « *caractère latin* » et ne savent plus mettre l'amour et le désir au centre de leur vie, écrit l'analyste Takuro Morinaga dans un article intitulé « *Amour entre homme et femme, clef de la relance de la demande* », publié par l'hebdomadaire économique *Ekonomisuto*.

Ce n'est pas de l'offre qu'est malade l'économie japonaise, mais de la demande. Aussi n'est-ce pas en faisant passer les ressources humaines et matérielles des secteurs moins productifs à d'autres qui le seraient plus que l'on résoudre le problème, écrit-il. On s'est emballé pour les technologies de l'information, la protection de l'environnement et le développement du bien-être comme moteurs de la croissance. Mais l'éclatement de la « bulle » autour des premières et



l'insuffisance de la demande pour les seconds ont emporté les espoirs de relance dont on les avait investis. C'était, de toute façon, mettre « *la charrue devant les bœufs* » : ce qu'il faut, c'est favoriser la demande avant de restructurer l'offre. Ce pays regorge d'épargne et les revenus restent convenables. Si les Japonais se mettent à dépenser, la reprise se fera d'elle-même et la restructuration de l'appareil productif suivra.

RECONQUÉRIR LE DÉSIR

Pour illustrer sa thèse, Takuro Morinaga se veut provocateur : il rappelle qu'autrefois l'aristocratie européenne dépensait des fortunes en verreries, faïences, dentel-

les et soieries. Elle agissait en parfaite ignorance des « *lois du marché* », avec pour seule motivation : séduire. Dans le monde moderne, en dépit de la crise, un domaine reste porteur : le luxe. Les Japonais qui se ruent sur les grandes marques font comme les aristocrates d'antan. Chaque année, le chiffre d'affaires de Louis Vuitton au Japon grossit, et plus d'un millier de femmes font la queue à l'ouverture du magasin Hermès à Tokyo, en juin dernier. C'est encore le désir qui est l'un des moteurs de l'expansion des téléphones mobiles, poursuit Morinaga. Communications secrètes entre amoureux, transmission d'images trop osées pour circuler sur des réseaux publics, cyber-rencontres... Ne dit-on pas que VHS a remporté la bataille contre Betamax grâce à la vidéo porno offerte en prime ? Les marques de luxe sont liées

dans notre esprit aux cultures latines, poursuit l'économiste. Elles sont nées dans des pays (Espagne, France, Italie) qui furent le berceau d'une créativité aiguillonnée par le désir de plaire.

Avant le basculement dans l'ère moderne, au milieu du XIX^e siècle, la relation entre les sexes eut aussi au Japon sa dimension « *latine* » : le peuple se moquait des tabous sexuels véhiculés par la morale de la classe guerrière. Cet état d'esprit engendra une sensibilité qui allait innover une culture populaire et bourgeoise et faire des siècles qui précéderont la modernisation une grande époque de créativité culturelle. L'embranchement de la société qui suivit étouffa cet esprit hédoniste en forçant les femmes à revêtir le tablier de la ménagère et à cacher leurs atours aux yeux des hommes autres que leur époux. Pour renouer avec cet état d'es-

prit et les styles de vie qui l'accompagnèrent, il faut redonner à nos aînés (qui détiennent 60 % de l'épargne nationale) le goût de la vie, avance l'auteur. Une reconquête du désir qui « *prendra du temps après plus d'un siècle de ténèbres de l'amour* ».

Derrière une approche qui peut paraître superficielle et qui fait fi un peu vite des froides réalités de l'économie de marché, Takuro Morinaga prône une relance par la consommation. Sa thèse a le mérite d'être rafraîchissante en des temps moroses en rappelant que l'« *esprit de plaisir* » fut l'une des dispositions de la mentalité japonaise à travers les siècles et la source des périodes les plus fécondes de son histoire culturelle.

Philippe Pons

★ economist-mainichi.co.jp/e.kabu

Le Proche-Orient vu par la presse internationale

Un constat souvent désespéré sur l'engrenage de la violence entre Israéliens et Palestiniens

TANDIS QUE de nombreux quotidiens dressent un constat désespéré de la situation au Proche-Orient, le *Guardian* de Londres (gauche) se lance dans la prospective, compte tenu des dernières prises de position américaines après l'affaire du cargo *Karine-A* : « *Au cours des prochaines semaines, si Ariel Sharon arrive à ses fins, le leader palestinien Yasser Arafat quittera ses bureaux assiégés de Ramallah en Cisjordanie avec un aller simple pour nulle part. M. Arafat est virtuellement assigné à résidence. Ses bureaux, dont il n'a pu sortir depuis Noël, sont cernés par des chars israéliens. Le rêve de Sharon est que, tôt ou tard, M. Arafat décide de partir en exil, la situation étant devenue intenable. (...) M. Sharon attend un coup de téléphone d'une tierce partie – la France ou peut-être un envoyé spécial de l'Union européenne – pour qu'une issue se profile. Son interlocuteur pourrait lui demander comment il réagirait si M. Arafat quittait Ramallah pour subir un traitement médical ? A Paris peut-être, où sa femme Souha vit actuellement, au Koweït, ou en Egypte ? Et M. Sharon accepterait, à une condition : que M. Arafat ne revienne plus. (...) Car, pour lui, le*

processus d'Oslo est une terrible erreur et la paix est impossible avec M. Arafat. C'est pourquoi il doit partir. Le plan de M. Sharon se fonde sur la conviction que beaucoup de responsables palestiniens seraient prêts à négocier sur la base des termes fixés par Israël. »

LES CARENANCES DE YASSER ARAFAT

Selon le *Guardian*, si ce plan ne fonctionne pas, le gouvernement israélien dispose d'une stratégie de rechange moins satisfaisante, « *la séparation* », à savoir « *dresser des barricades entre Israël, Gaza et la Cisjordanie. Le problème est qu'il faudrait aussi barricader les colonies juives de peuplement, disséminées dans les territoires autonomes* ». Le dernier plan envisageable est « *encore moins attrayant : réoccuper la Cisjordanie et Gaza ; déchirer les accords d'Oslo et revenir à la situation d'avant 1993, avec des conscrits israéliens patrouillant chaque ville et village* ».

Déjà, note le *Washington Post*, une soixantaine de réservistes israéliens ont publiquement refusé d'aller servir dans les territoires occupés, estimant que les forces israéliennes y commettent des abus et humilient les Palestiniens.

Le président (travailliste) de la Knesset, Abraham Burg, dénonce l'occupation israélienne et prévoit de se rendre à Ramallah. Le même quotidien américain invite son président à la prudence. « *Le gouvernement israélien serait ravi de voir l'actuelle confrontation déboucher sur la chute de M. Arafat et l'effondrement de l'Autorité palestinienne, mais l'administration Bush doit soigneusement évaluer si un tel résultat est dans l'intérêt américain. (...) Le message envoyé à M. Sharon l'autorise à étrangler l'administration de M. Arafat, surtout si les attaques-suicides comme celles de dimanche se poursuivent. Mais M. Sharon a en tête d'aller plus loin : les forces israéliennes ciblent systématiquement les infrastructures du gouvernement autonome palestinien. (...) Le gouvernement Bush n'a peut-être guère d'autre choix que d'isoler M. Arafat, toutes les autres tactiques ayant été épuisées pendant une année au cours de laquelle les Palestiniens ont régulièrement failli à leurs engagements. Mais les sanctions devraient cibler M. Arafat et les terroristes, et pas la société civile palestinienne. Quel que soit le sort de celui-ci, les Etats-Unis doivent chercher à préserver le gouvernement autonome pales-*

tinien et le noyau des modérés qui l'ont créé il y a neuf ans. Sans cela, Israéliens et Arabes ne pourront en arriver à un règlement autour de la coexistence pacifique entre deux Etats, ce qui est le but clairement exprimé par M. Bush et la seule solution dans ce conflit chaque jour plus sanglant et sans espoir. »

Pour le *Financial Times* de Londres, M. Arafat, qui « *s'est révélé aussi mauvais en menant la guerre qu'en travaillant à la paix* », devrait « *s'en prendre aux terroristes ou démissionner s'il ne le peut pas* ». Mardi, le *Jerusalem Post*, pour lequel « *le problème, c'est Arafat* », consacrait ses gros titres aux dernières prises de position de l'UE, réaffirmant la nécessité pour Israël de négocier avec l'Autorité palestinienne et son président et protestant contre la destruction d'installations financées à grands frais par les Européens. Un soutien financier qui devrait immédiatement cesser aux yeux du *Wall Street Journal*, qui écrit : « *Il est impossible de savoir combien de civils israéliens ont été tués grâce aux impôts de citoyens de Manchester, Göteborg ou Sienne qui n'en savent rien.* »

lemonde.fr pour Le Monde

vincent.truffly@lemonde.fr

Un vrai pro prêt à l'emploi.

Avec le pack Microsoft® Office XP Edition PME/PMI.

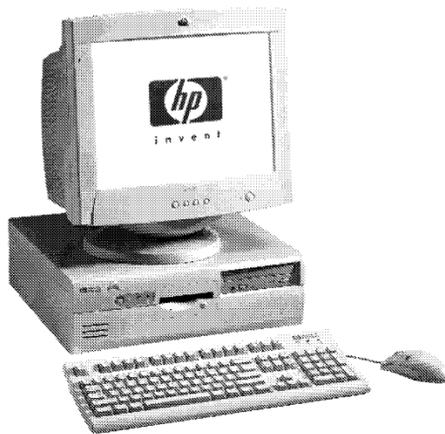
Microsoft® Office XP Edition PME/PMI représente un réel progrès dans le domaine des logiciels professionnels de bureau.

hp vectra vl410 (P5960A)**

- Equipé du processeur Intel® Celeron™ 1,2 GHz
- Mémoire 128 Mo, disque dur 20 Go
- Chipset Intel 815E
- Lecteur CD-ROM et carte réseau intégrés
- e-modem USB
- Pack Microsoft® Office XP Edition PME-PMI
- Microsoft® Windows® 2000(NT)

991 €ht* 6 500,53 Fht*

+ Écran 17" HP72 (D8904A)

205 €ht* 1 344,71 Fht*

Les PC HP utilisent une version originale de Microsoft® Windows®. www.microsoft.com/piracy/howtotell

0826 800 400 (0,15 €/c. / 0,98 Ftc la min.) en précisant le code "janvier" - www.hp.com/fr

*Hewlett-Packard 2002. Tous droits réservés. HP Invent est une marque déposée de Hewlett-Packard. Intel®, le logo Intel® Inside et Celeron™ sont des marques déposées de Intel® Corporation ou de ses filiales aux Etats-Unis ou dans les autres pays. Microsoft® et Windows® sont des marques de Microsoft® Corporation 2000. Toutes les autres marques sont fournies à titre de simple information et appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Offre valable à partir du 1er janvier 2002 dans la limite des stocks disponibles, chez les revendeurs participant à l'opération. *Prix conseillés. **Ecran non inclus. Les prix varient légèrement et sont sujets à rajustement sans préavis. Photo non contractuelle.

Offre exclusivement réservée aux professionnels.

Insécurité : que fait la justice ?

QUE survient des délits particulièrement médiatisés ou la diffusion des statistiques liées à la hausse de la délinquance, le sentiment d'insécurité augmente et la réaction des médias et de l'opinion est souvent stéréotypée : « *Que fait la police ?* » (la gendarmerie est souvent préservée de ces accusations), puis : « *Faut-il des lois plus sévères ?* » et, : « *Faut-il sanctionner davantage les mineurs délinquants ?* »

A ces questions, le ministère de la justice répond souvent en arguant de la prise en compte des « *incivilités* » dans des « *maisons de justice* » et du traitement « *en temps réel* » par l'usage du placement en détention provisoire dans le cadre de la procédure d'urgence dite « *de comparution immédiate* ».

Mais, par-delà les effets d'annonce, il faut souligner les conséquences catastrophiques du mauvais fonctionnement de la justice pénale dans le traitement de la délinquance qui entraînent une multirécidive, et s'interroger sur l'absence totale de mise en œuvre de dizaines de milliers de jugements chaque année. Les rares études qui ont été faites concluent à la mise à exécution d'un tiers seulement des peines prononcées par les tribunaux.

Sujet tabou pour l'institution judiciaire, l'inexécution de toutes les catégories de peines démotive les magistrats et amuse nombre de délinquants qui découvrent que la justice ne fait pas ce qu'elle dit.

La cause est d'abord politique : les décrets de grâces collectives réguliers mettent à néant les condamna-

tions prononcées par les tribunaux, et la prochaine loi d'amnistie ne devrait pas bénéficier qu'aux automobilistes, mais aussi à moult délinquants qui n'ont pas encore fait leur peine. Elle est aussi judiciaire : dans ce domaine coexistent à la fois le nombre démesuré de peines à mettre en œuvre, mais aussi les procédures les plus complexes (multiplication des services et des registres) et les services les moins dotés en personnel, ce qui ne fait que traduire le désintérêt global jusqu'à présent pour la mise en œuvre des peines.

Notre propos n'est pas de souhaiter une aggravation de la répression ou une augmentation du nombre des peines prononcées, mais tout simplement leur bonne exécution. D'autant que toutes les peines sont concernées, qu'elles soient alternatives ou non : amendes, travail d'intérêt général, mais aussi courtes peines d'emprisonnement, sursis avec obligation d'indemniser la victime...

En l'état, plusieurs remarques ou propositions simples doivent être formulées :

Les rares études qui ont été faites concluent à la mise à exécution d'un tiers seulement des peines prononcées par les tribunaux

– Il n'est pas normal que le justiciable doive attendre de multiples mois voire années avant d'être convoqué pour effectuer la peine à laquelle il a été condamné.

– Il n'est pas plus admissible que des personnes condamnées à de multiples peines commettent de

nouveaux délits avant mise à exécution de celles-ci.

– Aussi apparaît-il indispensable qu'à l'heure de la justice en temps réel la mise en œuvre des décisions soit pas en temps tellement différée qu'elles en perdent tout sens ou précipitent la récidive de celui qui croit à son impunité et à la lenteur

PASCAL FAUCHER, BRUNO LAVIELLE, GODEFROY DU MESNIL DU BUISSON, PHILIPPE VIGIER SONT MAGISTRATS ; ILS ENSEIGNENT LES FONCTIONS DE JUGE CORRECTIONNEL ET DE JUGE DE L'APPLICATION DES PEINES À L'ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE.

de la justice. La mise en œuvre de la justice en temps réel doit être une priorité. Toute personne condamnée devrait recevoir une convocation à l'audience devant le magistrat ou le service chargé ensuite de l'application de la peine, même d'un autre tribunal, et qu'il s'agisse aussi bien des peines alternatives que des courtes peines d'emprisonnement.

– Il est incompréhensible que le juge ne puisse savoir si ses jugements sont bien mis en œuvre, le domaine relevant actuellement du parquet. Déjà souhaité par de nombreux professionnels, le rattachement du service de l'exécution des peines au juge du siège correction-

nel et à son greffe permettrait une plus grande transparence et une plus grande rapidité dans l'exécution des décisions de justice. Il favoriserait tout autant la responsabilisation du juge à l'heure du choix de la peine, celui-ci ayant enfin une claire vision du devenir de sa décision.

– Il apparaît indispensable que l'intérêt renouvelé pour la justice se traduise dans une plus grande attention de l'opinion quant à la mise en œuvre des jugements. Comment favoriser cette implication des citoyens ? Plusieurs options présentent un intérêt : mise en place d'une commission d'enquête parlementaire, développement des travaux de recherche (le domaine est peu investi), échevinage dans les tribunaux correctionnels, institution de comités de citoyens habilités susceptibles de se rendre dans les tribunaux comme en détention : la mise en œuvre des jugements prononcés est nécessairement d'intérêt général.

Alors que les juges se plaignent de juger à des heures indignes de la sérénité indispensable de la justice, l'abondance des peines inefficaces transforme Thémis en une moderne Pénélope pour le plus grand étonnement des auteurs d'infraction qui découvrent l'aléa dans la mise en œuvre des peines prononcées.

On l'a compris : plus qu'un renforcement illusoire de la législation, c'est à une augmentation qualitative de la partie de la justice qui traite de l'insécurité que nous aspirons, c'est-à-dire à des sanctions, non pas tant plus sévères que plus efficaces et efficaces. La délinquance est aussi le produit de l'ineffectivité de la justice. Souvenons-nous de Montesquieu : « *Qu'on examine la cause de tous les relâchements, on verra qu'elle vient de l'impunité des crimes, et non pas de la modération des peines.* »

A crime global, justice globale

par Mireille Delmas-Marty



U sens traditionnel des termes, les attentats du 11 septembre 2001 ne sont pas vraiment une guerre car l'auteur n'est pas un Etat, mais ils ne constituent pas non plus un crime contraire au seul ordre public national, car ils frappent la société occidentale dans son ensemble et des citoyens du monde entier. Des attentats similaires étaient d'ailleurs programmés, et pourraient encore se produire, dans d'autres pays. Il s'agit donc d'un nouveau concept de « *crime global* ».

Juger ce crime selon le droit américain et devant les tribunaux des USA semble un non-sens, politique et juridique. Face au développement du commerce mondial, il a fallu créer l'OMC et l'ORD. Face au crime global, nous avons un début de réponse avec les tribunaux *ad hoc* créés par le Conseil de sécurité des Nations unies en 1993 pour l'ex-Yougoslavie et en 1994 pour le Rwanda (TPIY et TPIR) et avec le statut de la Cour pénale internationale (CPI) adopté à Rome en 1998. Même si aucun de ces précédents n'est directement applicable, il suffirait d'une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies pour créer un nouveau tribunal *ad hoc*.

Ce propos peut sembler naïf, car le choix officiel est à l'opposé : sur la base du Patriot Act du 25 octobre 2001, le président Bush a organisé par ordonnance du 13 novembre 2001 la mise en place de tribunaux militaires d'exception pour juger les étrangers soupçonnés d'être les auteurs ou complices des attentats.

Je soutiens cependant que le concept de crime global appelle une justice elle-même globale, en termes de légitimité comme en termes d'efficacité.

Sans doute la justice pénale américaine ordinaire serait-elle légitime, même au regard du statut de la Cour pénale internationale qui pose le principe de complémentarité des juridictions nationales, mais la lourdeur de la procédure n'est pas adaptée à ce type de crime. Or donner compétence aux tribunaux militaires ordinaires impliquerait l'obligation de respecter les conventions de Genève de 1949, notamment quant aux conditions matérielles de détention des prisonniers de guerre et quant aux garanties de procédure en cas de poursuites. C'est ce que l'ordonnance Bush entend éviter. D'où l'ambiguïté voulue du texte considérant que les « *attaques terroristes* » ont créé un « *état de conflit armé* » : le terrorisme permettrait d'exclure la compétence des tribunaux militaires ordinaires et l'applicabilité des conventions de Genève, tandis que le conflit armé justifierait la création de tribunaux militaires d'exception.

Ces précautions ne suffisent pas à légitimer le dispositif du 13 novembre 2001 au regard du droit international, que l'on se réfère au droit humanitaire ou au pacte de l'ONU sur les droits civils et politiques (ratifié par les Etats-Unis en 1992). Il contredit en effet deux principes dont le caractère absolu n'admet aucune dérogation, même en cas de circonstances exceptionnelles : d'une part, la légalité du droit pénal, qui implique la précision des incriminations et la non-rétroactivité de lois plus sévères (art.15 du pacte de l'ONU), alors que le critère de l'implication terroriste, d'application rétroactive, est presque aussi large et imprécis que le crime contre-révolutionnaire de sinistre mémoire en Europe de l'Est ; d'autre part, la dignité, interdisant l'usage de la torture et des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (art. 7 pacte ONU et convention ONU 1984 contre la torture, ratifiée en 1994 par les USA), alors que les conditions dégradantes du transport et de la détention sur la base de Guantanamo sont actuellement dénoncées par la Croix-Rouge internationale et de nombreuses ONG.

L'émergence d'un droit pénal international offre une alternative qui assure le respect de ces princi-

pes tout en étant mieux adaptée au particularisme des crimes internationaux. En effet, l'expérience des tribunaux internationaux a conduit vers une procédure hybride qui retient le meilleur de chaque tradition. Ni accusatoire ni inquisitoire, mais « *contradictoire* », celle-ci admet des preuves indirectes, ainsi

MIREILLE DELMAS-MARTY EST PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ PARIS-1 ET MEMBRE DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE FRANCE.

que la constitution d'un dossier, et même la possibilité d'interrogatoires dans le pays de l'arrestation. Toutefois, elle ne donne pas au juge de la mise en état un rôle d'inquisiteur, mais de coordinateur entre les parties pendant la phase préparatoire du procès. Assurant la protection des témoins et protégeant les informations sensibles, sans pour autant renoncer au respect des principes fondamentaux, cette procédure tient sa légitimité de l'indépendance et de l'impartialité de ses juges, qui représentent les diverses traditions juridiques (y compris de pays musulmans), ainsi que de l'égalité des justiciables.

Une telle cour pénale internationale, dont le procureur, chargé d'instruire à charge et à décharge, pourrait être, comme il a été suggéré, un juriste américain, serait nettement préférable à des tribunaux d'exception à la légitimité douteuse qui risquent d'affaiblir les valeurs démocratiques, celles précisément que combat Ben Laden.

A la différence du concept de terrorisme, sans valeur expressive tant il regroupe de comportements hétérogènes, celui de « *crime contre l'humanité* » marque la reconnaissance de valeurs universelles qui, au-delà de la vie humaine, entendent protéger à l'échelle de la planète l'égalité de la personne humaine (article premier de la Déclaration universelle des droits de l'homme). Juridiquement, les attentats de New York et Washington semblent bien constituer une « *attaque généralisée ou systématique contre une population civile* » (art. 7 § 1), d'autant que cette attaque a été lancée « *dans la poursuite de la politique... d'une organisation ayant pour but une telle attaque* » (art. 7 § 2). La solidarité avec les victimes prendrait ainsi toute sa signification.

Le modèle cosmopolitique imaginé par Kant est la seule façon d'éviter que la notion de crime global ne conduise tout droit à celle de guerre globale

Plutôt que de transformer les délinquants en martyrs, en traitant les attentats du 11 septembre de façon unilatérale et selon des procédures qui ressemblent davantage à la vengeance qu'à la justice, mieux vaut reconnaître que l'interdépendance, célébrée par l'ancien président Clinton comme la « *question cruciale du XXI^e siècle* » (*Le Monde* du 15 janvier), suppose non seulement des politiques globales, mais aussi une justice globale.

Si le modèle international de Grotius, qui privilégie la souveraineté entre Etats égaux coopérant de façon bilatérale, semble dépassé, la conception impériale d'un souverain unique qui traite les autres Etats soit en vassaux, soit en ennemis, est un redoutable archaïsme. D'où l'étonnante actualité du modèle cosmopolitique imaginé par Kant. C'est la seule façon, me semble-t-il, d'éviter que la notion de crime global ne conduise tout droit à celle de guerre globale.

Omar Raddad : pourquoi je persiste

par Jean-Marie Rouart

LA campagne que je mène en faveur d'Omar Raddad, parallèlement à la défense de M^e Jacques Vergès, avec

une quarantaine d'écrivains qui ont accepté de faire partie d'un comité « *Omar : la révision pour la vérité* », rassemble des hommes fort différents. Notre but était de sensibiliser l'opinion, les juges, le ministère de la justice sur ce qui nous apparaît comme un flagrant déni de justice.

Nous avons protesté, avons-nous été entendus ? Le seul résultat de nos efforts, conjugués avec ceux de M^e Vergès, a été de voir le 25 juin dernier la commission de révision de la Cour de cassation se montrer favorable à la révision du procès. Celle-ci a justifié sa décision en ôtant à l'accusation la poutre maîtresse de son argumentation en estimant qu'il était impossible d'affirmer que l'inscription retrouvée sur le mur de la cave, « *Omar m'a tuer* », était bien de la main de Ghislaine Marchal. Or c'est sur cette seule supposition qu'Omar Raddad a été condamné à 18 ans de prison avec « *les circonstances atténuantes* ».

Dans cette affaire est apparu le fossé qui sépare deux conceptions de la justice. Mon avocat, M^e Thierry Lévy, l'a brillamment démontré devant la 17^e chambre du tribunal de grande instance de Paris où j'étais récemment cité à comparaître par la famille de Ghislaine Marchal. D'une part, il y a ceux qui, comme vous et moi, comme l'opinion, croient en la justice comme en une valeur morale fondatrice de nos institutions et de nos lois, qui n'est susceptible d'aucune transaction.

Puis il y a les professionnels de la justice, cette institution pyramidale qui va du garde des sceaux aux juges, aux avocats et jusqu'aux chroniqueurs judiciaires assis sur le banc confortable qui leur est ménagé non loin du procureur qu'ils observent parfois d'un œil envieux : comme cela doit être satisfaisant d'accabler un malheureux dans son box, de lui faire la morale sans avoir de comptes à rendre à personne, assuré de l'impunité que donne une fonction quasi régaliennne. Ne l'enviez pas trop, chers confrères, vous lui ressemblez plus que vous ne

l'imaginez. Tous ces acteurs participent à ce théâtre de la vérité où chacun se connaît, se parle, se congratule. Et puis on rend la « *justice* », on se livre à un cérémonial, à un jeu juridique qui a ses règles et aboutit à une décision qui peut être juste. Mais qui ne l'est pas forcément.

Reste l'appel de l'opinion, des

JEAN-MARIE ROUART EST ÉCRIVAIN ET JOURNALISTE AU « FIGARO », MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

consciences de la postérité. Quand on connaît un peu l'histoire, on est frappé de voir combien l'opinion et ses auxiliaires de justice bénévoles que sont les écrivains ont aidé l'institution à réparer ses erreurs.

L'étrange attaque de Catherine Tasca

par Pierre Rosenberg



ON est heureux que madame la ministre de la culture et de la communication, dans *Le Monde* du 26 janvier, s'intéresse au Musée du Louvre (« *L'étrange offensive du directeur du Louvre* »). Du temps où j'assumais la direction de cet établissement, ce point de détail m'avait échappé !

Comment résumer la question posée ? Le Louvre a des problèmes : ils sont liés en grande partie à la tutelle qu'exerce la direction des musées de France. Le directeur des musées de France est également président de la Réunion des musées nationaux. En cas de conflit entre le Louvre et la RMN, celui-ci (en l'occurrence celle-ci) est à la fois juge et partie. Il tranche automatiquement – comment lui en vouloir ? – en faveur de la RMN.

Or la RMN exerce une ponction insupportable en ces moments diffi-

Ce qui me trouble, c'est la contradiction que je relève entre ces deux justices : cette justice idéale qui devrait être prise un peu en compte par les professionnels du droit et de la magistrature, et cette justice contingente, formelle, qui non seulement se méfie des corps étrangers, mais encore les condamne comme s'ils étaient forcément animés de noirs desseins.

Qu'on le veuille ou non, la justice est une idée plus haute que la pratique judiciaire. Elle devrait illuminer les juges alors que, parfois, on a l'impression qu'elle les gêne. Quand reconnaîtra-t-on aux malheureux idéalistes ce droit de pouvoir clamer leur idée de la justice sans pour autant être traînés devant les tribunaux ? L'institution judiciaire n'est

pas infaillible : elle-même sait que, si elle a eu dans son sein des Montesquieu, elle a eu aussi des procureurs Pinard qui n'ont pas hésité à traîner Flaubert, Baudelaire et Eugène Sue devant les tribunaux.

S'il y a un combat à mener pour la liberté d'opinion et d'expression, il est là. C'est quand même un paradoxe de risquer d'être condamné pour avoir proclamé trop haut, trop passionnément, la foi que l'on a en la justice. Même si pour cela j'ai égratigné quelques grandeurs du barreau, qui ont peut-être souffert de se voir mis face à leurs contradictions. Mais que sont ces blessures d'amour-propre face aux souffrances d'Omar Raddad, qui a passé, lui, huit années en prison pour un crime qu'il n'a pas commis ?

Je le félicite et qui fait mon admiration. Il souhaite, comme la Cour des comptes, une véritable autonomie du musée – non pas son indépendance –, qui donnerait à chacun ses responsabilités.

Madame la ministre s'en offense. Il me paraît plus judicieux qu'elle prenne conscience du prestige international du Louvre. Peu d'institutions françaises jouissent d'une renommée comparable. Sa situation s'est pourtant considérablement dégradée depuis deux ans, ce dont souffrent ses agents et son public.

Que madame la ministre de la culture, en ces périodes préélectorales, souhaite défendre sa politique se comprend. Qu'elle s'en prenne dans les colonnes de ce quotidien à un de ses fonctionnaires ne s'est jamais vu.

Les musées sont à la mode : ils ne l'ont pas toujours été. Ils sont fragiles. Leur avenir est loin d'être assuré. Des attaques excessives n'aideront en rien à résoudre leurs problèmes.

BERTRAND POIROT-DELPECH, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Sens contre cens

LA CAMPAGNE présidentielle n'est pas ouverte que les slogans s'affûtent. A la lutte entre classes succéderait un affrontement modernité contre archaïsme, nature contre idéologie. L'actualité de cette semaine dément ce schéma et redonne vie au clivage droite-gauche, cette fois à l'échelle planétaire. Tandis qu'à New York les puissants de l'économie pour l'économie consolident leur mainmise sur le politique, les faibles de Porto Alegre voudraient assigner un but social à la croissance. Redistribution contre hégémonie ; sens contre cens. Le débat d'idées reprend tournure.

Ce n'est pas d'hier que les entrepreneurs s'attribuent un droit divin sur le sort de leurs salariés. Un maître de forges n'a pas craint d'offrir naguère au fils d'un ouvrier mort au travail la consolation et l'honneur de devancer l'âge de descendre à la mine (14 ans !). Cette charité exquise ne date pas de l'Ancien Régime : elle précédait de peu le Front populaire, dont la semaine de quarante heures allait être rendue responsable, déjà !, de tous les maux, notamment de la défaite de 1940. Ce paternalisme provocant espérait prouver qu'il savait se montrer humain sans y être forcé.

Le suffrage censitaire, c'est-à-dire la limitation du droit de vote aux seuls citoyens aisés, demeure chez ces derniers une conviction et une pratique affichée, malgré sa suppression

en 1848. En 1981, un banquier qui avait détourné l'argent de ses déposants pour dénoncer par voie de publicité le risque que la gauche bloque leurs comptes si, par malheur, elle arrivait au pouvoir, a expliqué qu'il « savait mieux que ses clients ce qui était bon pour eux ». Comme si l'argent conférait de façon naturelle et moderne – adjectifs en vogue, parce que dispensant de toute justification – le don, donc le droit et le devoir, d'éviter de force des rêves ruineux aux démunis, ces songe-creux. Comme si l'épuisement des ressources et la pollution de la planète par les jeux de Bourse n'obéraient pas davantage l'avenir de tous !

Les pauvres qui refusent d'abandonner cet avenir aux seules logiques financières ont perdu, avec le discrédit du marxisme, un ressort de leurs analyses, de leurs utopies. S'il leur reste des visionnaires historiques, que Jean-Noël Jeanneney recense dans une nouvelle édition de *L'avenir vient de loin* (Points-Seuil), les maîtres du monde réunis à New York ont imposé l'illusion que leurs recettes de croissance et de modernité mondialisée excluaient désormais toute alternative « sérieuse ». La maîtrise des opinions est près de leur appartenir, grâce aux empires médiatiques et culturels qu'ils ont bâtis en confisquant des biens courants tels que l'eau. Bientôt, quelques « gagnants » régneront sur la plupart des moyens d'expres-

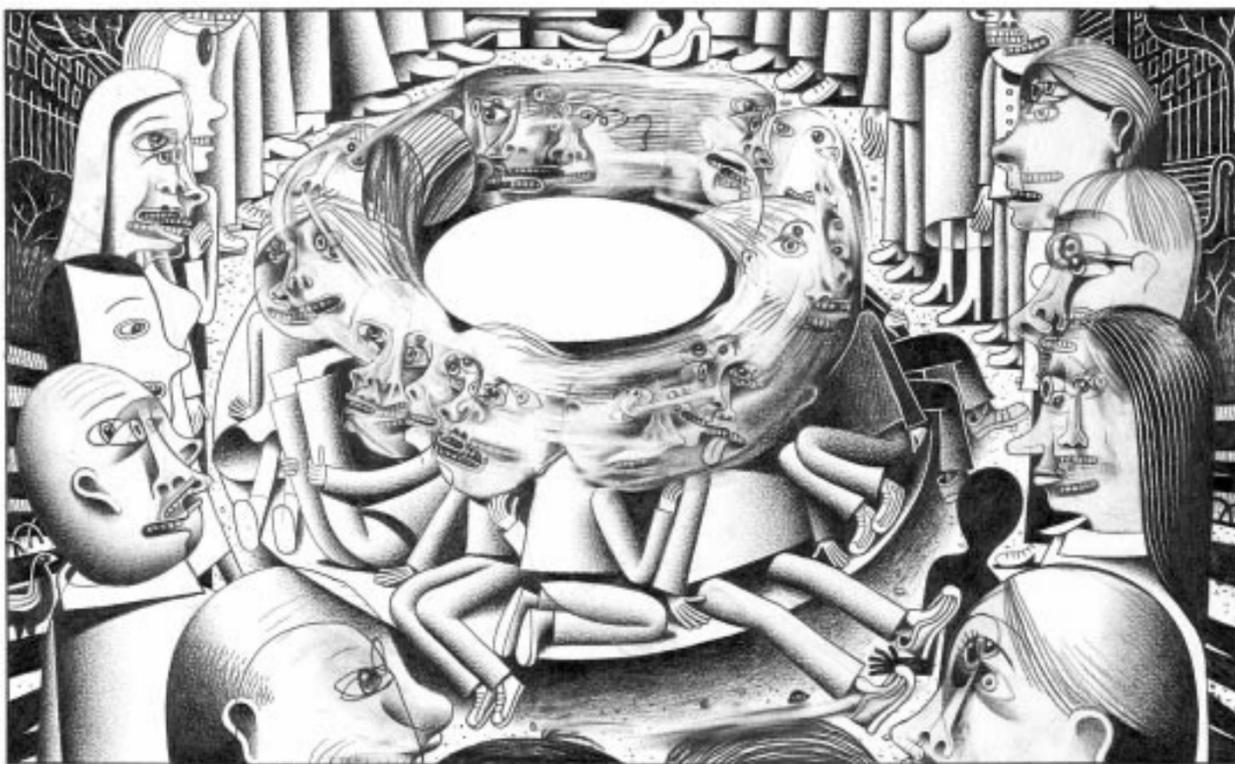
sion, dans la patrie et la langue de Voltaire comme dans celles de Dante.

Et Bourdieu qui se tait, lui qui aidait si bien à déjouer les pièges de la domination symbolique ! Le socialisme planétaire en gestation à Porto Alegre a beau se méfier des théoriciens et des prophètes (auxquels il a payé cher de trop croire), il aurait bien besoin de se trouver des voies et des voix pour disputer aux puissants leurs astuces de séduction, leur « OPA » sur le concept de mondialisation et les technologies de pointe.

Tout bicentenaire à part, le lyrisme de Hugo mériterait de servir encore. Rappelons-nous le Discours sur la misère devant l'Assemblée législative, le 9 juillet 1849 : « La misère est une maladie du corps social comme la lèpre était une maladie du corps humain. Elle peut disparaître comme la lèpre a disparu... Tant que le possible n'est pas fait, le devoir n'est pas rempli. » Et au chapitre IV de la quatrième partie des *Misérables* : « Mettez un terme à l'exploitation injuste du faible par le fort ! »

« Pathos et ringardise », recommencent à ironiser ses détracteurs de toujours, au nom de la forme pour ne pas s'avouer dérangés par le fond. A cet égard, la réplique d'Emmanuel Berl reste décisive : « Les gens qui n'aiment pas Victor Hugo m'ennuient, même quand ils parlent d'autre chose. »

La ville, le parc PAR KILLOFFER



Washington contre Yasser Arafat

Suite de la première page

A la tête de l'Autorité, il paye le prix d'une gestion corrompue et d'un mode de gouvernement consistant moins à décider qu'à maintenir une ligne susceptible de ne le couper d'aucune des tendances de l'OLP. Il a largement contribué à installer son « bourreau », Ariel Sharon, au pouvoir en ne donnant pas suite, l'an passé, au « plan Clinton ». Enfin, ces jours derniers, incapable de prouver qu'il était étranger à la commande d'armes offensives transportées par le cargo *Karine-A*, il a confirmé son image d'homme au discours multiple, tantôt la guerre, tantôt la paix, et aux positions à géométrie variable : Yasser Arafat cultive plus facilement la mythologie de la lutte que le terre-à-terre du compromis.

Mais Yasser Arafat n'en serait pas là si, dès janvier dernier, l'administration Bush n'avait donné un feu vert tacite à l'entreprise d'Ariel Sharon. Traditionnellement, les Etats-Unis prétendent au Proche-Orient assurer le rôle que toutes les parties au conflit leur demandent de jouer et qu'ils sont les seuls à pouvoir assumer : celui de l'« honest broker », le courtier impavide, le médiateur de bonne foi, soucieux de ne pas favoriser un camp sur l'autre. Pour la première fois depuis longtemps, Washington, avec le président George W. Bush, ne joue plus ce rôle mais affiche publiquement,

au grand jour, une position partisane. L'allié, c'est Israël ; l'adversaire, le chef du mouvement national palestinien – comme au temps de la guerre froide. Les Etats-Unis ne se comportent plus avec la neutralité d'un médiateur et ne cherchent pas à s'en cacher. C'est un changement majeur au Proche-Orient, peut-être un tournant décisif, assurément un facteur de radicalisation du monde arabe.

FERMER LA PORTE

Depuis son entrée à la Maison Blanche, le président Bush n'a pas eu un geste à l'adresse du chef palestinien. Il a, au contraire, tout fait pour l'humilier, lui refusant une poignée de main à New York alors que l'un et l'autre étaient au même moment – à la même heure, le même jour – dans le bâtiment des Nations unies.

Ce n'est pas qu'il répugne à M. Bush de saluer un dirigeant dont les pratiques peuvent être condamnables au regard des valeurs que les Etats-Unis veulent incarner : des poignées de main avec des dictateurs de tous ordres, avec des responsables qui violent massivement les droits de l'homme, qui, pour cause de Tibet ou de Tchétchénie, pourraient être inculpés de crimes de guerre, le président américain en a échangées beaucoup.

C'est plutôt affaire de tropisme idéologico-politique, et cette tendance lourde n'a pas attendu les attentats du 11 septembre pour se manifester. Depuis le début, l'administration Bush a eu sur le Proche-Orient une attitude de retrait, de réserve. Cet attentisme a fait l'affaire de M. Sharon, désireux de geler un processus d'Oslo qu'il a toujours condamné et est bien

décidé à enterrer. Les Etats-Unis n'ont cessé d'exiger de M. Arafat qu'il se conforme à la lettre des accords d'Oslo. Ils n'ont rien demandé de tel au gouvernement d'Ariel Sharon. Yasser Arafat est boycotté par l'équipe républicaine.

Le premier ministre israélien a, lui, tout loisir de laisser entendre qu'il n'appliquera jamais Oslo. Il peut impunément fermer la porte à toute négociation. Il n'encourt aucune réprimande quand il lance, le 14 janvier, un programme interdisant tout dialogue sérieux avec les Palestiniens : « Je ne m'imagine pas faire évacuer une seule implantation, ni à court terme dans le cadre d'accords intérimaires, ni à long terme, dans le cadre d'un accord permanent. » On imagine la réaction de Washington si M. Arafat avait lancé pareille torpille...

UN EXÉCUTIF PARTISAN

Profondément marquée par la droite chrétienne fondamentaliste, celle qui privilégie la lecture de l'Ancien Testament, l'aile républicaine du Congrès (et une bonne partie des démocrates) est en sympathie naturelle avec l'Israël d'aujourd'hui. L'exécutif à Washington n'est pas moins partisan. La conseillère du président pour les questions de sécurité, Condoleezza Rice, ne cache pas son antipathie pour le chef du mouvement national palestinien. Le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, manifeste son ignorance du conflit quand il déclare à l'*hebdomadaire Business Week* (17 décembre 2001) que M. Arafat – qui a su maintenir et cultiver dans l'exil l'identité palestinienne – « n'a jamais rien apporté à son peuple ».

Des hommes comme Paul Wolfowitz, numéro deux du département de la défense, ou Richard Perle, conseiller de M. Rumsfeld, sont proches des positions du Likoud. Comme M. Sharon, ils ne croient pas à la logique d'Oslo, celle qui doit aboutir à la création d'un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza. M. Perle et Wolfowitz sont en sympathie naturelle, là encore, avec les faucons israéliens ; ils croient en la force, en la possibilité pour Tsahal d'épuiser militairement les Palestiniens, de casser leur mouvement national. Rarement président américain aura été soumis à l'influence de conseillers ayant, sur le Proche-Orient, une sensibilité aussi proche de celle du Likoud, la droite israélienne. Ils sont en phase avec le projet d'Ariel Sharon d'éliminer politiquement M. Arafat mais aussi de démanteler l'Autorité palestinienne, de démolir tout ce qui ressemble à l'esquisse d'un Etat palestinien.

Jimmy Carter a été l'accoucheur de la paix israélo-égyptienne ; Ronald Reagan a évoqué la nécessité d'un foyer national pour les Palestiniens et il a, au début des années 1980, fait arrêter les bombardements israéliens sur Beyrouth – ceux qu'ordonnait un ministre de la défense nommé Sharon ; George Bush, le père, a été l'homme de la conférence de Madrid, en 1991, celle qui devait mener, deux ans plus tard, au dialogue israélo-palestinien d'Oslo. Pour l'heure, George W. Bush, le fils, est celui qui a donné carte blanche au premier ministre Ariel Sharon dans son combat pour briser la direction palestinienne.

Alain Frachon

Le Monde
ÉDITORIAL

La F1 industrielle

LE SPORT n'est définitivement plus un refuge douillet à l'abri du monde extérieur et de ses évolutions. Fusions, absorptions, regroupements, plans sociaux et fermetures sont devenus l'ordinaire de la vie économique. La formule 1 se met à l'heure des méga-entités, de la mondialisation, et sonne la fin des « artisans ». Les noms de Jack Brabham, John Surtees, Ken Tyrrell, Colin Chapman, Frank Williams, Guy Ligier sont entrés dans l'histoire du sport automobile comme les symboles d'un temps où les écuries étaient créées et dirigées par de petits entrepreneurs animés par la passion. Leurs descendants se traitent aujourd'hui à l'arrière des grilles de départ.

Alain Prost se voulait l'un d'entre eux. Il se rêvait aussi bon patron d'écurie qu'il avait été brillant pilote. Il se voyait gestionnaire avisé, chef d'entreprise, meneur d'équipe. Il a connu, lundi 28 janvier, la pire humiliation de sa vie d'homme de formule 1 : la mise en liquidation de Prost Grand Prix, la structure qui avait pris la suite de l'écurie Ligier, rachetée en 1997 après vingt années d'existence. Il a eu ces quelques mots : « Il faut se rendre à l'évidence, c'est un championnat de grands constructeurs. Et voilà... »

L'évidence, c'est qu'au départ du premier grand prix de la saison 2002, le 3 mars en Australie, Fiat, Ford, Renault, Toyota, Mercedes, BMW seront présents. Les deux premiers groupes automobiles au travers des écuries Ferrari et Jaguar, qui leur appartiennent. Les deux derniers en tant qu'actionnaires des écuries McLaren

et Williams, laquelle est la dernière d'un autre temps, animée par ce survivant de l'époque héroïque qu'est Frank Williams. Quant à Renault, de retour en F1 après cinq années d'absence, il avait présenté, dimanche 27 janvier ses nouvelles monoplaces. Coïncidence éclairante avec l'annonce de l'arrêt d'Alain Prost.

La formule 1 et ses budgets de plus en plus colossaux sont désormais réservés aux géants de l'industrie automobile, qui y ont trouvé une vitrine technologique et une exposition publicitaire sans équivalent. Toyota y préparait son arrivée depuis des années. L'Écossais Jackie Stewart, ancien champion du monde de F1, a vendu à Ford, en 2000, l'écurie qui portait son nom. L'heure n'est plus aux initiatives individuelles, mais aux stratégies de groupe. Le partenariat entre Alain Prost et Peugeot Sport, qui s'était achevé dans l'acrimonie générale fin 2000, a démontré que les deux logiques cohabitent rarement harmonieusement.

Les budgets dépassent 100 millions d'euros, celui de Ferrari atteindrait même quatre fois cette somme. La compétition sportive automobile a été transformée par la concurrence industrielle. Il ne faudrait pas que ce changement d'échelle s'accompagne de changements des règles : la compétition doit rester la compétition. Elle doit refuser de se soumettre aux impératifs de la publicité et de la promotion qui viendraient fausser ce que la F1 a été depuis son origine : une course. C'est là qu'est la source de l'engouement populaire dont elle est l'objet.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin

Directeur artistique : François Lolicheon

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard

Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Boluier

Rédaction en chef centrale :

Alain Deboue, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman,

Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ;

Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ;

Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ;

Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg

Directeur des relations internationales : Daniel Vermet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social :

145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés,

Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry,

Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs,

Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

Chaque jeudi avec

Le Monde
DATÉ VENDREDI

retrouvez

LE MONDE DES LIVRES

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedexLe Monde
PUBLISSEURPrésident-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05

Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

ENTREPRISES

ASSURANCE

Les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis ont entraîné une inflation des tarifs d'assurance des grands risques industriels, avec des hausses comprises entre 50 % et 200 %. En conséquence, un nombre

croissant de **GRANDS GROUPES FRANÇAIS** veulent s'assurer par eux-mêmes. A ce jour, selon notre enquête, 11 entreprises du CAC 40 possèdent déjà une « **CAPTIVE** », c'est-à-dire une société interne au

groupe faisant office d'auto-assurance. D'autres raisons, **FISCALES** notamment, incitent les entreprises à faire ce choix, pour jouir des facilités qu'offrent le Luxembourg ou les **BERMUDES**. Le ministère de

l'économie veut améliorer la **TRANSPARENCE** de ces captives. Si celle de TotalFinaElf fait face au sinistre d'AZF à Toulouse, elle complique le mécanisme d'assurance, freinant ainsi les remboursements.

Les grandes entreprises sont tentées par l'auto-assurance

L'envolée des primes consécutive au 11 septembre 2001 pousse les groupes industriels à repenser la gestion des risques. Parmi d'autres, Air liquide, Aventis, Sanofi-Synthelabo, France Télécom, Sodexo-Alliance envisagent de créer une « captive », afin de s'assurer par eux-mêmes

MARDI 29 janvier, neuf ans après les faits, devait s'ouvrir, devant le tribunal correctionnel d'Aix-en-Provence, le procès de l'explosion de la raffinerie Total de La Mède (sur l'étang de Berre, Bouches-du-Rhône), qui avait fait six morts le 9 novembre 1992. Cette catastrophe, comme l'explosion de l'usine chimique AZF de Toulouse (groupe TotalFinaElf) le 21 septembre 2001, plus meurtrière encore avec 30 morts et 2 500 blessés, a mis en lumière l'existence, dans les grands groupes industriels, de mécanismes complexes et souvent tenus discrets, sinon secrets, d'auto-assurance.

Ainsi, TotalFinaElf fait le choix de recourir de manière limitée aux compagnies d'assurance traditionnelles pour assurer lui-même une grande partie des risques qu'il encourt – essentiellement des risques industriels (explosion, pollution, incendie, etc.) ou d'arrêt d'activité – par l'intermédiaire d'une

Près de 4 000 captives dans le monde

● **Les captives** sont des compagnies d'assurances ou de réassurances créées par les entreprises et destinées essentiellement à garantir leurs risques. « *Le terme de captives revêt des situations très complexes et très diversifiées. Ce phénomène s'est développé à la fin des années 1980, notamment au Luxembourg* », explique Michel Yahri, directeur des assurances à la Société générale. ● **Il existe 3 963 captives** dans le monde, selon l'association des sociétés captives d'assurances. Les Bermudes (Royaume-Uni) en sont un lieu d'accueil privilégié, avec 1 381 captives, essentiellement américaines, suivi des îles Caïmans (Royaume-Uni, 534 captives), de Guernesey (Royaume-Uni, 496), de l'Etat de Vermont (Etats-Unis, 489), du Luxembourg (277), des îles vierges britanniques (236), de la Barbade, ancienne colonie britannique devenue indépendante (219), de l'île de Man (Royaume-Uni, 167) et de Dublin (Irlande, 164 captives).

● **La France compte environ 200 captives.** Une grande partie est domiciliée au Luxembourg. Outre plusieurs noms du CAC 40, d'autres sociétés comme Rhodia, Framatome, Usinor, les 3 Suisses, Naf Naf, le Crédit agricole ou Pêchney détiennent des captives, selon l'annuaire de l'agence de notation et d'information spécialisée sur l'assurance, Am Best.

société dite captive. Méconnue, cette démarche est pourtant loin d'être isolée.

Comme le montre l'enquête menée par *Le Monde* en décembre 2001 et janvier 2002 auprès des sociétés du CAC 40 – les 40 plus grands groupes cotés à la Bourse de Paris –, nombreuses sont les entreprises qui possèdent de telles captives. C'est le cas de Suez, Bouygues, L'Oréal, Peugeot ou BNP Paribas. Ces captives assurent les risques de manière directe, à la place des assureurs, ou indirecte, à la place des compagnies de réassurance, les assureurs des assureurs.

MUTUALISER LES RISQUES

Pour un groupe d'envergure internationale, il existe moult avantages à être son propre assureur. Détenir une captive permet de mutualiser les risques pris par la maison mère et par son réseau de filiales françaises et étrangères, afin d'en diminuer les frais de couverture. Les coûts d'assurance supportés par l'entreprise sont alors très inférieurs aux primes qu'elle aurait dû verser à un assureur extérieur. « *Notre captive est un outil de connaissance et de gestion des risques du groupe* », indique un responsable de BNP Paribas. « *On ne peut promettre une rentabilité de 15 % et être soumis à de gros aléas : toutes les méthodes sont bonnes pour réduire au minimum les risques ; la captive en est une* », constate Michel Yahri, responsable des assurances à la Société générale.

Les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis et l'inflation des tarifs d'assurance des grands risques industriels qui s'en est suivie (avec des hausses comprises entre 50 % et 200 %) ont renforcé l'attrait de ces mécanismes d'auto-assurance. A ce jour, 11 sociétés sur les 40 interrogées déclarent avoir une captive. Notre enquête montre que, à présent, de très grands groupes, qui recouraient à des assureurs externes, envisagent désormais de se doter d'une captive : il s'agit d'Air liquide, d'Aventis, de France Télécom, de Sodexo Alliance et de Sanofi-Synthelabo. Une dizaine d'autres projets seraient en gestation en France. Quant aux captives déjà créées, la flambée des tarifs d'assurance les conduira à conserver davantage de risques.

« *Le durcissement du marché de l'assurance entraîne un regain d'intérêt pour les captives. Nous en avons créé cinq à la fin 2001* », précise Olivier Balken, directeur de Aon Ré Global Risks, filiale du

LES ENTREPRISES CRÉENT LEUR PROPRE SOCIÉTÉ D'ASSURANCE

Sociétés	Nom de la captive	Domiciliation-création
Accor*	nc	nc
AGF**	Tous les risques propres à l'entreprise sont assurés et réassurés auprès de tiers	-
Air liquide	Réflexion en cours	-
Alcatel	Electro Re	Luxembourg-1986
Alstom*	nc	nc
Aventis	Réflexion en cours	-
Axa**	Chaque société du groupe a sa politique d'assurance	-
BNP Paribas	BNP Re	Luxembourg-1986
Bouygues	Challenger Réassurance	Luxembourg-1989
Cap Gemini	Réflexion envisageable	-
Carrefour	Pas de captive	-
Casino Guichard	Pas de captive	-
Crédit lyonnais	Corelyon ; Clyre	Luxembourg-1980 Dublin-1990
Danone	Danone Ré	Luxembourg-1989
Dassault Syst.	nc	nc
Dexia	Dexia Ré conserve une partie des risques de l'entreprise	Luxembourg-1990
EADS	Pas de captive	-
France Télécom	Réflexion en cours	-
Lafarge	nc	nc
Lagardère	Pas de captive	-
L'Oréal	L & J Ré	Clichy-1997
LVMH*	nc	nc
Michelin	nc	nc
Orange	Voir France Télécom	-
Peugeot*	nc	nc
Pinault-Printemps-la Redoute	nc	nc
Renault	Réflexion envisageable	-
Saint-Gobain	Réflexion envisageable	-
Sanofi-Synthelabo	Réflexion en cours	-
Schneider*	nc	nc
ST Microelectronics	Pas de captive	-
Société générale	Generas	Luxembourg-1987
Sodexo Alliance	Réflexion en cours	-
Suez	nc	nc
TF1	Pas de captive	-
Thales	nc	nc
TotalFinaElf	Omnium Insurance Reinsurance Company	Bermudes-1973
Thomson Multim.	Pas de captive	-
Vivendi Environn.	nc	nc
Vivendi Universal	General Ré Financial Product	Irlande-1997

* Ces entreprises n'ont pas souhaité ou pu répondre

** Les assureurs ont pour métier la gestion des risques et constituent chaque année des réserves pour faire face. Leurs captives accueillent une partie de leurs risques mais surtout des risques de tiers.

Source : informations recueillies auprès des entreprises.

courtier Aon, premier gestionnaire de captives dans le monde. Et d'expliquer que les captives permettent de couvrir des risques qui ne sont plus assurés par les compagnies traditionnelles, tels que certains risques de terrorisme, depuis le 11 septembre, de piratage informatique, pharmaceutique ou environnemental.

Mais ces captives présentent d'autres intérêts, d'ordre fiscal, souvent passés sous silence. Invariablement implantées dans des paradis financiers, au Luxembourg, à Dublin ou aux Bermudes – exception faite d'une douzaine de captives installées en France à l'instar de la filiale de L'Oréal, sise à Clichy –, ces sociétés profitent de régimes fiscaux bienveillants. « *La réglementation fiscale luxembourgeoise permettant de constituer des provisions régulières dans les comptes et de reporter leurs bénéfices en franchise d'impôt, ce sont de véritables cagnottes non imposables qui se constituent* », confie ainsi le responsable d'une grande banque.

REDRESSEMENTS FISCAUX

De là à considérer que les captives ont été créées dans l'unique but d'échapper à l'administration fiscale française, il n'y a qu'un pas, franchi par la direction du Trésor en 1997, sous l'impulsion du ministre des finances de l'époque, Dominique Strauss-Kahn. A cette époque, relate un expert, découlant le nombre de filiales d'entreprises françaises implantées au Luxembourg, l'Etat, en quête de recettes pour le budget, a tenté de soumettre à l'impôt sur les sociétés françaises les profits réalisés par ces sociétés. En vain. Tout juste est-il parvenu à mettre en sommeil certaines captives, après des redressements fiscaux.

Ainsi, confie une source, Strafacom ou les Mutuelles du Mans ont dû réduire la voilure. Des redressements fiscaux font par ailleurs l'objet de contestations devant les tribunaux. « *Les inspecteurs des impôts se déchaînaient sur les groupes qui avaient des captives à l'étranger. Presque toutes ont reçu des injonctions de la direction des impôts* », confirme un proche des autorités de tutelle françaises. « *Certaines captives, lors de leur création se sont cru tout permis. Il y a eu de nombreux dérapages en matière d'évasion fiscale* », admet même le gestionnaire de risque d'un établissement financier. « *L'empilement de captives peut servir à blanchir des fonds* », s'inquiète-t-on à Bercy.

Ces allégations sont toutefois

contestées par les entreprises interrogées. Certaines d'entre elles montrent que les montants en jeu sont faibles. « *Notre captive de Dublin ne conserve qu'une faible partie des risques* », explique-t-on au Crédit lyonnais.

Désormais, Bercy incite les groupes industriels à créer leurs captives en France. « *Certaines entreprises devraient renoncer à l'avantage offert par certains paradis fiscaux, pour bénéficier de l'indulgence du fisc* », estime un professionnel. Par ailleurs, Bercy et la Commission des opérations de bourse (COB)

Une dizaine de projets en France

Les captives suscitent un engouement inédit depuis les attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis, qui ont renchéri le coût des assurances des risques encourus par les grandes entreprises. En France, 11 parmi les 40 entreprises figurant dans l'indice de référence de la Bourse, le CAC 40 nous ont déclaré avoir engagé une réflexion en vue de se doter d'une telle société. Il s'agit des groupes Air liquide, Aventis, France Télécom, Sodexo Alliance et Sanofi-Synthelabo. Cette dernière entreprise a d'ailleurs précisé que sa captive, en projet avant les événements du 11 septembre, pourrait être sur pied au début de l'année 2003. De leur côté, Cap Gemini, Renault et Saint-Gobain n'excluent pas de revoir leur système d'assurance.

Cet attrait pour la création de captives ne touche pas exclusivement les entreprises françaises. BASF et plusieurs sociétés allemandes ont annoncé récemment qu'elles songeaient également à se doter de leurs propres sociétés d'assurance.

souhaitent imposer des règles plus strictes en matière de publication des comptes des captives.

Il est aussi question de contraindre les groupes à informer le marché de leurs programmes d'assurance, a fortiori quand il s'agit de groupes industriels susceptibles d'être exposés à des sinistres majeurs, comme ce fut le cas pour TotalFinaElf. « *Un jour ou l'autre, les analystes et nos actionnaires nous demanderont des comptes. Il nous faudra alors faire montre d'une plus grande transparence* », estime un grand industriel.

Anne Michel et Pascale Santi

Un regain d'intérêt pour les Bermudes

Les compagnies s'y multiplient pour tirer profit de la hausse des primes

LES BERMUDES, 53 km² à 600 milles à l'Est de la Caroline du Nord (Etats-Unis), 60 000 habitants, pour près de 1 400 sociétés d'assurance. Au fil des ans, cet éden tropical sous pavillon britannique, qui réfute l'appellation de paradis fiscal au profit de celle de « havre fiscal », s'est spécialisé sur un créneau porteur : l'assurance et la réassurance des grandes entreprises multinationales. Il n'a jamais été aussi florissant que depuis les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis.

Profitant de la défiance des assureurs et réassureurs traditionnels – qui ont laissé à ce jour 35 milliards de dollars (39,7 milliards d'euros) dans le sinistre du World Trade Center et refusent de prendre en charge certains grands risques industriels, dont le terrorisme –, de nombreux investisseurs, attirés par les profits potentiels, se rendent aux Bermudes pour créer leur société d'assurance. Ils trouvent dans cette colonie britannique le cadre réglementaire idéal : deux à trois semaines suffisent pour mettre sur pied une entreprise. Depuis le 11 septembre, neuf

sociétés d'assurance ou de réassurance de plein exercice, représentant une capacité de 10 milliards de dollars, ont été enregistrées auprès des autorités bermudiennes. Parmi les plus importantes figurent Axis, Arch Re ou encore Allied World Assurance Company.

« Les Bermudes sont un paradis pour ces compagnies, qui fonctionnent avec d'importants capitaux mais des équipes restreintes : les sociétés ne sont pas imposées mais se voient appliquer des charges sociales de l'ordre de 15 % des salaires », explique le président d'une entreprise nouvellement créée. Pour autant, estime-t-il, « on aurait tort de voir les Bermudes comme une zone de non droit financier, dépourvue de toute réglementation ». Et de préciser que les autorités de tutelle locales fonctionnent davantage comme une société d'enregistrement que comme un véritable superviseur financier, mais qu'en revanche, la profession exerce un contrôle régulier sur les entreprises. Cette autorégulation passe par un examen se voulant scrupuleux des projets de développement commercial des candidats au

métier d'assureurs. « Nombre d'entre eux, précise le responsable financier, ne passent pas ce cap. »

En outre, plaide la communauté financière locale, les Bermudes, qui ne figurent pas sur la liste noire du Gafi, l'organisme international de lutte contre le blanchiment des capitaux, concourent au bon fonctionnement du marché mondial de l'assurance. Ils permettent de rétablir le rapport entre l'offre et la demande, quand le marché s'avère frileux voire défaillant. Ce fut le cas à chaque grande crise mondiale, soit après le 11 septembre 2001, lors de la crise de l'assurance en responsabilité civile aux Etats-Unis de 1988 et lors des tensions dans l'assurance dommages en 1992, après le passage de l'ouragan Andrew. « Les Bermudes, à qui on peut reprocher une certaine opacité financière, offrent la capacité de s'adapter aux cycles du marché de l'assurance, en cise tous les dix ou douze ans ; c'est là que se recrée l'offre », juge, philosophe, un proche des autorités de contrôle en France.

A. Mi

L'accident de l'usine AZF de Toulouse : un mécanisme complexe d'indemnisation

L'EXPLOSION de l'usine chimique AZF à Toulouse, propriété de Grande Paroisse (groupe TotalFinaElf), le 21 septembre 2001, qui a causé la mort de 30 personnes et fait plus de 2 500 blessés, continue de peser sur l'image de TotalFinaElf. A la veille de la publication de son résultat net pour 2001, mercredi 30 janvier, le groupe affirme qu'il pourra gérer ce risque. Son bénéfice est attendu par les analystes à 7,6 milliards d'euros (proche de celui de 2000), sans doute le plus élevé des groupes français. Mi-octobre 2001, un porte-parole de TotalFinaElf déclarait que son résultat ne devrait pas être amputé de plus de 300 millions d'euros, ce qui est toujours d'actualité et représente un peu moins de 8 % de ses profits.

Au total, le coût de ce sinistre dépassera sans doute 2 milliards d'euros et s'annonce comme l'un des plus graves accidents industriels qu'ait connus la France. Cet accident a révélé un mécanisme complexe d'assurance, dans lequel interviennent la captive de réassurance de TotalFinaElf, OIRC (Omnium Insurance & Reinsurance

Company, basée aux Bermudes, dont le plafond de remboursement dépasse 750 millions d'euros), les AGF, principal assureur de la région toulousaine, et d'autres assureurs et réassureurs.

LES DOSSIERS S'ACCUMULENT

Plus de quatre mois après la catastrophe, certaines victimes attendent toujours d'être indemnisées. Ce n'est pas un problème de capacité financière du système d'assurance, mais « *il a fallu un mois pour clarifier le système de répartition des sinistres entre les compagnies* », indique un assureur. Le nombre de dossiers est en outre considérable. A ce jour, il y a eu quelque 77 261 déclarations de dommages, dont près de 10 000 sont corporels. Pas moins de 4 800 accidents du travail ont été déclarés. 27 000 logements ont été touchés, dont 16 000 dans le parc public HLM. Les AGF gèrent 6 700 dossiers de particuliers et affirment avoir réglé 70 % des cas (25 % en coûts). De même, Axa a ouvert 6 600 dossiers, ce qui correspond à deux années de sinistres pour l'ensemble de la région Midi-Pyré-

nées. Plus de 1 600 entreprises ont été sinistrées. 144 d'entre elles, employant 4 373 salariés, ont subi des dommages importants.

Les personnes sinistrées « *sans fenêtres* », dont certaines sont réunies dans un collectif, ont critiqué les lenteurs des remboursements et des réparations. TotalFinaElf a dépêché un cabinet d'expertise, Equad, pour coordonner la gestion des sinistres. Pour faciliter les procédures, l'ensemble des assureurs a également décidé, entre autres, de ne pas demander d'expertise pour les dommages de moins de 10 000 francs.

Le système complexe d'assurance d'AZF a suscité des réflexions à Bercy. Le ministère de l'économie, afin d'améliorer la gestion des grands sinistres, étudie notamment la mise en place d'un fonds public, sur le même modèle que le fonds sur les actes de terrorisme. En attendant, des interrogations subsistent sur les causes de l'accident et l'enchevêtrement des responsabilités. De nombreux procès sont attendus.

P. Sa

L'Allemagne est à la veille de négociations salariales tendues

Le syndicat IG Metall revendique pour les 3,6 millions de salariés de la métallurgie une hausse de 6,5 % pour 2002

FRANCFORT

de notre correspondant

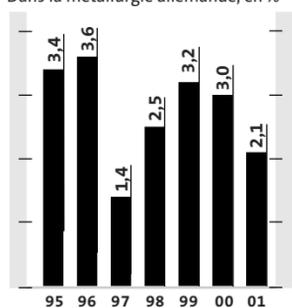
Faut-il vraiment s'attendre à des négociations salariales houleuses en Allemagne ? A quelques jours de l'ouverture des pourparlers, les partenaires sociaux semblent fourbir leurs armes avant d'en découvrir. Référence incontournable, le syndicat IG Metall a précisé lundi 28 janvier ses revendications pour les quelque 3,6 millions de salariés de la métallurgie : il réclame une hausse de 6,5 % pour l'année 2002. Le patronat a aussitôt affirmé que ces exigences sont « irréalistes ». Certains s'attendent à une partie jeu tendue, « la plus dure de ces dernières années », a même prévenu le patron des patrons de la métallurgie, Martin Kannegiesser.

De fait, tout semble être en place pour un affrontement d'envergure. Dans la métallurgie, les syndicats brandissent la menace de grève d'avertissement début avril en cas d'échec des négociations préliminaires. Plus largement, le mouvement pourrait faire tache d'huile dans d'autres branches : un grand nombre d'accords salariaux négociés sur deux ans courant 2000 arrivent à échéance. Dans la plupart des cas, les représentants salariaux clament depuis des mois qu'ils ne se contenteront pas d'accords modérés. Après des années d'augmentations modestes, parfois échangées contre la promesse de créations d'emplois, les représentants des salariés veulent voir progresser leur pouvoir d'achat. Pour Klaus Zwickel, président d'IG Metall, un coup de pouce salarial pourrait relancer la consommation, et serait donc bénéfique à l'ensemble de l'économie allemande.

En face, les chefs d'entreprise appellent à la prudence : tandis que l'Allemagne est entrée en récession

AUGMENTATIONS SALARIALES

Dans la métallurgie allemande, en %



Les accords salariaux dans la métallurgie s'accompagnent souvent de primes

Source : IG Metall

au deuxième semestre 2001, il ne s'agit pas, font-ils valoir, d'étouffer la reprise que tout le monde espère en 2002. La publication, lundi, d'un indice IFO sur le climat des affaires en hausse (à 86,3 points) est venue conforter l'hypothèse d'un prochain retournement de tendance.

LE GOUVERNEMENT MODÉRATEUR

Or, argumentent les experts patronaux, des hausses trop importantes alourdiraient le coût de la main-d'œuvre au mauvais moment, et inciteraient les entreprises à investir hors des frontières ; et, tandis que le nombre de chômeurs va dépasser 4 millions pendant l'hiver, les augmentations risqueraient d'affaiblir la compétitivité de l'industrie allemande.

L'ampleur de la bataille à venir dépendra, par ailleurs, d'un subtil jeu de pression, en prélude à une année politique déterminante. Déjà engagé dans la campagne électorale pour les prochaines législati-

ves, le chancelier Schröder souhaite des négociations paisibles. Sa dernière tentative de médiation, lors d'une rencontre au sommet entre les partenaires sociaux, vendredi 25 janvier à Berlin, n'a pas abouti. Chacun a campé sur ses positions. Bien qu'il ne participe pas directement aux négociations, le gouvernement entend mettre tout son poids dans la balance pour limiter l'ampleur d'un éventuel conflit salarial. Ancien numéro deux d'IG Metall, le ministre du travail, Walter Riester, a lancé lundi dans les colonnes du quotidien *Bild* une mise en garde très claire, lundi : « Dans la situation actuelle, tous les participants ont intérêt à ne pas alourdir le climat et à viser des accords raisonnables. » S'ils se disent, en public, déterminés, les responsables syndicaux reconnaissent, en privé, qu'ils n'ont pas forcément intérêt à gêner Gerhard Schröder, dont le parti social-démocrate est le fidèle allié du monde syndical.

Les avertissements répétés de la Banque centrale européenne risquent aussi de jouer un rôle modérateur. Les gardiens monétaires laissent entendre que la problématique salariale sera suivie de près : des hausses trop fortes pourraient même les dissuader de toute nouvelle baisse des taux d'intérêt. L'argument pourrait faire mouche : les syndicats allemands sont les premiers à critiquer l'actuelle politique monétaire, et à exiger, indépendamment des salaires, un assouplissement du loyer de l'argent pour relancer la machine économique. Cette année encore, l'accord dans la métallurgie aura valeur de test : les premières négociations s'engagent le 7 février, en Bavière.

Philippe Ricard

Les usines lorraines de Daewoo menacées par leur endettement

Lâchés par le groupe coréen, un millier de salariés sont concernés

METZ

de notre correspondant

Les trois usines lorraines du groupe sud-coréen Daewoo survivront-elles jusqu'à l'été ? Cette question mine le moral du millier de salariés encore employés par ces sites de Fameck (Moselle), Mont-Saint-Martin (Meurthe-et-Moselle) et Villers-la-Montagne (Meurthe-et-Moselle). Criblées de dettes, en proie à une productivité insuffisante, lâchées par leur maison mère, les usines sont proches du dépôt de bilan.

Jeudi 24 janvier, les premières suppressions d'emplois ont été annoncées sur le site de Daewoo Electronics Manufacturing SA (Demsa) à Fameck, qui fabrique des téléviseurs et de l'électronique grand public. La direction souhaite supprimer environ 120 des 289 postes cette année, par le biais de départs volontaires. Des mesures de chômage partiel accompagneront cette restructuration dès février.

Cette cure d'amaigrissement est motivée par une chute des commandes imposée par la maison mère. « Nous sommes en fait en concurrence avec une usine du groupe installée en Pologne. Et, là-bas, la productivité est meilleure », remarque Martin Kiffer, directeur de l'industrialisation du site mosellan. Du coup, Séoul privilégie l'unité polonaise. En 2002, Daewoo Fameck devrait assembler 450 000 téléviseurs, quand il en assemblait 600 000 en 2000. « Nous étions à 1 million d'unités voilà quatre ou cinq ans », souligne M. Kiffer. Pour l'exercice 2001, le site devrait afficher un déficit de 1,68 million d'euros, contre près du double en 2000.

Pour survivre, la direction de Demsa souhaite se réorienter vers le haut de gamme et produire les nouveaux téléviseurs en cours de déve-

loppement. Mais, pour cela, elle devra persuader sa maison mère d'investir 1,22 million d'euros sur le site. « Les négociations sont en cours », commente M. Kiffer. En cas de refus de Séoul, le sort du site de Fameck semble scellé.

Ces perspectives ne rassurent évidemment pas les salariés des deux autres usines Daewoo de Lorraine, d'autant moins que Fameck semblait la plus solide des trois. « Les salariés se demandent quel sera le prochain site touché », raconte Ammar Bouchama, délégué CFDT de

son prochain départ, l'usine de Mont-Saint-Martin ne pourrait dégager des profits qu'à condition d'ajouter une deuxième ligne de production, ce qui nécessiterait un investissement compris entre 88 et 110 millions d'euros...

A Villers-la-Montagne, où 240 salariés assemblent des fours à micro-ondes, aucun chiffre n'est disponible. Seule certitude : depuis avril 2001, confrontée à une baisse des commandes, la direction a arrêté deux des cinq lignes de production.

Parallèlement à ces difficultés industrielles, les trois usines traînent comme un boulet un contentieux financier qui les oppose à des banques françaises et au pool bancaire coréen Kamco. Ce dernier, à la demande de l'Etat sud-coréen, s'était engagé à reprendre 36,5 millions d'euros de dettes que les usines avaient contractées auprès du Crédit lyonnais. Mais, malgré des tractations au plus haut niveau, Kamco tarde à honorer ses engagements.

Face à cette situation, les syndicats des trois sites ont essayé d'alerter depuis des mois élus et pouvoirs publics. Le 11 janvier, Gérard Longuet, président UDF du conseil régional de Lorraine, a confirmé que sa collectivité et l'Etat allaient financer un audit industriel des usines afin d'en connaître l'état et rechercher éventuellement des repreneurs. Cette annonce n'a pas complètement rassuré les syndicats, qui se demandent si elle n'arrive pas trop tard. D'où le commentaire de Maryline Quaglia, secrétaire CFDT de la métallurgie de Meurthe-et-Moselle : « Gérard Longuet veut jouer les copilotes mais il n'y a déjà plus de pilote du tout dans l'avion. »

« Nous sommes en concurrence avec une usine du groupe installée en Pologne. Et, là-bas, la productivité est meilleure »

Daewoo Orion SA (Dosa) à Mont-Saint-Martin, où 540 salariés produisent des tubes cathodiques. Cette usine, la plus importante, est peut-être la plus handicapée. Selon le préfet de Meurthe-et-Moselle, les pertes de Dosa s'élèvent à 66,47 millions d'euros, l'endettement à 141 millions d'euros, dont 66,32 millions à des établissements financiers et 34,61 millions d'euros à la maison mère. Pour éviter d'aggraver la situation, les pouvoirs publics ferment les yeux depuis la mi-2001 sur le non-paiement des charges sociales, essentiellement Urssaf.

Selon son PDG, Hee-Chul Moon, qui le 21 décembre 2001 a annoncé

Stéphane Getto

Partout et toujours



Le monde a changé et le transport aérien change avec lui.

Les événements ont conduit les pouvoirs publics à prendre des mesures de sécurité supplémentaires. Et bien que pour KLM la sûreté n'ait jamais cessé d'être la priorité n°1, nous avons, nous aussi, renforcé nos dispositifs de sécurité.

C'est pourquoi, comme toujours, vous pouvez compter sur l'ensemble et sur chacun des membres du personnel de KLM, de ses partenaires aériens, des agents de voyages et des tour opérateurs pour continuer à vous offrir le meilleur en matière de service et de sécurité. Partout dans le monde. A tout moment.

En cette nouvelle année 2002, KLM et ses partenaires ont bien l'intention de continuer à vous faire voyager

vers plus de 400 destinations. Simplement parce que c'est cela notre métier: vous transporter à travers le monde.

Nous souhaitons également vous redonner le goût des voyages, l'envie d'ailleurs. Et nous nous efforcerons de le faire en vous offrant des programmes et promotions encore plus attractifs qu'à l'accoutumée.

Vous nous accordez votre confiance depuis de nombreuses années. Nous continuons nous aussi, à compter sur vous. Et nous espérons que vous ferez appel à nous pour votre prochain voyage.

Partout et toujours.

The Reliable Airline **KLM**
Royal Dutch Airlines

La chute de l'américain Global Crossing constitue la plus importante faillite des télécommunications

L'exploitant de réseaux de fibres optiques affiche une perte double de son chiffre d'affaires et un endettement de 12,4 milliards de dollars. Deux repreneurs asiatiques sont sur les rangs

LUNDI 28 JANVIER, après plusieurs mois de rumeurs sur ses grosses difficultés, l'opérateur de réseaux de fibres optiques Global Crossing a finalement dû jeter l'éponge et se placer sous la protection du chapitre 11 de la loi américaine sur les faillites. Cette ancienne star de l'industrie des télécommunications n'a pas survécu à la crise économique, qui a ralenti brusquement la demande de débit de télécommunications des opérateurs et des grandes entreprises, alors qu'il existait déjà des surcapacités dans ce type de réseaux spécialisés.

Global Crossing s'est vite trouvée étranglée, avec une perte abyssale de 4,6 milliards de dollars (5,3 milliards d'euros) sur les neuf premiers mois de l'année 2001 (pour un chiffre d'affaires de 2,4 milliards de dollars) et une énorme dette de 12,4 milliards de dollars. Son action a dégringolé en 2001 de 94 % au New York Stock Exchange, dont elle va être radiée.

La chute de Global Crossing est la plus importante faillite du secteur des télécommunications américain. Des dépôts de bilan retentissants ont affecté en 2001 d'autres vedettes comme Teligent, 360networks, PSInet, Covas, Exodus ou Excite@Home. En termes de valeur d'actifs (estimés à 22,4 milliards de dollars), ce serait la quatrième plus grosse faillite d'entreprise outre-Atlantique, derrière le courtier en énergie Enron mais loin devant le dis-

tributeur Kmart. La liquidation devrait cependant être évitée : Global Crossing a signé une lettre d'intention avec le groupe du milliardaire hongkongais Li Ka-shing Hutchison-Whampoa et la société Singapore Technologies Telemedia, qui injecteraient 750 millions de dollars d'argent frais pour en prendre le contrôle à 60 % (valorisant l'entreprise à 1,25 milliard de dollars). Ces deux groupes sont chacun engagés dans une entreprise commune à 50/50, respectivement à Hong-Kong et Singapour, avec Asia Global Crossing, filiale à 59 % de Global Crossing non concernée par le dépôt de bilan de sa maison mère.

Le sauvetage de l'opérateur américain est conditionné à la confirmation par le tribunal des faillites de New York du plan de réorganisation proposé. De plus, le tribunal tient le dossier Global Crossing à disposition de tout surenchérisseur potentiel. En attendant, l'activité de l'entreprise n'est pas altérée et ses 8 000 employés continueront à être payés.

Selon le montage actuellement proposé, les actionnaires actuels du groupe (très majoritairement des investisseurs en Bourse, institutionnels et particuliers) perdent tout. De même, les grands créanciers, les banques US Trust, JP Morgan Chase et Citibank et des fournisseurs comme Lucent ou Alcatel (à qui Global Crossing doit 31 millions de dollars) ne peuvent pas espérer récupérer grand-chose. A ce prix, les deux repreneurs

asiatiques semblent réaliser une bonne affaire, en sachant que Global Crossing a investi près de 15 milliards de dollars en quatre ans pour poser des milliers de kilomètres de câbles souterrains et sous-marins, afin de relier quelque 200 métropoles dans 27 pays d'Amérique, d'Europe et d'Asie.

La liquidation devrait être évitée. Le groupe hongkongais Hutchison-Whampoa et la société Singapore Technologies Telemedia injecteraient 750 millions de dollars

L'épilogue est en tout cas douloureux pour cette start-up fondée en 1997 par Gary Winnick, un ancien virtuose de la finance à la banque d'investissement Drexel Burnham Lambert, qui affichait des ambitions planétaires dans les télécommunications. En 2000, les analystes financiers considéraient Global Crossing comme l'un des acteurs de la nouvelle économie les plus crédibles. Le groupe était susceptible de bousculer les mastodontes historiques des télécommunications avec son réseau opti-

que, capable de transférer des monceaux de données à haut débit dans tous les points névralgiques du monde.

L'entreprise, qui a cumulé des pertes d'exploitation de plus de 7 milliards de dollars en cinq ans d'existence, a valu jusqu'à 45 milliards en Bourse, dans la période d'euphorie des valeurs high tech début 2000. Elle a réalisé de multiples acquisitions et a même failli racheter un des opérateurs historiques américains, USWest, trente fois plus gros qu'elle. L'action, après avoir grimpé jusqu'à 65 dollars, ne valait plus, lundi avant sa suspension, que 30 cents, bien loin des 19 dollars payés par les actionnaires lors de l'introduction en Bourse en août 1998. Début décembre 2001, l'agence de notation Standard & Poor's avait dégradé sa note sur les titres obligataires de Global Crossing au rang d'obligations « pourries », émettant déjà des doutes sur la viabilité du groupe.

La faillite de Global Crossing (dont les comptes sont certifiés par le cabinet d'audit Andersen), après celles, récentes et spectaculaires, d'Enron et Kmart, intensifie les doutes des investisseurs sur d'éventuels écarts entre les comptes des grands groupes et la réalité de leur situation financière. Les retombées de cette nouvelle faillite vont secouer, outre les autres valeurs des télécommunications, l'ensemble de Wall Street.

Gaëlle Macke

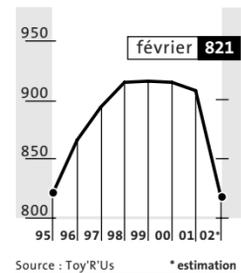
Toys'R'Us supprime 1 900 emplois

LA CHAÎNE américaine Toys'R'Us, numéro un mondial de la distribution de jouets, peine à trouver un second souffle. L'entreprise a annoncé, lundi 28 janvier, la suppression de 1 900 emplois aux Etats-Unis, soit 3 % de ses effectifs mondiaux, et la fermeture de 64 magasins sur 1 600 pour améliorer sa rentabilité. Ces fermetures touchent notamment une trentaine de Kids'R'Us, des magasins incluant la vente de vêtements qui avaient été imaginés pour renouveler le concept Toys'R'Us vieillissant.

Pour réduire ses coûts, le groupe a annoncé la fusion des fonctions financières et administratives de ses divisions et l'abandon des cinq sites d'approvisionnement en jouets pour les concentrer en un seul lieu. L'entreprise va enregistrer une charge pour restructuration de 213 millions de dollars avant impôts (247,3 millions d'euros) au quatrième trimestre de l'exercice 2001-2002.

LA CHUTE

Magasins Toy'R'Us et Kids'R'Us aux Etats-Unis



Quatre syndicats veulent contrôler la gestion de l'épargne salariale

LES SYNDICATS CFTD, CGT, CFTC et CGC ont annoncé, lundi, la prochaine création d'un comité intersyndical de l'épargne salariale. Ils inscrivent cette démarche dans le prolongement du vote de la loi Fabius visant, notamment, à faciliter l'accès des PME à ce type d'épargne par la mise en place des plans d'épargne interentreprises (PEI) et des plans partenariaux d'épargne salariale volontaire (PPESV). Ces fédérations entendent mettre en place un dispositif de labélisation des produits de placement pour garantir leur sécurité et les soumettre à des critères sociaux. Ces syndicats désirent enfin, à terme, obtenir des pouvoirs publics que les représentants du personnel soient majoritaires au sein des conseils de surveillance des fonds.

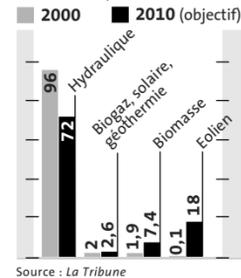
La France investit pour rattraper son retard en énergie éolienne

LA SOCIÉTÉ allemande Ostwind International a annoncé, lundi, qu'elle allait construire, d'ici à deux ans, dans le Pas-de-Calais, un parc de 117 éoliennes, générant une puissance totale de 150 mégawatts (MW), destinées à alimenter en électricité 100 000 foyers dans 15 communes. Ce sera le plus important parc éolien en France, et l'un des trois plus grands d'Europe.

La France s'est engagée, dans le cadre des directives européennes, à porter à 21 % en 2010 la part des énergies renouvelables dans sa production d'électricité. En 2000, seuls 69 MW étaient d'origine éolienne, contre 5 432 MW en Allemagne. Selon *La Tribune* de mardi, un rapport sur la programmation pluriannuelle des investissements a été transmis le 11 janvier au gouvernement, par le secrétaire d'Etat à l'industrie, qui préconiserait un développement intensif de l'énergie éolienne, mais aussi une relance du nucléaire.

L'ÉOLIEN MONTE

Production d'électricité d'origine renouvelable, en %



Le chimiste Rhodia semble avoir perdu la confiance de ses actionnaires

QUATRE ANS après avoir acquis son indépendance, Rhodia apparaît plus menacé que jamais. Une nouvelle fois, le groupe de chimie de spécialités est en perte. Touché par le ralentissement économique et la hausse des matières premières, affaibli par un fort endettement et d'énormes provisions pour restructurations, le groupe a enregistré en 2001 un déficit de 213 millions d'euros pour un chiffre d'affaires de 7,2 milliards d'euros.

« Rhodia, c'est nul », n'arrête pas de pester, depuis des mois, le financier Albert Frère, actionnaire du groupe à hauteur de 5,3 % par le biais de sa holding Bruxelles Lambert. Aventis, qui vantait un temps l'évolution de son ancienne branche chimie, dont il détient toujours 25,2 %, n'est pas loin de partager l'avis de son allié belge. Le groupe pharmaceutique aimerait désormais s'éloigner au plus vite de Rhodia pour retrouver sa marge de manœuvre. Pourtant, ces deux grands actionnaires ont repoussé, l'un comme l'autre, l'offre de rachat présentée par le chimiste néerlandais DSM en décembre 2001. En dépit de l'insistance du management hollandais et de sa banque-conseil, Lazard, revenus à la charge début janvier, les deux actionnaires ont continué à refuser la proposition.

« Si l'offre de DSM avait été en liquide, leur attitude aurait été toute différente », dit un observateur. Mais le chimiste néerlandais proposait de

racheter Rhodia sur une base de 15 euros par action, ce qui était une faible valorisation, payée les deux tiers en papier. Dans ce schéma, Aventis et Bruxelles Lambert se seraient retrouvés à nouveau liés au succès ou à l'échec de l'opération.

Après examen, le mariage entre Rhodia et DSM leur est apparu très aléatoire. Il n'existait de complémentarités entre les deux groupes que dans une partie de leurs activités : les additifs alimentaires (mais il aurait fallu du temps pour harmoniser les productions) et la filière nylon (mais avec le risque d'un veto des autorités européennes de la concurrence). Tout le reste – la chimie organique fine, les spécialités industrielles, les services –, soit environ les trois cinquièmes du portefeuille de Rhodia, n'avait pas d'équivalent chez DSM, sans parler des différences culturelles.

TROUVER UN PARTENAIRE

Face à de tels risques, les actionnaires de Rhodia ont préféré ne pas s'engager plus loin. Mais ils n'ont pas renoncé à l'idée de trouver un partenaire pour Rhodia. Clariant, BASF, Atofina..., tous les candidats à une reprise les intéressent, à la condition qu'ils leur permettent de s'écarter définitivement de la chimie, en empochant si possible en partant quelques plus-values. Les pressions risquent donc les prochains mois de se faire de plus en plus fortes sur le PDG de Rhodia,

Jean-Pierre Tiroufflet, pour qu'il engage le redressement rapide du groupe.

De taille insuffisante par rapport à ses concurrents dans toutes ses activités (à l'exception de la polyamide), souffrant d'un endettement pléthorique à la suite de nombreuses acquisitions pas toujours très rentables, le groupe va avoir de grandes difficultés pour recouvrer une santé financière et industrielle. Avec retard sur ses concurrents, il a engagé un plan de rigueur drastique au deuxième semestre 2001. Fermeture d'usines, suppressions de 1 200 emplois, réduction des investissements : au total, 253 millions d'euros ont été engagés pour frais de restructurations.

Le groupe s'est résolu à céder des actifs, ce qui a permis de réduire de 500 millions d'euros son endettement pour le ramener à 2,1 milliards. Rhodia prévoit, pour 2002, un nouveau programme de vente d'actifs qui devrait lui rapporter encore 500 millions d'euros. Tout est entrepris pour redresser le groupe. « Aujourd'hui, 50 % de notre portefeuille présente la meilleure performance du marché ; notre objectif est d'amener ce taux à 80 % à moyen terme », assure M. Tiroufflet, dans l'espoir de retrouver la confiance d'une communauté financière déçue et de ses actionnaires. Mais, dans l'esprit de ces derniers, le sort de Rhodia paraît scellé : ils ne sont prêts qu'à un ultime effort avant de s'en séparer.

Martine Orange

Au plus bas depuis six mois, l'euro tombe sous 0,86 dollar

Le billet vert tire sa force des espoirs de reprise de l'économie américaine

LE JOLI REBOND qu'a connu l'euro dans les jours qui ont suivi l'introduction des nouveaux billets et pièces a fait long feu. Après avoir salué la concrétisation de la monnaie européenne, les opérateurs sur le marché des changes n'ont pas tardé à reprendre leurs vieux réflexes et leur comportement paradoxal : ils saluent, en achetant du dollar, les nouvelles plutôt favorables pour l'économie américaine et ignorent les indicateurs positifs pour l'Europe. Lundi 28 janvier, l'évolution de la parité euro-dollar a illustré cette attitude. L'euro est tombé à son plus bas face au billet vert depuis six mois, chutant, en fin de journée à Paris, sous la barre de 0,86 dollar pour 1 euro, à 0,8574 (le niveau du 18 juillet 2001) avant de se reprendre. Il était aussi sous pression face au yen, à 114,90 yens pour 1 euro (contre 116,70 yens à l'ouverture à Paris).

Le dollar tire sa force des espoirs, plus forts que jamais, de reprise de l'économie américaine, dopés par le changement de ton d'Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale (Fed), la Ban-

que centrale américaine, qui a viré à l'optimisme, lors de son intervention, jeudi 24 janvier, devant la commission budgétaire du Sénat. « La combinaison d'indicateurs en amélioration et de commentaires plus optimistes sur les perspectives économiques de la part des responsables de la Fed renforce le sentiment de fond en faveur du dollar », constate Robert Lynch, spécialiste du marché des changes chez BNP Paribas, cité par l'agence Bloomberg.

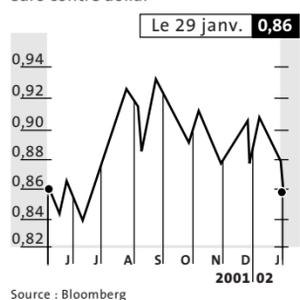
PRÉVISIONS REVUES À LA HAUSSE

Cela se traduit par une appréciation du billet vert face à l'euro, mais aussi face aux autres devises. Lundi en fin de journée, la monnaie américaine était au plus haut depuis trois mois face au franc suisse. Au cours des trois dernières semaines, elle a gagné 3,5 % par rapport à un panier de monnaies comprenant l'euro, le yen, le franc suisse, la livre britannique, la couronne suédoise et le dollar canadien, atteignant son plus haut niveau depuis le 7 juillet 2001, proche d'un record sur seize ans, indique Bloomberg.

La tendance ne devrait pas se

L'EURO RECHUTE

euro contre dollar



démentir au cours de la semaine, selon les experts financiers. Ils attendent avec sérénité toute une batterie de chiffres, dont mardi 29 janvier, l'indice de confiance des consommateurs. Depuis plusieurs semaines déjà, nombre d'économistes révisent à la hausse leurs prévisions d'évolution du produit intérieur brut (PIB) américain.

Mercredi, de nouvelles données seront diffusées par le gouvernement sur l'évolution du PIB au quatrième trimestre 2001. Après une

contraction de 1,3 % de juillet à septembre, le ralentissement aurait été ramené à 1,1 % au dernier trimestre. Les investisseurs n'attendent plus de baisse des taux de la Fed à l'issue du comité de politique monétaire qui devait débuter mardi. Ce qui profite également au billet vert.

Face à cela, l'amélioration du climat des affaires en Allemagne, que traduit l'indice IFO publié lundi, en hausse en janvier, pour le troisième mois consécutif, à 86,3 points, n'a pas réussi à soutenir l'euro. « L'introduction de la monnaie fiduciaire, qui faisait de l'euro une devise à part entière, n'était apparemment pas suffisante pour stimuler la confiance des investisseurs dans les titres libellés en euros. Il leur aurait fallu autre chose », conclut René Desfossez, économiste de marché chez CDC Ixis. Selon lui, cette autre chose « n'est clairement plus du ressort de la Banque centrale européenne. C'est aux gouvernements européens de faire de la zone euro, via des réformes structurelles, une zone susceptible d'attirer les capitaux ».

Sophie Fay

Sexe, sang et scandales : le système bien huilé de « News of the World »

Fort d'un tirage de 4 millions d'exemplaires, l'hebdomadaire dominical du groupe de Rupert Murdoch sort des « coups » journalistiques sur la vie privée des stars ou des politiques en payant cher des informateurs et en négociant avec eux une partie de leurs aveux

LONDRES

de notre correspondant à la City
Après d'innombrables appels téléphoniques, la voix de la secrétaire de Rebekah Wade, la directrice de la rédaction du *News of the World*, est d'une courtoisie sans appel : « Elle ne donne jamais d'interview. » Essayons le correspondant royal puis celui du show business, avec la complicité active d'un confrère britannique tout dévoué au groupe Murdoch. Toujours la même fin de non-recevoir.

Depuis la controverse sur la dernière campagne antipédophilie lancée par le fleuron du groupe News International, on ne visite plus la forteresse de Wapping (l'ancien quartier des docks de Londres), entourée de barbelés et gardée par une armée de vigiles, où sont installés les bureaux du célèbre hebdomadaire dominical. Puisqu'on n'y peut rien, autant se plonger dans son édition du 27 janvier, venue égarer une pluieuse et morne matinée : « Cette salope de Mylene m'a forcé à quitter Hear'Say », « TV Jamie : ma honte avec une pute », « Rob sauve la Reine », « J'ai reçu 36 coups de poignard de mon assaillant », « Harry a une tête de fumeur de joint »... Sexe, sang, scandale : telle est la formule du succès du plus teigneux des tabloïds britanniques.

L'ascension du *NoW* apparaît comme une succession de « coups » fondés sur la même technique, celle du chantage « négocié ». La très récente mésaventure du prince Harry, le plus jeune fils du prince Charles et deuxième dans l'ordre de succession au trône, illustre ce curieux procédé. Alerté par plusieurs sources, Clive Goodman, le chef du pôle royal du journal, lance aux trousseaux du gamin Windsor une douzaine de journalistes-enquêteurs, les poches pleines de liasses de 50 livres (81,81 euros) pour délier les langues dans les pubs ou dans les *rave*

parties du Gloucestershire. Après des mois de traque, ses envoyés spéciaux découvrent que Harry est non seulement un adepte du joint, mais qu'il a essayé la cocaïne. Mis devant le fait accompli, le prince Charles accepte la proposition du *NoW* : en échange d'une exclusivité, en l'occurrence les détails de la journée passée par son héritier dans une clinique de désintoxication, le journal passera sous silence les lignes de poudre blanche.

Deuxième exemple, la publication des noms des pédophiles à la « une » du journal qui avait dé-

frayé la chronique l'été dernier. Pour limiter le risque de voir les plus dangereux d'entre eux disparaître dans la nature, la police a accepté de négocier avec Rebekah Wade et de lui fournir une liste de déviantes sexuelles de second ordre, jetés en pâture par la suite à la populace. Troisième cas, celui d'un député conservateur bon père de famille réactionnaire, pris en flagrant délit d'adultère avec un prostitué. Après négociations, le fautif reconnaît publiquement son homosexualité dans les colonnes du *NoW*, qui passe toutefois sous silence le fait que le gigolo en question était mineur au moment des faits, ce qui est passible de prison.

Cette technique est certes choquante, mais très efficace. Car la victime qui refuse le donnant-donnant risque gros. Le *NoW* peut compter sur les autres titres du groupe, comme *The Sun* ou *The Times*, sans parler de la chaîne satellitaire Sky TV, pour prendre le relais et détruire la réputation du récalcitrant. Saisir la justice ? N'y songez pas, Murdoch emploie les meilleurs cabinets de Londres en matière d'affaires de presse. Des procès, le *NoW* en a gagné beaucoup. En Grande-Bretagne, les vedettes maltraitées n'ont d'autre choix que la reddition. Le journal prend en effet toujours soin de

baser ses révélations fracassantes sur des enregistrements ou des photos. « Les informations sont vérifiées à 101 % », insiste un ancien secrétaire de rédaction.

BONNES MANIÈRES

Pour ses admirateurs, le *News of the World* est un canard sympathique, qui éclaire avec humour la face cachée des stars. Gros titres, cartoons de talents, éditoriaux râleurs, photos croustillantes, potins mondains et superbes pages sportives sont les ingrédients de sa réussite. Les journalistes sont jeunes, souvent dotés d'une formation universitaire. Ils ont de bonnes manières, surtout au téléphone. La voix est douce et rassurante. La rédaction compte de nombreuses femmes reporters. Le rugbyman Lawrence Dallaglio et Tom Parker-Bowles, fils de Camilla - l'amie du prince Charles -, ont ainsi été amenés à révéler au *NoW* leur goût pour la cocaïne par de bien jolies journalistes, tout aussi adroites à jouer de leur charme que du magnétophone. Les rédacteurs sont parmi les mieux payés de la profession et bénéficient de contrats sur mesure. Les stars volent en solo. En particulier Mazher Mahmood, l'as du déguisement chargé de « piéger » les VIP. Dans cette serre portée à haute tempéra-

ture où s'exacerbent les tensions de la chasse au scoop, l'atmosphère de travail, dit-on, est paradoxalement très relax.

« Si les gens n'aiment pas les détails croustillants, rien ne les force à acheter mon journal. Ils sont seuls juges. » Cette remarque cynique de Rupert Murdoch résume bien les valeurs du *NoW*. D'une part, l'hebdomadaire se fait le porte-drapeau de la défense de la famille traditionnelle, de l'intérêt public contre celui de l'establishment et d'un patriotisme teinté de chauvinisme et de xénophobie. Le roi de la « gutter press » (presse de caniveau) traduit également le vieux puritanisme qui considère que l'attitude privée d'une personnalité se reflète forcément dans sa vie publique. En même temps, dénué de tout sens moral, ce symbole du journalisme du chéquier encourage le voyeurisme, l'appât au gain, la dénonciation. Le tabloïd fait ses choux gras de la malsaine fascination, certains parlent d'obsession, d'une certaine Angleterre pour les choses du sexe. C'est un journal à double face, puritain et licencieux. Le *News of the World* est à la fois Docteur Jekyll et Mr. Hyde. A l'image de l'Angleterre ?

Marc Roche

Rebekah Wade cultive ses entrées à Buckingham Palace

LONDRES

de notre correspondant à la City
Un corps d'anorexique glissé dans un tailleur Gucci, une chevelure rousse auréolant un visage

■ PORTRAIT

La directrice de la rédaction autodidacte a un art : changer de peau

blanc à la Gainsborough, un regard bleu acier aussi accessible que le sommet de l'Everest par la face Nord : voilà donc la dame qui déclenche fréquemment la tempête des médias bien-pensants. Derrière les plus gros « sex scandales » britanniques, on trouve Rebekah Wade, 32 ans, directrice de la rédaction de l'hebdomadaire *News of the World*, que l'Angleterre conformiste pourfend de ses pires sarcasmes. « Sa vie, c'est le travail, elle ne pense qu'à ça. Son ambition sans limite est du ressort de la psychiatrie », dit un jaloux à propos de celle à qui l'on attribue l'un des plus beaux succès commerciaux de la presse anglaise. « De bons instincts journalistiques, mais pas assez d'intelligence pour comprendre pourquoi ses instincts sont bons », ironise un autre détracteur. Ses attaques, Miss Wade affecte de s'en moquer d'où qu'elles viennent. Son patron, Rupert Murdoch, à l'évidence, adore cette croqueuse de scandales de mœurs et, au risque d'indisposer, ne perd aucune occasion de le faire savoir.

Enfance classe moyenne dans le Cheshire, au nord de l'Angleterre, ni pauvre ni tourmentée. Aucun romancier n'en ferait ses agapes. A l'âge de 14 ans, elle opte pour le journalisme et passe toutes ses vacances à Warrington, dans un petit journal local. Après le bac, Rebekah Wade séjourne à Paris, apprend le français et décroche un travail de secrétaire au mensuel *Architecture d'aujourd'hui*.

M. R.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : le quotidien *France Soir* n'est pas paru, mardi 29 janvier. La rédaction proteste contre l'avancement de l'horaire de bouclage et la réduction du budget de pages.

■ **La journaliste à L'Express** Anne-Marie Casteret, qui enquête sur le dossier AZF Toulouse, s'est vu dérober, lundi, sans effraction, à son domicile, son ordinateur et son agenda.

■ **PHOTOGRAPHIE** : le personnel de l'agence Corbis Sygma a voté lundi la grève, « devant le refus de la direction de présenter un plan social décent ». Le mouvement pourrait être reconduit mardi après-midi.

■ **PUBLICITÉ** : les annonceurs ont investi en 2001 plus de 4,4 milliards d'euros sur les grandes chaînes nationales, soit 3,9 % de moins qu'en 2000 selon le Syndicat national de la publicité télévisée.

Le premier tirage de la presse britannique

Le rachat en 1969 de *News of the World*, journal spécialisé dans les faits divers criminels, a permis au magnat australien Rupert Murdoch de prendre pied en Grande-Bretagne. Il bouleverse la maquette et met l'accent sur la vie privée des stars. Le journal publie le premier des mémoires de Christine Keeler, la call-girl qui avait partagé ses faveurs avec un ministre britannique de la guerre et un colonel du KGB. Parmi ses autres victimes figurent - outre feu la princesse Diana et son plus jeune fils, le prince Harry - le chef de l'armée de l'air, Peter Harding, le politicien conservateur et auteur à succès Jeffrey Archer, les rugbymen Will Carling et Lawrence Dallaglio, le chanteur Gary Glitter, le président du Newcastle Football Club, etc. Avec 4 millions d'exemplaires, le « *NoW* » est le premier tirage de la presse britannique. Sa diffusion dépasse celle de ses concurrents (*Sunday Mirror*, *Sunday People*) réunis. Un quart de la population adulte britannique lit le tabloïd chaque semaine. Le titre est intégré au groupe News International, filiale de News Corporation. Malgré son succès, il a perdu 2,2 millions d'exemplaires en trente et un ans, conséquence de la concurrence accrue de la presse de qualité, des mutations en profondeur de la société britannique et de l'alternance politique.

Une nouvelle année de croissance

Le chiffre d'affaires

Il progresse de 9,2% et, à structure comparable, de 1,1% en € et de 1,6% en monnaies nationales. Les volumes de vente, déjà en léger recul au 1er semestre, ont accentué leur baisse sur la seconde partie de l'année, principalement en raison du ralentissement général de l'économie consécutif aux événements du 11 septembre, tant en Amérique du Nord qu'en Europe.

Le résultat d'exploitation

Il progresse de 4,4% et de 3,8% à structure et taux de change comparables. Il représente 8,8% du chiffre d'affaires, contre 9,2% en 2000. Cette évolution résulte exclusivement du poids croissant de la Branche Distribution. Hors Distribution Bâtiment, la marge d'exploitation est stable, à 10,6% du chiffre d'affaires.

La rentabilité progresse en France et dans les autres pays européens, mais elle recule en Amérique du Nord et reste stable en Amérique Latine/Asie, malgré la dévaluation du réal brésilien.

Le résultat net

Hors plus-values de réalisation d'actifs, le résultat net s'élève à 1 057 millions d'euros, en augmentation de 3%. Rapporté au nombre total de titres émis au 31 décembre 2001 (85 258 628 actions), il représente un bénéfice net par action (B.N.P.A.) de 12,40 euros, en progression de 3% par rapport à 2000 (12,04 euros). Compte tenu de la moindre importance, en 2001 par rapport à 2000, des plus-values de cession d'actifs, le résultat net du Groupe baisse de 25%, à 1 137 millions d'euros.

PRINCIPALES DONNÉES CONSOLIDÉES

	2000	2000 PROFORMA ESSILOR EN EQUIVALENCE (1)	2001 ESTIMÉ (2)	Variation %
en millions d'euros				(2)/(1)
Chiffre d'affaires	28 815	27 837	30 391	9,2%
Résultat d'exploitation	2 693	2 563	2 677	4,4%
Charge nette de financement	(612)	(594)	(603)	1,5%
Charges hors exploitation	(158)	(157)	(123)	-21,6%
Résultat courant des sociétés intégrées	1 947	1 836	1 984	8,1%
Impôts sur les bénéfices	(791)	(758)	(720)	-5%
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 642	1 594	1 177	-26,2%
Résultat net (part du Groupe)	1 517	1 517	1 137	-25%
BNPA (en €)	17,80	17,80	13,34	-25,1%
Résultat net hors plus-values	1 026	1 026	1 057	3%
BNPA hors plus-values (en €)	12,04	12,04	12,40	3%
Autofinancement	2 643	2 530	2 725	7,7%
Investissements industriels	1 722	1 638	1 430	-12,7%
Endettement net	8 217	8 217	7 797	-5,1%

Saint-Gobain Résultats 2001 estimés

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SAINT-GOBAIN, RÉUNI LE 24 JANVIER 2002, A EXAMINÉ LES COMPTES CONSOLIDÉS ESTIMÉS DU GROUPE POUR 2001. AFIN DE FACILITER LA COMPARAISON, LES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE POUR L'ENSEMBLE DE L'ANNÉE 2000 SONT PRÉSENTÉS AVEC ESSILOR CONSOLIDÉE PAR MISE EN ÉQUIVALENCE JUSQU'AU 15 NOVEMBRE 2000, ET LES COMMENTAIRES QUI SUIVENT SONT BASÉS SUR CETTE MÊME PRÉSENTATION.

Chiffre d'affaires **+ 9,2 %**
(+ 1,6% à données comparables)

Résultat d'exploitation **+ 4,4 %**
(+ 3,8% à données comparables)

Résultat net **+ 3,0 %**
Hors plus-values

LES PERSPECTIVES POUR 2002

En retenant un scénario de reprise économique, comportant en particulier un redémarrage de l'économie américaine à la fin du premier semestre 2002, Saint-Gobain se donne un objectif de progression de son résultat net, hors plus-values de cession, compris entre 0% et 4%.

Service des Relations avec les Actionnaires

Les Miroirs
92096 La Défense Cedex
Téléphone : 01 47 62 33 33
Minitel : 3615 GOBAIN (0,15 €/mn)
Internet :
<http://www.saint-gobain.com>
E-mail :
actionnaires@saint-gobain.com

SAINT-GOBAIN

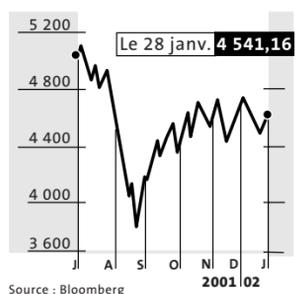
Les investisseurs scrutent les signes de reprise de l'économie

L'INDICE CAC 40 a engrangé 1,27 %, lundi, pour s'inscrire à 4 541,16 points. L'indice parisien a bénéficié des espoirs de reprise économique chez son voisin allemand – la publication d'un indice Ifo sur le climat des affaires meilleur que prévu a surpris les analystes –, pour se hisser à nouveau à plus de 4 500 points. L'indice Dax de Francfort n'en a pourtant pas profité, enregistrant même à l'issue de la séance, à 5 159,02 points, une perte symbolique de 0,05 %. En fait, la Bourse allemande, qui clôture à 20 heures, a reculé en fin de journée, sous l'effet d'un recul des marchés américains. Finalement, ceux-ci devaient, plus tard, s'inscrire en légère hausse...

Principale référence de Wall Street, l'indice Dow Jones affiche une hausse de 0,26 % sur la séance, à 9 865,75 points. Riche en valeurs

INDICE CAC 40

Depuis six mois



Source : Bloomberg

de technologie, l'indice Nasdaq grignote 0,32 %, à 1 943,91 points. L'indice Standard & Poor's 500 est resté pratiquement inchangé. La moitié des sociétés qui le composent ont publié leurs résultats du dernier trimestre 2001. Les bénéficiaires accablés, ensemble, une baisse de 19,40 %, selon le cabinet d'études Thomson Financial First Call.

Les renversements de tendance enregistrés par les marchés illustrent la manque d'assurance des investisseurs, qui guettent des signes de reprise de l'économie mondiale. En Europe, les épargnants seraient, de leur côté, plus optimistes. Selon un sondage UBS-Gallup réalisé auprès des investisseurs individuels au Royaume-Uni, en Allemagne, en France, en Italie et en Espagne, 42 % considèrent avec optimisme en janvier 2002 les perspectives de la croissance européenne, contre 25 % en octobre 2001.

A Tokyo, l'indice Nikkei a reculé mardi de 1,90 %, à 10 026,03 points, sous l'effet d'un nouvel accès de déprime des valeurs bancaires et d'un repli des technologiques.

A. de T.

Un problème technique nous empêche de mettre à jour les cotations de Francfort, Londres et Paris (page 20) mardi matin, ainsi que celles des Nouveau et Second Marchés de Paris (page 21). Nous prions nos lecteurs de nous en excuser.

LES BOURSES DANS LE MONDE 29/1, 9h48

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
UNION EUROPÉENNE									
ALLEMAGNE	DAX Index	5163,32	29/1	0,08	5318,73	4/1	4984,20	16/1	22,03
	Euro Neu Markt Price IX	1127,54	29/1	0,61	1205,43	9/1	1093,15	16/1	
AUTRICHE	Austria traded	1167,62	29/1	0,23	1164,97	28/1	1114,42	9/1	11,39
BELGIQUE	Bel 20	2790,69	29/1	-0,30	2810,67	24/1	2622,36	14/1	13,67
DANEMARK	Horsens Bnax	258,91	29/1	-0,35	272,94	3/1	259,82	28/1	16,11
ESPAGNE	Ibex 35	8248,60	29/1	-0,30	8554,70	3/1	7800,30	14/1	16,15
FINLANDE	Hex General	8598,69	29/1	0,40	9036,08	4/1	7902,93	21/1	22,50
FRANCE	CAC 40	4531,37	29/1	-0,22	4682,79	4/1	4423,80	21/1	18,97
	Mid CAC	2048,32	28/1	0,18	2051,78	11/1	1939,27	2/1	12,78
	SBF 120	3132,70	29/1	-0,18	3224,08	4/1	3063,56	21/1	18,20
	SBF 250	2953,21	28/1	1,10	3028,35	4/1	2885,40	21/1	17,90
	Indice second marché	2360,85	28/1	-0,26	2377,35	11/1	2299,52	2/1	13,37
	Indice nouveau marché	1115,49	29/1	0,02	1170,00	7/1	1086,98	21/1	
GRÈCE	ASE Général	2624,46	28/1	0,25	2646,38	4/1	2502,18	16/1	15,75
IRLANDE	Irish Overall	5484,07	29/1	-0,69	5665,18	7/1	5488,78	21/1	11,93
ITALIE	Milan Mib30	32336,00	29/1	-0,19	32622,00	3/1	31244,00	16/1	
LUXEMBOURG	LuxX Index	1150,92	28/1	-0,48	1169,48	14/1	1115,25	3/1	10,72
PAYS-BAS	Amster. Exc. Index	505,19	29/1	-0,48	507,64	28/1	487,96	14/1	16,55
PORTUGAL	PSI 30	7841,08	28/1	1,52	7958,46	4/1	7606,60	14/1	15,71

EUROPE MARDI 29 JANVIER 9h48

INDICES	Indice	% var.
SECTEURS EURO STOXX		
AUTOMOBILE	225,28	-0,78
BANQUES	369,03	-0,26
PRODUITS DE BASE	263,66	-0,21
CHIMIE	286,80	-0,38
TÉLÉCOMMUNICATIONS	316,87	-0,38
CONSTRUCTION	205,79	-0,08
CONSOMMATION CYCLIQUE	150,76	-0,21
PHARMACIE	434,53	-0,41
ÉNERGIE	340,31	-0,88
SERVICES FINANCIERS	286,78	-0,27
ALIMENTATION ET BOISSON	239,08	-0,48
BIENS D'ÉQUIPEMENT	236,09	-0,25
ASSURANCES	311,74	-0,40
MÉDIAS	291,07	-0,38
BIENS DE CONSOMMATION	280,32	-0,05
COMMERCE ET DISTRIBUTION	243,29	-0,24
HAUTE TECHNOLOGIE	411,77	-0,06
SERVICES COLLECTIFS	275,04	-0,42

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HLDGS	20,68	-0,34
AEGON NV	28,21	-0,39
AHOLD KON.	29,66	-0,47
AIR LIQUIDE	152,60	-1,42
ALCATEL	17,40	-0,58
ALLIANZ AG	267,25	-0,61
GENERALI ASS.	30,10	-0,17
AVENTIS	80,55	-0,37
AXA	22,72	-1,22
BASF AG	44,68	-0,07
BAYER AG	37,18	-0,24
HYPOVEREINSBANK	36,09	-0,25
BBVA	13,54	-0,51
BSCH	9,41	-0,53
BNP PARIBAS	108,80	-0,37

CARREFOUR	57,40	-0,52
DAIMLERCHRYSLER	48,95	-0,99
DEUTSCHE BANK N	74,70	-0,60
DT TELEKOM N	17,23	-0,40
E.ON AG	58,70	-0,86
ENDESA	17,28	-0,92
ENEL	6,54	-1,18
ENI	15,11	-0,24
FORTIS	27,63	-0,43
FRANCE TELECOM	39,52	-0,25
DANONE	130,80	0,00
ING GROEP	29,72	-0,57
L'OREAL	78,55	-0,19
L.V.M.H.	47,85	-1,33
MUENCH. RUECK N	277,90	-0,71
NOKIA	27,33	-0,48
PHILIPS KON	32,24	-0,49
PINAULT-PR RED	124,00	-0,40
REPSOL YPF	13,93	-0,57
ROYAL DUTCH	57,00	-0,95
RWE ST A	43,10	-0,39
SAINT-GOBAIN	169,70	0,00
SAN PAOLO-IMI	11,45	-0,20
SANOFI-SYNTHELAB	78,55	-0,70
SIEMENS N	70,60	-0,49
SOITE GENERALE	68,85	-1,15
SUEZ	33,85	-1,02
TELECOM ITALIA	9,56	-0,44
TELFONICA	14,29	-0,28
TIM	5,91	-0,14
TOTAL FINA ELF	161,20	-0,80
UNICREDITO	4,63	-0,94
UNILEVER CER	63,45	-0,70
VIVENDI UNIVERS	54,00	-0,19
VOLKSWAGEN AG	54,20	-1,88

ZONE EURO : FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce).

HORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).

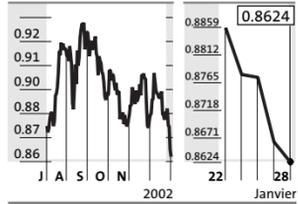
MARCHÉ DES CHANGES 29/1, 9h48

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,75090	0,86240	1,40830	0,58640
TOKYO (¥)	133,16000		114,80000	187,46000	77,97000
PARIS (€)	1,15850	0,87120		1,63220	0,67960
LONDRES (£)	0,70990	0,53310	0,61210		0,41620
ZURICH (FR. S.)	1,70490	1,28020	1,47030	2,40070	

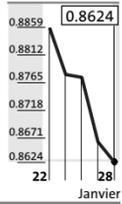
LE COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4274	7,4279
COURONNE NORVÈGE	7,8430	7,8480
COURONNE SUÉDOISE	9,2430	9,2480
COURONNE TCHÈQUE	31,8400	31,8700
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6711	1,6736
DOLLAR CANADIEN	1,3727	1,3740
DOLLAR HONGKONG	6,7268	6,7287
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0385	2,0414
FORINT HONGROIS	243,2200	243,7200
LEU ROUMAIN	27714,0000	27786,0000
ROUBLE	26,3937	26,4333

EURO à 6 mois



EURO à 5 jours



SURENCHÈRE du groupe Partouche sur l'Européenne de casinos – déjà convoitée par le groupe Accor –, intérêt de l'américain General Electric pour Legrand, flambées spéculatives à Londres ou Amsterdam : une atmosphère d'OPA règne sur les marchés européens. Après la chute des cours de Bourse en 2001, et alors que les marges des entreprises sont sous pression, les regroupements pourraient s'accélérer.

BATAILLE DE BANDITS MANCHOTS

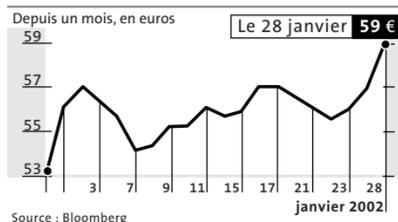
Lundi, le groupe Partouche a sorti de sa manche une surenchère sur l'Européenne de casinos, qui était l'objet d'une OPA « amicale » d'Accor Casinos, la filiale de jeux du groupe hôtelier. Cette fusion menaçait Partouche de relégation en deuxième place sur le marché français des jeux d'argent. Le groupe Partouche a donc mis les moyens pour jouer le trouble-fête : 59 euros par action Européenne de casinos, contre 52 euros pour Accor ; et 144,68 euros par obligation convertible au lieu de 129,50 euros.

L'OGRE ET LE PETIT POUCE

Les investisseurs ont aussi appris, lundi, l'intérêt de l'américain General Electric (GE) pour Legrand, filiale à 98 % du groupe Schneider. Schneider et Legrand doivent dénouer les liens de leur fusion amicale... finalement interdite par les autorités de concurrence à Bruxelles, en 2001. L'intérêt manifesté par GE a fait progresser l'action Legrand de 3,03 %, lundi, à 159,7 euros, et le titre Schneider de 2,45 %, à 52,25 euros. Première capitalisation boursière mondiale, GE pèse à Wall Street 380 milliards de dollars (soit 440 milliards d'euros), alors que Schneider vaut 12,55 milliards d'euros à Paris. Devant un tel déséquilibre, il ne reste plus qu'à

CHRONIQUE DES MARCHÉS

L'ACTION EUROPÉENNE DE CASINOS



Source : Bloomberg

faire monter les enchères. Lundi soir, « une source proche du dossier » a fait savoir à l'Agence France Presse que General Electric « n'est pas le seul » groupe à avoir manifesté de l'intérêt pour Legrand, et Schneider Electric, qui doit s'en séparer, « n'exclut aucun candidat ».

REGROUPEMENTS EUROPÉENS

Le même jour, à Londres, l'action du livreur de lait Express Dairies a flambé de 70,69 %, à 24,75 pence. Le groupe a confirmé, sans plus de détail, avoir reçu une offre de rachat. La veille, le *Sunday Telegraph* avait fait état d'un projet d'OPA de la part de l'entreprise danoise Arla Foods. A Amsterdam, le titre de la compagnie aérienne KLM a lui aussi bondi, de 8,26 %, atteignant 14,68 euros. L'échec de la fusion entre American Airlines et British Airways a fait renaitre les spéculations sur une reprise de la compagnie néerlandaise par la britannique.

D'autres batailles sont à l'œuvre. Le cours de Bourse du papetier La Rochette a doublé depuis la mi-novembre 2001, à 11,9 euros, sous l'effet d'une OPA du britannique Mondi, puis

d'une surenchère de l'espagnol Saica, qui attendait son heure depuis dix ans. A Milan, le groupe d'édition De Agostini a pris le contrôle, vendredi, de 58,5 % de la Lottomatica, la société exploitant le Loto. Les actionnaires majoritaires – Olivetti, Telecom Italia et BNL –, n'avaient pas sollicité d'offre. Ils se sont contentés d'exiger (et d'obtenir) un relèvement du prix de 6 euros, le portant à 6,55 euros.

ATTENTES DANS LE PÉTROLE

Depuis un mois, le cours de l'action Enterprise Oil est passé de 454 à 611 pence à Londres, sur fond de rumeurs d'OPA du pétrolier italien ENI. A Madrid, le cours de l'action du groupe hispano-argentin Repsol YPF a fondu de 22 à 14 euros depuis l'été 2001, notamment en raison de la crise argentine. Certains observateurs parient maintenant sur une nouvelle consolidation du secteur pétrolier européen. Malheur aux faibles, dans la jungle des affaires. Enterprise Oil, en raison de sa taille insuffisante, et Repsol YPF, aujourd'hui fragilisée, sont considérées comme des cibles potentielles.

LA JURISPRUDENCE RENAULT-NISSAN

Lundi, l'Association des actionnaires minoritaires (ADAM) s'est félicitée du démantèlement de la pilule anti-OPA contenue dans l'accord de rapprochement Renault-Nissan. Le nouveau dispositif rend les OPA de facto obligatoires dès lors qu'un nouvel actionnaire monterait à 15 % dans le capital de Renault ou de Nissan. D'une défense anti-OPA, le dispositif a été transformé en... garantie d'OPA. Les deux constructeurs alliés font sans doute le pari que ce dispositif inversé sera tout aussi dissuasif.

Adrien de Tricornot

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
ROYAUME-UNI									
	FTSE 100 index	5203,10	29/1	-0,39	5323,80	4/1	5113,50	14/1	16,95
	FTSE techMark 100 index	1372,70	29/1	0,09	1552,00	4/1	1371,50	28/1	
SUÈDE									
	OMX	785,86	29/1	0,15	869,45	4/1	784,45	21/1	21,01
EUROPE									
HONGRIE	Bux	7947,03	28/1	-1,85	8096,88	25/1	7123,33	2/1	10,29
ISLANDE	ICEX 15	1240,19	29/1	0,00	1255,17	18/1	1148,47	3/1	
POLOGNE	WSE Wig	15914,43	28/1	-2,43	16311,60	25/1	13995,24	2/1	11,80
RÉP. TCHÈQUE	Exchange PX 50	421,20	29/1	-0,21	422,10	28/1	387,80	2/1	11,51
RUSSIE	RTS	283,39	28/1	1,81	301,45	22/1	267,70	3/1	1,34
SUISSE	Swiss market	6376,00	29/1	-0,58	6416,40	11/1	6231,10	21/1	17,25
TURQUIE	National 100	12620,39	29/1	-1,13	14999,51	7/1	12629,37	21/1	
AMÉRIQUES									
ARGENTINE	Merval	419,04	28/1	3,08	470,55	21/1	323,69	2/1	5,64
BRÉSIL	Bovespa	13001,88	28/1	-1,22	14378,59	7/1	13001,88	28/1	
CANADA	TSE 300	7643,73	28/1	-0,20	7870,25	7/1	7559,29	22/1	
CHILI	Ipsa	97,38	28/1	-0,24	101,71	4/1	96,18	16/1	7,02
ÉTATS-UNIS	Dow Jones ind.	9865,75	28/1	0,26	10259,74	4/1	9712,27	16/1	20,46
	Nasdaq composite	1943,91	28/1	0,32	2059,38	4/1	1882,53	22/1	
	Nasdaq 100	1564,86	28/1	0,42	1675,03	4/1	1501,78	22/1	41,21
	Wilshire 5000	10582,02	28/1	0,05	10932,32	4/1			

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

MARDI 29 JANVIER 9h48

Table of French stock market data including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicoam.

Table of international stock market data including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicoam.

Table of international stock market data including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicoam.

NOUVEAU MARCHÉ

Table of new market data including columns for Valeur, Cours de clôture, % var.

Table of new market data including columns for Valeur, Cours de clôture, % var.

Advertisement for Volkswagen Polo featuring the text 'Pour votre confort, 154 mm de Polo en plus.' and 'Nouvelle Polo Un nouveau sens du confort'.

SECOND MARCHÉ

Table of second market data including columns for Valeur, Cours de clôture, % var.

Table of second market data including columns for Valeur, Cours de clôture, % var.

SICAV ET FCP

SÉLECTION

Table of SICAV and FCP data including columns for Valeur, Cours % var., % var. 31/12.

Table of SICAV and FCP data including columns for Valeur, Cours % var., % var. 31/12.

Table of SICAV and FCP data including columns for Valeur, Cours % var., % var. 31/12.

Table of SICAV and FCP data including columns for Valeur, Cours % var., % var. 31/12.

Table of SICAV and FCP data including columns for Valeur, Cours % var., % var. 31/12.

DISPARITIONS

Franz Innerhofer

Contre l'image idyllique d'une Autriche rurale

L'UN DES ÉCRIVAINS les plus singuliers que l'Autriche ait produits depuis la guerre, Franz Innerhofer, a été retrouvé mort, mardi 22 janvier, à son domicile de Graz, en Styrie, où il s'était suicidé quelques jours plus tôt, à l'âge de 57 ans.

Né le 2 mai 1944 à Krimml, un village de la région de Salzbourg, Franz Innerhofer était le fils illégitime d'une ouvrière agricole ; il a dû travailler dès la petite enfance sur la ferme de son père, dans des conditions matérielles et affectives d'une telle dureté qu'il les compare à un « *servage* ». Au bout de onze ans d'une exploitation qui lui laissait tout juste le temps d'aller à l'école, il trouve la force de s'émanciper, entreprend une formation professionnelle puis des études universitaires. Encouragé par la lecture de Büchner, de Kafka et de Thomas Bernhard, il se met à écrire. Son premier roman autobiographique, *Schöne Tage* (traduit en 1977 chez Gallimard sous le titre *De si belles années*), fait scandale en 1974 en cassant l'image idyllique d'une Autriche rurale, religieuse et laborieuse, immortalisée dans les très populaires Heimatfilme. « *Je n'ai jamais rien lu*

d'aussi terrible sur la dureté de la vie dans les Alpes autrichiennes, sur la sauvagerie bornée des paysans, sur leur obsession de la terre, sur l'atroce vérité des relations familiales, écrivait Jean-Pierre Maurel dans le beau livre où il tente de cerner l'originalité de la littérature autrichienne, *Règlement* (Gallimard, 1993). *La violence de Bernhard s'éprouvera peut-être avec le temps, celle-là non.* »

Dans les deux récits suivants, *Schatzseite* et *Die grossen Wörter* (*Face d'ombre* et *Les Grands Mots*, parus en 1975 et 1977 chez Residenz Verlag), Innerhofer raconte la pathétique ascension sociale de son double, Holl, et sa difficulté presque insurmontable à s'emparer de la langue « dominante ». Ses autres livres ne lui apporteront jamais la même reconnaissance que cette trilogie. Après s'être éloigné de l'Autriche, pour mieux « *apprendre à vivre* », en Italie dans les années 1980, et un retour peu concluant comme libraire à Graz, il s'était replié dans la solitude et l'alcool. L'une de ses pièces de théâtre, *Brouette*, est actuellement jouée à Rouen.

Joëlle Stolz

■ IGOR KIPNIS, claveciniste américain, est mort à l'âge de 71 ans, mercredi 23 janvier, à son domicile de Redding (Connecticut), des suites d'un cancer. Né le 27 septembre 1930 à Berlin, fils de la célèbre basse russe Alexandre Kipnis, qui quitta définitivement l'Allemagne en 1933 pour s'installer aux Etats-Unis, Igor Kipnis avait étudié à l'Ecole de musique de Westport (Connecticut), puis à Harvard, où il obtint son diplôme en 1952. Après avoir décidé de se consacrer au clavecin, il fit ses débuts en 1961

dans une émission de radio à New York, interprétant aussi bien des œuvres baroques que du ragtime ou de la musique pop. Il donna son premier récital public en 1962, suivi de nombreux autres dans le monde entier. Igor Kipnis a enregistré près de quatre-vingts disques et a enseigné notamment à Tanglewood, puis à l'université de Fairfield (Connecticut). Plusieurs compositeurs ont écrit des œuvres pour lui, dont Richard Rodney Bennett, dont il a créé le *Concerto pour clavecin* en 1980.

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde (www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

JOURNAL OFFICIEL

Au Journal officiel du dimanche 27 janvier sont publiés :
● **Chasse** : un décret relatif aux dates de chasse aux oiseaux de passage et au gibier d'eau ; un décret relatif au prélèvement maximal autorisé.

AU CARNET DU « MONDE »

Cours

Formations informatiques à domicile (prise en main matériel, Internet, multimédia, bureautique), dépannage micro. Une équipe de formateurs et de techniciens à votre service en Ile-de-France.
ALDISA
Pour toute information, contactez le 01-46-67-18-90.

Communications diverses

– Centre communautaire de Paris. Jeudi 31 janvier 2002, à 20 h 30. Leçon présidée par Pierre Besnainou : « La nouvelle réprobation d'Israël », par Alain Finkielkraut. 119, rue La Fayette, Paris-10^e. 01-53-20-52-52. (PAF.)

Décès

– Apprenant la disparition, le 2 janvier 2002, à la maison de retraite de Nyons, de

Madeleine ALLINNE,
docteur en pharmacie,

ses amis, au-delà de leur peine, tiennent à lui rendre hommage.

Enseignante et chercheuse de qualité, elle a contribué à une avancée significative dans la connaissance des maladies sexuellement transmissibles.

Femme de terrain, elle a toujours su aller à la rencontre des autres, soit individuellement, soit au sein d'associations, et plus particulièrement du service civil international.

Nombreux sont ceux à qui elle manquera.

– Le président du CNRS, La directrice générale du CNRS, Le directeur du département des sciences de l'homme et de la société du CNRS, ont le regret de faire part du décès de

Pierre BOURDIEU,
sociologue,
ancien directeur du Centre de sociologie européenne (EHESS - CNRS),
médaillé d'or du CNRS en 1993,

survenu le 23 janvier 2002,

et s'associent à la douleur de sa famille et de ses proches.

Pierre Bourdieu a œuvré plus que tout autre pour le développement de la sociologie et de la connaissance scientifique de la société, au nom d'un intérêt général qu'il plaçait avant les intérêts singuliers.

– Le bureau, Et les membres de l'Areser (Association de réflexion sur les enseignements supérieurs et la recherche) ont la très grande tristesse de faire part du décès de leur président fondateur,

Pierre BOURDIEU,

le 23 janvier 2002.

Ils présentent à sa famille toutes leurs condoléances.

Ils s'associent aux hommages publics qui lui seront rendus prochainement.

– L'administrateur, Et les professeurs du Collège de France ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 23 janvier 2002, de leur collègue

Pierre BOURDIEU,
professeur honoraire au Collège de France,
titulaire de la chaire de sociologie de 1981 à 2001.

Collège de France,
11, place Marcellin-Berthelot,
75231 Paris Cedex 05.
(Le Monde du 25 janvier.)

– Le PDG et le DG de Scetauroute, Le comité de direction de Scetauroute, L'ensemble du personnel de Scetauroute,

Le PDG du groupe Egis, Le bureau exécutif du groupe Egis, L'ensemble du personnel du groupe Egis.

ont la grande tristesse de faire part du décès brutal de

M. Gilbert CAROFF,
directeur du département chaussées et entretien routier de Scetauroute, membre actif de l'Association mondiale de la route (AIPCR), ingénieur de l'Ecole centrale de Lyon (promo 72), ingénieur de l'Institut de la construction de Moscou (promo 72),

survenu le 24 janvier 2002, à l'âge de cinquante-trois ans.

Les obsèques ont lieu ce mardi 29 janvier, à 14 h 30, en l'église Saint-André d'Auffargis (Yvelines).

Ils adressent à sa famille et à ses proches leur témoignage d'affection et de sympathie.

Christian CAURO
(Alger 1937 - Paris 2002)

nous a quittés le 20 janvier 2002.

Il a été incinéré le 25 janvier, au crématorium du Père-Lachaise.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se rappellent son sourire et son humour et lui adressent une affectueuse pensée qui touchera encore son cœur.

Gérard Hakmoun.

– Ses parents, Son frère, Et toute sa famille, Les libraires de Millepages, Et tous ses amis, ont la tristesse d'annoncer le décès de

Nadine FERROUD-PLATTET,

survenu le 27 janvier 2002, à l'âge de quarante-quatre ans, après un long combat contre la maladie.

On se réunira pour lui dire adieu le jeudi 31 janvier, à 10 h 45, en l'église Notre-Dame de Vincennes (Val-de-Marne).

Ni fleurs ni couronnes.

Les personnes qui le souhaitent peuvent faire un don à l'association L'Ecole pour la vie, qui soutient un collège camerounais, 24, rue de la Prévoyance, 94500 Champigny.

M. et Mme Ferroud-Plattet,
76, boulevard de Chanzy,
93100 Montreuil.
Librairie Millepages,
133 et 174, rue de Fontenay,
94300 Vincennes.

– Le-Bec-Hellouin (Eure).

Le 26 janvier 2002, est retournée à Dieu, à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans,

le professeur
Raymonde FOREVILLE,
officier de la Légion d'honneur.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité en l'église du Bec-Hellouin.

– Les présidents d'honneur, Les président et vice-présidents, Le conseil d'administration de l'association Artisans de paix, font part du rappel à Dieu de

Madeleine FRAPIER,
fondatrice de l'association,

le 26 janvier 2002.

Son œuvre continue.

– Genêts (Manche).

Toute sa famille a la tristesse de faire part du décès de

Nelly GODIER,

survenu le 25 janvier 2002, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

– Mme Martine Hodak, née Boulenger, son épouse, Caroline et Jean-Charles, ses enfants, Nicolas Druel, son gendre, Catherine, sa belle-fille, Arthur et Virgile, ses petits-fils, Ainsi que toute sa famille, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Achille HODAK,

survenu le 26 janvier 2002.

L'inhumation a eu lieu au cimetière parisien de Pantin.

– Suzy Jullien, Vincent et Annick Jullien, François et Christiane Jullien, Denis et Monique Jullien, Claire Jullien, ses enfants et leurs conjoints, font part du décès de

Magali JULLIEN,
née BÉTHOUX,

survenu le dimanche 27 janvier 2002, à l'hôpital Bécélère, à Clamart (Hauts-de-Seine), dans sa quatre-vingt-onzième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Châtelet,
3 bis, rue du Bel-Air,
92190 Meudon.

– Mme Denise Simonnet, son épouse, Patrice, Jean-Hervé, Emmanuel, Matthieu, ses enfants, Et leurs épouses, Ses neuf petits-enfants, Et ses deux arrière-petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel SIMONNET,

survenu le 25 janvier 2002, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 30 janvier, à 14 h 15, en l'église de la Madeleine, à Aix-en-Provence.

Fontneuve-les-Bonfillons,
13100 Saint-Marc-Jaumegarde.

– Michel et Paule Gentot, Marie-Claire Gentot, Alain et Brigitte Gentot, Daniel Gentot et Dominique Pradaliar, Marie-Victoire Louis, Béatrice Louis, Patrice et Violette Louis, Olivier et Colette Louis, ses enfants,

Dominique, Christophe, Stéphane, Laurent Gentot, Pierre, Jean-Emmanuel, Frédéric, Sandrine Débes, Alexandre, Raphaël, Mélanie, Clémence Gentot, Yacine Benachenhou, Marc Geneste, Bérénice, Armande, Jonathan Louis, ses petits-enfants,

Sarah, Céline, Fabrice, Marine, Morgane, Florian, Antoine, Juliette, Chloé, Lucas, Hugo, Victor, Jeanne, Julien, Clara, ses arrière-petits-enfants,

Les familles Louis, Mallet, Pagés, Michon,

Et ses nombreux amis et amies, ont la très grande tristesse d'annoncer le décès de

Bernadette LOUIS,
croix du combattant volontaire de la Résistance,

survenu à Paris, le 20 janvier 2002, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Elle repose à Gordes.

Les Grangiers,
84220 Gordes.

– Alexandre Markovits, son époux, Francine Markovits et André Pessel, Martine Markovits, ses enfants, Yvonne Richard, sa sœur, Et toute la famille, ont la tristesse de faire part du décès de

Jeanne MARKOVITS,
née GILARDEAU,

survenu le 20 janvier 2002, dans sa quatre-vingt-onzième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité le 25 janvier, au cimetière de Pantin.

2, rue Charles-Marie-Widor,
75016 Paris.

– Mme Yvonne Mazaleyrat, née Cassou, son épouse, Mme Anne-Marie Mazaleyrat, M. et Mme Patrick Garde, M. et Mme Jean-Louis Mazaleyrat, ses enfants, Et tous ses petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

Marcel MAZALEYRAT,
agrégé de grammaire, professeur honoraire,

le 26 janvier 2002, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 29 janvier, à 9 heures, au crématorium d'Orange.

Le Martigny,
15, avenue du Général-de-Gaulle,
84110 Vaison-la-Romaine.

– Le président, Le secrétaire perpétuel, Les membres de l'Académie nationale de médecine, ont la tristesse de faire part du décès de leur très estimé confrère, le

professeur André SICARD,
ancien président de l'Académie nationale de médecine,

survenu à Paris, le 25 janvier 2002.

– Lyon, Paris, Carbuccia (Corse).

Le docteur Sylvestre Tigaud, Le docteur Jean-Marie Tigaud et Sylvie Psyché-Tigaud, Le docteur Jean-Dominique Tigaud et Isabelle Tigaud, ses enfants, Baptiste, Lucrèce, Bérénice et Othon, ses petits-enfants, Angelina Moreira et Suzana Ramalho, qui lui ont été si dévouées, Sa famille, Et ses amis, Ceux qui l'ont aimée et connue,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jean TIGAUD,
née Marie-Françoise ORSONI,
docteur en médecine,

survenu le 27 janvier 2002, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 30 janvier, à 9 heures, en l'église Notre-Dame - Saint-Louis de la Guillotière, 1, rue de la Madeleine, Lyon-7^e.

Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière de la Guillotière nouveau.

Ils rappellent à votre mémoire son mari,

le docteur Jean TIGAUD,

décédé le 11 janvier 1967.

23, quai Claude-Bernard,
69007 Lyon.
224, rue du Faubourg-Saint-Antoine,
75012 Paris.
2, rue Rivet,
69001 Lyon.

– M. et Mme Michel Weistuch et leurs enfants, M. et Mme Weistuch Tardien et leurs fils, Mme Rita Weistuch et ses enfants, Les familles Dayan, Waldman, Lipsyc et Reynaud, ont la douleur de faire part du décès de

Mme Clara WEISTUCH,
née GUREVITCH,

survenu à l'âge de soixante-dix-huit ans, le 25 janvier 2002. Elle a rejoint le caveau familial ce même jour au cimetière parisien de Bagneux.

La cérémonie du mois d'anniversaire aura lieu le 24 février, à 10 heures, porte principale du cimetière parisien de Bagneux.

73, rue du Président-Wilson,
92300 Levallois-Perret.

Anniversaires de décès

– Le 31 janvier 2001,

Louis-André GERARD-VARET

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

Geneviève et David.

Conférences

LA VRAIE VIE EN DIEU.
Message de Jésus aujourd'hui à son Eglise, dimanche 3 février 2002, à 15 heures. Amphithéâtre, 400, rue Albert-de-Lapparent, Paris-7^e, métro Ségur.
Tél. : 01-45-79-54-26. Entrée libre.

Débats

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3^e, jeudi 31 janvier 2002, à 20 h 30, débat avec M^e Théo Klein : « **Libérez la Torah** » (éditions Calmann-Lévy). Réservations au 01-42-71-68-19 (ainsi que pour le Sédér du 28 mars).

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 26,35 € (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : | | | | | Localité :

Offre valable jusqu'au 30/06/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 201MQPAE

Autorisation de prélèvements	N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	Organisme créancier : Société Editrice du Monde 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05
TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER		
Nom		
Prénom		
N°rue		
Code postal Ville		
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)		
N°rue		
Code postal Ville		
DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER		
Code Etablissement	Code Guichet	N° de compte
Clé RIB		

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/mois)
"Le Monde" (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 231-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

CARNET DU MONDE
Fax : 01-42-17-21-36

Téléphone :

01-42-17-39-80

01-42-17-38-42

01-42-17-29-96

e-mail: carnet@mondepub.fr

AUJOURD'HUI

SCIENCES

Le Nyiragongo (République démocratique du Congo), est entré en éruption le 17 janvier. Bien qu'il paraisse calme, **LE VOLCAN INQUIÈTE** encore les experts en raison d'une sismicité locale très forte. Elle pourrait

provoquer de nouvelles fissures par lesquelles s'écoulerait la lave en fusion de son lac. Le Nyiragongo, haut de 3 465 mètres, est installé sur le **GRAND RIFT EST-AFRICAIN**, une longue dépression née de la tectoni-

que des plaques qui balafre toute l'Afrique de l'Est du nord au sud. Il y a 30 millions d'années, un **POINT CHAUD** – une sorte de chalumeau géant – a percé la plaque Afrique-Arabie. Ce qui a entraîné la coupure,

puis la séparation de la plaque Afrique et de la plaque Arabique. **PLUS AU SUD**, il a aussi donné naissance au rift africain, qui n'a pas eu assez d'énergie pour séparer l'Ouest et l'Est africains.

Le Nyiragongo, enfant turbulent de la tectonique des plaques

Situé dans la dépression du grand rift est-africain, ce volcan témoigne de l'apparition dans cette zone d'une nouvelle croûte océanique. Mais le phénomène semble « trop paresseux » aux géologues pour arriver à son terme

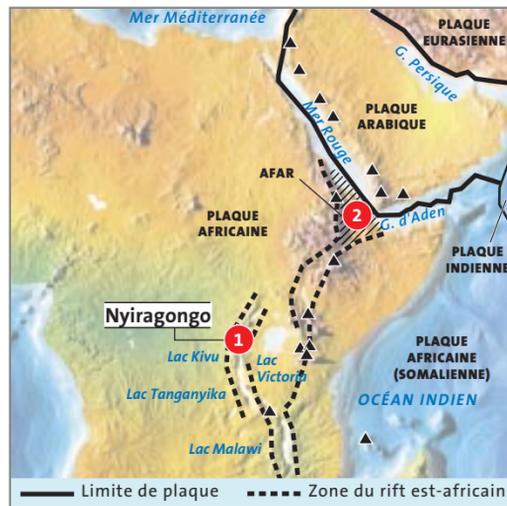
ENTRÉ en éruption le 17 janvier, le Nyiragongo, situé en République démocratique du Congo (ex-Zaïre), semble s'être aujourd'hui calmé. Mais les volcanologues français et anglais présents sur place restent prudents (*Le Monde* du 29 janvier). La région est en effet agitée de mouvements sismiques importants qui pourraient à la longue entraîner de nouvelles fissures dans les parois du volcan et de nouvelles coulées de lave. Enfin, le volcan Nyamuragira, situé à 10 km du Nyiragongo et à 20 km de Goma, commencerait lui aussi, selon certaines informations, à manifester une activité.

Culminant à 3 465 mètres, le Nyiragongo est l'un des huit grands volcans de la chaîne des volcans Virunga, qui s'est érigée dans la branche occidentale du rift est-africain. Il est flanqué de deux importants cratères latéraux (Baruta au nord et Shaheru au sud). Son cône principal est entaillé de manière très abrupte par un cratère d'un kilomètre de diamètre qui a la particularité très rare de contenir un lac de lave en fusion, dont le niveau fluctue selon les humeurs du volcan.

Ce volcan étrange a toujours fasciné les volcanologues en raison de la présence dans son cratère d'un lac de lave en fusion quasi permanent, dont la vidange accidentelle menace les populations environnantes. Lors de l'éruption précédente du Nyiragongo, le 10 janvier 1977, il y a tout juste vingt-cinq ans, deux énormes fissures s'ouvrirent dans les flancs du volcan et entraînèrent l'écoulement meurtrier de ce lac, dont le niveau était alors très élevé. Deux grandes coulées de lave très rapides avaient alors dévalé les pentes, traversé les routes et les villages à une vitesse comprise entre 60 et 100 km/h, et provoqué de très nombreuses victimes (les estimations varient entre 500 et 2 000). Les experts estiment qu'environ 20 millions de mètres cubes de lave ont ainsi été émis en quelque quarante minutes. Ce qui est un record.

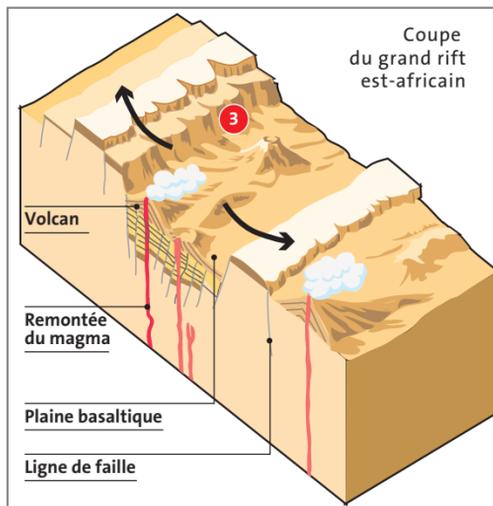
Après une nouvelle alerte en 1994 puis une période de calme, le Nyiragongo vient de se réveiller en faisant de nouveau monter le niveau de son lac de lave. Une activité qui a provoqué « sur les deux

UNE LONGUE VALLÉE NÉE DE LA DIVERGENCE DE TROIS PLAQUES TECTONIQUES



1 Le grand rift est-africain, dans lequel est situé le Nyiragongo, est issu de la tectonique des plaques.

Sources : USGS/D. Elsom "La Terre" éd. Solar



2 A partir d'un point de jonction situé dans la région de l'Afar, 3 plaques tectoniques divergent les unes par rapport aux autres : la plaque arabique, et les deux parties de la plaque africaine 3 situées de part et d'autre du rift africain.



tiers inférieurs du volcan un important champ de fissures, dont certaines font deux mètres de large. La lave est sortie par quelques bouches de ces fissures, et a atteint Goma et le lac Kivu, tuant 46 personnes », explique Jean-Louis Cheminée de l'Institut de physique du globe de Paris (IPGP).

L'agitation périodique de ce géant africain est en réalité le fruit de la tectonique des plaques. La croûte terrestre est en effet divisée en plusieurs gigantesques plaques continentales et océaniques qui se déplacent les unes par rapport aux autres sous l'effet des

La menace du lac Kivu

Découvert à la fin du XIX^e siècle par l'Allemand Von Götzen, le Nyiragongo a été étudié à plusieurs reprises par Haroun Tazieff et par différentes missions scientifiques françaises. Il a la particularité rare d'être « très alcalin, riche en potassium et en sodium (entre 6 % et 7 % pour chaque élément), et très faible en silice (moins de 50 %). Ce qui explique qu'il produit des laves très fluides et très chaudes », explique Jean-Louis Cheminée, directeur des observatoires volcanologiques à l'Institut de physique du globe de Paris. Ces laves inquiètent aujourd'hui certains scientifiques – tous ne sont pas d'accord – car elles ont atteint le lac Kivu, situé près de la ville de Goma, dont les eaux sont chargées en méthane et en gaz carbonique. Ces chercheurs craignent un « retournement » qui pourrait conduire à un relâchement brutal dans l'atmosphère de grandes quantités de CO₂, comme cela s'est déjà produit en 1986 avec le lac Nyoos. Mille sept cents personnes avaient alors trouvé la mort.

mouvements de convection du manteau sous-jacent. Certaines entrent en collision tandis que d'autres s'écartent l'une de l'autre par un processus de divergence. Ce dernier processus est habituellement à l'œuvre au fond des océans, où l'écartement des plaques provoque l'arrivée de matière mantellique (du manteau) et crée de la croûte océanique neuve.

Mais cette divergence peut aussi avoir lieu au sein d'une plaque continentale chauffée par dessous par une anomalie thermique. Sous l'effet de la chaleur, la matière se dilate et conduit à un bombement de

la lithosphère. Des tensions apparaissent. Des fractures s'amorcent. La plaque s'ouvre en deux. Le magma s'infiltre alors dans les fissures. Les lèvres de la plaque ainsi percée s'écartent, tandis que se crée une nouvelle croûte océanique sur laquelle reposera un nouvel océan. C'est ainsi qu'est né l'océan Atlantique.

Ce processus, qui s'étend sur de très longues périodes géologiques – plusieurs millions d'années –, peut être peu visible, comme dans la vallée du rio Grande, aux États-Unis, où un tel océan est en devenir. Il est au contraire profondément marqué dans le grand rift africain, qui balafre du nord au sud l'Afrique de l'Est. Là, la croûte terrestre, du fait des étirements qu'elle a subis, est devenue très mince et très fragile. Elle s'est progressivement effondrée en marches d'escalier et a ainsi formé une vallée connue sous le nom de « rift continental ».

Il y a 30 millions d'années, existait dans cette région une plaque unique formée de la plaque africaine et de la plaque arabique. Un point chaud est apparu au nord de cette zone, dans la région de l'Afar. Après avoir percé la plaque

originelle, ce chalumeau géant a vomi d'énormes quantités de laves qui ont donné naissance aux hauts plateaux éthiopiens et somaliens. Puis « il a fragilisé et lézardé la plaque du nord au sud, de la Méditerranée jusqu'au Mozambique. Les fissures ont petit à petit créé la mer Rouge, le golfe d'Aden et le rift est-africain, le long duquel

L'Arabie s'écarte de l'Afrique au niveau de la mer Rouge à la vitesse de deux centimètres par an

s'alignent les nombreux volcans, dont le Nyiragongo », explique Isabelle Manighetti, spécialiste de tectonique des plaques et de l'Afar à l'IPGP.

Ensuite, les cassures mises en œuvre dans le rift est-africain ont commencé le processus de séparation entre l'Afrique de l'Ouest et la

région Arabie-Somalie. « Mais le rift n'a pas été assez puissant. La partie Arabie-Somalie s'est cassée en deux, et seule l'Arabie s'est éloignée de la plaque africaine », précise Isabelle Manighetti. Le processus de divergence est encore à l'œuvre dans la région, mais à des vitesses diverses. L'Arabie s'écarte de l'Afrique au niveau de la mer Rouge et du golfe d'Aden à la vitesse de 2 cm/an, tandis que les lèvres du rift est-africain ne s'écartent que de 5 mm/an. « Ce dernier est une fissure étroite dans le système de la tectonique des plaques. C'est un bras abandonné et quasi moribond qui montre une activité volcanique et magmatique assez étonnante par rapport à la faiblesse de sa vitesse. Ce qu'on ne comprend pas », admet la chercheuse.

Comment évoluera la situation ? Actuellement, l'Arabie est encore rattachée à l'Afrique par l'Afar. Mais, avec la poursuite de l'écartement, ce dernier point d'attache devrait se casser. L'Afrique se séparerait de l'Afar, qui deviendrait donc un océan. Mais le rift est-africain demeurerait, quant à lui, un océan avorté.

Christiane Galus

Le plus grand bateau-laboratoire du monde

Le « Chikyu » forera jusqu'au manteau terrestre à 10 000 mètres de profondeur

KOBÉ

de notre envoyé spécial

Ce sera le plus gigantesque bateau-laboratoire du monde. Le *Chikyu* (La Planète), lancé le 18 janvier à Okayama, à l'ouest de Kobe, navire de 210 mètres de long et de 57 000 tonnes, sera doté des équipements les plus modernes en matière de forages océaniques. Ces derniers permettront de réaliser l'un des rêves des géologues : atteindre le manteau à une profondeur entre 7 000 et 10 000 mètres.

Équipé de quatre laboratoires couvrant une superficie totale de 2 300 mètres carrés, le *Chikyu* sera l'une des pièces maîtresses du programme intégré de forages océaniques (IODP), qui débutera en 2003. Il doit permettre d'étudier des régions de l'Océan encore jamais explorées et de découvrir ainsi des processus géologiques et biologiques qui étaient jusqu'à présent hors d'atteinte.

Ces régions, qui constituent les archives de la Terre, recèlent des données climatiques du passé qui permettront de mieux comprendre les mécanismes actuels de variation du climat. Elles offrent aussi de nouvelles perspectives à l'étude de la biosphère des profondeurs dans le cadre des recherches sur les origines de la vie et des mouvements des plaques tectoniques.

Au cours de la conférence bisannuelle du programme de forages

océaniques (ODP, Ocean Drilling Program) de Kobe, qui a réuni des spécialistes des quatre continents, les Japonais ont cherché à obtenir la coopération des deux grands acteurs sur la scène des forages océaniques, les Américains et les Européens, pour l'utilisation de leur bateau. Jusqu'à présent, les recherches étaient menées à partir d'un navire foreur américain mais qui ne permettait guère d'aller au-delà de 2 000 mètres.

RÉDUCTION BUDGÉTAIRE

Un autre bateau, français, le *Marion-Dufresne*, mène des recherches en terres australes : une partie du monde considérée comme le thermostat de la planète. Dans le cadre du programme de recherches intégrées qui commencera en 2003, à la suite de l'ODP, seront utilisés deux navires : le *Chikyu*, qui entrera en opération en 2006, et le bateau américain (rénové) pour les opérations à des profondeurs moyennes.

Le projet *Chikyu*, qui revient à 54 milliards de yens (470 millions d'euros), a pris un an de retard en raison d'une réduction budgétaire. Avec lui, les Japonais cherchent à se tailler une place de choix dans les forages océaniques. « Le *Chikyu* permettra de faire des progrès considérables dans la connaissance du manteau terrestre, sur lequel, pour l'instant, nous sommes

réduits aux conjectures », estime Asahiko Taira, professeur à l'Institut océanographique de l'université de Tokyo et futur directeur du programme de recherches du *Chikyu*. Le forage océanique à grande profondeur intéresse les Japonais pour l'étude des séismes. Situé à la jonction de quatre plaques tectoniques (eurasienne, philippine, pacifique et nord-américaine), l'archipel nippon est l'un des pays les plus sismiques du monde. « On sait qu'un séisme important se produira d'ici un demi-siècle », indique M. Taira.

A Kobé, le projet japonais a été bien accueilli par les Européens et en particulier par les Français, en point dans la recherche océanographique. La coopération franco-japonaise est ancienne et étroite. Le Japon aura besoin de l'expertise de pays ayant l'expérience du forage pétrolier pour la formation de l'équipage du *Chikyu*. A la conférence de Kobe, la recherche océanographique européenne, longtemps balkanisée, est apparue plus unifiée, à la surprise des Américains et des Japonais. Le coût annuel du programme intégré de forages océaniques (150 millions de dollars, 175 millions d'euros) sera financé à parts égales par les Américains, les Européens et les Japonais.

Philippe Pons

Assises Nationales du Développement Durable

11 et 12 Mars 2002
TOULOUSE MIDI-PYRÉNÉES
Centre de Congrès Pierre Baudis

10 ans après Rio, où en est la planète ?
Quels sont les retours d'expériences, les outils pertinents, les axes de progrès ?

Pour répondre à ces questions, le Conseil Régional Midi-Pyrénées organise à Toulouse, en partenariat avec le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, les Assises Nationales du Développement Durable. Dans le cadre de la préparation nationale au Sommet Mondial de Johannesburg, les collectivités territoriales françaises, les acteurs économiques, les ONG... sont ainsi invitées à débattre et à se mobiliser sur ce sujet.

Parce que nous sommes tous comptables du devenir de notre planète pour les générations futures.

Inscriptions : Conseil Régional Midi-Pyrénées - Tél. 05 61 33 52 01
Renseignements : ARPE Tél. 05 34 31 97 95
www.cr-mip.fr/developpementdurable

Les plantes, ultime recours pour dépolluer les sols contaminés par des métaux lourds

Dans le Pas-de-Calais, un industriel, en association avec les écologistes et les chercheurs, s'apprête à engager d'ici à 2006 quelque 610 000 euros pour tester plusieurs végétaux

LILLE

de notre correspondante

Un industriel pollueur qui s'engage spontanément à soutenir techniquement et scientifiquement le groupe de défenseurs de l'environnement et de chercheurs qui luttaient contre lui depuis une vingtaine d'années : l'événement est peu commun. Il vient d'avoir lieu à Lille, où Danielle Poliautre, présidente d'Environnement et développement alternatif (EDA), et Bertrand Durrante, président du directeur de Metaleurop, ont signé, mardi 22 janvier, une convention de partenariat pour la recherche de solutions innovantes en matière de traitement et de dépollution des sols lourdement contaminés en métaux lourds.

Metaleurop, l'un des plus grands groupes européens spécialisés dans la production et la transformation des métaux non ferreux, exploite depuis plus d'un siècle à Noyelles-Godault (Pas-de-Calais), entre Lens et Douai, une unité de production d'où sortent chaque année quelque 150 000 tonnes de plomb et 100 000 tonnes de zinc. EDA, association nordiste composée de militants environnementalistes, de scientifiques confirmés et de jeunes chercheurs, lutte depuis 1977 pour faire connaître, puis pour combattre, la pollution des sols par le plomb autour de l'usine (*Le Monde* du 7 juillet 1999). Elle est aussi à l'origine de la création de l'Espace biotique, qui se veut à la fois lieu d'expérimentation grandeur nature de techniques douces et innovantes de dépollution et centre de ressources et de transfert de technologies destiné aux chercheurs, agriculteurs, associations, institutionnels ou entreprises.

Lancé avec de maigres moyens en juin 1998, ce projet ambitieux a

reposé longtemps sur la bonne volonté d'une poignée de scientifiques et de militants : des chercheurs du laboratoire de génétique et d'évolution des populations végétales de l'université de Lille-1 ; d'autres issus du laboratoire des sciences biologiques et pharmaceutiques de la faculté de pharmacie (Lille-2) ; les techniciens d'Apinor,

« Aller jusqu'au bout de la technique de dépollution par phytoextraction »

une entreprise spécialisée dans la reconquête des friches industrielles et la dépollution des sols ; ceux du bureau d'études douaisien, Ophrys, spécialisé dans les études de sols contaminés et de développement de méthodes écologiques.

Gérard Debreyne, cheville ouvrière du projet, agriculteur implanté à Auby, près de Douai, a mis à la disposition de ces chercheurs et techniciens ses terres

lourdement polluées par Metaleurop. Pendant deux ans, différents procédés y ont été expérimentés, comme la stabilisation, qui consiste à fixer les polluants dans les sols en les mélangeant avec des particules de cendres, et la phytostabilisation, une technique similaire, dans laquelle des plantes retenant dans leurs racines les métaux lourds sont utilisées en complément. On y a aussi testé la phytoextraction, fondée sur l'accumulation des polluants dans la partie aérienne des plantes.

La biomasse contaminée est ensuite fauchée et incinérée. « L'enjeu de ces expérimentations est d'approfondir les connaissances sur les espèces végétales les mieux adaptées à ces différentes techniques, déterminer les espèces fortement accumulatrices, celles à forte biomasse, chercher à les rendre plus performantes », explique Valérie Bert, jeune chercheuse impliquée dès l'origine dans le projet et intégrée depuis au sein d'un laboratoire de l'Université libre de Bruxelles.

En décembre 2000, l'arrivée d'une première subvention du conseil régional a créé une petite bouffée d'oxygène pour les bénévoles

Une spécialité régionale

La région Nord - Pas-de-Calais, qui détient le record national en matière de friches industrielles, concentre un nombre important de sites et de sols pollués : 141 sur les 896 recensés en France, selon un inventaire du ministère de l'environnement en 1996. La question de la dépollution et de la réhabilitation de ces sites est donc, très logiquement, un enjeu majeur pour bon nombre d'acteurs politiques et scientifiques régionaux. Depuis 1995, la région s'est dotée d'une structure tout à fait originale : le pôle de compétence « Sites et sédiments pollués », basé à Lille. Axé sur trois thématiques – les sols pollués, les sédiments toxiques et la recherche scientifique –, il fédère différents partenaires (agence de l'eau, Ecole des mines, Ademe, chercheurs, juristes). C'est aussi dans la région, dans les locaux de l'Ecole des mines de Douai, qu'a été implanté, en 1996, le Centre national de recherche sur les sites et sols pollués (CNRSSP), qui travaille sur différents sites expérimentaux.

de l'Espace biotique. Parallèlement, la nouvelle équipe dirigeante de Metaleurop avait la volonté de se débarrasser d'une image de pollueur de plus en plus lourde à porter, et les responsables du site nordiste se sont enfin intéressés à cette étonnante expérience menée à deux pas de leur usine. Ils y étaient d'autant plus enclins que les premiers résultats présentés fin 2000 par les promoteurs de l'Espace biotique ont montré des résultats très encourageants, la réduction des teneurs totales en zinc, plomb et cadmium sur les parcelles témoins confirmant l'efficacité des techniques testées.

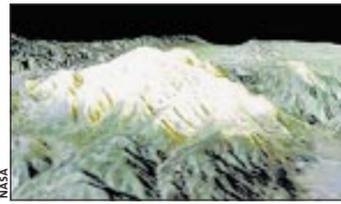
La convention qui vient d'être signée est la conséquence directe de cet intérêt nouveau. Metaleurop s'engage à investir 610 000 euros d'ici à 2006 dans le projet et à mettre des parcelles polluées à la disposition des promoteurs de l'Espace biotique, qui va ainsi pouvoir changer d'échelle. De son côté, Metaleurop entend compléter ces recherches en se lançant dans une expérience de *phytomining* encore inédite en France. Il s'agit d'une technique qui consiste à récupérer les métaux contenus dans les parties aériennes des plantes en les incinérant à haute température.

Ce procédé propre – la *thermolyse* – devrait permettre « d'aller jusqu'au bout de la technique de dépollution par phytoextraction, puisque les cendres sont réintroduites dans le processus industriel pour y être recyclées », précise Valérie Bert, qui va travailler sur ces techniques. Metaleurop souhaite tester *in situ* plusieurs espèces de plantes extractrices et, à terme, tenter de se placer sur un marché en pleine émergence...

Nadia Lemaire

La NASA publie les premières cartes en 3D des Etats-Unis

RÉALISÉES lors d'une mission de la navette spatiale américaine en février 2000, ces cartes utilisent la technologie de l'interférométrie radar. Le procédé consiste à prendre deux images légèrement décalées d'une même région, ce qui permet ensuite de



reconstituer l'impression du relief. Les applications potentielles des cartes en 3D sont multiples : elles vont de l'étude des séismes au contrôle des inondations et à l'amélioration des systèmes anticollision des avions, en passant par la réalisation de modèles numériques de terrain qui intéressent les militaires. La National Imaging and Mapping Agency américaine, qui dépend du département de la défense, a financé ce programme de cartographie en 3D avec la participation de l'Allemagne et de l'Italie. Elle envisage de cartographier de cette manière tous les autres continents terrestres. Un programme qui devrait être achevé à l'automne 2002.

Marchés publics : les laboratoires obtiennent des règles plus souples

« DÉCORSETER LA RECHERCHE pour qu'elle respire plus librement. » C'est l'objectif poursuivi par Roger-Gérard Schwartzberg, avec la réforme des marchés publics qui entrera en vigueur le 1^{er} mars. La communauté scientifique s'était mobilisée contre le « blocage de la recherche publique » par le code des marchés publics, qui obligeait les laboratoires à multiplier les appels d'offres pour leurs fournitures. Le ministre de la recherche a obtenu de Matignon que la responsabilité des achats scientifiques soit déconcentrée au niveau des directeurs de laboratoires, sans appel d'offres au-dessous de 90 000 euros.

Cette simplification des procédures s'accompagnera d'une réforme de la gestion des personnels, qui donnera aux organismes davantage d'autonomie pour les recrutements et la répartition des emplois. Parallèlement, une réforme du régime comptable des organismes de recherche leur confèrera une plus grande souplesse budgétaire. Ces mesures, espère le ministre, permettront aux chercheurs d'être moins « absorbés par des contraintes administratives » et de « rivaliser à armes égales avec les laboratoires étrangers ».

■ **INFORMATIQUE : le pôle de calcul intensif de la mer de l'Iffremer, à Brest, vient de se doter d'un ordinateur Compaq dix fois plus puissant que le précédent. Il doit permettre à l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer de développer de nouveaux outils adaptés à la recherche océanographique : modélisations à différentes échelles de la circulation océanique, modélisations couplées (hydrodynamique et chimique par exemple) ou encore modèles de dispersion de contaminants dans le domaine côtier.**

Ariane-4 : les derniers tours de piste d'une championne européenne

Huit exemplaires restent à tirer avant qu'Ariane-5 ne prenne la relève

UNE INFORMATION courte à la radio ou en bas de page dans les quotidiens, trente secondes à la télé, et la messe est dite. « Ariane-4 a lancé avec succès depuis la base spatiale guyanaise de Kourou deux satellites de télécommunications pour le compte de... » Mercredi 23 janvier, conformément à l'habitude, l'Agence France-Presse a diffusé un communiqué sur « la 147^e fusée européenne, une Ariane-42L, avec à son bord le satellite de télécommunications indien Insat-3C », dont le contenu a été repris par tous les médias. Moteur de la réussite de la société Arianespace, chargée de la promotion du lanceur européen dessiné et développé dès 1982 par le Centre national d'études spatiales (CNES) et l'Agence spatiale européenne (ESA), la fusée Ariane-4 nous a trop habitués au succès.

« Du coup, avance un acteur du spatial, elle s'est banalisée », et les déboires récents de sa grande sœur Ariane-5 – dont les vols ne reprendront qu'à la fin du mois de février – ont eu tendance à l'éclipser. Normal. Les fusées qui partent à l'heure présentent moins d'intérêt médiatique que celles qui ratent les rendez-vous, même si chaque tir demeure une aventure risquée qu'un composant électronique ou de l'eau accidentellement laissée dans une ligne d'alimentation en combustible peut transformer en catastrophe.

LE LEADER MONDIAL

Aujourd'hui, Ariane-4, qui a fait d'Arianespace le leader mondial des services de lancement de satellites, vit ses derniers mois et s'apprête à rentrer dans la petite histoire de l'aéronautique. Huit exemplaires restent à tirer, le dernier devant l'être au tout début de l'année prochaine. Avec, d'ici là, un rendez-vous à ne surtout pas manquer entre le 10 et le 16 avril : le tir de Spot-5, un satellite d'observation de la Terre de 560 millions d'euros (lancement compris), dont la mise en orbite et le bon fonctionnement conditionnent l'avenir immédiat du numéro un mondial de la vente

d'images satellite : Spot Image.

De tels rendez-vous, la fusée Ariane-4 en a peu manqué. Trois en moins de quinze ans. Un en 1990 et deux en 1994. Cent soixante-douze satellites – dont 131 pour les seules télécommunications – mis en orbite représentant une masse de 369 t. Des chiffres qui font de cet engin produit à 116 exemplaires l'un des plus fiables au monde après l'insaisissable Soyouz utilisée hier par les Soviétiques et aujourd'hui par les Russes. Taux de fiabilité : 97,3 %. Nombre de vols successifs réussis : 66. Nul doute que les industriels européens qui ont présidé aux destinées de ce lanceur multifforme sous la conduite de l'ex-Aerospaciale et de la Société européenne de propulsion (SEP,

sons des systèmes de propulsion, c'était en théorie quarante-deux versions qu'il fallait étudier. « En fait, il n'y en [avait] qu'une trentaine de vraisemblables », et c'était « déjà beaucoup ». Plus de quatorze ans après le premier tir et la mise en orbite d'un satellite japonais et d'un satellite allemand, ces petites craintes sont oubliées. Cette année, Ariane-4 va jouer ses dernières cartes, victime de son succès et de l'augmentation progressive de la masse des satellites.

Même Ariane-5, dont Ariane-4 a heureusement pallié la défaillance lors de son retentissant échec de juin 1996, a dû revoir à la hausse ses performances, sous peine d'être économiquement moins compétitive que ses concurrents

Contrat américain pour Spot Image

L'une des missions importantes que la fusée Ariane-4 devra prochainement accomplir est la mise sur orbite à la mi-avril du satellite d'observation de la Terre Spot-5. Un satellite développé par les Français en association avec les Belges et les Suédois, et dont les performances photographiques permettront de prendre des images de la planète de haute résolution (2,5 m) et d'autres moins précises, mais essentielles, pour faire des cartes topographiques en trois dimensions. Ces capacités à venir, associées à celles des satellites Spot qui l'ont précédé, enrichiront l'énorme banque de données que Spot Image commercialise. La société américaine DigitalGlobe est intéressée. Elle a signé, vendredi 25 janvier, à Reston (Virginie) un accord d'exclusivité de cinq ans avec Spot Image pour disposer des scènes concernant les domaines de l'agriculture et de la défense américaine. D'autres contrats de ce type sont en cours de discussion.

groupe Snecma) souhaite à son successeur Ariane-5 un aussi brillant parcours.

Pourtant, lorsque ce programme Ariane-4 fut décidé, les ingénieurs s'inquiétaient de l'ampleur de la tâche à accomplir. « Un de nos problèmes, avait alors dit Bernard Laudière, chef du programme Ariane à l'Aerospaciale, vient de la complexité induite par le nombre des variantes [du lanceur]. » Six versions au total, capables d'emporter à l'origine entre 1,9 t et 4,2 t (2 t à 4,45 t actuellement). Commercialement, « c'est génial », s'exclamait Bernard Laudière.

Mais entre les différents modèles de la partie basse du lanceur, ceux de la partie haute et les combinai-

américains Atlas et Delta. A la mi-2002, le nouveau lanceur lourd européen devra en effet être capable d'emporter 10 tonnes en orbite. Le test prévu pour valider cette option se fera avec un deuxième étage « vitaminé » propulsé par un moteur amélioré (ESC-A). Il sera décisif pour l'avenir, tout comme celui, fin février, qu'une Ariane-5 plus classique devra assurer avec le lancement d'Envisat, le plus gros satellite jamais lancé par l'Europe. Deux modèles de lanceurs pour Ariane-5. Bientôt un troisième avec un second étage plus puissant encore (ESC-B). Cela a un air de déjà-vu.

Jean-François Augereau

Découvrez le nouveau Monde Dossiers & documents

1 Terrorisme, l'ère de tous les dangers
Un nouveau monde est né après le 11 septembre.
2 Les paradis fiscaux surveillés
Les États-Unis ont décidé de restreindre la carte contre l'évasion fiscale.
3 Les clés de l'info
L'ordinateur est connecté au monde.
Les femmes en terre d'islam.

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS

Terrorisme, l'ère de tous les dangers

Le terrorisme n'est pas né le 11 septembre 2001. Mais les attentats commis ce jour-là aux Etats-Unis ont ébranlé le monde comme jamais aucun autre précédemment. Beaucoup perdureront sur le long que « rien ne serait plus comme avant », qu'une nouvelle ère s'ouvre et qu'il y aurait désormais l'islam et l'Arabie saoudite.



Jusqu'à la fin des années 90, le terrorisme était considéré comme un phénomène marginal, limité à quelques pays et à quelques régions. Mais le 11 septembre 2001 a changé tout cela. Les attentats commis ce jour-là aux Etats-Unis ont ébranlé le monde comme jamais aucun autre précédemment. Beaucoup perdureront sur le long que « rien ne serait plus comme avant », qu'une nouvelle ère s'ouvre et qu'il y aurait désormais l'islam et l'Arabie saoudite.

« LE MONDE NE SERA PLUS JAMAIS LE MÊME »

Après le 11 septembre, les repères ébranlés

Le droit se trouve soudain incapable de répondre ce qui vient de se produire. Le monde ne sera plus jamais le même. Les repères ébranlés. Une menace mondiale.

Numéro de février - 16 pages - 2 €

La justice met fin à la course de Prost Grand Prix

Le tribunal de commerce de Versailles a prononcé, lundi 28 janvier, la liquidation judiciaire de l'écurie de F1. Le passif serait de 30,5 millions d'euros. Près de 200 personnes vont être licenciées. « C'est malheureusement un constat d'échec. Maintenant, il faut assumer », a déclaré Alain Prost

LE JUGEMENT est tombé à 16 h 35 : en vertu de l'article L 621-27 du code de commerce, le président du tribunal de commerce de Versailles (Yvelines) a prononcé, lundi 28 janvier, la mise en liquidation judiciaire de l'écurie de formule 1 Prost Grand Prix. M^e Rogeot est nommé en qualité de liquidateur. « La mission de M^e Franck Michel, l'administrateur judiciaire, prendra fin à l'issue d'une période d'activité de quinze jours, nonobstant opposition ou appel », conclut le président. Un long silence s'installe dans la salle d'audience, comme si, malgré les signes qui semblaient annoncer une telle issue, personne ne parvenait à s'y résoudre : il n'y aura pas de « Bleus » au départ du premier Grand Prix de la saison, le dimanche 3 mars à Melbourne (Australie).

Sans un mot, Alain Prost se dirige vers l'arrière de la salle où, d'une pièce adjacente, il tient à informer en premier, en audioconférence, les salariés de son entreprise restés à Guyancourt (Yvelines). « A partir du moment où les conditions ne sont pas requises pour la poursuite de l'activité dans de bonnes conditions, qu'elles soient financières ou de moralité, je crois qu'il était correct de prendre cette décision, déclare le quadruple champion du monde dans les premières minutes qui suivirent. C'est à l'administrateur judiciaire, maintenant, de trouver les meilleures solutions pour tout le monde. »

Mise en redressement judiciaire le 22 novembre pour des dettes estimées à 30,5 millions d'euros, Prost Grand Prix a bénéficié de délais successifs pour trouver une solution, qu'elle soit liée à un plan



Alain Prost en conversation animée avec son pilote Jean Alesi, lors du week-end du Grand Prix de France, à Magny-Cours (Nièvre), en juillet 2001. Le différend qui a opposé le patron de l'écurie à son ami avignonnais, et provoqué le départ soudain de Jean Alesi pour l'écurie Jordan, a été le premier coup de tonnerre médiatique qui annonçait une fin de saison orageuse.

de continuation ou de cession. Après qu'il fut un temps question d'un groupe d'investisseurs français - information démentie par Alain Prost -, des Italiens se sont manifestés peu avant un ultime délai de dépôt des dossiers fixé au 15 janvier. L'offre italienne a été longuement étudiée par le tribunal lors de séances à huis clos. Rien n'y a fait. Il fallait une visibilité parfaite sur l'origine et le projet entrepri-

se qui était derrière cette offre. « Ce sont ces deux garanties qui ont manqué : à la fois des garanties bancaires et des projets d'entreprise », conclut M^e Franck Michel.

PAS DE PROPOSITION DE REPRISE

Alain Prost, qui s'attendait à une telle issue, parle dorénavant d'échec. Même si, lundi matin encore, il tentait le tout pour le tout pour trouver une solution miracle.

« C'est effectivement un constat d'échec, reconnaît également de son côté M^e Franck Michel. Parmi tous les scénarios, parmi toutes les pistes qui apparaissent sérieuses, nous n'avons pas été en mesure de présenter au tribunal les garanties nécessaires et indispensables que les investisseurs devaient nous offrir pour la poursuite de l'écurie. »

Depuis la mise en redressement judiciaire de Prost Grand Prix, le

22 novembre 2001, aucun des dossiers soumis à l'écurie n'a été proposé dans le cadre d'une reprise de l'activité. « On était dans le cadre d'apports en capital. C'était une solution d'apports en fonds propres qui permettait la poursuite de l'entité juridique de Prost Grand Prix et non pas une cession d'actifs », explique M^e Franck Michel. Alain Prost confirme : « Il n'y a jamais eu de proposition de cession, donc de rachat

complet. » Quels que soient leur notoriété ou leur secteur d'activité, les entreprises mises en liquidation connaissent, peu ou prou, le même parcours.

« Après une poursuite d'activité de quinze jours, les éléments d'actif seront cédés. Toutefois, poursuit l'administrateur judiciaire, « compte tenu de la spécificité de l'écurie, il y aura une vente aux enchères qui sera organisée par le liquidateur, M^e Rogeot. »

La décision du tribunal de commerce de Versailles implique, surtout, le licenciement des 195 salariés de Prost Grand Prix. « Il y a des salariés qui ont des compétences reconnues et ceux-là trouveront une place rapidement, poursuit M^e Franck Michel, sachant que le marché n'est pas extensible non plus. » Les salariés ont d'ailleurs déjà décidé de prendre en charge leur avenir, même s'ils reconnaissent n'avoir pas encore eu le temps de discuter « parce que, jusqu'au dernier moment, on gardait l'espoir », confie Fabrice Guignard, représentant des salariés durant la procédure. « Une cellule de reclassement va être mise en place, poursuit-il. On va travailler à la valorisation de l'actif afin que cette cellule soit le plus performante possible. » Le soir même, Fabrice Guignard ira à l'usine, pour parler aux salariés.

A 18 heures, Alain Prost quitte le tribunal. « La personnalité quitte les lieux », transmet par talkie-walkie l'un des nombreux policiers présents, alors que le quadruple champion du monde des pilotes s'en va retrouver son personnel à Guyancourt.

Jean-Jacques Larrochelle

Le rêve déçu d'un titre mondial 100 % français

La réalité quotidienne a bridé les ambitions de l'ancien champion

QUAND, en mars 1997, Alain Prost achète l'écurie Ligier à l'Italien Flavio Briatore, le quadruple champion du monde veut réaliser un rêve. Dans un monde où règne la suprématie anglaise, il veut façonner une écurie de formule 1 entièrement française - moteur, châssis et pilotes - capable de remporter le titre mondial des constructeurs. « Nous visons le titre au bout de trois ans », clame l'ancien pilote. Comme son prédécesseur Guy Ligier, il sait que, pour atteindre un tel objectif, il doit faire jouer ses amitiés politiques : mais, alors que le cœur du fondateur de l'écurie balançait à gauche, celui d'Alain Prost le porte plutôt vers les amis de Jacques Chirac.

Guy Druet, le ministre de la jeunesse et des sports, suit l'affaire de près. Pour lui, Alain Prost, auréolé de ses titres, est la providence. « On me demandait de tuer Guy Ligier, alors que moi je rêvais de voir écrire France sur le capot de nos voitures », se souvient aujourd'hui Alain Prost. Un partenariat de cinq ans est prévu entre Prost Grand Prix et Peugeot, qui devient le motoriste de l'écurie dès 1998. Peu avant la signature du contrat, les cinq années sont ramenées à trois. Le dessin initial d'Alain Prost est contrarié, mais le champion signe quand même. Il sera toujours temps de voir plus tard.

Basée dans les locaux étroits de Magny-Cours, où s'était installé Ligier, la Prost JS45, encore motorisée par Mugen-Honda, débute au Grand Prix d'Australie le 9 mars 1997. Au mois de juin, le Français Olivier Panis, auteur d'une brillante 2^e place au Grand Prix d'Espagne au volant de la JS45, se brise les deux jambes lors du Grand Prix du Canada, à Montréal. L'Italien Jarno Trulli le remplace pour les sept dernières courses. En septembre, la construction du nouveau siège de Prost Grand Prix débute à Guyancourt (Yvelines). Après avoir engrangé 21 points, l'écurie termine 7^e du championnat des constructeurs 1997.

La Prost Peugeot AP01, première monoplace aux initiales du patron, naît en janvier 1998. Olivier Panis, remis de ses blessures, et Jarno Trulli sont les pilotes titulaires. En mars 1998, l'entreprise emménage dans sa nouvelle usine, et le personnel,

qui atteignait 70 membres à la fin de l'aventure Ligier, augmente sensiblement, notamment au niveau du bureau d'études, de l'informatique, de la recherche et du développement. Un plan de restructuration des méthodes de travail est mis en place. John Barnard devient consultant technique, et l'équipe de 30 personnes de B3Technologies, la société de l'ingénieur anglais, se voue au

Sur les traces de Ligier

Créée en 1976 à partir de la structure technique de Matra, l'aventure de Guy Ligier en F1 tint d'abord ses promesses : 1^{er} victoire en 1977 ; 2^e au championnat du monde des constructeurs en 1980. Dès 1981, elle connaît sa première crise à la suite d'un imbroglio qui oppose Matra, Peugeot et Ligier. En 1983, Ligier ne marque aucun point. Une amitié ancienne de Guy Ligier avec François Mitterrand, président de la République, permet à l'écurie de se relancer avec l'aide d'entreprises publiques : Elf, Gitanes et La Française des jeux, puis, de 1984 à 1986 et de 1992 à 1994, Renault. Construction, en 1992, du circuit de Magny-Cours (Nièvre), qui accueillera le Grand Prix de France, et le siège de l'écurie. En mai 1994, Flavio Briatore, qui brigue le moteur Renault pour équiper ses Benetton, rachète 85 % de Ligier, puis la totalité en 1995. Le 19 mai 1996, propulsé par un moteur Mugen-Honda, le Français Olivier Panis gagne le Grand Prix de Monaco, 9^e victoire de l'écurie, la dernière avant de devenir Prost Grand Prix.

développement du projet de l'AP02. En octobre 1998, à l'issue d'une saison difficile, Prost Peugeot se classe 9^e chez les constructeurs, grâce à un précieux point acquis par Jarno Trulli lors du Grand Prix de Belgique.

2000, ANNÉE NOIRE

La voiture engagée pour la saison 1999 est conçue par Loïc Bigois, en collaboration avec B3Technologies. Olivier Panis et Jarno Trulli restent les pilotes. En juin 1999, l'écurie engage Alan Jenkins au poste de directeur technique. Prost-Peugeot termine la saison 7^e du championnat des constructeurs, avec 9 points. Meilleur résultat : Jarno Trulli prend la 2^e place du Grand Prix d'Europe.

Arrive 2000, l'année noire. Pour sa dernière année en F1, Peugeot lève le pied. Par manque de fiabilité de leurs moteurs, le Français Jean Alesi et l'Allemand Nick Heidfeld ne franchissent à eux deux que 11 fois la ligne d'arrivée (pour 33 départs). Le climat entre les partenaires se dégrade. Point d'orgue de cette tension : le 2 juillet, pour un 8^e anniversaire reproché fait à leur V10, les techniciens de Peugeot suivent une grève de dix minutes lors du warm-up du Grand Prix de France.

Du jamais vu en formule 1. Cette année-là, Prost Grand Prix ne marque aucun point. Surtout, le bilan financier se révèle mauvais, avec un résultat négatif de 27,5 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 470 millions de francs. En même temps que Peugeot se retire pour se consacrer à son retour en rallye, de nombreux partenaires de Prost Grand Prix (Gauloises,

Canal+, Bic, Agfa et Sodexo) quittent le navire. Alain Prost cède 40 % du capital de son entreprise à la famille du pilote brésilien Pedro Diniz afin de pouvoir payer 30 millions d'euros pour utiliser le moteur Ferrari-client. Le poste le plus élevé de son budget.

L'année 2001 est tumultueuse et notamment marquée par le départ en plein été de Jean Alesi, fâché avec son patron et ami. L'Avignonnais échange son volant avec celui de l'Allemand Heinz-Harald Frentzen, parti en froid de chez Jordan. Lors du Grand Prix de Belgique, le Brésilien Luciano Burti se sort miraculeusement d'un choc qui aurait pu lui être fatal. Prost Grand Prix parvient cependant à glaner 4 points au championnat du monde. Ce résultat, en vertu d'une règle de redistribution des droits télé et commerciaux, lui garantirait un apport de 15 millions d'euros pour la saison suivante. Mais, le 22 novembre, à la demande de l'ancien champion, l'écurie Prost est placée en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Versailles, pour des dettes estimées à environ 30,5 millions d'euros.

« C'est presque un soulagement »

« C'est presque un soulagement »

APRÈS avoir téléphoné aux salariés de son entreprise, Alain Prost a répondu aux questions des journalistes, à la sortie de la salle d'audience du tribunal de Versailles (Yvelines), lundi 28 janvier, après l'annonce de la mise en liquidation de la société Prost Grand Prix.

« D'abord, ce n'est pas une vraie surprise. Je ne considère pas ça comme une sanction. Comme je vous l'ai dit à plusieurs reprises, entre le tribunal, entre l'administrateur judiciaire et moi-même et toute mon équipe, on a toujours eu les mêmes idées, on a toujours parlé, plus ou moins, d'une même voix. »

A partir du moment où les conditions ne sont pas requises pour la poursuite de l'activité dans de bonnes conditions, qu'elles soient financières ou de moralité, de continuité normale, je crois qu'il était correct de prendre cette décision.

C'est malheureusement un constat d'échec. Maintenant, il faut assumer. La première pensée va surtout à toute mon équipe, que je viens d'appeler. D'abord pour lui faire part de la décision, et surtout pour la remercier d'avoir participé à ce challenge. C'est très regrettable pour eux parce qu'on avait, je crois, formé une équipe, certainement la meilleure depuis quatre ans. Avec des résultats qui étaient extrêmement encourageants quant au développement de la nouvelle voiture. Il manquait les moyens, c'est vrai. Et à cause de

ça, ils se retrouvent dans l'embaras. Il faut d'abord qu'on les aide, c'est la première chose que je vais faire. Pensez à tous les autres, plutôt qu'à moi. Je saurai rebondir après un peu de repos, sans aucun problème.

J'en ai tellement pris dans la tête - parce qu'il n'y a pas d'autres mots - depuis des mois, pour ne pas dire des années. Pratiquement depuis les premiers jours, les premières semaines quand j'ai racheté l'équipe, je me suis rendu compte que ça allait être beaucoup plus difficile que ce que je ne pensais, parce que les conditions n'étaient pas réunies dès le départ. Et je ne vous parle pas des dernières semaines, où il y a un lynchage total. De toute façon, pour moi, c'est presque un soulagement. Je pense que c'est un échec total de la France avant toute chose.

Il y a eu quelques dossiers intéressants. On a tout fait pour aller le plus loin possible en attendant des garanties très sérieuses. On n'a jamais eu le moindre contact, ni avec un sponsor, ni avec un investisseur, ni avec un repreneur français.

Hors dettes du groupe, les dettes de l'entreprise étaient seulement d'une centaine de millions de francs. Par rapport à un budget de formule 1, ce n'est rien. Ce qui prouve une chose : le marché n'existe pas aujourd'hui pour ce genre d'équipe en F1. Il faut se rendre à l'évidence : c'est un championnat de grands constructeurs.

Pour marcher sur l'eau, pas besoin de croire aux miracles !

A Stockholm, ville entourée d'eau, le froid de l'hiver ménage une heureuse surprise : lorsque l'eau est gelée, toute la ville est offerte aux promeneurs. Laissez-vous surprendre, un prochain week-end, par cette ville pleine de charme. Voyageurs en Europe : 01 42 86 17 20. *prix à partir de 290 € ou 1 902,28 F par personne, TTC. Valable jusqu'au 7 avril 2002.

Vol aller et retour sur SAS
+ 2 nuits dans un hôtel Scandic
+ carte "Stockholm Go There" =

290 €*



Poissons des abysses

Quelques recettes pour accommoder la chair blanche et délicate de l'empereur ou des autres habitués des grandes profondeurs

DEPUIS le 1^{er} janvier, le poissonnier doit afficher l'état civil et l'origine – mer, élevage, zone de capture – de sa marchandise, en un mot garantir la traçabilité de ses poissons. La date de la pêche, ce sera pour plus tard. Ainsi les consommateurs pourront-ils faire la différence, sur l'étal du marchand ou en grande surface, entre la sole de l'île de Ré et celle de Hollande, le rouget de roche de Méditerranée et celui de Dakar, entre poissons capturés en mer et produits d'élevage.

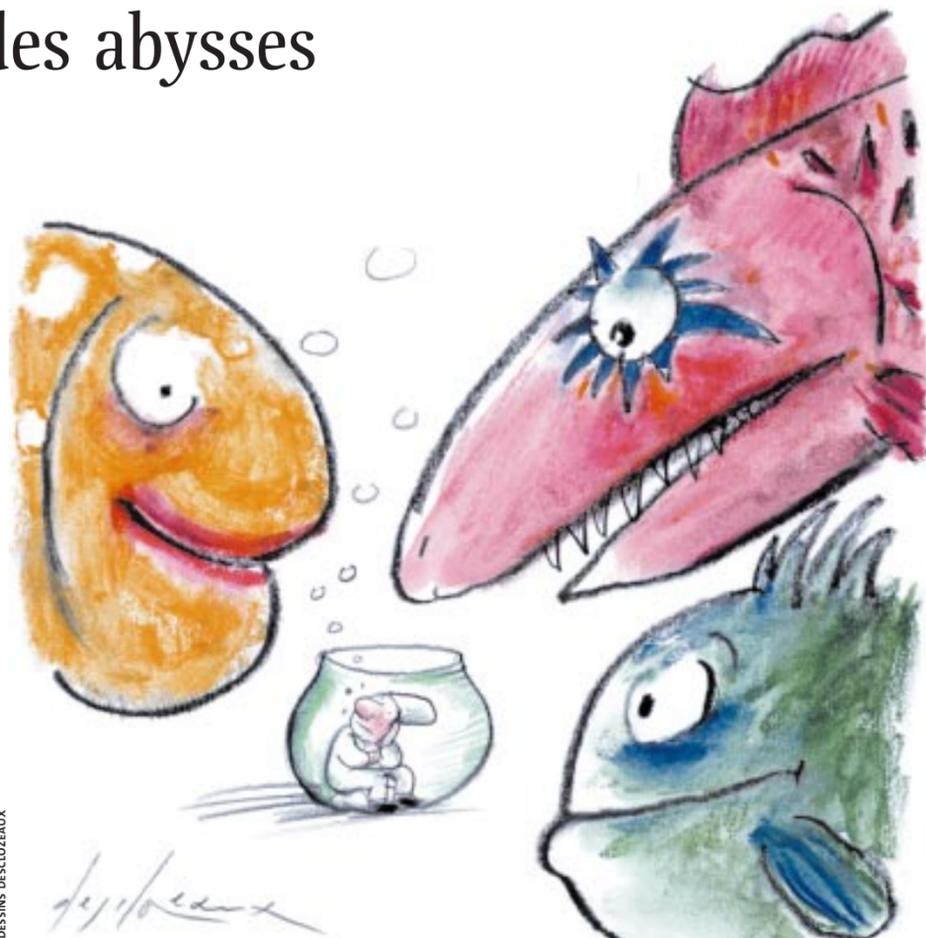
Les restaurateurs seraient bien inspirés de faire la même chose. Mais les petites étiquettes, encore peu nombreuses, ne disent rien de plus des poissons pêchés dans les grandes profondeurs et que l'on aimerait mieux connaître : l'empereur, le grenadier ou le sabre noir. Vont-ils remplacer la pêche de surface, sont-ils un antidote à l'aquaculture, quelle est leur saveur ?

Le domaine halieutique est, en effet, de plus en plus restreint, déserté ou bien pollué. Le corail tremble et s'étiolle sous la poussée des effluents. Et, aujourd'hui, les 20 000 tonnes de poissons de la nouvelle pêche des grands fonds, qui assurent la rentabilité de quelques bateaux industriels – résultat bien modeste face aux 600 000 tonnes de la pêche française, alors que certaines espèces comme le cabillaud pâtissent de captures excessives – menacent la beauté et la pérennité du milieu pélagique.

Depuis une dizaine d'années, les bateaux de pêche de Boulogne, Lorient et Concarneau ramènent des îles Féroë des espèces assez peu connues, à grands coups de chalut de fond et de câbles appelés « funes ». Ces poissons sont découpés en filets, dépouillés des couleurs pourpre ou de leur splendeur abyssale. Rares sont ceux qui ont pu les observer entiers, tel le grenadier, nom de pêche qui désigne deux espèces de la famille des macrouridés, vivant à 1 000 mètres de profondeur.

C'est là aussi que l'on trouve l'hosplostète béryx, improprement baptisé aujourd'hui sous le nom d'empereur. Une tête préhistorique, des yeux étincelants, il est pêché non loin des abysses, sur les talus du plateau continental. Ses yeux éclatent lorsqu'il remonte en surface. Alors on le présente en filets, une tendance générale inspirée des pratiques commerciales nord-américaines.

On connaît mal la vie et la reproduction de l'empereur découvert au large de la Nouvelle-Zélande.



Pêché là-bas en quantité disproportionnée, il est voué à l'extinction. On l'appelle « orange roughy », car un élément de son oreille, strié, donne son âge – qui peut atteindre 100 ans, pense-t-on. Mais qu'en est-il de sa reproduction, elle-même ralentie par la pression des grands fonds ? Seule certitude, il ne connaîtra jamais l'élevage, à la différence de ses congénères de surface, bars, turbots, dorades, dont la production en fermes marines dépasse 60 000 tonnes par an.

Pêché au large de la Nouvelle-Zélande, l'empereur révèle toute sa saveur cuit à la poêle et agrémenté de sel de Guérande

Certains scientifiques s'inquiètent d'un risque de surexploitation des poissons des grandes profondeurs. « Il est urgent de définir une politique de gestion communautaire », assure Pascal Lorange, chercheur biologiste à l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer). L'Islande et la Norvège font la sourde oreille, et pendant ce temps chaluts et filets labourent les fonds fragiles ; en Extrême-Orient, des

instruments encore plus sophistiqués déciment dauphins, tortues et baleines.

Avec Pierre Kerviel, jeune chef du restaurant Gaya Rive gauche, nous avons pu déguster grenadier et empereur « au naturel », poissons de la maison Vanikoff, à Rungis, pêchés depuis moins d'une semaine. La cuisson à la vapeur laisse les chairs intactes. Celle du grenadier, délicate, évoque le cabillaud ; celle de l'empereur, d'une texture plus ferme, semblable à la lotte, développe des saveurs plus intéressantes et complexes. La cuisson à la poêle, sans autre apprêt qu'un peu de sel de Guérande, confirme la suprématie de l'empereur et son patronyme.

Comment apprécier ce poisson à chair blanche et délicate ? Chez Gaya, avec une purée de céleri aux olives. Et pourquoi pas caramélisé au gingembre, comme l'aime Julie Andrieu, animatrice de Téva Cuisine. Saisi à l'huile de tournesol pendant une minute de chaque côté à feu vif, le filet est enduit d'une décoction de gingembre, citron vert, miel et soja, et mis à cuire encore une minute et demie par face. Voici l'empereur en majesté, accompagné d'épinards au beurre relevés d'une pointe d'ail, et escorté, pourquoi pas, d'un Chevalier de Stérinberg, hermitage blanc de la maison Jaboulet.

Le cuisinier Taira Kurihara vient de l'Empire du Soleil-Levant et honore l'empereur de deux façons. Le filet, assaisonné d'un peu de cumin, est cuit à l'étouffée avec des poivrons, des oignons

doux émincés et des pois gourmands, tenus croquants. Le jus de cuisson, fin et délicat, assure la liaison et la contiguïté des goûts. Une splendide réussite de ce chef talentueux, méconnu, exigeant, formé chez Prunier, Jamin et Beson, qui depuis douze ans régale ses fidèles rue des Acacias. Dans une variante orientale, le poisson est mis à mariner à la minute dans un mélange de saké et de soja, puis sauté promptement ; l'accompagnement de chou et de champignons shitakés joue sur les textures ; la technique de cuisson est classique, les ingrédients japonais, la saveur délicate.

Qu'en est-il, alors de ces poissons des grandes profondeurs ? Savoureux, mais coûteux pour l'environnement marin. L'avenir de la gastronomie ichtyophagique reste la pêche de petits bateaux, la pêche de ligne. Pour les poissons mirifiques et dignes de Jérôme Bosch, voyez votre aquarium ordinaire, à Roscoff, à Saint-Malo, ou celui ouvert l'an passé à Marne-la-Vallée.

Jean-Claude Ribaut

« Gaya Rive gauche, 44, rue du Bac, 75007 Paris ; tél. : 01-45-44-73-73. Fermé dimanche et lundi. Très belle carte de poissons. Compter 60 €.

Taira, cuisine de la mer, 10, rue des Acacias, 75017 Paris ; tél. : 01-47-66-74-14. Fermé samedi midi et dimanche. Menus : 28 € et 31,50 €. Dégustation : 61 €.

Centre de la mer et des eaux. Institut océanographique, 195, rue Saint-Jacques, 75005 Paris ; tél. : 01-44-32-10-90.

Sea Life Center. Spectacle sous-marin : 30 bassins, plus de 300 espèces. Val d'Europe, 14, cours Danube, Serris, 77711 Marne-la-Vallée Cedex 4. Ouvert de 10 heures à 21 heures, tous les jours ; tél. : 01-60-42-33-66. Prix adulte : 9,9 €.

Cuisiner la mer, de Philippe Urvois. Editions Ouest-France, 1995, 9 €. Un bon manuel, toujours d'actualité.

BOUTEILLE

AOC costières-de-Nîmes

DOMAINE DE LA CROIX DU GRÈS ROUGE 1999

Entre Agde et Marseille, où l'existence de vignobles est attestée dès le IV^e siècle avant notre ère, les vétérans nîmois des légions conquérantes ont-ils planté le vignoble de Bezouze et Sernhac grâce au système de la centuriation sur le territoire conquis, pour donner des forces aux constructeurs du pont du Gard, édifié à moins de 5 kilomètres de là ?

Quoi qu'il en soit, le terrain est propice, tant par la qualité des sols que par le climat, à l'expression d'un terroir de qualité. Le vin du Domaine de la Croix du Grès est élaboré par l'assemblage de 70 % de syrah et 30 % de grenache, deux cépages historiques, le premier peut-être d'origine gauloise, selon l'ampélographie moderne.

Les vignes sont âgées de trente ans en moyenne. La vinification, traditionnelle, est suivie d'un vieillissement en fûts de chêne destiné à favoriser les échanges, sans rechercher spécialement l'effet boisé au détriment des qualités propres du vin. Une robe grenat, un nez légèrement grillé et vanillé, des notes de pruneaux confits et, surtout, des tanins très souples caractérisent cette bouteille soignée, au prix vraiment attractif. Sa dégustation n'exige pas nécessairement une brochette de grives ou une daube de taureau de Camargue, mais s'accommode parfaitement d'une belle entrecôte grillée.

Domaine de la Croix du Grès 1999 : 3,70 € la bouteille, prix départ cave. SCA Mistral & Soleil, quartier des Plans, 30210 Sernhac ; tél. : 04-66-37-18-03.

TOQUES EN POINTE

Gastronomie

CHARLES BARRIER

« Un nom qui résonne au firmament de la gastronomie tourangelle des « trente glorieuses ». Charles Barrier marqua son temps. Depuis 1996, son établissement a été repris par un professionnel du bâtiment qui a confié la cuisine à un de ses proches, Hervé Lussault, né au Laos, formé au Château d'Artigny et chez Lucas-Carton, auprès d'Alain Senderens. Prendre la succession de Charles Barrier n'était pas tâche aisée. Il fallut moderniser l'outil vétuste, actualiser le décor, l'augmenter d'un jardin fleuri et convaincre les Tourangeaux de reprendre le chemin de l'établissement. Le jeune Hervé s'est mis à l'ouvrage, et, en 1998, un macaron Michelin a récompensé ses efforts.

Sa carte d'hiver renoue avec la tradition mais s'affranchit des sauces complexes – hormis l'admirable lièvre à la royale à la façon de Carême – au profit de jus très courts et aromatiques, destinés à souligner les saveurs. Ainsi les langoustines croustillantes s'offrent-elles aux saveurs des épices avec quelques légumes confits, et le foie gras de canard aux délices d'un pain aux figues et d'une poire tapée. Le saint-pierre est rôti simplement au parfum de fenouil, tandis que la grosse sole est farcie de cèpes, en saison. A côté de l'épatant pigeonneau du pays de Racan doré au four et du colvert aux légumes oubliés, deux classiques un peu convenus, le délicieux pied de cochon farci aux ris d'agneau et truffes, pommes purée et boudin noir, fait figure de plat de cocher au temps des diligences, lorsque la Touraine était la Côte d'Azur des Valois. Quelques beaux desserts gourmands ; une cave sérieuse ; un service ponctuel.

Menus : saveur, 35 € ; gourmet, 55 € ; dégustation, 75 €. A la carte, compter 75 €. 10, avenue de la Tranchée, 37100 Tours ; tél. : 02-47-54-20-39. Fermé samedi midi et dimanche.

LA GRANDE CASCADE

Aménagé sous le Second Empire par Alphand et Davioud, le Bois de Boulogne (ancienne forêt de Rouvray) devait, dans le style anglais, dépasser par sa beauté Hyde Park, le grand jardin londonien qui avait enchanté l'empereur. Chemins cavaliers, lacs, chalets, îles artificielles, tout fut mis en œuvre pour la richesse du décor. En particulier une grande cascade de 10 mètres de large et 14 mètres de haut, au pied de laquelle fut aménagé un pavillon pour limonadiers et brasseurs, à la veille de l'Exposition universelle de 1900.

En 1988, André Menut, titulaire de la concession, auquel succède aujourd'hui son fils Georges, décida de restaurer la verrière, les lustres, les corniches et les écoinçons, créa un sol et un bar, pour faire de ce pavillon une des grandes tables du Bois. Le somptueux volume a retrouvé son atmosphère Belle Epoque, mais les cuisiniers qui y ont travaillé ont eu à cœur de proposer une cuisine contemporaine.

Le dernier en date, qui a pris la suite de Jean-Louis Nomicos, installé depuis quelques mois chez Lasserre, est son ancien second, Richard Mebkhout. Un rien timide, mais exprimant dans sa cuisine une forte personnalité, le voici aux commandes d'une équipe solide, avec quelques plats de l'ancienne carte, pour assurer la transition, et de magnifiques nouveautés. Voici les oursins et chair d'araignée de mer en gelée de crustacés à la crème de corail, les langoustines et coquillages en fin ragoté aux artichauts violets cuits et crus, les œufs de caille pochés aux truffes noires, le cabillaud poêlé aux épices, les saint-jacques à la plancha, autant de plats qui, pour paraître formalistes, n'en sont pas moins d'une conception tout à fait actuelle, par la juxtaposition des textures et une juste harmonie de saveurs. L'agneau, le pigeon, le veau et le bœuf de Salers forment le gros bataillon des plats carnés, avec l'insolite et délicieux porcelet et lard paysan à la broche parfumé à la sarriette et châtaignes. Grande assiette de chocolat, moelleux aux noisettes, la carte des desserts est tout aussi alléchante. Service et sommelier épantants.

Menus : affaires (déjeuner et dîner), 54 € ; dégustation, 130 €. A la carte, compter 115 €. Allée de Longchamp, Bois de Boulogne, 75116 Paris ; tél. : 01-45-27-33-51. Tous les jours.

J.-C. Rt

Le chili con carne

CE N'EST PAS AU MEXIQUE, mais de l'autre côté de la frontière, qu'est né le chili con carne. Bien sûr, la cuisine mexicaine et l'emploi qu'on y fait des chiles (épices piquantes) ont influencé les États frontaliers des États-Unis : Nouveau-Mexique, Arizona, Californie et Texas. Cependant, c'est bien dans ce dernier Etat, et plus précisément dans la ville de San Antonio, que le chili con carne, ragoté de viande en sauce pimentée, a vu le jour dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Les nombreuses tribus indiennes du sud des États-Unis (Comanches, Navajos, Apaches) préparaient déjà des ragotés de gibiers et de piments, mais pas comme les chili queens de San Antonio. Ces cuisinières ambulantes ou installées dans de minuscules stands au marché de la ville proposaient à leurs clients des portions de viande de bœuf coupée en cubes et longuement cuite dans une sauce épaisse à base d'oignons, piments et cumin. Cette recette originelle, qui ne contenait ni haricots ni tomates, connut un tel succès qu'elle représenta en 1893, la ville de San Antonio à l'Exposition Universelle qui se tenait alors à Chicago.

LE TABOU DES TOMATES

Aujourd'hui encore, « de nombreux puristes en matière de chili con carne considèrent les tomates comme tabou », raconte Monique Wells, native de Houston, et qui a publié il y a deux ans un livre sur la cuisine américaine. « Pour cette recette 100 % texane, les haricots rouges sont un élément facultatif, ajoute-t-elle. Et je les sert généralement à part. »

Bien évidemment les industriels ou les restaurateurs interprètent comme bon leur chante la recette authentique. Dans son Paris des envies gourmandes (Flammarion, 266 p., 14 €), Emmanuel Rubin signale

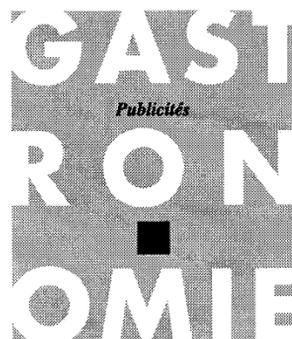
cinq adresses dans la capitale où l'on peut se risquer à déguster du chili con carne, « plat de tous les dangers, depuis que ce ragoté est devenu dans les années 1980 le ron-ron préféré des yuppiés ». Pour lui, la cause est entendue : qui dit chili dit haricots rouges, et c'est chez Susan's Place qu'il trouve les meilleurs, « à la fois fermes et fondus, parfaits pour accompagner une viande un tantinet compotée ».

Chez les fabricants aussi, ce légume sec tient le haut du pavé. Bonduelle importe des haricots des États-Unis pour les cuisiner dans son usine du nord de la France. Il fabrique avec cela des conserves de « légumes pour chili », mélange de haricots rouges, mais doux, poivrons et oignons, mais aussi des « haricots rouges à la texane », juste complétés d'un peu d'oignons et de concentré de tomates. En mars 2001, Old el Paso lançait à son tour en France un « Mexican chili kit », vendu comme une « recette originale de la cuisine mexicaine ». Surprise : la boîte contient un sachet de sauce aux haricots rouges, mais surtout en guise d'accompagnement un autre sachet, rempli de riz !

A toutes ces préparations il convient, quoi qu'il en soit, d'ajouter du bœuf. Et pas forcément haché. A la naissance du chili con carne, la viande était juste coupée en morceaux. C'est plus tard, dans les prisons du Texas, qu'on adopta, pour le bœuf, la consistance qui fait aujourd'hui référence.

Guillaume Crouzet

Bonduelle : légumes pour chili, 1,80 € les 530 g, Haricots rouges à la texane, 1,06 € environ les 400 g. Old el Paso : Mexican chili kit, 4,3 € environ. La Cuisine noire américaine de Monique Wells, Minerva, 192 p., 36,59 €.



PARIS 6^e

LE POLIDOR depuis 1845
Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire
Menu midi 9 €, midi et soir 18 €
Carte 18/20 € - 41, rue Monsieur Le Prince
☎ 01.43.26.95.34 - O.T.L.J. jusqu'à 0h30

PARIS 6^e

Vagenende Maison classée, fondée en 1904
Cuisine traditionnelle et du marché
Service continu TLJ de midi à 1h du matin
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

PARIS 17^e

Le Sésame Café
à 2 pas de l'Arc de Triomphe
RESTAURANT DE NUIT - BAR CLUB - DISCOTHEQUE
Spécialités marocaines dans un palais oriental des mille et une nuits
24, rue de Tilsitt - Rés. : 01 56 68 97 03
Service jusqu'à 4h du mat. F. dim. et lundi

Restaurant de Haute Mer

le bar à huîtres

le menu "Saint-Jacques" 34 € 223,03 €

Toujours les Huîtres élevées à l'Île d'Oléron

MONTPARNASSE : 112, Bd du Montparnasse ☎ Vavin • 01 43 20 71 01
St. GERMAIN : 33, Rue St Jacques ☎ S'Michel • 01 44 07 27 37
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais ☎ Bastille • 01 48 87 98 92
http://www.lebarahuîtres.com

AUJOURD'HUI

Voile épais et temps doux sur le pays

MERCREDI 30 JANVIER

Lever du soleil à Paris : 8 h 25
Coucher du soleil à Paris : 17 h 43

En marge des perturbations qui circulent sur les îles Britanniques, de fréquents voiles nuageux traversent la France. Les brouillards matinaux sont nombreux et les températures restent douces pour la saison.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le ciel reste gris sur l'ouest de la Bretagne et la Normandie où quelques pluies se produisent en soirée. Ailleurs, des voiles nuageux circulent et s'épaississent dans l'après-midi. Les températures varient entre 12 et 14 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Le ciel, souvent gris le matin, devient plus lumineux à la mi-journée. Il s'assombrit de nouveau dans l'après-midi. Les températures s'échelonnent entre 12 et 14 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Les quelques brumes matinales se dissipent à la mi-journée. Le ciel alterne ensuite entre quelques éclaircies et de fréquents passages de nuages inoffensifs. Les températures sont comprises entre 10 et 12 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Au programme, quelques brumes et brouillards le matin, suivis d'un ciel laiteux et lumineux. Les températures affichent toujours une grande douceur avec 16 à 20 degrés de maximales.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Un temps calme domine avec le passage de nuages inoffensifs surtout sur le Limousin et l'Auvergne. Les températures atteignent 13 à 15 degrés au meilleur de la journée.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Quelques éclaircies et de fréquents passages nuageux sont au menu de ce mercredi. Les températures affichent de 13 à 17 degrés.

30 JAN. 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE MÉTROPOLITAINE			
Ajaccio	3/16 N	Milan	1/8 C
Biarritz	9/19 N	Moscou	-7/1*
Bordeaux	5/17 N	Munich	2/11 S
Bourges	3/15 N	Naples	7/17 C
Brest	10/13 C	Oslo	-12/-7 S
Caen	9/14 N	Palma de M.	7/15 C
Cherbourg	9/12 N	Prague	5/9 N
Clermont-F.	5/18 N	Rome	6/14 C
Dijon	1/10 N	Séville	9/18 S
Grenoble	3/15 N	Sofia	-6/10 C
Lille	10/13 N	St-Petersb.	-14/-6*
Limoges	6/13 N	Stockholm	-9/-3 S
Lyon	3/14 N	Ténérife	16/22 S
Marseille	3/15 N	Varsovie	3/8 P
Nancy	3/10 N	Venise	1/6 C
Nantes	8/14 N	Vienne	4/11 S
Nice	5/15 N		
Paris	9/13 N		
Pau	2/20 N		
Perpignan	5/14 N		
Rennes	9/12 N		
St-Etienne	6/14 N		
Strasbourg	5/10 N		
Toulouse	5/16 N		
Tours	5/12 N		

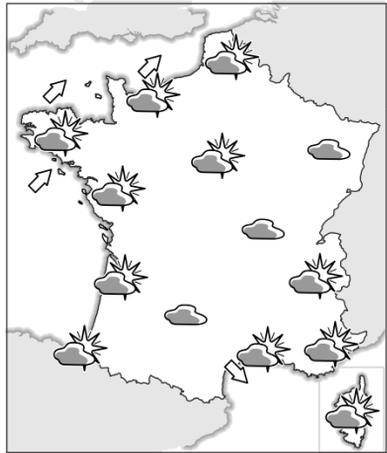
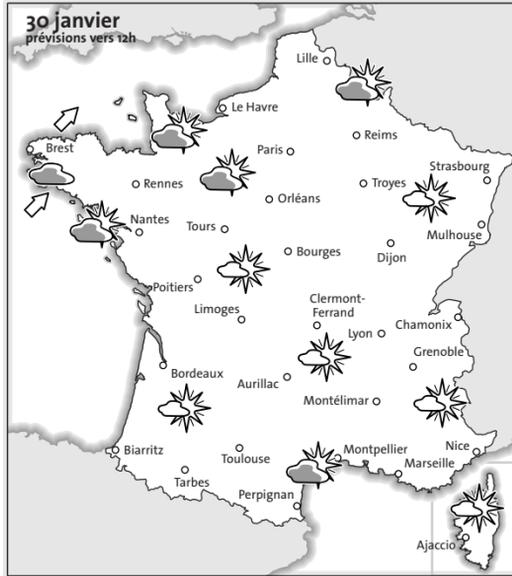
FRANCE OUTRE-MER		
Cayenne	24/28 P	
Fort-de-Fr.	26/27 P	
Nouméa	26/30 S	
Papeete	25/30 P	
Pointe-à-P.	23/29 S	
St Denis Réu.	23/27 S	

EUROPE		
Amsterdam	8/10 P	
Athènes	11/19 S	
Barcelone	7/12 S	
Belfast	4/9 P	
Belgrade	2/8 C	
Berlin	7/10 N	
Berne	4/12 C	
Bruxelles	8/11 N	
Bucarest	-1/13 S	
Budapest	4/10 S	
Copenhague	2/5 N	
Dublin	4/9 P	
Francfort	5/10 N	
Genève	4/12 C	
Helsinki	-14/-8*	
Istanbul	10/15 S	
Kiev	2/5 P	
Lisbonne	10/16 C	
Liverpool	7/12 C	
Londres	9/13 P	
Luxembourg	4/9 N	

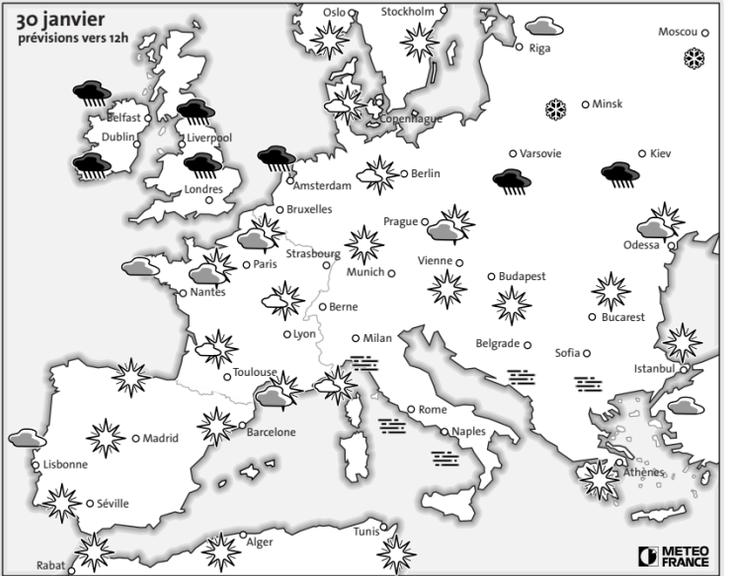
AMÉRIQUES		
Brasilia	19/30 S	
Buenos Aires	19/29 P	
Caracas	23/27 S	
Chicago	0/2 P	
Lima	19/23 P	
Los Angeles	4/11 S	
Mexico	7/24 S	
Montréal	-11/-7 C	
New York	8/15 C	
San Francisco	4/9 S	
Santiago Ch.	14/28 S	
Toronto	-2/2 P	
Washington DC	14/23 C	

AFRIQUE		
Alger	6/20 S	
Dakar	20/26 S	
Kinshasa	22/28 P	
Le Caire	10/19 C	
Nairobi	16/27 S	
Pretoria	20/28 P	
Rabat	10/18 S	
Tunis	11/20 S	

ASIE-OcéANIE		
Bangkok	23/31 S	
Beyrouth	12/17 S	
Bombay	17/29 S	
Djakarta	26/28 P	
Dubaï	15/23 S	
Hanoi	9/18 S	
Hongkong	11/18 S	
Jérusalem	4/15 S	
New Delhi	5/20 S	
Pékin	-6/3 S	
Séoul	-5/-1 S	
Singapour	25/30 C	
Sydney	22/25 S	
Tokyo	0/9 S	



PRÉVISIONS POUR LE 31 JANVIER



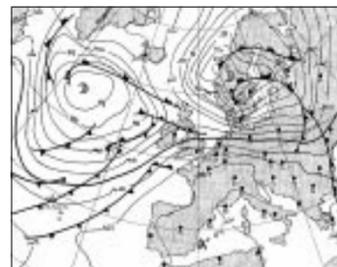
Pour éviter les orages, partez en amoureux.

Paris/Toulouse : 59 € ttc aller simple

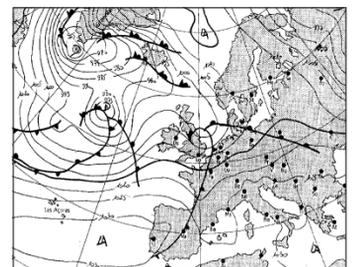
AIR FRANCE

Tarifs Couple soumis à conditions.

Jeudi 31 janvier : une zone de nuages et de pluies traverse le pays d'ouest en est n'épargnant que la Côte d'Azur et les Alpes-de-Haute-Provence. Après le passage de pluies, le soleil revient.



SITUATION LE 29 JANVIER À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 31 JANVIER À 0 HEURE TU

La pratique du ski nécessite d'être bien assuré

PRATIQUE
Tous les mardis datés mercredi, des conseils utiles

PLUS DE 1 159 euros pour un sauvetage en hélicoptère. Entre 38 et 503 euros pour une descente en traîneau. Deux exemples de facture qu'un vacancier peut avoir à régler en cas d'accident de ski. Depuis la loi montagne, le coût des opérations de secours incombe aux usagers. C'est le maire - à l'exception de tout autre prestataire privé - qui est chargé du recouvrement des frais engagés pour ramener le blessé, depuis le lieu de l'accident, jusqu'à la structure de soins adaptée à son état.

Cette règle s'applique à toutes les disciplines dérivées du ski : ski alpin, monoski, ski de fond, surf, ski de randonnée. Faute de contentieux qui soit venu nourrir la jurisprudence, le cas de la raquette, en revanche, n'est pas tranché. En principe, la gratuité

s'applique, comme elle s'applique à toute personne victime d'un accident sans relation avec le ski.

Avant de partir, il est donc fortement conseillé d'interroger son assureur, ou encore son banquier, si l'on souhaite bénéficier des garanties liées à certaines cartes bancaires. La responsabilité civile ne pose généralement pas de problème. Elle est souvent comprise dans le contrat multirisque habitation et couvre les dommages causés à des tiers, en cas de collision par exemple. L'assurance extrascolaire peut également intervenir, à condition que les sports de neige ne soient pas exclus.

S'agissant des blessures personnelles, ce sont les garanties des accidents de la vie (GAV), ou individuelle accident, qui jouent. Encore faut-il posséder ce type de contrat. La garantie assistance constitue un autre casse-tête. Elle est fréquemment incluse dans les contrats multirisques habitation ou d'assurance-voiture, mais pas

toujours. Certains organismes bancaires assurent également les frais de secours et de rapatriement, à condition d'avoir réglé ses achats avec la carte sur place, ou préalablement au séjour.

Il est également possible de souscrire une assurance à la journée ou pour la durée de son sé-

Depuis l'application de la loi montagne, le coût des opérations de secours incombe aux usagers

jour, vendue en supplément du forfait. Faute d'un produit unique pour l'ensemble de la montagne française, il est conseillé de se renseigner au moment de l'achat. Ce type d'assurance garantit en général le paiement des frais de

secours, le transport, ainsi que le remboursement des frais médicaux et d'hospitalisation en complément des prestations remboursées par la Sécurité sociale et par un organisme de prévoyance. Elle offre également souvent le remboursement des remontées mécaniques ou des cours de ski non utilisés.

L'assurance la plus couramment répandue en Savoie et en Haute-Savoie est le « Carré neige », dont une part des recettes alimente le mouvement sportif. En vente au prix de 2,5 euros par jour pour adulte et 2 euros pour enfant, il exclut la responsabilité civile mais garantit une prise en charge des frais de secours, y compris hors piste, avec, en prime, une réduction de 75 euros sur l'achat d'un forfait la saison suivante. Dans la plupart des stations des autres massifs, on propose le « Ticket neige », vendu entre 1,5 euro et 2 euros, qui correspond à une garantie de base (frais de secours depuis le lieu de

l'accident jusqu'à la structure de soins et responsabilité civile), ou bien le « Top glisse », vendu entre 2,5 euros et 3 euros, qui offre une couverture plus complète. Dans tous les cas, il convient de vérifier que la garantie d'assistance offerte couvre une descente en traîneau ou une intervention d'hélicoptère, de plus en plus souvent payante. La plupart des grandes stations françaises, de Tarentaise notamment, parmi lesquelles Méribel, Tignes, Val-

Pour en savoir plus

● **Dépliant.** Le Centre de documentation et d'information de l'assurance a édité un dépliant gratuit : *Sports de neige et assurance*, qui peut être consulté sur le site www.ffsa.fr
● **Spécial neige.** Renseignements concernant le « Carré neige » sur le site Internet du Comité de ski de Savoie : www.skisavoie.asso.fr
Pour le « Ticket neige » : www.orion-tn.com

d'Isère, Courchevel, Val-Thorens, etc., ont passé des conventions avec des prestataires privés, de façon à garantir à leur clientèle une rapidité d'intervention.

L'hélicoptère de la sécurité civile n'est pas non plus toujours disponible. L'offre privée peut alors prendre le relais. « En période de forte activité, il s'agit de compléter et de renforcer le dispositif public », justifie l'administration. Pour le blessé, en revanche, selon l'appareil qui le transporte, la facture diffère. D'où l'importance de vérifier les plafonds de prise en charge. Avec une facturation à la minute de vol, ils sont très vite atteints. Attention également aux exclusions. Il n'est pas rare que la garantie se limite au territoire français et, encore plus fréquemment, bien que cette notion soit dénuée de tout fondement juridique, au domaine skiable. Toutes les pratiques hors piste se trouvent alors exclues.

Nicole Cabret

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 026

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

SCRABBLE® N° 262

Clubistes jacobins

Au XVIII^e siècle, les membres des clubs révolutionnaires étaient appelés clubistes.

1. Tirage : C E L R T U U.

a) Trouvez et placez un mot de sept lettres.

b) Avec ce même tirage, trouvez cinq mots de huit lettres en le complétant avec cinq lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des mots placés sur la grille.

N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la puis continuez.

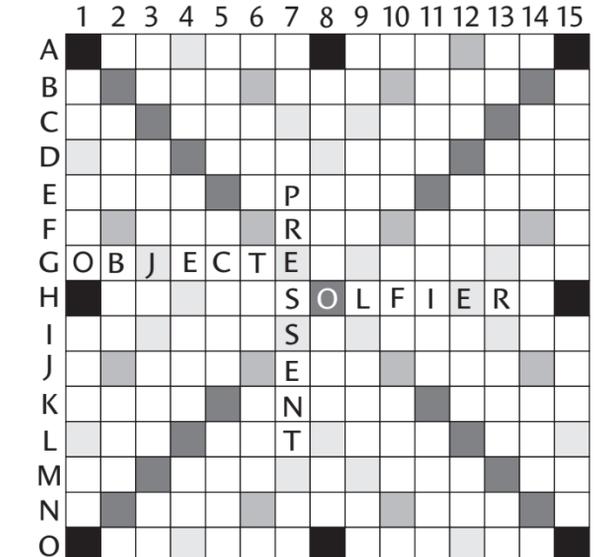
2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) La mangle est le fruit du manglier, un palétuvier. Trouvez sept mots de huit lettres commençant par MANG- et dont nous donnons la définition : *Arbre dont le fruit est à pulpe jaune - Singe - Alliage - Grignoter - Goinfrerie - Endroit rongé - Formation de palétuviers.*

Solutions dans Le Monde du 6 février.

Solutions du problème paru dans Le Monde du 23 janvier.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle



commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) REDOWA, danse ancienne, 5 G, 32 - DAUW, F 11, 34 - WHARF, 8 K, 60.

b) NESCAFÉ - CAFES, M 7, 40, en collante sous HIVER.

c) BUSC, lame maintenant le devant d'un corset, 13 J, 28, faisant

HIVERS - CLUBISTE, 8 A, 95.

d) SOLFIER, lire une partition en chantant et en nommant les notes - FRISOLEE ou FRISELEE, maladie de la pomme de terre ; GIROFLES ; MORFILES, ôtes les barbes métalliques ; PROFILES ; FRIVOLES.

Michel Charlemagne

HORIZONTEMENT

I. Grande réunion mal organisée. - II. Quand le temps n'est plus de l'argent. Ennuï d'hier. - III. Ouvert à ceux qui paient. En son temps, il donnait du maintien au pantalon. - IV. Les plus beaux sont réservés aux dames. Jingle avec les anneaux. - V. Coups sur la peau. A l'entrée d'Athènes. Qualité du timbre. - VI. Belle représentation colorée. Aux bouts de la punition.

- VII. Suit et surveille les épreuves. Suit discrètement. - VIII. Maintient en place le temps qu'il faut. - IX. Gardienne de la paix. Prépare les récoltes de demain. Sans aucune bavure. - X. Vient grossir la Loire à Nevers. Pratique pour boire et pourtant désagréable à boire.

VERTICALEMENT

1. Manifestation plus ou moins discrète. - 2. Préparation du cru.

Verticalement

1. Stratégies. - 2. Paire. Riga. - 3. Epreuve. RN. - 4. CEE. Talweg. - 5. Un. Rô. Nu. - 6. Lacune. Bai. - 7. Adam. Train. - 8. Ténèbres. - 9. Aurès. Ti. - 10. Oppresseur. - 11. Nie. Aube. - 12. Sesterce.

« Astérix et Obélix : Mission Cléopâtre », d'Alain Chabat, a bénéficié, avec 50 millions d'euros, du plus gros budget jamais atteint en France. Ce film, rempli de gags, témoigne de l'efficacité du tandem comique, une figure du cinéma populaire français qui a depuis longtemps fait ses preuves

La magie gauloise des duos antagonistes

EN DÉPIT de la mauvaise part dévolue par *Mission Cléopâtre* aux personnages d'Astérix et d'Obélix, le film d'Alain Chabat vient rappeler l'extraordinaire prolifération, et la non moindre efficacité, de la figure du tandem dans la comédie populaire. Le thème du duo antagoniste utilisé à des fins drolatiques est un schéma ancien qui structure tant le roman picaresque (Don Quichotte et Sancho Pança) que l'art du cirque (l'auguste et le clown blanc) et le *buddy movie* (« film de potes ») hollywoodien. Si le cinéma comique français n'en a évidemment pas l'apanage, il l'utilise pourtant tant avec une fréquence et un succès qu'on aurait peine à trouver ailleurs.

Cette liste non exhaustive de paires glorieuses suffirait à en donner la preuve : Fernandel et Gino Servi dans *Le Petit Monde de Don Camillo* de Julien Duvivier (1952), Jean Gabin et Bourvil dans *La Traversée de Paris* de Claude Autant-Lara (1956), Fernandel et Bourvil dans *La Cuisine au beurre* de Gilles Grangier (1963), Bourvil et Louis de Funès dans *Le Corniaud*, puis dans *La Grande Vadrouille* de Gérard Oury, Lino Ventura et Jacques Brel dans *L'Emmerdeur* d'Edouard Molinaro (1973), Gérard Depardieu et Patrick Dewaere dans *Les Valseuses* de Bertrand Blier (1974), Gérard Depardieu et Pierre Richard dans *La Chèvre* de Francis Veber (1981), Philippe Noiret et Thierry Lhermitte dans *Les Ripoux* de Claude Zidi (1984), Bernard Menez et Luis Rego dans *Maine-Océan* de Jacques Rozier (1986), Jean Reno et Christian Clavier dans *Les Visiteurs* (1993) de Jean-Marie Poiré, Samy Naceri et Frédéric Diefenthal dans *Taxi* de Gérard Pirès (1998).

La comédie est, de tous les gen-

res, celui qui entretient le plus d'affinités, sinon avec un supposé esprit national que le temps ne saurait altérer, du moins avec l'état d'une société à un moment donné de son Histoire. Que viennent donc nous dire, sur l'état de la France depuis près d'un demi-siècle, les films ci-dessus énumérés ? On émettrait volontiers l'hypothèse qu'ils racontent une histoire et élaborent un mythe, dont le tandem formé par Astérix et Obélix pourrait constituer l'archétype.

Frédéric Maguet et Henriette Touillier-Feyrabend ont défini ce mythe dans la revue *Ethnologie française* (juin-septembre 1998, Ed. Armand Collin) : « (...) Astérix réalise un rêve universel : ne pas subir les contraintes qu'exercent sur les individus des organisations et des pouvoirs qui les dépassent. » Pour universel qu'il soit, ce rêve prend en France, dans le sillage de la deuxième guerre mondiale, une forme spécifique : celle du refus de la grandeur déchue, qu'il s'agisse du double visage (de Gaulle-Pétain) qui fut celui de la nation durant l'Occupation, ou de la perte effective de sa puissance dans la nouvelle donne mondiale qui s'en est suivie.

L'EXCEPTION CULTURELLE

Cette duplicité fondamentale, qui se prolonge aujourd'hui dans le débat autour de l'exception culturelle, s'incarne, à travers le formidable exutoire du rire, dans la récurrence du duo comique du cinéma français. Par-delà les contrastes psycho-sociologiques nécessaires à sa constitution (le gros et le maigre, le fort et le faible, le riche et le pauvre, le bêta et le malin...), par-delà même les diverses influences comiques qui marquent à travers le temps le ciné-

ma français (le cabaret, le café-théâtre ou la télévision), la composition de ce duo peut être réduite à deux invariants fondamentaux : l'immuabilité et l'adaptabilité. Soit la force native d'Obélix dans *Astérix et Obélix contre César*, la bonhomie populaire du peintre en bâtiment Augustin Bouvet (Bourvil dans *La Grande Vadrouille*), la noble hardiesse du comte de Montmirail (Jean Reno dans *Les Visiteurs*) et l'incarnation même de la loi par Emilien (Frédéric Diefenthal dans *Taxi*), respectivement couplées à la vivacité d'Astérix, à la prestesse colérique du chef d'orchestre Stanislas Lefort (Louis de Funès), à la curiosité plébéienne de Jacquouille la Fripouille (Christian Clavier) et à la débouillardise

gouailleuse du taxi Daniel (Samy Naceri).

A travers ces quelques couples, c'est bien le double visage de la France qui transparaît, avec d'un côté la personnification d'un idéal (la force, la naissance, la loi...) toujours entaché de désuétude, et de l'autre l'incarnation de sa capacité (la rapidité, l'inventivité, la plasticité) à surmonter les obstacles. Si l'un ne va pas sans l'autre, c'est néanmoins toujours le second élément qui emporte le morceau sur le plan de la cinégenie et du comique, permettant au couple d'assurer la pérennité à laquelle le premier ne pourrait prétendre seul.

Le duo comique français prolonge de la sorte le rêve de l'excellence nationale, selon une idéolo-

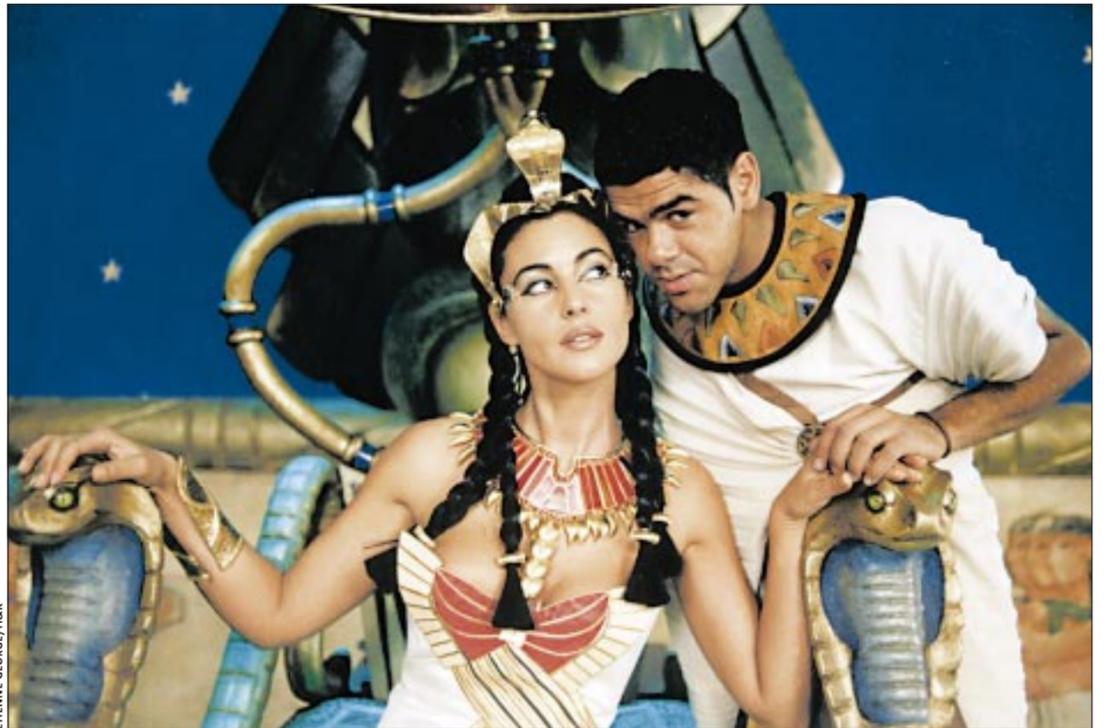
gie républicaine de la résistance et du mérite à laquelle on doit précisément le mythe des origines gauloises de la France. Davantage qu'à Obélix qui est tombé dedans quand il était petit, c'est au savoir de Panoramix, qui détient le secret de la potion magique, et à l'intelligence d'Astérix que le village gaulois doit son irréductibilité face à l'Empire romain. De même, c'est à la voiture ingénieusement gonflée de Daniel, davantage qu'au train-train du fonctionnaire de police Emilien, que le tandem de *Taxi* l'emporte sur ses adversaires.

La transmission de flambeau à laquelle on assiste par ailleurs dans *Taxi*, qui voit Samy Naceri prolonger Louis de Funès, témoigne de la vigueur intégratrice de

cette formule. *Mission Cléopâtre*, qui semble vouloir en finir avec cette donne en reléguant au second plan Astérix et Obélix, ne la reconduirait-il pas plutôt, par la formation d'un nouveau tandem composé, d'une part, des deux héros gaulois passablement vieillies, et de l'autre du nouveau jeune comique français, Jamel Debbouze, dans le rôle de l'architecte égyptien au nom prédestiné de Numérobis ?

Loin de n'être que le cheval de Troie de Canal+ dans la comédie nationale, Alain Chabat serait à ce titre le Champollion farceur d'une France qui exprime désormais par le signe pluriculturel le rêve de sa vocation universelle.

Jacques Mandelbaum



Cléopâtre (Monica Bellucci) et l'architecte égyptien Numérobis (Jamel Debbouze).

Un succès minutieusement préparé

IL Y EN A partout : à l'arrière des bus et dans les tunnels du métro, dans les halls de gare et dans les salles de cinéma. Depuis la fin décembre 2001, impossible d'échapper aux affiches d'*Astérix et Obélix, Mission Cléopâtre*. Le deuxième volet cinématographique des aventures du héros de la bande dessinée imaginée par René Goscinny et Albert Uderzo, réalisé par Alain Chabat, ne sort pourtant que mercredi 30 janvier sur les écrans. Associé à RTL, Fun Radio, TF1 et le portail Club-Internet, le distributeur du film, Pathé, a sorti l'artillerie lourde pour promouvoir le plus gros budget de l'histoire du cinéma français (50 millions d'euros). Sa campagne de publicité est comprise entre 2,3 et 3 millions d'euros, « de l'ordre de ce que nous faisons pour Harry Potter, Le Seigneur des anneaux ou Le Pacte des loups », indique Marc Bonduel, directeur général chez Pathé.

Fait original pour une production française, la promotion mise pour une large part sur le phénomène de *teasing*. Outre les innombrables affiches placardées aux quatre coins du pays un mois avant sa sortie, le film

a fait l'objet d'une tournée d'avant-premières dans une dizaine de villes, commencée le 9 janvier à Bordeaux. Il a aussi été présenté, début janvier, aux distributeurs et journalistes européens et québécois puis, en tant que « film surprise », lors du Festival du film fantastique de Gérardmer (Vosges), le 19 janvier.

RECORD ABSOLU D'ÉCRANS

L'exposition médiatique est évidemment aussi mise à profit. Depuis la semaine dernière, les principales figures de l'impressionnante distribution (Gérard Depardieu, Christian Clavier, Jamel Debbouze, Monica Bellucci, Gérard Darmon...) ont commencé, chez Arthur et chez Ardisson, le classique défilé sur les plateaux télévisés. Et le portail Internet Club-Internet a créé un site dédié au film, qui propose une kyrielle d'extraits vidéo, jeux, quizz et autres discussions en ligne avec des stars du film. « Lors du chat avec Alain Chabat, le 24 janvier, nous avons eu plus de 10 000 connexions simultanées », se félicite François Bocquet, directeur du portail. « Quand on est dans la compétition des produits chers, on n'a pas le choix.

On ne peut pas faire un film de ce budget et ne pas mettre en place ce qu'il faut pour le rentabiliser », explique Marc Bonduel. Selon CBO Box-Office, le film devrait pulvériser le record absolu d'écrans en France, jusqu'à aujourd'hui détenu par *Harry Potter* avec 882 copies. On parle pour *Mission Cléopâtre* de plus de 900 copies à sa sortie, voire de plus d'un milliard pendant les vacances scolaires qui débutent le week-end prochain. « Il y a une amplification de tout : la promotion, les moyens. Nous sommes obligés de passer par là pour rentabiliser un tel investissement. C'est une question d'échelle : heureusement, à côté de ça, nous pouvons aussi sortir un film comme Sur mes lèvres, qui relève d'une tout autre logique économique », observe Marc Bonduel.

Une carrière internationale est d'ores et déjà promise au film : jusqu'au mois de septembre, il va être progressivement lancé dans une trentaine de pays. Même les Etats-Unis se sont laissés séduire : Miramax a simultanément acquis les droits des deux Astérix, qu'il entend lancer à l'automne. Un succès dû autant à la popularité des albums du petit Gaulois (publié en mars 2001, le 31^e album, *Astérix et la Traviata*, s'est vendu à plus de 2 millions d'exemplaires rien que dans les pays francophones) qu'aux recettes réalisées par le premier opus cinématographique. Il y a trois ans, *Astérix et Obélix contre César*, de Claude Zidi, avait conquis plus de 13 millions de spectateurs et représenté plus de 50 % des entrées pour les films français à l'étranger sur l'année 1999.

José Barroso

Tombé dans le chaudron de la télé

ON se souvient peut-être qu'*Astérix et Cléopâtre* fut à sa sortie en 1964 un événement industriel. Sur la couverture de l'album (scénario de René Goscinny, images d'Albert Uderzo), l'habituelle illustration était réduite au profit d'un impressionnant générique, imité des productions hollywoodiennes de l'époque, qui énumérait la liste des moyens pharaoniques nécessaires à la réalisation de ces quarante-deux pages.

Aujourd'hui, les affiches de film ne suffisent pas à dire ces choses. Il faut des dizaines d'émissions de télévision pour que nul n'ignore les centaines de millions (avec ce fâcheux bémol que le passage du franc à l'euro a réduit brusquement le budget d'*Astérix et Obélix : Mission Cléopâtre* de 330 à 50 millions), les milliers de figurants, les centaines de jours de tournage et tout ce qu'on a dépensé, embauché, mobilisé pour faire ça.

Ça, c'est une drôle de chose. Sans doute, depuis que les critiques de la nouvelle vague jetèrent l'anathème sur les adaptations littéraires scrupuleuses, la plus fidèle (la plus servile) des mises à l'écran d'un texte existant. Pensez à n'importe quel gag de l'album de Goscinny et Uderzo (Obélix tirant les felouques sur le Nil), à n'importe quelle réplique (« ce nez... ce nez... », « scribe, c'est une position assise »), *Astérix et Obélix : Mission Cléopâtre* est livré avec. On peut aller voir ce film les yeux fermés, on y trouvera tout. Les ethnologues rapprocheront cette révérence pour un objet surgi de l'antiquité gaulliste du culte des figurines de coureurs cyclistes observé dans Amélie Poulain.

Mais tout l'album, ça ne suffit pas à faire un film. Déjà Goscinny et Uderzo s'en étaient aperçus lorsqu'ils réalisèrent une adaptation animée d'*Astérix et Cléopâtre* (1969), qui avaient inventé pour Obélix une séquence onirique très inspirée de *Dumbo*. Aujourd'hui, il faut des arguments plus convaincants. Des gags d'abord, plein de gags, certains bienvenus, qui relèvent d'une espèce de mise à jour de la méthode Goscinny, faite d'anachronisme et de gentille satire sociale. Aux syndicalistes qui demandent des diminutions de coups de fouet, vient s'ajouter l'ouvrière Itinériss (Isabelle Nanty) qui commence son discours par « Vous avez deux messages ». Tout le monde - ici et maintenant, en France ; à l'exportation, ce sera peut-être plus difficile - comprend et rit.

NUIT DU ZAPPING À LA GAULOISE

Des gags, donc, et aussi beaucoup de monde. Jusqu'à la toute dernière séquence, avec l'apparition de Mathieu Kassovitz, *Astérix et Obélix : Mission Cléopâtre*, est un grand bal masqué, où le regard s'épuise à reconnaître les célébrités cinématographiques-télévisuelles qui se cachent sous les toges et les pagnes, les casques de légionnaire et les coiffes égyptiennes.

Tout ce monde est logé dans un film dont la construction évoque irrésistiblement le style de l'architecte Numérobis. Dans l'album comme dans le film, Numérobis (Jamel Debbouze) est un sympathique incompetent qui construit des maisons de guingois où les portes, les fenêtres, les pièces et les ornements sont en nombre suffisant mais toujours à la mauvaise place.

Alain Chabat construit son film comme Numérobis sa maison, par additions successives d'idées, de trucs et de gags, jusqu'à épuiser, bien avant les dernières séquences, l'impulsion trouvée dans le scénario de Goscinny. Cette faiblesse structurelle devrait être masquée par la richesse des matériaux employés, à la manière de ces spectacles télévisés qui dissimulent leur vacuité derrière le prestige des invités.

Comme acteur et comme metteur en scène, Alain Chabat s'était plutôt rangé, ces dernières années, dans le camp du cinéma : il repasse avec ses légions du côté de la télévision, faisant de son film une nuit du zapping à la gauloise, de moins en moins amusante à mesure qu'elle se fait de plus en plus épuisante.

De ce déferlement on voit émerger Jamel Debbouze, le seul à qui le scénario laisse le temps de bâtir un personnage, une figure comique et touchante à égale distance du petit bonhomme craintif imaginé par Goscinny et Uderzo et du Jamel de H.A. l'ascension de son astre correspond l'étrange et progressive disparition d'Astérix et Obélix. Christian Clavier, retenu, Gérard Depardieu, comme aspiré par ses braies bleu et blanc, sont lentement poussés vers les marges du film, jusqu'à ne plus être que deux personnages perdus au milieu d'une foule grouillante agitée d'une frénésie artificielle.

Thomas Sotinel

ASTÉRIX ET OBÉLIX : MISSION CLÉOPÂTRE. Film français d'Alain Chabat. Avec Jamel Debbouze, Monica Bellucci, Gérard Depardieu, Christian Clavier. (1 h 47.)

Ecoutez... et entrez dans La Légende !

NOSTALGIE
La Légende

Retrouvez toutes les fréquences sur 3615 NOSTALGIE ou au 05 36 68 05 05... nostalgie.fr

L'Afrance, d'Alain Gomis • Le déchirement d'un étudiant sénégalais à Paris, apôtre du retour au pays soudain menacé d'expulsion

Entre France et Afrique, la souffrance d'être de nulle part

CE TITRE est comme l'arbre du proverbe, il cache le film. Informatif et significatif pourtant, *L'Afrance* : contraction d'Afrique et de France, mais aussi nom de pays précédé d'un « a » privatif, on ne peut mieux désigner cet ailleurs permanent dans lequel vit El Hadj, le personnage central de ce premier film d'Alain Gomis. Mais le jeu de mot est un peu trop appuyé, démonstratif pour donner une idée juste de ce film parcouru de pulsions contradictoires, qui se situe au cœur des incertitudes et des doutes que les jeux sémantiques tentent d'exorciser.

Au début, tout est simple. El Hadj est un universitaire sénégalais qui termine ses études à Paris et péroré volontiers sous le portrait de Lumumba sur la nécessité du retour au pays. Ce portrait d'un homme séduisant et sûr de lui, figure centrale d'un petit groupe d'amis, est tracé avec sécheresse, en se tenant à distance de ce petit monde, en évitant le folklore comme la peste. Brusquement, le monde d'El Hadj bascule, le temps d'un passage à la préfecture de police pour faire renouveler sa carte de séjour, qu'il a laissé expirer depuis quelques jours. Le document n'est pas renouvelé, son détenteur est envoyé dans un cachot, confronté à son désir de retour qu'il découvre moins ardent qu'il ne le disait.

A partir de ce moment, Alain Gomis se départ du minimalisme qui marquait le début du film et s'aventure en eaux troubles et troublantes. Mélangeant avec beaucoup de sûreté la pellicule et l'image vidéo, il observe avec une compassion grandissante le long voyage immobile d'El Hadj. Refusant à la fois l'appel de sa famille qui l'incite à rentrer au Sénégal et celui de sa petite communauté d'amis qui voudrait le voir reprendre sa place de



El Hadj (Djolf Mbengue), intellectuel sénégalais en eaux troubles.

Le jeune homme teste toutes les hypothèses : devenir un travailleur immigré, épouser une Française, basculer dans la délinquance...

sage, le jeune homme erre d'hypothèse en hypothèse : et si je devenais un vrai travailleur immigré, de ceux qui passent vingt mois sur les chantiers de construction avant de rentrer deux mois au village ? Et si je liais mon destin à celui d'une Française ? Et si je basculais dans la délinquance ? Chacune de ces spéculations est mise à l'épreuve des faits, avec les résultats ravageurs que l'on imagine sur la vie d'El Hadj et de ceux qui croisent son chemin. Cet entrecroisement de souffrances prend, grâce entre autres à l'intensi-

té du jeu du débutant Djolf Mbengue, une réalité à l'écran parfois difficile à supporter.

On trouvera aussi dans *L'Afrance* matière à réflexion sur l'arrangement entre France et Afrique qui fait que l'on peut, du jour au lendemain, cesser d'habiter quelque part sans même avoir pu quitter sa maison. Mais cette dimension politique ne fait que découler de l'angoisse terrible qui parcourt tout le film. A plusieurs reprises, Alain Gomis fait allusion à l'un des textes fondateurs de la littérature africaine francophone, *L'Aventure ambiguë*, de Cheikh Amidou Kane. Des décennies et la distance entre littérature et cinéma séparent les deux œuvres, mais elles sont toutes deux parcourues par l'onde de choc de la rencontre forcée entre le Nord et le Sud, et par l'infini chapelet des douleurs individuelles nées de cette collision.

T. S.

Film français d'Alain Gomis. Avec Djolf Mbengue, Delphine Zingg, Samir Guesmi. (1 h 30.)

PROFIL UN CINÉASTE FRANÇAIS AUX ATTACHES SÉNÉGALAISES

« C'était un peu un nettoyage », dit Alain Gomis, en parlant de *L'Afrance*, son premier long métrage. Le jeune réalisateur (il est né en 1972) a écrit et tourné ce film comme un rite de purification à l'entrée du cinéma. Né en France d'un père sénégalais et d'une mère française, Alain Gomis est issu d'une famille ouvrière. « Mes parents n'avaient pas les moyens de m'emmener au Sénégal », dit-il, et il n'y a mis les pieds qu'à 18 ans. De même il raconte qu'il a découvert *L'Aventure ambiguë*, le roman de Cheikh Amidou Kane auquel son film rend hommage, « parce qu'il traînait chez un cousin », sous-entendant que ce n'était pas le genre d'objet qui traînait chez lui. Enfant, adolescent, il s'était inventé « une sorte d'ailleurs, une manière de dire : "De toute façon, ici, ce n'est pas chez moi" ». » La décou-

verte du Sénégal et du cinéma l'a aidé à liquider cette relation fantasmagorique.

Presque au moment où il découvrait l'Afrique « sans illusions » et donc « sans déceptions », Alain Gomis a décidé de faire du cinéma son métier. Etudiant en scénario à l'université – « parce que je n'avais pas réussi à rentrer à la Femis, mais je voulais réaliser de toute façon », il fait un stage dans la société d'Idrissa Ouedraogo. A ce moment-là, le scénario de *L'Afrance* n'est que son mémoire de maîtrise. Il le fait lire à une collaboratrice du cinéaste burkinabé, qui décide de le produire. Comme ça : « Le film n'a jamais vraiment existé avant d'être mis en chantier. » Pas de gestation pénible, juste l'aventure d'un tournage à petits moyens, centré autour de la relation très étroite née entre Alain Gomis

et Djolf Mbengue, son comédien principal.

Le hasard et l'esprit du temps font que *L'Afrance* côtoie deux autres films suspendus entre Seine et golfe de Guinée – *Mama Aloko*, de Jean Odoutan, sorti le 23 janvier, et *Immatri-culation temporaire*, de Gahité Fofana (ce dernier, produit par Arte, a été présenté dans plusieurs festivals). Alain Gomis explique ainsi cette coïncidence : « Nous n'avons pas existé à l'écran pendant longtemps, on se retrouve avec des films centrés sur notre condition, mais nous ne sommes pas condamnés à ça. »

Preuve de cette liberté, il a déjà tourné un court métrage à Dakar et écrit aujourd'hui un long métrage qui mènera ses personnages en France et en Espagne.

T. S.

Donnie Darko, de Richard Kelly • Un passage à l'âge adulte, au milieu des années 1980, sous la conduite d'un lapin démoniaque venu de l'espace

Chronique fantastique d'une adolescence américaine

ÉCRIT et réalisé par Richard Kelly, un nouveau venu, *Donnie Darko* est l'un des meilleurs films américains issu du circuit indépendant depuis des années. Présenté au Festival de Sundance en 2001, où il était passé inaperçu, *Donnie Darko* transforme l'histoire banale d'un adolescent qui se demande si c'est lui ou le monde qui l'entoure qui a perdu la tête, en une version politique d'un épisode de *La Quatrième Dimension*. Situé dans les années 1980, dans une petite ville américaine, *Donnie Darko* décrit, sur un modèle en théorie usé jusqu'à la corde, le malaise d'un adolescent et son passage difficile à l'âge adulte. Fable et pamphlet à la fois, le film de Richard Kelly se révèle d'une extraordinaire qualité ; ses ruptures de ton et sa construction abrupte le rendent plus estimable qu'intimidant.

Donnie Darko (remarquablement interprété par Jake Gyllenhaal) reçoit régulièrement la visite de Frank, un lapin démoniaque venu de l'espace. Attiré par ce dernier sur un terrain de golf abandonné, il apprend que la fin du monde est programmée dans vingt-huit jours (c'est-à-dire le jour où George Bush gagnera l'élection présidentielle) avant de rentrer chez lui et de constater qu'un moteur d'avion est accidentellement tombé dans sa chambre.

A partir de cet instant *Donnie*

Darko se transforme en bulle spatio-temporelle ancrée dans les années 1980. Le film s'ouvre opportunément sur une réunion de famille, autour d'une pizza, alors que la télévision diffuse le débat présidentiel de 1988 entre George Bush et Michael Dukakis.

Cette faille temporelle ouvre aussi une gigantesque boîte de Pandore. Une statue du lycée de Donnie Darko est défigurée, des graffitis sont peints sur les murs de son école, qui sera plus tard victime d'une mystérieuse inondation. La professeure de gymnastique regardant une cassette réalisée par une secte qui présente une version dégénérée de la méthode Carnegie, la professeure d'anglais (Drew Barrymore, productrice du film et vedette d'*E. T.*, l'une des références de Richard Kelly) recommande la lecture de *The Destroyers*, une nouvelle de Graham Greene sur une bande d'adolescents qui détruisent sans raison la maison d'un vieil homme.

S'ÉCHAPPER DU PRÉSENT

Donnie Darko discute régulièrement avec son professeur de physique (Noah Wylie, l'une des vedettes d'*Urgences*) d'*Une brève histoire du temps*, de Stephen Hawking, et de la possibilité d'un voyage dans le temps. Comme le personnage de Michael J. Fox dans *Retour vers le futur*, Donnie Darko est un voyageur spatio-temporel qui ne cher-

che pas tant à explorer le passé qu'à s'échapper du présent.

Donnie Darko est traversé par plusieurs genres cinématographiques, du film catastrophe à la chronique sociale, tous mis en scène avec un même regard sombre. Comme dans *Blue Velvet*, Richard Kelly apprécie les touches surréelles placées dans un cadre trivial – un obèse en survêtement, le gourou d'une secte aux dents blanches et aux pulsions pédophiles – mais à la différence de David Lynch Richard Kelly évolue dans un premier degré troublant. De ce point de vue, Donnie Darko réussit là où échouait *Blue Velvet*. Le spectateur ne peut s'empêcher de partager brutalement et sans distance le mal de vivre de Donnie.

Cette réussite tient sans doute au jeune âge de Richard Kelly, qui avait 23 ans au moment où il a écrit son film, dont les personnages sont une projection de ses propres angoisses. Le refus de considérer l'adolescence comme un rite de passage et la volonté de l'envisager à la manière d'un vieil homme confronté à sa mort annoncée font de Donnie Darko un lointain cousin de *L'Attrape-cœur* de Salinger.

Samuel Blumenfeld

Film américain de Richard Kelly. Avec Jake Gyllenhaal, Drew Barrymore, Jena Malone. (1 h 47.)

From Hell, d'Allen et Albert Hughes • Dans un Londres de cauchemar, l'enquête d'un détective extra-lucide sur l'ancêtre des tueurs en série

Jack l'Eventreur, inventeur du XX^e siècle

FROM HELL commence sur un air de déjà-vu. Son Londres victorien n'est rien d'autre qu'un gigantesque Disneyland macabre où apparaissent prostituées au visage déformé, tenanciers de bar au verbe haut, policiers violents, maisons en brique, le tout nimbé dans un brouillard de circonstance. Comme attendu, les prostituées sont assassinées les unes après les autres par le fameux Jack l'Eventreur. Réalisé par les frères Hughes d'après le roman graphique éponyme d'Alan Moore et Eddie Campbell (publié en France chez Delcourt), *From Hell* évolue entre des maisons d'aristocrates, des hôpitaux, une morgue et une fumerie d'opium fréquentée par un détective aux pouvoirs extralucides interprété par Johnny Depp.

Hanté par un secret inavouable, Johnny Depp noie son chagrin dans des cocktails à l'absinthe et au laudanum, qui nous valent une série de cauchemars expressionnistes dont la fonction, éminemment illustrative, est de coller à l'esprit du roman graphique. Alors que les rêves de Johnny Depp se précisent, ce dernier devient proche d'une des prostituées menacées par Jack l'Eventreur. On se demande par quel malheureux concours de circonstances pareille créature, interprétée par la superbe Heather Graham, en est venue à faire le trottoir à Whitechapel. Le film ne dissipe pas le brouillard entourant ce mystère puisque le spectateur ne la voit jamais dans l'exercice de ses fonctions.

Présenté comme un ancêtre des tueurs en série, immortalisés au cinéma dans *Le Silence des agneaux*

ou *Seven*, Jack l'Eventreur se définit, non sans mégalo-manie, comme l'inventeur du XX^e siècle. Pareille assertion serait recevable si le film des frères Hughes demeurait plus fidèle au roman graphique d'Alan Moore, dont il délaisse la métaphysique et la construction complexe pour le transformer en un whodunit, qui défend la thèse que Jack l'Eventreur se serait trouvé appartenir à l'entourage de la famille royale.

UN FILM DE GHETTO

Les frères Hughes prétendent avoir réalisé un film de ghetto, en cela proche de leurs deux précédents films, *Menace 2 Society* et le remarquable *Dead Presidents*, l'un des rares films à traiter de l'engagement des Noirs américains au Vietnam, malheureusement toujours inédit en France.

Paradoxalement, *From Hell* n'est jamais aussi bon que lorsqu'il s'éloigne des codes du film de ghetto pour devenir un film d'atmosphère. Il devient ce qu'on aurait aimé qu'il reste pendant deux heures : une production de la Hammer (la maison de production anglaise spécialisée dans le cinéma d'horreur dans les années 1960) dotée d'un budget hollywoodien.

S. Bd

Film américain d'Allen et Albert Hughes. Avec Johnny Depp, Heather Graham, Ian Holm, Jason Fleming. (2 h 03.)



le festin de
Juliette
Le nouvel album de Juliette est arrivé !

Juliette en concert

au Casino de Paris
du 19 au 24 mars

EN TOURNÉE : 01/02 Le Mée sur Seine (77), Le Mas
22/02 Chécy (45), Espace George Sand
02/03 Saint-Louis (68), Théâtre La Coupole
16/03 Montpellier, Le Corum
29/03 La Chapelle sur Erdre (44), Espace Culturel Capellia
26 et 27/04 Blagnac (31), Espace Odyssud
14/05 Boulazac (24), Centre culturel et de Congrès Agora
18/05 St Etienne, Festival Paroles et Musiques, l'Espianade
24/05 Roubaix, Le Collisée






Le réalisateur de « Encore » (1996) et « Rien sur Robert » (1999) tourne à Grenoble son prochain film, avec Daniel Auteuil, Kristin Scott Thomas et Jean Yanne. Titre provisoire : « Petites coupures »

Pascal Bonitzer remet sur le métier son joyeux désastre existentiel

GRENOBLE

de notre envoyé spécial

Judi 24 janvier 2002 au matin, dans une grande maison située sur les hauteurs résidentielles de Grenoble, Pascal Bonitzer et son équipe mettent en place une scène du troisième long métrage de l'auteur, provisoirement intitulé *Petites coupures*. Titre marxo-lubitschien, digne d'un cinéaste qui s'est révélé, avec *Encore* (1996) et *Rien sur Robert* (1999), l'un des pionniers de la récente réappropriation de la comédie par le cinéma français d'auteur. Le phénomène est piquant, si on se souvient que Bonitzer, critique aux *Cahiers du Cinéma* de 1969 à 1989, fit partie du « commando » qui a conduit, dans les années 1970, la revue sur une voie plus doctrinaire que cinéphilie. Ce qui ne l'a pas empêché – tout en devenant le brillant scénariste de Jacques Rivette, André Téchiné ou Raoul Ruiz – de signer quelques textes théoriques parmi les plus passionnants des *Cahiers*.

Ses films décrivait la mise en crise de quadragénaires qui finissent par perdre totalement les pédales, en passant du rire à une sorte de cauchemar éveillé. Celui-ci devrait, selon son auteur, s'accrocher dans *Petites coupures* : « Je veux approfondir cette dimension, c'est pourquoi j'ai choisi un personnage qui porte un nom juif et qui évolue dans un décor de montagne, dont l'aura fantastique vient tout droit du romantisme allemand. »

Le film, fondé sur des « souvenirs personnels », continue par ailleurs à creuser le sillon du désastre sentimentalo-existential d'un homme qui refuse d'avoir son âge. Son héros, Bruno, y est un journaliste communiste aux convictions chancelantes. Investi par son oncle Gérard, maire communiste en situation délicate, d'une mission secrète, il va y perdre rien de moins que



Daniel Auteuil, Emmanuelle Devos et Pascal Bonitzer (à droite) sur le tournage du film provisoirement intitulé « Petites coupures ».

quatre femmes en une heure et demie, et frôler la mort. Le film est interprété par deux « stars », Daniel Auteuil et Kristin Scott Thomas, entourés de Pascale Bussièrre, Ludivine Sagnier, Jean Yanne, Catherine Mouchet et Emmanuelle Devos.

On retrouve, ce jeudi matin, Daniel Auteuil (Bruno) et Catherine Mouchet (Anne, la femme de Gérard), dans une scène du début du film, au cours de laquelle celui-ci confie à celle-ci le plus grand mal qu'il pense de sa fiancée du moment, laquelle est censée tout entendre depuis les toilettes avoisinantes (ce plan a été tournée la veille avec Ludivine Sagnier, déjà repartie à Paris).

Choisie en raison de la superbe vue qu'elle offre sur Grenoble, la maison, battue par une pluie persistante, est aujourd'hui environnée d'un épais brouillard, et les éclairagistes qui pallient depuis l'extérieur le manque de lumière pataugent dans une boue profonde. Les défecteurs, le va-et-vient des techniciens,

le bricolage du décor, l'énorme caméra installée sur des rails qui barrent toute la largeur de l'espace, la mise en place des mouvements et la répétition des dialogues : tout ici atteste de l'artificialité du cinéma. Mais cette activité bourdonnante ne prend son sens qu'au mot « moteur », où l'espace de la scène se reconstitue autour des acteurs. Soudain, tout et tous se concentrent, dans une tension, une appréhension et un silence qui tiennent de la communion eucharistique.

UNE ÉQUIPE DÉJÀ SOUDÉE

Le phénomène fonctionne d'autant plus que ce tournage rassemble une équipe qui, pour l'essentiel, a travaillé sur *Va Savoir* de Jacques Rivette et dont la compréhension mutuelle fait de ce tournage une partie de plaisir. Depuis Bonitzer jusqu'au célèbre opérateur William Lubtchansky, en passant par le compagnon de route de ce dernier, le grand Sam, Canadien installé en Belgique et star des chefs éclairagistes.

Rien n'est jamais simple pour autant sur un tournage. Un changement d'angle inopiné, nécessitant trois quarts d'heure d'installation, bouleverse le plan de travail et envoie une partie de l'équipe à la pause-déjeuner où, sous une tente de fortune, Daniel Auteuil souffle, mi-figue, mi-raisin, la bougie du gâteau de son cinquante-deuxième anniversaire. Mais on a pris du retard, il faut se dépêcher. Jean Yanne, qui a rejoint l'équipe au cours du déjeuner, en fait directement les frais, tandis qu'on met en boîte la scène interrompue ce matin. Seul dans la cuisine, il entretient soigneusement, mais avec une lassitude perceptible, son image d'ours mal léché. Bonitzer ? Il ne connaît pas ses films. Son rôle ? Celui d'un maire, croit-il. Sa carrière de réalisateur ? Plus jamais ça, trop de choses ont changé, trop de gens à séduire, au-dessus de ses forces.

Quelques instants plus tard, la scène qui le met en présence de ses partenaires le transfigure, révélant un acteur d'une extraordinaire puissance. Le lendemain matin, au cours d'une scène de confrontation très chargée en dialogues avec Daniel Auteuil, son personnage traite ce dernier de « saloperie de valet de plume de petit intello de mes fesses » avant de faire à son neveu un chantage au suicide. Pascal Bonitzer, plus fébrile qu'à l'ordinaire, redoute cette longue scène, pour laquelle Jean Yanne a disposé de multiples « antisèches » sur le bureau qui lui fait face. La quatrième prise est la bonne, après que la réplique a fusé comme sur un parquet bien ciré. En quittant la maison, on aperçoit fortuitement cette devise, inscrite en lettres noires sur une barrière blanche : « *Carpe diem* ». Ironie de l'histoire ou vérité du cinéma de Bonitzer ?

Jacques Mandelbaum

Le festival angevin présentait l'œuvre intégrale du réalisateur du « Garçu », du 19 au 27 janvier

Une partie de campagne de Maurice Pialat face au public de Premiers plans

ANGERS

de notre envoyé spécial

Maurice Pialat est face à une salle comble. Vient inévitablement le souvenir de la cérémonie du palmarès au Festival de Cannes, en 1987, le « *Je ne vous aime pas* » jeté à la face des festivaliers après la Palme d'or décernée pour *Sous le soleil de Satan*. Quinze ans plus tard, on est à Angers, pour la clôture de Premiers plans, festival consacré aux premiers films et aux rétrospectives. Toute la semaine, on a pu voir tout ce que Pialat a produit de films. Les dix longs métrages, les courts, et cette œuvre singulière et magnifique, longue de six heures, tournée pour la télévision, *La Maison des bois*.

Angers est un festival qui se nourrit de l'enthousiasme public, les salles y sont pleines, celles qui accueillent l'intégrale Pialat n'échappaient pas à la règle. Le réalisateur est tombé dans un guet-apens affectueux, dans une salle remplie de gens qui l'aiment, dont beaucoup d'un amour tout neuf.

Attendu toute la semaine avec inquiétude (par les organisateurs) et scepticisme (par les gens de peu de foi), Maurice Pialat est monté, samedi 26 janvier, sur la scène du Centre des congrès d'Angers avant même qu'on l'y ait invité, mettant à mal le cérémonial prévu. Gérard Depardieu a tout juste eu le temps de dire que le réalisateur « lui manquait » et qu'il cherchait vainement son égal aujourd'hui, que Maurice Pialat se lançait dans un monologue intime sur le temps qui passe de plus en plus vite et qui soudain s'arrête, sur la révélation « *foudroyante* » qui lui avait été faite qu'il ne pourrait sans doute plus tourner en raison de ses soucis de santé. Il a relevé les yeux vers la salle et s'est excusé d'emmener les gens si loin

de l'accueil chaleureux qui lui avait été fait. L'obscurité s'est faite pour que l'on projette *Maître Gallip*, un court métrage tourné en 1962, en Turquie, par Maurice Pialat, fait d'images prises dans les rues d'Istanbul accompagnées d'un texte de Nazim Hikmet.

ÉCLATS ASSASSINS

Le lendemain matin, le cinéaste rencontrait son public, entouré de Yann Dedet, monteur de ses derniers films, et du critique Serge Toubiana. On pourrait faire un florilège des éclats assassins, tournés contre les autres ou contre lui-même, qui ne laissent rien debout de son œuvre (y compris *Maître Gallip*, dont il dit, après l'avoir revu : « *Jusqu'à hier, je croyais que c'était mon meilleur court métrage* ») ni de celle des autres (« *Je n'aime plus Renoir* »). On tente de faire la part de la provocation, de la lucidité (« *C'est facile de ne pas aimer* ») ou « *Il y a une autre manière de procéder : créer la difficulté qui n'existe pas, et ça, je suis le champion du monde* », de l'orgueil : « *Sur la liste des meilleurs films de tous les temps, il y en a de plus mauvais que Van Gogh.* »

La fureur que met Pialat à dépecer le cinéma avec des mots parcourus ses films. Son éternelle déception face aux gens, aux choses et aux films ne l'empêche finalement pas de dire que « *Le cinéma, c'est quelque chose qui tient* ». Et peu de films tiennent aussi bien que ceux de Pialat.

T. S.

Cycle Maurice Pialat à Nantes (« *Le Garçu* », « *La Gueule ouverte* », « *Sous le soleil de Satan* », « *La Maison des bois* »), du 30 janvier au 10 février. Le Cinématographe, 12 bis, rue des Carmélites, Nantes (44). Tél. : 02-40-47-94-80.

LES NOUVEAUX FILMS

American Rhapsody

RÉCIT autobiographique, *American Rhapsody* raconte comment un couple a fui la Hongrie pour les Etats-Unis en 1956, en laissant derrière lui son enfant encore bébé, Suzanne, qu'ils ne réussirent à faire venir que plusieurs années plus tard. Le film d'Eva Gardos montre une double séparation : les parents quittent leur fille, avant que celle-ci ne laisse derrière elle le couple nourricier qui l'a gardée les premières années de sa vie. Adolescente, Suzanne se rebelle contre l'autorité un peu possessive de sa mère et tente de trouver un équilibre en retournant en Hongrie. Eva Gardos, avec une honnêteté sans faille, passe en revue les contradictions et dilemmes que rencontrent ses personnages. Malgré quelques facilités, la mise en scène reste sobre, ce qui fait d'*American Rhapsody* une chronique touchante, très bien servie

par ses interprètes, la jeune Scarlett Johansson en tête. J.-F. R. Film américain d'Eva Gardos. Avec Nastassja Kinski, Scarlett Johansson, Tony Goldwyn. (1 h 43.)

Comme il vient

CE PREMIER long métrage de Christophe Chiesa s'ouvre sur les images tremblantes d'un film familial, tourné en amateur, qui, on le comprend très vite, saisit quelques instants de l'enfance des trois personnages. Un frère ouvrier et une sœur bibliothécaire qui retrouvent leur aînée de retour d'un séjour aux Etats-Unis. Délibérément, le scénario gomme les aspérités de la vie, les histoires qui ont fait chacun des personnages, dans l'espoir de saisir l'instant, comptant sans doute sur les pouvoirs de capture de la caméra numérique. Qu'est-ce qu'il manque alors pour que ces détails insignifiants de la vie de tous les jours deviennent du cinéma, se détachent vraiment des home movies évoqués au début

du film ? De l'énergie, sans doute, un regard plus acéré, peut-être. T. S. Film français de Christophe Chiesa, avec Gaspard Manesse, Laurence Perrot, Sophie Gourp. (1 h 13.)

Demasiado Amor

« TROP D'AMOUR », en français, pour dire les passions qui agitent l'héroïne de ce film mexicain. Beatriz (Karina Gidi), restée seule au pays, se découvre tardivement une vocation d'amante, généreuse de son corps, parcimonieuse de ses passions, qu'elle réserve à un seul homme. Sur ce schéma qui appelle la démesure, Ernesto Rimoch a bâti un film anémique, miné par une mise en scène qui se refuse à la plus élémentaire clarté narrative, au point que les tribulations amoureuses de Beatriz se transforment, sous ce regard-là, en agitation mécanique, aussi passionnante que celle d'un jouet à ressort. T. S. Film mexicain d'Ernesto Rimoch. Avec Karina Gidi, Ari Telch. (1 h 40.)



Driss (Ouassini Embarek), beau marginal marocain dans « Café de la plage », de Benoît Graffin.

Café de la plage

ADAPTÉ d'un récit du Marocain Mohamed Mrabet, recueilli par l'Américain Paul Bowles, *Café de la plage* est un film

plein d'artifices. Celui de l'adaptation littéraire d'abord, menée à l'ancienne dans une épuisante recherche d'équivalences entre mots et images. Celui d'une distribution improbable ensuite, qui fait du Français Jacques Nolot un quinquagénaire marocain analphabète et misanthrope, confronté à des acteurs marocains et au jeune premier Ouassini Embarek, qui joue le rôle de Driss, beau marginal décidé à gagner la confiance de son aîné. Ce qui émerge malgré tout, c'est un réel plaisir de filmer, un regard étrangement attiré par la périphérie de l'histoire (les amours de Driss, sa vie de débrouille) plutôt que par son noeu (le rapport oedipien du jeune homme avec Fouad), un film qui trouve sa vie loin des buts qu'il s'était assignés. T. S.

Film français de Benoît Graffin. Avec Jacques Nolot, Ouassini Embarek, Leïla Belarbi. (1 h 23.)

■ *Le Métier des armes* : la critique de ce film paraîtra dans une prochaine édition.

Le Monde

CONCOURS DU NOUVEAU MONDE

France Inter

L'INDICE DU JOUR

8. L'ÉNIGME DU JOUR "INTERNATIONAL" :

On y tutoie les sommets sous bonne garde.

GAGNEZ AUJOURD'HUI :

1° prix : 1 montre Porsche P10. Valeur : 1 334 €



2° prix : 1 téléphone PDA Mondo Trium. Valeur : 1 006 €



3° prix : 1 livre électronique Cybook et 2 ans d'abonnement à un univers de lecture. Valeur : 927 €



4° au 10° prix : 1 assistant personnel Rolodex. Valeur : 98 €



2 autres indices vous attendent aujourd'hui : sur France Inter et sur le site www.lemonde.fr/concours

Pour gagner l'un des 10 prix du jour :

Consultez le cahier jeu paru dans *Le Monde* daté vendredi 18 janvier, disponible chez votre marchand de journaux, sur le site www.lemonde.fr/concours ou en écrivant à : Concours *Le Monde* BP 1672 - 77838 Ozoir-la-Ferrière cedex. Trouvez la solution de l'énigme ci-dessus, notez votre réponse sur le bulletin ci-contre et renvoyez-le à l'adresse indiquée avant lundi 4 février minuit.

10 bulletins gagnants seront tirés au sort parmi les bonnes réponses. Attention ! Ecoutez le 2° indice sur France Inter mercredi 30 janvier entre 7 h et 9 h, et consultez le 3° indice sur www.lemonde.fr/concours jusqu'au mercredi 30 janvier à 12 h.

Dotation : prix publics. Photos non contractuelles. Jeu gratuit sans obligation d'achat. Règlement du concours déposé chez M° Magnier et Oliveau, huissiers de justice à Roissy-en-Brie, et disponible gratuitement sur le site www.lemonde.fr/concours et à l'adresse ci-dessus (remboursement du timbre au tarif lent en vigueur).

8. Bulletin réponse du mercredi 30 janvier

INSCRIVEZ ICI VOTRE RÉPONSE À L'ÉNIGME DU JOUR :

Votre nom

Prénom

Adresse

Signature*

Abonné oui non

Faites gagner votre marchand de journaux en indiquant son adresse :

Bulletin à compléter en totalité et à renvoyer avant le lundi 04/02/02 minuit à l'adresse suivante :

CONCOURS LE MONDE-SEMAINE 2 / BP 1665
77838 OZOIR-LA-FERRIERE CEDEX

Selon la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant en écrivant à l'adresse ci-dessus.

*Signature des parents pour les mineurs.

Reprise « Le Privé », une nouvelle vision du film noir



PARIS Quand Robert Altman réalise, en 1973, une adaptation du roman de Raymond Chandler *The Long Goodbye* (publié en France d'abord sous le titre *Sur un air de navaja*, désormais avec son titre original, toujours en Série noire), le cinéma américain a depuis quelques années pris diverses libertés avec ses propres mythologies, victimes désormais d'un déficit de croyance. L'auteur de *M.A.S.H.* entreprend durant cette période un processus de relecture des genres cinématographiques, peut-être marqué par un certain cynisme, parfois (et c'est le cas ici) dans une visée de remise en cause à la fois nostalgique et lucide de ce qui avait disparu. Elliott Gould interprète Philip Marlowe, le détective privé à qui, croyait-on, Humphrey Bogart avait donné une incarnation définitive dans *Le Grand Sommeil*, de Howard Hawks.

Altman modernise l'intrigue, située désormais à Los Angeles dans les années 1970. Avec L-

e Privé, le film noir allait subir un traitement radical. Le roman de Chandler était le récit d'une amitié trahie. Marlowe recevait la visite de Terry Lennox, jeune milliardaire alcoolique en fuite, soupçonné du meurtre de sa femme. Il aidait celui-ci, qui, en fait, trompait sa confiance. Prenant des libertés avec le livre, Altman poussera à leurs ultimes conséquences les réactions de son héros dans un final amer et brutal qui déplaira aux gardiens du temple chandlerien. Le détective, incarné avec une nonchalance

gouailleuse par Elliott Gould, est ici un personnage inadapté, infantile, dont l'attachement pour son chat souligne la solitude profonde. Avec ses chevauchements de dialogues abondants et sarcastiques, ses situations poussées parfois jusqu'au burlesque (les délires du gangster joué par Mark Rydell, qui menace le héros de castration, aidé d'une bande d'hommes de main ridicules et stupides – parmi lesquels Arnold Schwarzenegger), sa violence raréfiée mais saisissante (la maîtresse du gangster défigurée par celui-ci à coups de bouteille de Coca-Cola simplement pour intimider Marlowe ; la dernière séquence, d'une brutalité inattendue), son intrigue confuse, le film d'Altman n'hésite pas à brouiller les cartes et à remettre en cause les mécanismes du film noir traditionnel, dont il respectera pourtant, au bout du compte, les grands principes : une vision désabusée de l'humanité et une exaltation de l'individualisme.

Avec le Philip Marlowe de Robert Altman, Hollywood prenait acte, furtivement, du fait que le héros hollywoodien avait changé, qu'il se caractérisait désormais par une certaine inadéquation avec le monde, une incapacité à comprendre l'évolution du temps, une impossibilité d'avoir prise sur la réalité, à l'image de nombreux personnages désaxés et vainement obsessionnels qui peuplent alors ce qui se fait de mieux dans ce qui a été un âge d'or esthétique sinon économique du cinéma américain. Entre dérision et nostalgie, le cinéaste glisse de nombreuses évocations – le gardien de parking imitant les voix des stars hollywoodiennes du passé, la chanson *Hourry for Hollywood* sur le dernier plan – d'une époque révolue.

Le motif musical du film, signé John Williams et Johnny Mercer, est décliné tout le long du récit, joué, chanté, fredonné, entonné par une fanfare mexicaine ou pianoté par des fêtards californiens. Cette répétition souligne la volonté ironique de mise à nu d'une rhétorique usée et de ses effets. Mais le retour de cet invariant sonore suggère aussi, par la diversité des formes de sa restitution, les grandes oppositions (les classes sociales, les sexes, l'innocence et la culpabilité, la fidélité et la trahison) qui structurent un des films hollywoodiens les plus importants de son temps.

J.-F. R.

« *Le Privé* ». Film américain de Robert Altman (1973). Avec Elliott Gould, Nina Van Pallandt, Sterling Hayden, Mark Rydell, Henry Gibson. (1 h 51.) Au cinéma Grand Action, 5, rue des Ecoles, Paris-5*. Tél. : 01-43-29-44-40. Photo : Elliott Gould (veste ouverte) et Arnold Schwarzenegger (à gauche, torse nu). © Collection Christophe L.

PARIS

Tout Aki profite à qui s'en soucie

Comme d'habitude, il faudra attendre sa mort pour que cela devienne officiel, n'empêche que Kaurismaki est un génie, d'ores et déjà et pour l'éternité. Qui en doute peut se rendre à n'importe laquelle des projections de cette intégrale propre à faire le bonheur de tout cinéphile chevronné comme du quidam le plus ignorant des joies du grand écran.

Au cinéma Quartier latin, 9, rue Champollion, Paris-5*. Tél. : 01-43-26-84-65.

Journée portes ouvertes à la Femis

La « grande école » du cinéma reçoit dans ses murs. Les enseignants, les élèves et les usagers expliquent le cursus et les possibilités nombreuses du lieu. L'occasion pour les nombreux impétrants de découvrir l'atmosphère et les espaces de ce lieu, pour tous ceux qui nourrissent les fantasmes les plus élégiaques ou les plus hostiles de juger in situ.

Le 2 février de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures, 6, rue Francœur, Paris-18*. Tél. : 01-53-41-21-94.

Swingtime au Châtelet

Moment de choix dans la toujours passionnante programmation de la Cinémathèque de la danse : la réédition de *Sur les ailes de la danse*, de George Stevens, avec Fred Astair et Ginger Rogers, musique de Jerome Kern, chorégraphie de Hermes Pan, dans le décor du Châtelet. Aucune raison de faire la fine bouche.

Le 3 février à 19 h 30 au Théâtre du Châtelet, place du Châtelet, Paris-1*. Réservations : 01-40-28-28-40.

VAL-DE-MARNE

Ciné-Junior

Dix-huit cinémas du département s'associent durant deux semaines pour proposer aux spectateurs (de tous âges) de très nombreuses opportunités de découvrir d'autres images et d'autres sensations que celles formatées pour circonvier la

tranche sociogénérationnelle à laquelle ils sont supposés appartenir. Parmi les nombreux hommages, avant-premières et coups de chapeau, signalons au moins le grand Garry Bardine et son impayable *Nounou*. Du 30 janvier au 12 février. Tél. : 01-45-46-23-44.

TOULOUSE

Espace et territoires

Un colloque, des projections, des ateliers et un hommage à Agnès Varda sont au programme de cette manifestation originale organisée sous l'égide du Clemi (Centre de liaison de l'enseignement et des moyens d'information). Animé par un des meilleurs connaisseurs du documentaire en France, François Niney, cet ensemble de rencontres organisées autour de quatre thèmes (« La Terre nous appartient » ; « Traduire l'espace : rendre les distances » ; « Espace d'exclusion – Non-lieux nomades » ; « Espaces communs – espace public ») invite le public à réfléchir en compagnie de spécialistes (cinéastes, géographes,

journalistes,...) sur la manière dont le cinéma change la perception du monde.

Les 30 et 31 janvier, et le 1^{er} février à la Cinémathèque de Toulouse, 69, rue du Taur. Tél. : 05-62-30-30-10. Rétrospective Varda du 29 janvier au 6 février.

YVELINES

Polar dans la ville

Le festival à beau se dire de Saint-Quentin-en-Yvelines, il occupe désormais aussi cinq autres cités de ce département : films, expositions, spectacles, rendez-vous avec des écrivains, composent le riche menu de cette 7^e édition, parrainée par l'ancien commissaire et désormais producteur de radio Eric Yung. Parmi les perles rares à recommander aux cinéphiles, à côté des titres les mieux connus : *The Mission*, de Johnny To, ou l'étonnant *Crossing Guard* de Sean Penn avec Jack Nicholson.

Du 30 janvier au 13 février à Saint-Quentin-en-Yvelines, Elancourt, Trappes, Plaisir, Saint-Cyr-l'École et Montigny-le-Bretonneux. Tél. : 01-30-51-46-06.

UN TAXI À PÉKIN, DE NIN YIN

Cauchemar dans la ville

CINÉASTE très indépendante, Nin Yin mène depuis une décennie une œuvre tout entière consacrée à l'observation attentive d'un corps malade et pourtant bien vivant, aimé et redouté. Ce corps s'appelle Pékin, dont ce nouveau film est un troisième portrait, dans des tonalités très différentes des deux précédents. Après l'évocation tendre et souriante des rapports dans un groupe de vieillards amateurs d'opéra dans *Zhao Le*, joué pour le plaisir en 1992, après le documentaire cruel et virulent *Ronde de flics à Pékin*, en 1995, ce nouveau volet emprunte un chemin inédit, et d'abord déroutant. Le film s'ouvre sur une série d'altercations dans le même cadre fixe au bureau des divorces, auxquelles succède une



scène violente entre le jeune homme et sa femme, qui finit par le plaquer au milieu de la rue.

Le jeune homme, Dezi, est chauffeur de taxi. Des péripéties de sa vie sentimentale à la chronique des rencontres que suscite son métier, *Un taxi à Pékin* semble d'abord un portrait psychologique

de la condition urbaine dans une métropole chinoise contemporaine. Cette première impression est brouillée par la multiplication des silhouettes, l'instabilité des situations dans lesquelles le personnage est successivement montré. On pense alors plutôt à un kaléidoscope sociologique, montage d'instantanés significatifs de l'émiettement des rapports humains sous la pression d'une modernisation accélérée et incontrôlée. Malgré leur intérêt, ces deux pistes – psychologique et sociologique – auraient vite montré leurs limites. Mais le carburant d'*Un taxi à Pékin* n'est ni romanesque ni descriptif, il est poétique.

A mesure que Dezi s'enfonce dans ses errances tarifées, ses dérives dans les boîtes branchées et ses dragues sans lendemain, le décor nocturne de la mégapole en chantier, traitée en lumières expressionnistes, et l'ivresse morbide qui engourdit peu à peu le quotidien du personnage donnent forme à ce qui s'apparente davantage à un cauchemar qu'à un constat. Les scintillements hyperréalistes du passage à l'économie de marché et la grisaille délavée de la dissolution d'un monde traditionnel, les talents qui déréalisent et les compositions glacées qui suggèrent l'emprise de l'esthétique publicitaire murmurent une effrayante berceuse. L'élégance des plans comme la violence des ruptures de ton laissent sourde un trouble qu'aucune explication ne résout : l'angoisse de ce qui, au-delà du jeune homme qui la parcourt sans fin, travaille les entrailles de la ville elle-même.

Jean-Michel Frodon

Film chinois, avec Yu Lei, Zuo Bai-tao, Tao Hong, Gai Yi. (1 h 20.)

Ô VOUS MES OIES !, DE LIDIA BOBROVA

Le passé d'une illusion

Ô VOUS MES OIES ! est le premier film de Lidia Bobrova, cinéaste révélée par un film postérieur, *Dans ce pays-là* (1997). Il s'agit de l'adaptation en 1991, par la réalisatrice, de son propre scénario de fin d'études. Le titre renvoie à une chanson populaire russe qu'un homme, dans une époque antérieure, chantait à ses trois fils. Quelques années plus tard, on retrouve l'un des trois garçons aperçus enfant en prologue. Il est chômeur et habite à la campagne, silhouette barbu et émaciée, vivant avec une épouse devenue couturière à domicile pour faire bouillir la marmite. Quelques virées alcoolisées et une tentative de mendicité, stoppée par la police, plus tard, et voici que débarque le frère, fraîchement sorti de prison où il a visiblement passé plusieurs années. Il est chassé après quelques beuveries par sa belle-sœur, se met à errer, rencontre une clocharde qu'il prend sous sa protection et revient visiter son autre frère. Les personnages du film de Lidia Bobrova sont des humiliés et des offensés, des figures immuables de la culture russe dont les images en noir et blanc restituent une existence concrète de boue, d'ennui et de tranquille désespoir. Situait son action en 1980, la cinéaste laisse percevoir, en contrepoint lointain (et cette distance à l'égard des personnages est une donnée essentielle du film), le poids d'une société dont on devine le caractère coercitif en même temps qu'on en ressent le déclin. La figure du père des trois personnages principaux, aperçue en prologue, semble renvoyer à un passé qui n'est pas seulement celui de l'enfance mais aussi celui d'une époque de sérénité qui aurait depuis basculé dans le chaos. Strange sensation.

J.-F. R.

Film russe, avec Vlatcheslav Sobolev, Yori Bobrova, Nina Oussatova. (1 h 28.)

Sélection DVD

par Jean-François Rauger

TAKESHI KITANO

Kids Return

Kids Return, de Takeshi Kitano, décrit le parcours sur quelques mois de deux collégiens, deux mauvais sujets, faisant le désespoir de leurs enseignants et qui tentent chacun de trouver une voie après l'école tout en refusant le travail salarié.



la vie parisienne
opéra bouffe de Jacques Offenbach
mise en scène de Jérôme Savary
à partir du 1^{er} février 2002
location : 0 825 00 00 58
Opéra Comique
Théâtre Musical Populaire

L'un d'eux essaiera de devenir champion de boxe, l'autre sera un gangster. La paresse du premier, pourtant doué, le manque de courage du second, effrayé par la violence, les conduiront à l'échec. Dans un entretien donné lors de la présentation de *Kids Return* à Cannes, Takeshi Kitano expliquait les destins respectifs de ses deux héros par l'absence d'une véritable culture de la démocratie au Japon. Ce film majeur, dans un style privilégiant une forme de désespoir burlesque, se veut le portrait de deux laissés-pour-compte de la société japonaise moderne, victimes du féodalisme rampant qui semble encore guider les relations humaines. Il est édité par le Studio Canal, dans une collection dirigée par Jean-Pierre Dionnet. Un *making of* du film (« Kitano au travail ! ») et une courte interview du cinéaste expliquant les différences de réception du film entre la France et le Japon, qui l'a vu comme une œuvre optimiste, complètent le DVD.

1 DVD (vendu avec un autre DVD, *Violent Cop*), couleur, v.f. ou v.o. sous-titrée, 1 h 41, Studio Canal.

RYU MARAKAMI

Tokyo Decadence

Première mise en scène de l'écrivain Ryu Marakami, *Tokyo Decadence* est un autre portrait du Japon contemporain à travers la réactualisation d'un thème central dans la littérature et le cinéma nippons : la prostitution. L'héroïne du film est Ai, une jeune prostituée spécialisée dans le

sadomasochisme. Différents rites de soumission ou d'humiliation sont ainsi décrits avec une froideur clinique. Le matérialisme de la société est donné comme une clé pour comprendre le souci et l'angoisse de businessmen acharnés à recourir à des pratiques sexuelles extrêmes. Au-delà de la crudité des situations qu'il décrit, avec d'ailleurs une conscience très juste des exigences psychiques des rituels filmés – théâtralisation, oubli de soi... –, *Tokyo Decadence* devient une métaphore sur le nécessaire besoin de fiction, fût-elle celle d'un contrat tarifé maître-esclave, dans une réalité informe et désespérante. Le DVD, à l'exception d'un court texte critique sur le film, ne contient pas de suppléments.

1 DVD, couleur, v.o. sous-titrée, 1 h 47, Films sans frontières.

MAMORU OSHII

Ghost in the Shell

Le cinéma d'animation représente exemplairement cette volonté de fuite perceptible dans les œuvres qui arrivent aujourd'hui du Japon. *Ghost in the Shell*, de Mamoru Oshii, imagine un monde futur dans lequel réel et virtuel s'enchevêtrent dans un quadrillage arachnéen d'univers différents. Un groupe de policiers cybernétiques mené par une sculpturale femme-flic part en guerre contre un ennemi virtuel qui veut contrôler l'ensemble des réseaux informatiques du monde.

Réflexion sur ce qui fait l'essence de l'humanité (les robots ont-ils une âme ?), alternance de combats confus et violents et de pauses méditatives, le film renvoie à un imaginaire adolescent angoissé par l'évolution des technologies contemporaines pouvant mener vers le chaos. Le DVD convient particulièrement bien à une œuvre dont les mécanismes reposent sur une restitution graphique des personnages et des lieux conjuguée à un hyperréalisme du son époustouffant, qui achève de convaincre de la singularité du genre. Le DVD contient divers suppléments, dont un reportage sur les coulisses de la réalisation.

1 DVD, couleur, v.f. ou v.o. sous-titrée, 1 h 25, Fox Pathé Europa.

INOSHIRO HONDA

Rodan

Rappelons qu'une des origines du fantastique cinématographique japonais est constituée des films de grands monstres des années 1950. *Rodan* date de 1956. Il s'agit du premier film de grands monstres nippons en couleurs, réalisé, après le succès de *Godzilla*, par Inoshiro Honda, qui ne fut pas, comme le rappelle l'entretien avec Nicolas Saada qui figure en complément, uniquement le grand spécialiste de ce type de films mais un cinéaste à la filmographie diversifiée. Le surnaturel cinématographique mêle ici la peur atomique à la poésie des cauchemars infantiles.

1 DVD, couleur, v.o. sous-titrée, 1 h 22, Canal+ vidéo Cinéma de quartier.

LES MEILLEURES ENTRÉES EN FRANCE

		Nombre de semaines d'exploitation	Nombre d'entrées *	Nombre d'écrans	Evolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1	Vanilla Sky	1	522 262	597	-	522 262
2	Spy Game	3	221 440	514	▽ -30 %	1 141 078
3	Le Seigneur des anneaux	6	213 686	586	▽ -31 %	6 216 099
4	Astérix et Obélix : Mission Cléopâtre	-	194 513	700	-	194 513
5	Harry Potter à l'école des sorciers	8	167 298	563	▽ -28 %	8 804 736
6	Bandits	2	145 401	297	▽ -36 %	413 857
7	Les Autres	5	113 888	365	▽ -24 %	1 314 891
8	Le Peuple migrateur	7	108 041	464	▽ -18 %	2 287 573
9	Tanguy	10	77 220	278	▽ -38 %	3 871 989
10	Se souvenir des belles choses	3	75 565	199	▽ -15 %	297 162

Avant même sa sortie nationale mercredi 30 janvier, *Astérix et Obélix : Mission Cléopâtre* est déjà en quatrième place dans le classement, car le film a bénéficié, dimanche 27 janvier, de 700 séances en avant-première, ce qui a suffi à attirer près de 200 000 spectateurs. Cette pratique, rare en France, du moins à une telle échelle, est courante aux Etats-Unis, où les distributeurs usent du même stratagème pour gonfler les chiffres de sortie et annoncer triomphalement des records d'entrées historiques auxquels prétend le film d'Alain Chabat. En tête du classement, *Vanilla Sky* réussit un chiffre conforme au statut de Tom Cruise et dans la lignée du succès du film aux Etats-Unis. Néanmoins, la moyenne par salle impressionnante de *Vanilla Sky* (875 entrées par écran, la plus forte de la semaine) doit être relativisée en regard de la forte exposition dont bénéficie le film (597 écrans). Sans bouche à oreille, ce thriller d'anticipation risque de s'effacer devant la tornade *Astérix*. En 11^e et 13^e place, *Braquages* et *Tai-Chi Master*, avec Jet Li, trouvent leur public avec respectivement 74 000 et 65 000 entrées sur seulement cent salles. Dans les sorties réduites, *Porto de mon enfance* de Manoel de Oliveira, se révèle un succès et totalise près de 6 000 spectateurs dans ses neuf salles

Source : Ecran total * Période du mercredi 23 janvier au dimanche 27 janvier inclus

Marie Brassard, l'itinérante du théâtre

La comédienne québécoise présente à Paris une pièce inspirée de ses rêves, son premier spectacle sans son compagnon de route, Robert Lepage

MONTRÉAL

de notre envoyé spécial

La neige est en retard cette année. Square Saint-Louis, en ce dimanche d'automne à Montréal, les dernières feuilles d'érable attendent le coup de grâce. Circulation rare, feutrée. Rue Saint-Laurent, le cinéma Méliès déploie des espaces d'aéroport, qui répercutent étrangement les sons. Au programme : *La Pianiste* et *Kandahar*. L'auteure-comédienne Marie Brassard a donné rendez-vous au restaurant du complexe. Côté fenêtre. La lumière caresse ses pommettes hautes sous la frange courte. Ciel et couettes sinisans.

Marie Brassard a vu venir l'embourgeoisement du plateau Mont-Royal. Elle demeure plus bas, près de Chinatown, entre un commerçant tunisien et un indien. Il y a là d'anciens entrepôts, sommairement aménagés par des artistes, avant que les promoteurs ne commencent à expulser, tout en empochant la plus-value « bohème ». Marie tient à raconter cela, d'un ton détaché. Après tout, elle a vu la même chose à Berlin, sans doute sa ville favorite, à Londres et à Paris, qu'elle n'aime pas moins.

« Ville moyenne, classe moyenne. » Ainsi résume-t-elle Trois-Rivières, où elle est née. Mère modeste, excentrique. On vient de Montréal acheter les chapeaux qu'elle dessine. Une artiste, trop rentrée. Cela aussi, elle y tient : parler de sa mère, morte d'un cancer. Marie avait 15 ans. « *Quand j'étais plus jeune, je pensais qu'il [le cancer] manifestait une frustration, une réalisation non concrétisée. Un peu l'histoire de ma mère.* » Marie se gardera des frustrations.

« Souvent, dit-elle, les artistes ont dû lutter contre leur famille pour imposer leur art. Pas moi. » Quelle forme choisir ? On la voit peintre. Quand elle annonce au père qu'elle sera actrice, c'est une autre affaire. Elle quitte l'école à 16 ans. Entre aux Beaux-Arts. Mais c'est la route qui l'attire. Direction : le Mexique, en stop. Pourquoi ? « *Pour voir.* » Elle veut « tout » voir. Elle appuie sur le « tout » en balayant grand autour. De l'art et du voyage. Des amis la poussent à une audition au conservatoire de Québec. Reçue. « *Luxe* » de ne faire que ça pendant trois ans. Mais vivre du théâtre, c'est bon pour les autres. Elle ne veut pas l'imaginer. « *Devenir une actrice établie ou faire de la télévision ne m'intéressait pas.* » Les jambes lui démangent. Il leur faut de la conversation. Elle commence à apprendre le chinois, et songe au Japon, pour le buto, son ascèse et ses mouvements. Le moment est venu de rencontrer Robert Lepage, alors peu connu.

Jusqu'alors, Marie est atterrée par le man-

BIOGRAPHIE

► 1962

Naissance à Trois-Rivières, (Québec).

► 1983

Conservatoire d'art dramatique de Québec.

► 1991

« Le Polygraphe », avec Robert Lepage.

► 2001

« Jimmy, créature de rêve », au Festival des Amériques, Montréal.

que d'audace des jeunes metteurs en scène québécois. Robert Lepage la « fascine » immédiatement. Elle a vu ses premières œuvres. Elle s'est dit : « *J'aimerais jouer avec lui.* » Et lui, qui ne sait rien de sa passion extrême-orientale, lui demande de s'investir dans un spectacle sur l'immigration chinoise au Canada. Elle sera coauteur et interprète de *La Trilogie des dragons* (1985). Un succès planétaire, qui traversera vingt-quatre pays en six ans.

« ARRÊTER LE VOYAGE, C'EST LA MORT »

Désormais, l'art et le voyage marchent ensemble. Marie a trouvé la vie cherchée. Durant quinze ans, sa carrière et celle de Robert Lepage sont liées. Ils feront huit spectacles ensemble, tapant la route de Scandinavie en Mexique. Retenons au moins *Le Polygraphe* (1990), qu'ils signent tous deux et qu'elle adaptera pour lui au cinéma, avant d'en diriger la mise en scène avec une équipe japonaise à Tokyo.

Ce qui intéresse Marie, c'est la création. Elle n'a pas envie d'interpréter Phèdre. Seul Hamlet, peut-être, saurait la tenter. « *Créer* » : elle aime jusqu'au mot, qu'elle répète à satiété. Mais se dit trop impressionnée par les écrivains. Elle écrit, bien sûr, rien que pour elle, parce qu'elle pense n'avoir

pas le « souffle » nécessaire. « *Avec Robert, on écrivait, on improvisait, je dessinais mon costume et on créait d'une manière globale. Robert est très ouvert à ce qu'on peut lui apporter. Un chef d'orchestre.* »

Quand elle ose se lancer seule, *Jimmy, créature de rêve* apparaît. Pendant deux ans, elle a noté ses rêves de manière régulière, jusqu'à se trouver à la tête « *d'une véritable banque de rêves* ». Elle est fascinée par leur contenu, et plus encore par leur formulation, en répliques de théâtre « *qu'on mettrait un mois à formuler* ». Elle s'émerveille de leur liberté sans limites. « *On trouve rarement ça sur scène. Des structures qui n'ont rien à voir avec les structures dramatiques logiques. Un chemin obligé vers la poésie.* »

« *Dans Jimmy, créature de rêve, je parle beaucoup de moi. Mais ce n'est pas formulé. Jimmy n'existait pas dans mes rêves. Je les ai adaptés pour l'y faire entrer. Quand j'étais petite, je me demandais toujours si les êtres vus en rêve existaient quelque part. Quand on transcrit régulièrement ses rêves, on s'aperçoit qu'on retourne dans les mêmes lieux. Est-ce qu'on crée cet univers comme si on était des dieux ? Est-ce que les rêves continuent quand on arrête de rêver ?* »

Ce jour d'automne, Berlin lui manque. Son ébullition. Surtout depuis la chute du

mur. Elle ne s'installera pas à Montréal. Ni ailleurs. « *Arrêter le voyage, pour moi c'est la mort.* » Elle a besoin de mouvement, pour respirer. Barcelone aussi lui manque. Une chambre l'y attend. Elle aime l'hôtel : « *Je m'y sens aussitôt chez moi.* » Quand elle reste un certain temps au même endroit et que les objets s'accablent autour d'elle, elle étouffe. L'asthme guette. Sa liberté, c'est de ne rien posséder.

Elle vient de lire le livre de Nelly Arcand (elle ne dit pas Putain). « *Son écriture m'a fait penser à Koltès. On a l'impression d'entendre l'auteur penser. Elle tombe de nulle part, comme ça, c'est beau.* » Marie Brassard lève son front frangé et signe : « *Seul le refus d'entrer dans le moule commun, de suivre les modes d'emploi, seule la volonté de créer quelque chose d'infiniment personnel nous justifie. Et ça ne peut être que le fruit de la solitude. Ainsi, et uniquement ainsi, on rejoint tout le monde, parce que la solitude est commune à tous.* »

Jean-Louis Perrier

« *Jimmy, créature de rêve* », de et avec Marie Brassard. Petit Odéon, place de l'Odéon, Paris-6°. Tél. : 01-44-41-36-36. De 7,50 € à 10 €. Du mardi au samedi, à 18 heures. Jusqu'au 16 février.



PHILIPPE LÉVY

LES GENS DU MONDE

■ Quinze ans après sa réalisation, un des films les plus étonnants de Jean-Luc Godard, *Le Roi Lear*, devrait enfin être distribué en France, le 15 avril. Parole sur l'art inspiré de la pièce de Shakespeare, ce film, interprété par Norman Mailer, Woody Allen, Léos Carax, Peter Sellars, Molly Ringwald, Julie Delpy et Godard lui-même, est resté inédit après sa présentation à Cannes en 1987, à la suite de la faillite de ses producteurs, Menahem Golan et Yoram Globus.

■ La commercialisation de cartes postales du Reichstag empaqueté nécessitera désormais une licence de ses auteurs, le couple Christo et Jeanne-Claude. La Cour constitutionnelle allemande a donné raison aux artistes américains, le 24 janvier, en interdisant à une agence de photos de vendre de telles cartes postales, arguant que le bâtiment était une œuvre temporaire.

■ L'actrice Carole Bouquet, qui a été Bérénice pour la télévision, répète *Phèdre*, de Jean Racine, dont elle va interpréter le rôle-titre, sous la direction de Jacques Weber, au Nouveau Théâtre de Nice, du 15 février au 16 mars. Elle sera accompagnée notamment de Niels Arestrup (Théramène), François Feroletto (Hippolyte), Jacques Frantz (Thésée) et Farida Rahouadj (Cenone). *Phèdre* est la dernière production de Jacques Weber au Nouveau Théâtre de Nice, qu'il a dirigé de 1986 à fin 2001.

■ Lieu mythique à Asbury Park (New Jersey) pour les fans de Bruce Springsteen, puisque le chanteur américain y fit ses débuts, le Stone Pony vient d'échapper à la destruction, programmée dans le cadre d'un plan d'urbanisme. Il sera finalement intégré dans un projet de revitalisation du front de mer de la cité balnéaire, située à une heure en voiture de New York. La décision initiale était d'autant plus incompréhensible que le Stone Pony, ouvert en 1974, constitue la seule attraction touristique d'Asbury Park, Bruce Springsteen y donnant régulièrement des concerts-surprises. Le club a également accueilli des stars locales comme Patti Smith et Jon Bon Jovi.

■ Chelsea Clinton, qui assistait seule à Paris aux défilés de haute couture, a rencontré, pour la première fois, la chanteuse Madonna. Chelsea s'est dite « un peu éblouie par tout ça ».

■ Sidney Poitier sera récompensé pour l'ensemble de sa carrière lors de la cérémonie des Oscars, en mars.

■ L'écrivain Ray Bradbury, âgé de 81 ans, se souvient de sa jeunesse à Los Angeles : « *Je traînais autour des studios et on m'a pris en photo avec Marlene Dietrich, ce qui n'était pas rien pour un adolescent de 14 ans, et puis Jean Harlow m'a embrassé sur la joue. Ça brûle encore là, après toutes ces années.* »

RADIO

► Première édition

7 h 15 France-Culture Pierre Assouline reçoit l'auteur antillais Patrick Chamoiseau pour son dernier roman paru, *Bibliographie des derniers gestes* (éd. Gallimard, coll. « Blanche »). Autre invité, Farouk Mardam Bey, directeur éditorial de Sindbad-Actes Sud, conseiller littéraire à l'Institut du monde arabe et directeur de *La Revue d'études palestiniennes*.

► Le Fou du roi

11 h 06 France-Inter Pour son émission de rires et de mises en boîte, Stéphane Bern reçoit l'actrice Miou-Miou, Arno Elias et Michael Jones

► Personne n'est parfait

19 h 30 France-Culture Le sujet du jour de l'émission de Marc Voinchet, *Le Rire au cinéma*, traite de la sortie d'*Astérix et Obélix : Mission Cléopâtre*. L'invité est Olivier Mongin (*Esprit*), auteur d'*Eclats de rire*, troisième volume des *Variations sur le corps comique*, qui s'intéresse notamment aux changements qui affectent le rire, quand celui-ci passe du grand au petit écran.

► Pelléas et Mélisande 20 h 40 Radio Classique Créé à l'Opéra-Comique, à Paris, en 1902, *Pelléas et Mélisande*, de Claude Debussy, fut l'occasion d'un scandale mémorable mais reste aussi l'œuvre signant l'acte de naissance de l'art lyrique au XX^e siècle. Ce soir, Pierre Boulez dirige l'orchestre du Royal Opera House de Covent Garden.

DOMINIQUE DHOMBRES

Le travail des Français

CELA sera peut-être un des thèmes de la campagne présidentielle. Eurostat, l'office des statistiques de l'Union européenne, a fait passer en dix ans la France de la troisième à la douzième place en Europe en matière de richesse par habitant. « Complément d'enquête », le magazine de Benoît Duquesne, sur France 2, posait hier soir la question : sommes-nous encore compétitifs, nous Français, ou bien sommes-nous sur le déclin ? Les reportages réalisés dans une dizaine d'entreprises françaises brossent un portrait assez éloigné du catastrophisme souvent pratiqué par le Medef. Les déclarations de certains patrons, en octobre 1997, lors de l'annonce de la loi sur les 35 heures, paraissent rétrospectivement assez ridicules.

En décembre 1997, Paul Fontaine, directeur général des Cristalleries d'Arques, premier employeur privé du Pas-de-Calais, prévoit des licenciements en masse et même une délocalisation. Les 35 heures ont été mises en place, et les ouvriers qui bénéficient désormais de deux jours de repos d'affilée, jadis impensables, sont plutôt satisfaits. Il n'y a eu ni licenciements ni délocalisation. Le constat est également positif dans

une petite entreprise, qui vit au rythme des saisons, Arbres et Paysages dans l'Essonne, spécialisée dans l'élagage des arbres. Dans les deux cas, le nombre d'heures effectuées a diminué, mais les cadences ont augmenté.

« Complément d'enquête » recense quelques-unes des singularités françaises : c'est un pays où l'on arrive plus tard au cours de sa vie sur le marché du travail et où on le quitte également plus tôt. Il y a donc une moins grande proportion de la population en activité en France qu'ailleurs. C'est un tableau très contrasté qui se dégage de ce survol. Renault est devenue une entreprise mondiale qui produit des voitures en Corée, en Turquie, au Mexique et au Brésil, et qui a pris le contrôle de Nissan en mars 1999. Ensemble, les deux constructeurs sortent 5 millions de véhicules par an et forment le quatrième groupe automobile de la planète. Au technocentre de Renault, à Guyancourt, on parle volontiers anglais et on trouve des sushis à la cafétéria. Pendant ce temps, la SNCF reste responsable de la moitié des jours de grève en France et, si l'on écoute ce jeune syndicaliste à l'accent du midi et aux cheveux longs, ce n'est pas près de changer.

TÉLÉVISION

Les entretiens de Laure

Elle est, avec Loana, l'une des deux seules vraies rescapées du premier « Loft Story » que lança M6, il y a presque un an. Laure de Lattre, en plus d'une chronique à Europe 1, anime depuis novembre 2000 une émission de 26 minutes sur Téva, intitulée « Laure de vérité ». La donzelle y reçoit un(e) invité(e), dans une atmosphère intimiste propre à la confiance. Plusieurs personnalités s'y sont déjà prêtées, avec plus ou moins de bonheur, de Jean-Pierre Mocky à Doc Gynéco, de Stéphane Bern à Pascal Sevran (l'entretien le plus réussi). Aujourd'hui, c'est l'humoriste Sylvie Joly qui s'installe dans le canapé rose. Promotion oblige. Laure insiste d'ailleurs un peu trop sur la cassette vidéo, le DVD et la tournée de Sylvie Joly. L'entretien qu'elle dirige n'a toutefois pas à rougir de la comparaison avec d'autres. Sylvie Joly explique à Laure pourquoi elle a changé plusieurs fois de métier (avocate, vendeuse de « fringues d'occase » puis artiste comique), comment elle a lancé Pierre Palmade et pourquoi elle a épousé la « perle des hommes » (dixit Laure). Pas de quoi hurler à la découverte télévisuelle, pas de quoi non plus charger de tous les maux une demoiselle dont on peut imaginer qu'elle bonifiera son émission, notamment en arrêtant de rire à tout bout de champ, y compris quand son invitée évoque la période où la peine de mort existait encore. — Y.-M. L.

« **Laure de vérité** », mercredi 30 janvier, 8 h 30, Téva.

NE PAS MANQUER

► La Séparation

13 h 40, CineCinemas 3 Adapté d'un roman de Dan Franck, *La Séparation* est le troisième film de Christian Vincent, que *La Discrète*, avec Fabrice Luchini et Judith Henry, avait révélé au public et à la critique, en 1990. Ici, un couple contemporain (Daniel Auteuil et Isabelle Huppert) se déchire à partir de la présence réelle ou hypothétique de l'amant d'Anne.

Confidences de proches, images d'Anne saisies par le caméscope inquiet de Pierre, désir de paroles qui jamais ne se concrétise : *La Séparation* ajoute une pierre de plus à la construction du mystère Christian Vincent.

► Les Confréries étudiantes américaines 20 h 45 Planète Il n'y a pas que l'ENA qui offre un réseau de relations et de pouvoir. Aux Etats-Unis, les étudiants des grandes universités tentent d'entrer, pour 200 000 d'entre eux,

dans l'une des confréries aux consonances grecques, qu'il s'agisse d'Alpha Chi Omega ou Kappa Alpha Beta. L'intégration à ce type de sociétés « secrètes » sert de sésame, susceptible de mener vers les allées du pouvoir. C'est cet univers déconcertant, assez vite agaçant à force de mièvrerie et de brutalité mêlées, que filme Stuart Greig.

► Violences conjugales

20 h 55 France 3 Un reportage signé Lucile Bellanger et Xavier Deleu, diffusé dans le cadre de l'émission « Des racines et des ailes », qui explique qu'en France une femme sur dix entre 20 et 60 ans est victime de violences conjugales. Des couloirs de l'Hôtel-Dieu au centre d'hébergement de Périgueux, le magazine fait parler et témoigner des victimes.

► Toute la ville en parle

20 h 55 France 2 Après TF1, qui s'était intéressée par le biais de *Nature mortelle* (avec Sophie Duez) aux problèmes de la pollution de l'eau, France 2 propose *Toute la ville en parle*, une fiction écrite par Yves Laurent et réalisée par Marc Rivière, avec Valérie Kaprisky en vedette. Elle joue le rôle de Fabienne Serrant, candidate écologiste opposée à un maire gentiment magouilleur, interprété par Guy Marchand.

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 29 JANVIER

TF1

14.45 Le Dernier Aveu Téléfilm. Stanley Dohen. Avec Steven Weber (EU, 1999). **16.30** Alerte à Malibu Série **17.25** Melrose Place Série **18.15** Exklusif **18.50** L'euro ça compte **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo, Journal, Météo.



20.55 QUI VEUT GAGNER DES MILLIONS ? Spéciale Pièces Jaunes. Jeu présenté par Jean-Pierre Foucault. Invités : Michel Leeb, Mimie Mathy, David Douillet, Véronique Genest, Marc Lavoinne, Jean d'Ormesson, Mathilde Seigner, Gérard Jugnot. **21.56** **22.40** Le Temps d'un tournage Magazine.

22.45 LE DROIT DE SAVOIR Enquête sur les dérives du tourisme sexuel. O. Documentaire. Pol Gornek et Céline Hue. Magazine présenté par Charles Villeneuve. 615829 **0.30** Mode in France Printemps-été 2002.

1.32 Météo **1.35** Reportages Une famille formidable **2.05** Très chasse Le chevreuil **2.50** Histoires naturelles Balades ramboitaines. Savoir chasser avec son chien. L'œil du lynx. Documentaire (145 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.35 Les Légions de Cléopâtre ■■ Vittorio Cottafavi. Avec Georges Marchal, Conrado Sanmartin, Linda Cristal (It. - Fr. - Esp., 1959, v.o., 100 min) **CineClassics**
14.00 Mort à Venise ■■■ Luchino Visconti (It. - Fr., 1971, 125 min) **Cinétoilette**
15.35 Jugé coupable ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1999, v.m., 120 min) **CineCinemas 1**
16.50 Paris, Texas ■■ Wim Wenders (Fr. - GB - All., 1984, v.o., 145 min) **Cinéfaz**
17.10 Les Vestiges du jour ■■ James Ivory (Etats-Unis, 1993, v.o., 130 min) **Cinéstar 2**
17.20 Le Verdict ■■ Don Siegel (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 90 min). **TCM**
20.45 La Rivière ■■ Mark Rydell (Etats-Unis, 1984, v.m., 120 min) **CineCinemas 3**
22.15 Le Roman de Mildred Pierce ■■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1945, N., v.o., 105 min) **CineClassics**
22.45 Dernières heures à Denver ■■ Gary Fleder (Etats-Unis, 1995, 110 min) **TF 6**
22.50 Journal intime ■■■ Nanni Moretti (Fr. - It., 1994, v.o., 95 min). **Paris Première**
23.20 A mort l'arbitre ! ■■ Jean-Pierre Mocky (France, 1984, 80 min) **Canal Jimmy**
0.20 America, America ■■ Elia Kazan (Etats-Unis, 1963, N., v.o., 170 min) **Cinétoilette**

FRANCE 2

14.55 Un cas pour deux **16.00** Commissaire Lea Sommer **16.50** Un livre **16.55** Des chiffres et des lettres **17.30** Qui est qui ? **18.05** Friends Série **19.00** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille Série **20.00** Journal, Météo.



20.55 WORKING GIRL Film. Mike Nichols. Avec Melanie Griffith, Harrison Ford, Sigourney Weaver (EU, 1988) **O** 1659368 *Une employée (Melanie Griffith) prend la place de sa patronne (Sigourney Weaver) pour négocier brillamment un accord commercial. Une comédie de mœurs qui fait une éloge de l'ambition individuelle.*

22.50 Y'A UN DÉBUT À TOUT Magazine présenté par Daniela Lumbroso et Nathalie Corré. 4900287 *La naissance des grands mythes, mais aussi des inventions, des chansons...*

0.55 Journal, Météo **1.25** Alex Métayer au Casino de Paris Famille, je vous aime **2.35** Changer la vie **3.25** L'Art dans les capitales Budapest **3.55** 24 heures d'info **4.15** Double-Je Présenté par Bernard Pivot (100 min).

FRANCE 3

16.30 MNK **17.35** A toi l'actu **17.50** C'est pas sorcier **18.15** Un livre, un jour **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'info, Météo **20.10** Tout le sport **20.20** C'est mon choix... ce soir Magazine.



20.55 QUESTIONS POUR UN CHAMPION Spéciale Vénus d'argent. Divertissement présenté par Julien Lepers. Invité : Nuttea. 7141320 *Les huit meilleurs candidats de l'année passée s'opposent. Après l'intermède musical, les quatre Masters de bronze en titre feront leur entrée en lice.* **22.40** Météo **22.50** Soir 3

23.15 LA NAGE INDIENNE ■ Film. Xavier Durringer. Avec Gérard Laroche, Karin Viard (France, 1993) **O** 4578981 *Deux paumés décident de s'installer avec une ancienne strip-teaseuse.*

0.45 Libre court Spécial Festival de Clermont-Ferrand. Magazine. *Peau de vache*. Court métrage. Gérard Hustache-Mathieu **1.15** Ombre et lumière Magazine présenté par Philippe Labro. Invité : Julien Clerc (60 min).

CANAL+

16.50 La Noce ■ Film. P. Lounguine. Avec Marat Basharov. *Comédie* (Fr. - All. - Russ., 2000) **O** ▶ *En clair jusqu'à 20.45* **18.40** Daria Série **19.05** Le Journal **19.40** + de sport **19.50** Le Zapping **19.55** Les Guignols de l'Info.



20.05 FOOTBALL Championnat de France D1. Match décalé de la 23^e journée : Nantes - Lyon. 20.45 Coup d'envoi en direct du stade de la Beaujoire, à Nantes. 698287 *Nantes, qui vient de réaliser un bon match nul à Sedan (0-0), reçoit une équipe lyonnaise, qui après une période de doutes, vient de se relancer avec un large succès (4-0) sur l'OM.*

22.50 MON VOISIN LE TUEUR Film. Jonathan Lynn. Avec Bruce Willis, Matthew Perry Suspense (EU, 2000, v.o.) **O** 1812146 *Un homme se découvre un voisin, tueur de la Mafia repent.*

0.25 Le roi danse ■ Film. Gérard Corbiau. *Histoire* (Bel. - All. - Fr., 2000, DD) **O** **2.15** Football américain Championnat NFL. **4.15** Memento ■ Film. Christopher Nolan. *Suspense* (EU, 2000, v.o., DD, 105 min) **O**.

FRANCE 5 / ARTE

17.05 Le Maître des génies A l'ombre de Ganesh **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air **19.00** Archimède **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage. Argentine. L'immigration à rebours. Documentaire.



20.40 THEMA - MAHOMET [1/5]. Vers la prophétie. Documentaire. Chema Sarmiento, T. Celal et Youssef Seddik (Fr. - Can., 2001). 106056788 *21.35* Théma (suite) - Mahomet [2/5]. La révélation. Documentaire. Chema Sarmiento, T. Celal et Youssef Seddik. **22.30** Théma - Les Chants du prophète Documentaire. Mahmoud Ben Mahmoud.

23.00 MUSIC PLANET 2NITE Suzanne Vega et Turin Brakes. Magazine présenté par Ray Cokes. 90349

23.55 Die Nacht / La Nuit Magazine.

0.55 I comme Icare Film. Henri Verneuil. Avec Yves Montand. *Policier* (Fr., 1979, 120 min) **O**. *Maladroite reconstruction du meurtre du président américain J.F. Kennedy.*

M6

15.15 Destins croisés Série **16.05** M6 Music **17.00** Le Pire du Morning **17.30** Malcolm Série **17.55** Largo Winch Série **18.55** The Sentinel Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Série **20.40** Caméra Café.



20.50 E = M6 SPÉCIAL Les colères de l'hiver. Magazine présenté par Mac Lesggy. Incroyables tempêtes de neige ; Avalanches, la grande menace ; Icebergs : les mystères des murailles des mers glacées ; Norvège : vivre six mois dans la neige ; Navires brise-glaces : les maîtres de la banquise ; Profession : dégeuleur de mammouth ! ; Japon : station de ski du futur. 840639

22.50 LA MÉMOIRE VOLÉE Téléfilm. John Patterson. Avec Joanna Kerns, John Shea, Katy Boyer (EU, 1995) **O** 7752146 *Une jeune femme amnésique tente de reconstituer le puzzle de son passé.*

0.25 Capital 20 ans : argent, jobs et combines. Magazine **2.20** Culture pub Souvenirs publicitaires ; Les grosses ficelles. **2.45** Fréquentstar Stephan Eicher **O** **3.25** Stephan Eicher Concert **4.35** M6 Music (145 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Perspectives contemporaines. **22.00** Journal. **22.10** Multipistes. **22.30** Surpris par la nuit. **0.05** Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Un mardi idéal. Au studio Charles Trenet de la Maison de Radio France. **22.00** En attendant la nuit. **23.00** Jazz, suivez le thème. She's Funny that Way. **0.00** Extérieur nuit. Séquence de musique traditionnelle, avec Christian Poché.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Marais, Corrette, Mondonville, Jadin. **20.40** Concert. Le violoniste Gil Shaham et l'Orchestre nationale du Capitole de Toulouse, dir. Dmitri Kitaïenko. Œuvres de Beethoven, Tchaïkovsky. **22.45** Concert. Œuvres de Chopin, Liszt, Alkan, Berlioz... **0.00** Les Nuits de Radio Classique.

MERCREDI 30 JANVIER

TF1

13.00 Journal **13.42** Au cœur des restos du cœur **13.50** Les Feux de l'amour Feuilletton **14.45** Un flic rebelle Téléfilm. Sigi Rothemann. Avec Ralph Meo, Birge Schade (Allemagne, 2000) **16.30** Alerte à Malibu Noyade. Série **17.25** Melrose Place Effondrement. Série **18.15** Exklusif Magazine **18.55** Le Bigdil Jeu **19.50** **19.55** Météo **20.00** Journal, Météo.



20.55 DÉFENSE D'ENTRER Présenté par Valérie Benaïm et Damien Givélet, avec la participation de Sandra Valentin, Miguel Derennes. Invités : Michel Leeb, Maïté. Au sommaire : Le courtoisier du pape ; Il s'est fabriqué un abri antiatomique à lui tout seul ; Le mausolée de Lénine ; Les coulisses de l'aquarium aux requins ; La vente aux enchères la plus secrète du monde. 8877121

23.15 COLUMBO Meurtre en deux temps. Série. Walter Grauman. Avec Peter Falk, Andrew Stevens, Laurie Walters, Brenda Vaccaro, Janet Margolin (EU, 1990). 5359479 *Columbo enquête sur le meurtre d'une romancière qui était, le découvreur a-t-il, déjà morte lorsqu'on a tiré sur elle.* **0.55** Exklusif Magazine **1.28** Météo.

1.30 Confessions intimes Magazine **3.00** Reportages Maman est routier **3.25** Très chaste Déranger ragondin et piégeage **4.15** Histoires naturelles Thon blanc, thon rouge de la Méditerranée **4.45** Musique (5 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.20 America, America ■■■ Elia Kazan (Etats-Unis, 1963, N., v.o., 171 min) **O** **Cinétoilette**
13.40 La Séparation ■■ Christian Vincent (France, 1994, 90 min) **O** **CineCinemas 3**
14.55 Hôtel du Parc ■■ Pierre Beuchot (France, 1991, 100 min). **Histoire**
15.35 Les Ailes du désir ■■■ Wim Wenders (France - Allemagne, 1987, 125 min) **O** **TCM**
16.15 Le Faux Coupable ■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1956, N., v.m., 105 min). **serons mortes** ■■ Agustín Díaz Yanes (Espagne, 1995, 105 min) **O** **TPS Star**
17.55 La Rivière ■■ Mark Rydell (Etats-Unis, 1984, v.m., 125 min) **O** **CineCinemas 1**
18.00 Quo vadis ? ■■ Mervyn LeRoy (Etats-Unis, 1951, v.m., 165 min) **O** **TCM**
18.30 Le Roman de Mildred Pierce ■■ Michael Curtiz. Avec Joan Crawford (Etats-Unis, 1945, N., v.o., 110 min) **O** **CineClassics**
18.50 Les Yeux noirs ■■ Nikita Mikhalkov (Italie, 1987, v.m., 115 min) **O** **CineCinemas 2**
19.20 Lune rouge ■■ John Bailey (Etats-Unis, 1994, v.o., 100 min) **O** **Cinéstar 2**
0.05 Mort à Venise ■■■ Luchino Visconti (Italie - France, 1971, v.o., 125 min) **O** **Cinétoilette**
0.30 Les Légions de Cléopâtre ■■ Vittorio Cottafavi (It. - Fr. - Esp., 1959, v.o., 100 min) **O** **CineClassics**

FRANCE 2

12.55 Météo, Journal, Météo **13.40** Derrick Un cœur d'espion. Série **14.45** Un cas pour deux Remords. Série **15.50** La Famille Green La vie à pleines dents. Série **16.30** Un livre Magazine. **16.35** Premier rendez-vous **17.10** Le Groupe Comme avant. Série **17.40** 70's Show Laurie démenage. Série **18.05** Friends Série **19.00** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille Série **20.00** Journal, Météo.



20.55 TOUTE LA VILLE EN PARLE Téléfilm. Marc Rivière. Avec Valérie Kaprisky, Guy Marchand, Bernard Yerles, Bernard Haller, Francine Bergé (Fr., 2000). 7121566 *La charismatique porte-parole d'un parti politique, enfant adoptée, quitte Paris pour la province pour enquêter sur le meurtre de sa mère biologique, commis trente-cinq ans auparavant.*

22.40 ÇA SE DISCUTE Peut-on sortir indemne d'un avortement ? Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. 2356189 *En 2000, soit vingt-cinq ans après sa promulgation, la loi Veil sur l'avortement a été réformée. Les députés ont allongé de dix à douze semaines, le délai légal pendant lequel ce geste thérapeutique est autorisé.* **0.55** Journal de la nuit, Météo.

1.18 CD'aujourd'hui **1.25** Des mots de minuit Magazine **2.50** Emissions religieuses **3.50** 24 heures d'info **4.05** Météo **2.40** La Citadelle de Namur Documentaire. **4.40** Conan Sonja. Série **O** (50 min).

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix Magazine **15.00** Questions au Gouvernement **16.00** MNK Ginger. Titeuf. Sister. Sister. **17.35** A toi l'actu **17.50** C'est pas sorcier L'euro est arrivé ! **18.15** Un jour, un livre *Mado et les Loups*, de Pija Lindenaum **18.20** Questions pour un champion **18.45** La Santé d'abord **18.50** Le 19-20 de l'Info, Météo **20.10** Tout le sport Magazine **20.20** C'est mon choix... ce soir Magazine.



20.55 DES RACINES ET DES AILES Présenté par Patrick de Carolis. Violences conjugales. La Revanche des indiens. 1613566 *Moins médiatisées que les agressions « publiques », les violences conjugales concernent une Française sur dix et constituent une part importante des interventions de la police sur Paris.* **22.50** Météo **22.55** Soir 3

23.20 CULTURE ET DÉPENDANCES Présenté par Franz-Olivier Giesbert, avec la participation de Elisabeth Levy, Charles Pépin, Nicolas Rey, Daniel Schick, Séverine Werba, Monique Younes. Invités : Christian Clavier, Marc Fumaroli, Claude Chabrol, André Glucksmann, Jean-Pierre Le Goff, Ernest-Antoine Seillière. 1819059 *Mais qu'est-ce donc concrètement, que l'exception culturelle ?*

1.05 Ombre et lumière Présenté par Philippe Labro. Invitée : Caroline Simonds **1.30** Les Dossiers de l'Histoire La Vie comme un roman [5/6]. Le regard d'une mère. Documentaire. Jean-Noël Delamarre (60 min).

CANAL+

14.00 H Une histoire de dentiste. Série **14.25** Nicky, détective de choc Téléfilm. Peter Bloomfield. Avec Kim-Maree Penn, Thomas Calabro (Austral., 2001). **O** **15.50** Star Hunter Le chant des sirènes. Série **16.40** Eddy Tümer Magazine **17.45** Football Championnat D1 : Monaco - Bordeaux. ▶ *En clair jusqu'à 20.59* **19.55** Les Guignols de l'Info **20.05** Burger Quiz **20.45** Encore + de cinéma Magazine.



21.00 HARRISON'S FLOWERS Film. Elie Chouraqui. Avec Andie McDowell, Elias Koteas, Brendan Gleeson, Adrian Brody, David Strathairn (France, 2000) **O** 7624653 *Une Américaine, épouse d'un grand reporter photographe disparu en Yougoslavie, part à la recherche son mari. Les péripéties connues du film de guerre.*

23.10 JOUR DE FOOT Magazine présenté par Hervé Mathoux. Championnat de France D1 (23^e journée). Les buts et les meilleures actions des matches Sochaux - Lens ; Nantes - Lyon ; Auxerre - Bastia ; Lille - Troyes ; Marseille - Sedan ; Metz - Guingamp ; Monaco - Bordeaux ; Paris-SG - Lorient et Rennes - Montpellier. 4237837 **0.10** Midnight + Magazine présenté par Noël Godin **O**

1.00 Marquis de Sade ■ Film. Tobe Hooper. Avec R. Englund (EU, 1992, v.o.) **O** **2.35** Blanc comme l'enfer Téléfilm. Michael Switzer. Avec P. Duke (EU, 2000) **O** **4.05** La Ligne verte Film. Frank Darabont (EU, 1999) **O** (180 min).

FRANCE 5 / ARTE

13.45 Le Journal de la santé **14.05** Cas d'école Magazine **15.05** Planète insolite Le Sud-Ouest australien **15.55** Prix Kieselowski 2001. Des fleurs pour Irma. **16.05** Après la sortie Magazine **17.05** Va savoir La savane du marte-las **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air **19.00** Connaissance Des volcans et des hommes [2/2]. Le feu qui nourrit **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Blanchir à tout prix.



20.40 MAHOMET Médiéne et la loi [3/5] Documentaire. Chema Sarmiento, T. Celal et Youssef Seddik (Fr. - Can., 2001). 3077726 *Troisième volet sur cinq, de la série documentaire qui retrace la vie du prophète Mahomet et l'unification des fidèles au nom de la seule soumission à Dieu (islam). A Médiéne, Mahomet érige la première mosquée.*

21.40 MUSICA - LEON FLEISHER Les leçons d'un maître Documentaire. Mark Kidel (2001). 9091566 *Portrait d'un talentueux pianiste, devenu professeur après avoir brutalement perdu l'usage de sa main droite.* **22.45** Ciné-découverte - Sitcom ■ Film. François Ozon. Avec Evelyne Dandry, François Marthouret, Marina De Van (France, 1998) **O** 320566

0.00 Breaking the Waves ■■ Film. Lars von Trier. Avec Emily Watson, Stellan Skarsgård (Fr. - Dan., 1996, v.o.) **O** 40300290 **2.35** Court-circuit *The Heart of the World*. Guy Maddin. Avec Leslie Bais (Can. 2000, v.o., 24 min).

M6

12.35 La Petite Maison dans la prairie L'or [2/2] **13.25** M6 Kid Le ski acrobatique. Invités : Edgar Grosprion, Sandra Laoura **17.05** Fan de Magazine **17.30** Malcolm La nouvelle tête d'ampoule. Série **17.55** Largo Winch Guerre secrète. Série **O** **18.55** The Sentinel. Auxiliaire de choc. Série **O** **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Règlement intérieur. Série **20.40** Caméra Café Série.



20.50 CAUCHEMARS Téléfilm. Douglas Law. Avec Claire Nebout, Antoine Chappay, Lydia André, Jérôme Robart, Maud Forget (France, 2001) **O** 399586 *Une femme mariée, directrice d'une clinique privée, est harcelée par un jeune homme avec qui elle a eu une liaison, le temps d'une nuit...*

22.30 X-FILES, L'INTÉGRALE Entité biologique extraterrestre **O** 99363. L'Eglise des miracles **O** 81809943. Avec David Duchovny, Gillian Anderson, Allan Lysell, Peter Lacroix. *Dans Entité biologique extraterrestre un curieux vaisseau est abattu dans le ciel irakien. Son crash est-il en relation avec les phénomènes étranges qui se multiplient aux Etats-Unis ?*

0.15 Drôle de scène Magazine **0.30** Strange World Les ailes d'Azrael. Série **O** **1.24** Météo **1.25** M6 Music **2.30** Fréquentstar Magazine. Invité : Garou **3.20** Turbo Magazine **3.40** M6 Music (140 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Personne n'est parfait. **20.30** De mémoire d'ondes. *Cet homme est un conteur*, de Brahim Hanafi. **21.00** Mesures, démesures. Ouverture du festival Présences 2002. **22.00** Journal. **22.10** Multipistes. **22.30** Surpris par la nuit. **0.05** Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Festival Présences 2002. Par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Myung-Whun Chung et Dun Tan : Œuvres de Di Tucci, Dun. **22.00** En attendant la nuit. **23.00** Jazz, suivez le thème. I'll Get by. **0.00** Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Lanner, Kalliwoda, J. Strauss fils, Kreisler. **20.40** Péléas et Mélisande. Opéra de Debussy. Par l'Orchestre du Royal Opera House de Covent Garden, dir. Pierre Boulez. Avec Elisabeth Söderström, George Shirley. **23.20** Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvre de Chausson, par le Quatuor Chilingirian.

PIERRE GEORGES

Fifi Brindimpôt

IL NE FAUT pas croire. Le journal parfois est une manière de salon où l'on cause. Et même de saine littérature. Hier donc sur les coups de 16 heures, fenêtres ouvertes, même qu'un merle s'égosilla pour saluer ce joli mois de janvier, on en vint à parler de Fifi Brindacier. La nouvelle venait, comme l'on ne dit plus, de tomber sur les téléscripteurs : « Mort à Stockholm de la célèbre écrivain, Astrid Lindgren, à l'âge de 94 ans. »

Aussitôt l'un des hôtes de ces lieux auquel rien de ce qui est suédois ne saurait être étranger nous saisit de l'importance de l'évènement : Astrid Lindgren, morte, vous vous rendez compte ? Mais cela va être un deuil national en Suède ! Et dans toute l'Europe du Nord !

Eh bien, non, on ne se rendait pas vraiment compte. Du moins jusqu'à ce qu'il prononce le nom vaguement magique de Fifi Brindacier, alias de Pippi Laangstrump, son vrai nom de baptême. Une héroïne de conte enfante par cette chère vieille maman, il y a bien 70 ans. Il nous revint en effet, à ce moment-là, de vagues souvenirs de ces séances de lecture aux enfants, délicieuses figures imposées du soir. Fifi Brindacier ? Mais bien sûr ! Fifi-Pippi la rousse, avec les cheveux en pétard, ou en tresses peut-être bien, avec son cheval et son singe et son fabuleux arbre à chocolat et à limonade ! Fifi apprenant à des générations le délicieux conte de la vie, et, bonne petite, la vraie différence entre le bien et le mal.

Donc, annonça notre vieux Suédois d'occasion, vous allez voir demain la presse nordique, allemande.. La une ! Tous ! Et de fait ce matin, Astrid Lindgren, la femme aux 130 millions d'exem-

plaires, aux 50 romans, aux multiples contes adaptés pour la télévision et le cinéma, fait une sortie triomphale, en tête du peloton des - mauvaises - nouvelles.

La mère de Pippi-Fifi est morte, taisez-vous, merle moqueur ! Si grande d'ailleurs fut l'émotion de notre collègue Brindacier qu'il en vint, pour notre édification morale et politique, et aussi pour dire la célébrité de la disparue en son pays, à bredouiller un conte. Un merveilleux et véridique conte fiscal au pays de la social-démocratie.

Figurez-vous, chers camarades - silence, le merle ! - qu'en 1976, à quelques mois des élections, Astrid Lindgren écrivit une lettre ouverte au ministre des finances du gouvernement Palme. Ce n'est pas que la chère et illustre dame n'aimait pas son cher pays. Et pas davantage qu'elle répugnait, en honnête contribuable, à s'acquitter de ses impôts. Mais là, tout de même, elle se devait de protester publiquement contre la boulimie de l'administration fiscale, installée, bouche béante, sous l'arbre à limonade, à chocolat et à couronnes.

En effet. Tout un pays apprit qu'Astrid Lindgren était imposée sur le revenu au-delà même de ses revenus. A 110 %, par le jeu obscur et tortueux des rappels sur droits d'auteur. Elle était en somme devenue, et bien malgré elle, la providence de l'Etat-providence. Et elle ne voyait plus guère son salut fiscal que dans la fuite vers quelque paradis allemand, comme, avant elle, le cinéaste Bergman. L'affaire fit un foin du tonnerre. Avec commission d'enquête gouvernementale. Et excuses publiques à Fifi la spoliée !

C'était là notre conte suédois du matin pour enfants de Bercy.

Porto Alegre, où les Allemands créèrent un nouvel ordre économique

PORTO ALEGRE
de notre envoyé spécial

Implacable durant toute la journée, le soleil amorce enfin sa plongée au-dessus de l'île de la Poudrière qui barre l'horizon de sa crête d'arbres rectiligne au beau milieu du *Guaíba*, le bras d'eau glauque et impropre à la baignade reliant l'embouchure du rio Jacuí à la lagune des Canards. Une forte brise souffle en rafales et menace d'arracher les parasols plantés dans le bitume de ce qui est censé être une piste cyclable.

Comme chaque jour pendant l'été austral, une appétissante odeur de *churrascos* (grillades sur barbecue) flotte entre chien et loup le long de la berge occupée par un chapelet de véhicules transformés en bouis-bouis roulants. Il est 19 heures 30 à Porto Alegre. Dominée par la cheminée de 17 mètres de haut qui la joute, l'ancienne usine thermoélectrique du gazomètre reconvertie en centre culturel, est le rendez-vous favori des amoureux et d'une foule paisible, où se côtoient marcheurs et joggers solitaires, couples enlacés et groupes d'adolescents en goguette.

Soudain, fiers comme des matamores, deux jeunes arrivants monopolisent l'attention. Botes jusqu'aux genoux, « *bombacha* » (pantalon bouffant) retenue par un énorme ceinturon, chemise noire ouverte sur le poitrail et chapeau genre panama en cuir, ils plastronnent en toute béatitude. L'un d'eux tient dans une main une grosse *cuia*, un gobelet de bois servant à la dégustation collective du *chimarrao*, l'infusion de *maté* sirotée à toute heure. Nos deux cow-boys font leur numéro. Le folklore fait ici partie du quotidien. Invités en 1991 par la mairie à désigner le symbole de leur ville, les Portoalegrenses ont ainsi plébiscité la statue du *Laçador*, représentant un vacher « typique » muni d'un lasso, qui trône sur l'avenue menant à l'aéroport.

Siège depuis l'an dernier du Forum social mondial, la capitale de l'Etat du Rio Grande do Sul est socialement plus homogène que les grandes métropoles brésiliennes : les *favelas* y sont rares. Mais elle est presque aussi pauvre



1,3 million d'habitants, un microcosme du « melting pot » brésilien.

que les autres par son patrimoine architectural. Elle n'apporte qu'une très modeste contribution à l'industrie nationale de la carte postale.

« Ce n'est pas une ville qui se dévoile d'emblée aux visiteurs, qui se révèle dans une exubérante beauté naturelle, comme Rio ou Salvador de Bahia. Porto Alegre doit être découverte à petits pas. C'est certes une métropole, mais elle est provinciale, timide », écrit Moacyr Scliar, enfant du pays et figure éminente des lettres brésiliennes.

Née en 1752 d'un campement de 368 immigrants açoriens, initialement destinés à coloniser le Nord-Ouest de l'Etat, la cité, bâtie dans une cuvette cernée de collines, a d'abord fait fonction de poste militaire avancé sur la frontière méridionale, la plus instable de l'histoire du Brésil en raison des prétentions territoriales qui opposaient l'Espagne au Portugal dans le bassin du Rio de La Plata. A partir de l'indépen-



dance du Brésil en 1822, la politique de « blanchiment » alors à l'honneur attire par vagues successives des colons de provenances diverses. Les premiers à s'y installer en nombre, en 1824, sont des catholiques allemands. « C'était pour la plupart des citadins instruits et relativement fortunés, pour qui la pratique de l'esclavage était tout simplement inconcevable. Ils ont créé un nouvel ordre économique », explique l'historien José Timotheo et Machado.

Au milieu du XIX^e siècle, alors qu'ils ne représentent que 20 % d'une population estimée à quinze mille âmes, leur influence est telle que Porto Alegre passe dans le pays pour « la ville des Allemands » qui prospère rapidement grâce au développement des tanneries. Puis viendront des agriculteurs italiens voués au négoce du vin et du tabac, des juifs russes et polonais fuyant les pogroms, des commerçants syro-libanais attirés par le business transfrontalier, et même des Chinois chassés par la Révolution maoïste. Microcosme notable du « melting pot » brésilien, la ville compte, selon le dernier recensement datant de 2000, 1,312 million d'habitants appartenant à 51 « ethnies ».

Cette population cosmopolite se divise, même au sein des familles, en deux camps irréconciliables à l'occasion des *derbies* de football entre les Bleus du Gremio, fondé par les Allemands, et les Rouges de l'Internacional, porté sur les fonts baptismaux par la colonie italienne. Cette rivalité bientôt séculaire n'est plus de mise dans les « *churrascarias* », où tout bon « *gaúcho* » (dénomination des habitants du Rio Grande do Sul) s'empiffre jusqu'à satiété, quelle que soit la couleur de sa peau et de son club favori, de viandes grillées entre deux rasades de bière glacée. Répandue jusqu'en Amazonie, cette tradition culinaire est aujourd'hui partagée par tous les Brésiliens.

Jean-Jacques Sévilla

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

« Les Grands Moyens » de Roger Ikor

ALLÉCHÉ PAR le beau titre de ce livre, ayant commencé à lire *Les Grands Moyens*, de Roger Ikor, j'ai été tenté d'envoyer au diable leur auteur et ses épouvantables prononciations de nos malheurs futurs, qui remplissent ce terrible roman. Comme s'il n'y avait pas eu assez d'horreurs dans notre plus récente histoire pour ne pas souhaiter d'en avoir littérairement fini et de lire autre chose que de si atroces anticipations sur la prochaine dernière

« *guerre en question* », comme dit Jules Monnerot ! Je dois dire que passée cette première impression, justifiée au surplus par le coloris outrancier et par la violence verbale du début, une fois le postulat accepté, le livre devient extrêmement intéressant et d'une grande puissance dramatique. On n'a jamais peint le suicide et le refus total de la vie sous de plus flatteuses couleurs. En fait, il s'agit pour Prof de répudier un monde inhumain où il n'y a plus

de place et d'alternative que pour les bourreaux et les martyrs, comme l'a constaté déjà Albert Camus. Egalement résolu à n'accepter ni le rêve féroce ni la servitude imbécile des hommes nouveaux, le héros de M. Ikor choisit cette liberté sans retour : les mécontents n'ont qu'à disparaître. Mais ce n'est pas toujours l'avis des mécontents.

Emile Henriot
(30 janvier 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ Concours Chemical Brothers.

Une rencontre avec les Chemical Brothers à l'occasion de la sortie de leur album *Come with us*. Trente de leurs derniers albums sont à gagner sur lemonde.fr.

■ **Ne réveillez pas le chat qui dort.** Le site du Monde s'interroge sur la pertinence de la discussion en ligne - le « chat » - comme espace du débat politique et sur sa capacité à l'impertinence.

CONTACTS

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris
CEDEX 05. Tél : 01-42-17-20-20 ;
télécopieur : 01-42-17-21-21 ;
téléc : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-42-17-32-90
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>

Par courrier : bulletin p. 22

Changement d'adresse et suspension :
0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : www.lemonde.fr

Site finances : <http://finances.lemonde.fr>

Site nouvelles technologies :
<http://interactif.lemonde.fr>

Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi :

<http://emploi.lemonde.fr>Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

Marché de l'immobilier :

<http://immo.lemonde.fr>

► TÉLÉMATIQUE

3615 lemonde

► DOCUMENTATION

Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

► COLLECTION

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-88-46-60

Le Monde sur microfilms

03-88-71-42-30

► LE MONDE 2

Abonnements : 01-42-17-32-90

En vente : « Histories d'euros ».

■ Tirage du Monde daté mardi 29 janvier 2002 : 543 915 exemplaires.

1-3

Demain dans Le Monde

Provins consacrée par l'Unesco

Le Monde